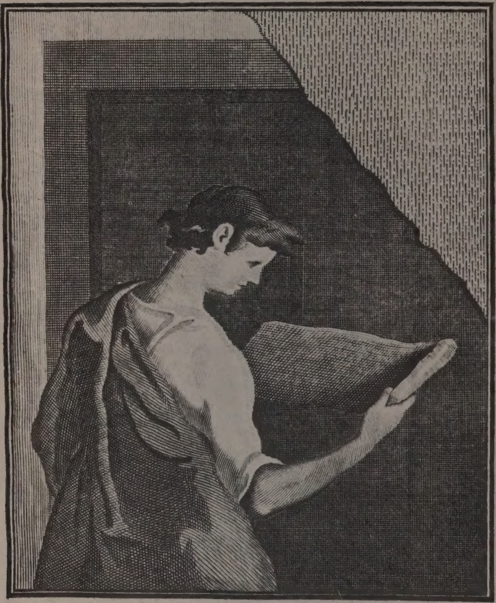

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1756/2

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MARS, 1756.

A PARIS,
Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 696 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13
1711.	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	16.
1728.	12.	1756.	4.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1756.

ARTICLE XXIII.

NOUVEAU ZODIAQUE, réduit à l'année 1755, avec les autres Etoiles, dont la latitude s'étend jusqu'à dix degrés au Nord & au Sud du Plan de l'Ecliptique, dont on pourra se

servir pour en mesurer les distances au disque de la Lune ou aux Planètes. In-8°. *pag.* 102 *ou* 103, *sans compter deux Cartes, l'une des Pleyades, l'autre des Hyades.* A Paris, de l'Imprimerie Royale ; & se trouve chez G. D'Heulland, Dessinateur & Graveur du Roi pour la Marine, rue S. Hyacinthe, près le carrefour de la Porte S. Jacques.

LE plus grand avantage de l'Astronomie est de perfectionner les connoissances Géographiques, & d'assurer la Navigation. Quant à la Géographie, il ne faut que du temps & des soins pour lui appliquer le fruit des découvertes faites par les Astronomes. La Navigation est un point plus délicat : tout le monde sçait que la science des longitudes à la mer est toujours une espèce de mystère. On a imaginé beaucoup de méthodes

pour lever cette grande difficulté; c'est-à-dire pour déterminer avec justesse, & dans tous les temps, le point précis où se trouve un Vaisseau. On a imploré le secours de la Boussole, des Pendules, des éclipses de Lune, des Satellites de Jupiter, du passage de la Lune par le méridien, &c. Mais tous ces moyens d'instruction laissent toujours quelque chose à désirer soit pour la facilité, soit pour l'exactitude. Il nous seroit aisé d'indiquer les défauts inséparables de ces pratiques : nous renvoyons aux Livres qui traitent *ex professo* de la Navigation, & des entreprises formées pour la perfectionner. Ici nous ne faisons attention qu'à l'objet du Volume que nous annonçons.

On a fait un pas plus avant pour parvenir à une connoissance encore plus approchée des longitudes. Comme les Etoiles répan-

dues ſur la route de la Lune, ſont en grand nombre & qu'il leur arrive ſouvent d'être ou cachées par cette planète, ou près de cette planète, ou en conjonction avec cette planète; on a conçu que les obſervations de la Lune & des Etoiles, dans ces trois cas, pourroient procurer des avantages particuliers pour la détermination des longitudes, même à la mer. Il eſt évident, par exemple, que ces obſervations peuvent ſervir partout & dans tous les temps; qu'elles ſont ſuſceptibles de répétition, de combinaiſon; qu'elles décident ſur le champ l'Obſervateur; l'impreſſion qui les ſuit étant ſubite & comme inſtantanée, &c.

Mais pour réuſſir dans ces opérations, il eſt néceſſaire d'avoir des Catalogues qui repréſentent, avec toute la préciſion poſſible, le vrai lieu des Etoiles, de celles ſur-tout qui ſont ſur la route de la Lune, &

qu'on appelle Zodiacales. Cette condition préliminaire est ce qui donne lieu au Livre qui vient de paroître. Voici ce qu'il comprend : nous ne suivons pas l'ordre des pièces ; nous parlons d'abord de ce qui fait la partie essentielle de l'Ouvrage.

1°. On y trouve un Discours, lû dans l'Académie Royale des Sciences, par M. de Seligny, Officier des Vaisseaux de la Compagnie des Indes. Ce Navigateur, bien persuadé des avantages qu'on peut retirer, pour les longitudes à la mer, de l'observation des Etoiles & de la Lune, a fait une nouvelle édition du Catalogue des Etoiles, dressé il y a soixante ans par le célèbre Flamsteed, Astronome Anglois : ceci pourtant n'est qu'un abrégé. M. de Seligny se borne aux Etoiles Zodiacales ou voisines du Zodiaque ; car on s'étend ici jusqu'à dix degrés de part & d'autre de

l'Ecliptique, & l'on ſçait que la largeur du Zodiaque n'eſt que de huit degrés Nord & huit degrés Sud. Ce Catalogue d'Etoiles montre par-tout les longitudes & les latitudes de ces aſtres, avec leurs grandeurs décroiſſantes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8; & toutes leurs longitudes ſont réduites au commencement de 1755 : ce qui ſignifie que le lieu de chaque Etoile, pour 1755, eſt indiqué ſuivant ce qu'on appelle la *préceſſion des équinoxes*, qui eſt de 50 ſecondes par an, (ſelon l'ordre des Signes.) Cette réduction n'empêche pas que le préſent Ouvrage ne puiſſe ſervir pour toutes les années ſuivantes: il ne ſera queſtion que d'avancer chaque année de 50 ſecondes ; & le Catalogue pourra être regardé comme perpétuel.

M. de Seligny montre, dans ſon Diſcours, combien cet Abrégé étoit néceſſaire aux Marins : ils

connoiſſoient à peine le grand Ouvrage de Flamſteed ; ils ne pouvoient l'acquérir : ce qu'on leur en donne ici, ſuffira pour la pratique. Nous voyons auſſi combien la main-d'œuvre a ſecondé l'entrepriſe ; l'exécution du Catalogue eſt propre, préciſe & élégante par les ſoins qu'y a donnés M. D'Heulland, Deſſinateur & Graveur du Roi pour la Marine. Ce même Artiſte vient de graver, dans un format plus commode, la Carte céleſte du Zodiaque, donnée, il y a quarante ans, par le Sieur *Senex*, Anglois. Elle eſt pareillement réduite pour l'année 1755. En y ſuppoſant la correction dont nous parlions plus haut, elle ſervira pour tous les temps. Cette Carte, au reſte, ne ſe voit pas dans le Livre que nous annonçons ; elle y eſt ſimplement indiquée.

2°. M. de Seligny donne un *Mémoire, pour ſervir à la Carte*

céleſte des Hyades, amas d'étoiles dans la conſtellation du Taureau; & cette Carte des Hyades eſt gravée dans ce Volume, avec la Table qui concerne ces Etoiles. Voici l'uſage du Mémoire & de la Carte: S'il ſe trouve ſur la route de la Lune une ſuite d'Etoiles voiſines les unes des autres, mais en ſi grand nombre qu'elles occupent pluſieurs degrés dans le Ciel; on conçoit que les obſervations de la Lune combinée avec ces Aſtres, ſeront plus fréquentes, plus aiſées, plus ſuſceptibles de répétition, de correction, &c. Or c'eſt ce qui arrive par rapport aux Hyades, Etoiles placées de ſuite dans la tête du Taureau, & comprenant un eſpace de cinq degrés dans le Ciel. Quand la Lune les rencontrera ſur ſa route, elle emploiera près de neuf heures à les traverſer, puiſque, dans ſa révolution périodique, elle parcourt environ un demi-degré par

heure ; mais durant ces neuf heures de traverſée, il ſe fera des occultations d'Etoiles, des conjonctions avec la Lune, des approximations de cet Aſtre ; & un Obſervateur aura tout le temps de ſaiſir ces phénomènes & d'en conclure des longitudes. Ces avantages ont engagé M. de Seligny à donner la Carte des Hyades, d'autant mieux que les nœuds de la Lune devant ſe trouver cette année (1756) au commencement de la Vierge, c'eſt-à-dire à trois ſignes des Hyades, la Lune les éclipſera pendant pluſieurs années, du moins elle s'en trouvera aſſez proche pour qu'on en puiſſe obſerver les conjonctions & les diſtances. Avant M. de Seligny, M. l'Abbé Outhier, Correſpondant de l'Académie, avoit publié une Carte des Pleyades d'après les obſervations qu'il avoit faites de ces Etoiles. On la redonne ici (avec ſa Table correſpondante)

comme ayant servi de modèle à la Carte des Hyades.

3°. Ce qu'on a dit jusqu'ici des avantages que procure, pour la connoissance des longitudes, l'observation de la Lune & des Etoiles fixes, doit se concilier avec les détails essentiels à la pratique ; & c'est le sujet d'un Ecrit particulier compris dans ce Livre. On y trouve les différentes méthodes & les divers procédés que d'habiles gens ont mis en œuvre. On y recommande particuliérement l'usage du nouvel *Etat du Ciel*, composé par M. Pingré, Chanoine-Régulier & Bibliothècaire de Ste Geneviève. Le Livre, en effet, de cet Astronome célèbre supplée tout ce que M. de Seligny ne dit pas ; & il met sur les voies de bien exécuter tout ce que dit cet Officier.

4°. Comme M. De Seligny s'appuie par-tout des observations de M. Le Monnier, ou a cru devoir

mettre, dans ce Volume, deux Ouvrages ou Discours de cet Académicien. Le premier comprend sur-tout quatre choses. D'abord l'Auteur y rappelle le projet, formé depuis bien des années, de completter & de rendre plus parfait le Catalogue des Etoiles Zodiacales : cette entreprise, dont l'exécution a été retardée par plusieurs circonstances, ne pouvoit néanmoins échouer entre les mains de M. Le Monnier. Il se propose de publier bientôt ce Catalogue, sous une forme plus étendue que n'est celle des Catalogues de Flamsteed & d'Hévélius. Le même Académicien indique après cela un des principaux objets qu'on devoit avoir en vuë en dressant ce Catalogue ; c'est d'y déterminer la latitude de chaque Etoile avec autant de soin que la longitude : opération qui exige une ascension droite & une déclinaison bien constatées. La preuve de cette

latitude, ou plutôt de la nécessité qu'il y a de la déterminer, est rendue sensible ici par le raisonnement & par une figure toute simple. Le grand intérêt qu'on prend au Catalogue des Etoiles fixes, vient de l'utilité des observations tant de la Lune que des Etoiles, ou plutôt de leurs combinaisons mutuelles : c'est ce qu'on a vû dans toute la suite de cet Extrait; mais M. Le Monnier fait voir en troisième lieu combien les observations sont commodes & faciles, depuis qu'on y emploie les grands Télescopes Grégoriens ou de réflexion. Au moyen de ces instrumens, on apperçoit les plus petites Etoiles Zodiacales que la trop grande clarté de la Lune efface dans les Lunettes ordinaires. Le nouveau Micromètre qu'on applique aux Télescopes en augmente & en généralise le service : c'est ce que l'Auteur explique dans un assez grand détail,

après avoir fait une deſcription ſuccinte de ce Micromètre. Enfin M. Le Monnier ſemble reprocher aux Marins de s'être trop attachés, pour acquérir la connoiſſance des longitudes, aux éclipſes des Satellites de Jupiter ; & ſouvent même de n'avoir ni ſimplifié, ni facilité l'obſervation de ces phénomènes : il fait voir en quelles occaſions les éclipſes de ces petites Planètes n'ont pû inſtruire les Obſervateurs, &c.

Le ſecond Diſcours de cet Académicien fait naître des vues pour ſuppléer, en quelque ſorte, à ce qui pourroit manquer aux obſervations de la Lune & des Etoiles, par conſéquent aux réſultats qu'on en voudroit tirer pour les longitudes. M. Le Monnier ſuggère la comparaiſon de la Lune & de Mercure, c'eſt-à-dire la meſure de leurs diſtances. Mercure eſt une Planète fort brillante ; elle ſur-

monte l'éclat du plus fort crépuscule ; elle peut donc fixer un Observateur, lors même que les Etoiles se refusent, se dérobent à ses regards : mais il faut préalablement former des Tables de Mercure, c'est-à-dire corriger celles qu'on a ; &, pour cet effet, il est nécessaire de constater les vrais élémens de cette Planète, sçavoir sa révolution périodique, son excentricité, sa moyenne distance, le lieu de son Aphélie, &c. C'est apparemment ce que l'Auteur ne nous laissera pas ignorer long-temps.

Il y a aussi, dans ce Volume, une approbation donnée par l'Académie Royale des Sciences à l'Ouvrage de M. de Seligny. Nous renvoyons à tout le Livre, dans la crainte que notre Extrait ne le fasse pas connoître suffisamment.

ARTICLE XXIV.

JO. FRIDERICI WEIDLERI Bibliographia Aſtronomica, temporis quo Libri vel compoſiti vel editi ſunt, ordine ſervato, ad ſupplendam & illuſtrandam Aſtronomiæ Hiſtoriam, digeſta. Accedunt Hiſtoriæ Aſtronomiæ Supplementa, &c. *Bibliographie Aſtronomique, où l'on a placé, ſelon l'ordre de la Chronologie, tous les Livres d'Aſtronomie, avec un Supplément pour l'Hiſtoire de cette Science. Par M. Weidler, &c. Volume* in-8°. *pages 126 ſans la Préface, le Supplément & la Table des noms des Auteurs.* M. DCC. LV. A Wittemberg en Saxe, chez

Mars, 1756.

Samuel - Godefroi Zimmerman.

L'Auteur de ce Livre a publié, en 1741, une *Histoire de l'Astronomie*, dont le seul défaut est de n'embrasser que ce qui concerne les Astronomes. Il falloit remplir le titre de l'Ouvrage, & donner aussi une idée de l'origine, des progrès, des révolutions, de la renaissance & de la gloire de l'Astronomie. Ce seroit une nouvelle tâche digne de M. Weidler, & nous l'invitons à l'exécuter.

Cet Auteur a de la déférence pour les conseils qu'on lui donne. Il avoit été encouragé à composer cette Bibliographie Astronomique par M. de l'Isle, ci-devant premier Professeur d'Astronomie à Petersbourg, & par M. Godin, premier Astronome du Roi d'Espagne. L'Ouvrage paroît sous les auspices [illegible] deux Académiciens célè-

bres : il leur eſt dédié, & la Préface explique la part qu'ils ont eue l'un & l'autre à l'entrepriſe.

Ceci, au reſte, eſt véritablement une Bibliographie : on y procède par l'ordre chronologique, on y énonce les titres des Livres; & pour ſupplément d'explication, l'Auteur renvoie à ſon *Hiſtoire de l'Aſtronomie*, quand il s'agit d'Ouvrages dont il a parlé dans cette Hiſtoire. Il ſeroit téméraire d'aſſurer que M. Weidler n'a rien oublié dans ſon Catalogue; & la choſe ne ſeroit peut-être pas poſſible; mais on peut aſſurer que ce Bibliographe a fait beaucoup de recherches; que la plûpart des Livres, dignes de quelque attention, lui ont été connus; & qu'à tout prendre, il a fait un Ouvrage qui nous manquoit. Il en exclut, comme il convenoit, les Aſtrologues, gens qui ne méritent aucune conſidération. Il ne parle point des pièces

particuliéres, répandues dans les Recueils des Académies & dans les Journaux littéraires. C'eſt une autre nomenclature à entreprendre ; elle pourroit intéreſſer, autant ou plus que celle-ci, tous ceux qui veulent connoître l'état préſent de l'Aſtronomie.

Mais on peut imaginer encore quelque choſe de plus parfait en ce genre. Un homme de Lettres, placé à Paris, qui eſt le centre des Livres & des lumières, pourroit prendre la Bibliographie de M. Weidler comme un plan à remplir, & un deſſein à exécuter. Il y ajoûteroit tous les Articles qui y manquent, ou plutôt tous ceux qu'on pourroit ſuppléer ; car, comme nous l'avons obſervé plus haut, en cette matière il n'eſt preſque pas poſſible de ne rien oublier. Il faudroit enſuite traduire le tout, & placer, ſous chaque Article, l'Hiſtoire de chaque Aſtronome,

avec la Critique de ſes Ouvrages, & la Notice des progrès que l'Aſtronomie auroit faits par ſes ſoins. Il nous ſemble qu'un Livre dans ce goût, & dans le format *in*-4°, ne pourroit qu'être extrêmement agréable à tous ceux qui aiment les Sciences.

ARTICLE XXV.

*LETTRE APOLOGÉTIQUE de l'Auteur des Paradoxes métaphyſiques au P. B** Jéſuite,* ſur un Article des Mémoires de Trévoux, mois d'Octobre 1755. II. Volume, pag. 2623 & ſuiv.* M. DCC. LVI. (*In*-12. pag. 24.)

CETTE Lettre eſt l'Apologie d'un Auteur mécontent, & par conſéquent une plainte du

---

* Nous ſouhaiterions que ceux qui font l'honneur d'écrire, en bien ou en

compte que nous avons rendu de ſon Ouvrage. Les réponſes que nous avons faites aux Paradoxes métaphyſiques de Collins, les réflexions que nous avons jointes à ces réponſes ; le Traducteur qui ſe plaint de nous, ſe les applique perſonnellement. Il a cru que ces réponſes & ces réflexions étoient autant de traits dirigés contre *ſes mœurs & contre ſa perſonne*, qui nous ſont totalement inconnues. Pour adoucir l'aigreur qu'il exhale

---

mal, aux Auteurs de ces Mémoires, vouluſſent ne déſigner ces-Auteurs qu'en général ſans les nommer en particulier. Par-là on éviteroit l'inconvénient d'attribuer des extraits à quelqu'un qui n'en eſt pas l'Auteur. Ici, par exemple, *l'Apologiſte des Paradoxes* nomme un Journaliſte qui n'a pas analyſé ce Livre. A la vérité cet inconvénient eſt lèger ; mais puiſqu'il eſt ſi aiſé de l'éviter, en n'apoſtrophant les Journaliſtes que par leur dénomination générale, pourquoi négligeroit-on cette eſpèce d'exactitude ?

dans

dans sa Lettre, nous déclarons qu'en réfutant Collins, nous n'avons jamais eu ni l'intention, ni la pensée d'offenser son Traducteur : dans cette courte controverse, nous n'avons songé qu'à renverser les principes & les raisonnemens du Métaphysicien Anglois; il est aisé de s'en convaincre : à la place de l'Auteur & du Traducteur, on n'a qu'à substituer tel autre Auteur & tel autre Traducteur qu'on voudra, on verra que nous n'aurons pas un seul mot à changer dans nos réponses & dans nos réflexions. Ainsi en nous prêtant l'intention de décrier ses mœurs & de blesser sa personne, le Traducteur nous fait une injure aussi gratuite que l'amertume qu'il en a conçue. S'il a épousé le système de Collins, s'il en a adopté les argumens jusqu'à identifier ses mœurs & sa personne avec la doctrine de cet Auteur Anglois, c'est un tort qu'il se fait à

lui-même, & dont nous ſerions très-fâchés d'être complices. Voilà toute la ſatisfaction que nous pouvons lui accorder, & nous la lui accordons ſans lui avoir donné aucun droit de l'exiger : elle ſeroit plus étendue, s'il n'y avoit pas mis des bornes que nous ſouffrons avec peine ; il nous en coûte plus pour les reſpecter, qu'il ne nous en coûteroit pour lui faire la plus ample réparation ſur les autres chefs de ſa plainte. Elle a pour objet, cette plainte, deux reproches qu'on fait au Traducteur : le premier eſt d'avoir pour but, dans ſon travail, de favoriſer le matérialiſme & l'incrédulité ; le ſecond eſt d'avoir fauſſement allégué des autorités reſpectables pour ſoûtenir la néceſſité morale que Collins, dans ſes Paradoxes métaphyſiques, tâche d'établir ſur les ruines de la liberté. De ſi graves accuſations ne ſe juſtifient que par une obligation indiſpen-

ſable de les intenter : avons-nous donc été obligés de les former ? Nous en prenons pour juges le Public & le Traducteur lui-même.

1°. Nous ſommes ſurpris & en même-temps charmés que le Traducteur ne ſoit pas inſenſible au premier de ces reproches : cette ſenſibilité nous fait eſpérer qu'il pourra ſe déſabuſer, & que les vœux que nous faiſons à cette intention, ne ſeront peut-être pas auſſi inutiles que ſon dépit le lui perſuade. Le fondement de ce reproche, c'eſt, comme nous l'avons dit en commençant notre Extrait, le but qu'il ſe propoſe d'amener ſes Lecteurs *à ne voir entre* (le corps & l'ame) *ces deux prétendues ſubſtances, d'autre différence que celle qui peut ſe trouver naturellement entre la cauſe & l'effet, ou entre un mode & un autre, ou entre une partie & une autre*. N'eſt-il pas évident qu'on ne peut énoncer

plus clairement le projet de matérialiſer l'ame, ou de ſpiritualiſer la matière ? Or, dans ſon Ouvrage, le Traducteur de Collins ne ſonge à rien moins qu'à ſpiritualiſer la matière. Le but unique de ſon travail eſt donc de matérialiſer l'eſprit humain.

La moindre faveur qu'on accorde au matérialiſme, eſt toujours un grand avantage qu'on cède à l'incrédulité : d'ailleurs ſe déclarer pour le ſyſtême de la néceſſité morale, (au ſens même du Traducteur) s'élever contre le dogme de la liberté, multiplier à cette fin les argumens de raiſon & d'autorité ; c'eſt encore forger des armes aux incrédules contre la révélation, puiſque la liberté eſt un dogme que la foi & la raiſon établiſſent également & lient inſéparablement à toute la Morale Chrétienne. Or, dans les Paradoxes Métaphyſiques, Collins & ſon Traducteur déploient

toutes leurs forces pour établir leur nécessité morale, & pour ébranler le dogme chrétien de la liberté humaine. Donc l'un & l'autre marchent évidemment sous l'étendart de l'incrédulité. Le Traducteur voudroit que nous lui eussions prêté *cette bonté de caractère* qu'on attribue à Collins : nous ne la lui refusons pas ; mais cette officieuse supposition ne suffiroit pas à sa justification ; il n'est témoin d'aucun trouble semblable à ceux que Collins voyoit entre les sectes de sa Nation, & qui dégénérant en scènes tragiques, révolterent, sans légitime fondement, cet Ecrivain contre tout le Christianisme. C'eût donc été gratuitement que nous eussions prêté à la bonté de son caractère, ce travers injuste qu'il voudroit partager avec Collins.

Au moins aurions-nous pû le traiter comme ces Philosophes qui ne laissent pas d'être bons Catho-

liques, quoiqu'on tire de leurs ſyſtêmes quelques conſéquences contraires à la liberté ? Mais dans leur cauſe, comme dans leurs diſpoſitions, ces Philoſophes & notre Traducteur ſont trop différents, trop oppoſés pour les *aſſimiler*, & pour les rendre ſuſceptibles de la même excuſe. Ces Philoſophes ſauvent leur Catholicité en rejettant avec horreur ces conſéquences contraires à la liberté ; ils nient formellement que ces conſéquences antichrétiennes ſortent de leurs principes philoſophiques ; c'eſt par-là qu'ils dérobent leur ſyſtême aux cenſures qu'encourent les ennemis de la liberté. Le Traducteur au contraire les ſoûtient ces conſéquences, elles ſont la thèſe même qu'il défend avec l'ardeur la plus vive : il n'eſt donc pas ſuſceptible de l'excuſe qu'on ne ſçauroit refuſer à ces Philoſophes Catholiques. Nous ſouhaitons qu'il s'en rende

aussi digne qu'il en paroît jaloux ; mais il ne la méritera jamais, qu'il n'ait solemnellement abjuré ses *Paradoxes Métaphysiques.*

2°. Nous avons avancé que le Traducteur avoit faussement allégué des autorités respectables pour appuyer le systême de la nécessité morale : en attendant que nous prouvions cette assertion, il la regarde *comme une pure calomnie.* Nous n'avons pas prévu qu'on nous en demanderoit la preuve ; il est si aisé de la fournir, qu'il n'y a que de l'indiscrétion à l'exiger. En effet, aux pages 208 & 212, le Traducteur ne cite-t-il pas le saint Concile de Trente, & Bellarmin comme des autorités favorables à la nécessité morale ? Ignore-t-il donc que dans tous ses écrits contre les Protestans, Bellarmin soûtient avec force les décrets où le Concile de Trente enseigne le dogme de la liberté qu'attaquent les Paradoxes

métaphysiques, & que ce Cardinal fut toujours un zélé défenseur des anathêmes où le même Concile foudroie la nécessité Luthérienne & Calvinienne, nécessité qui ne diffère pas de celle de Collins, ou qui n'en diffère qu'entant qu'elle seroit plus tolérable ? Au reste, en nous bornant à ces deux autorités faussement alléguées, nous n'abandonnons pas les autres dont le Traducteur ose se prévaloir.

Dans son Apologie, le Traducteur a hazardé deux nouveaux argumens pour étayer ces deux Paradoxes: *Hors le systême de la nécessité, toute législation ne peut être qu'absurde : dans le systême de la liberté, toute législation ne peut être qu'une folie.* Il ne s'agit ici que de législation *civile*.

Premier Argument : L'agent nécessaire est *soumis à toutes sortes de déterminations :* donc il est le seul agent *susceptible de législation.*

Réponse. L'agent libre & l'agent néceſſaire ſont moins ſoumis à toutes ſortes de déterminations, que ſuſceptibles de différents motifs qui les déterminent ſelon la nature de chacun de ces agens. L'agent néceſſaire en reçoit une impulſion qui le néceſſite ; l'agent libre n'en reçoit que des impreſſions qui le touchent & le ſollicitent. L'un eſt déterminé par la ſupériorité de force que le plus puiſſant motif exerce ſur ſes organes ou ſur ſes facultés ; l'autre ſe détermine, à ſon gré, & ſuit l'attrait dont il préfère l'objet. Si l'agent néceſſaire eſt déterminé invinciblement par un principe contraire à la Loi, c'eſt la faute ou la foibleſſe de la *légiſlation* qui n'emploie pas aſſez de force pour le ſubjuguer. Si l'agent libre ſe porte vers l'objet défendu par la Loi, c'eſt un abus coupable qu'il fait de ſa liberté. L'un eſt un eſclave que ſe diſputent

plusieurs maîtres, dont le plus fort l'emporte; l'autre est un sujet libre, qui, sans jamais aliéner sa liberté, dispose de sa personne, & parmi les maîtres qui le recherchent, il s'attache à celui qu'il lui plaît de choisir.

Si le Traducteur des *Paradoxes Métaphysiques* vouloit saisir ces notions aussi vraies que lumineuses, il conviendroit que l'agent libre est bien plus susceptible de *législation* que l'agent nécessaire. N'est-il pas évident que le premier est susceptible de toute législation même simplement directive, & que le second n'est susceptible d'aucune législation qui ne soit pas nécessitante?

Second Argument. Les récompenses & les peines ne sçauroient subjuguer un agent libre: donc c'est une folie de les lui proposer.

Réponse. Pour être sage, la Loi qui se sert de récompenses & de

peines, n'a pas besoin que ces motifs subjuguent l'agent libre : il suffit qu'ils le touchent, l'inclinent, l'invitent & l'aident à faire un bon usage de sa liberté. La Loi lui parle, il l'écoute ; elle commande, il obéit. Sa docilité, son obéissance, pour être libres, n'en sont que plus louables ; si elles étoient nécessitées, elles seroient sans mérite. Est-il donc raisonnable de dire que la Loi, qui le dirige sans le nécessiter, n'est qu'une *folie ?*

Mais enfin, *ajoûte le Traducteur*, nos argumens ne tombent que sur la nécessité absolue : la nécessité morale leur échappe. Or la nécessité établie, dans les Paradoxes métaphysiques, n'est qu'une nécessité morale : donc &c.

Réponse. Nous prions le Traducteur de suspendre l'agitation qui le trouble, & de relire de sang froid nos argumens : tous frappent directement sur la nécessité

morale ; à nul Lecteur tranquille ils ne feront jamais naître le moindre ſoupçon de néceſſité abſolue. D'ailleurs, dans les queſtions qui nous diviſent, la néceſſité abſolue eſt une chimère dont il ne doit pas être mention. Ainſi la diſtinction de ces deux néceſſités n'eſt ici qu'une ſubtilité frivole ; il faut être aux abois pour l'invoquer. De plus, dans les chaînes de la néceſſité morale, l'homme eſt auſſi captif que ſous le joug de la néceſſité abſolue. Sous l'empire de la premiére, on eſt toujours enchaîné ; mais ce n'eſt pas toujours la même chaîne qu'on porte : ſous celui de la ſeconde, c'eſt toujours au même joug qu'on eſt attaché ; jamais on n'en change. Nos argumens briſent toute chaîne qui néceſſite, c'eſt-à-dire qui eſt incompatible avec la liberté : qu'on les multiplie ces chaînes néceſſitantes, qu'on les change tant qu'on voudra ; aucune de celles qui

excluent la liberté, ne peut être à l'épreuve de nos argumens.

Après tout, *demande le Traducteur*, quel intérêt avons-nous à grossir si fort la liste des Incrédules & des Matérialistes ? Aucun assurément : nous avons autant de zéle pour en diminuer le nombre, que pour en combattre la doctrine : c'est un poison dont quelques veines se peuvent glisser dans des Ouvrages d'ailleurs estimables ; quand nous avons eu occasion de le remarquer, nous nous sommes toujours plus portés à en excuser qu'à en noter les Auteurs ; on a voulu même nous faire un crime de notre indulgence. Mais enfin peut-on se dissimuler que le nombre des Matérialistes se multiplie étrangement ? Dans le monde les vrais fidèles s'en plaignent hautement ; dans l'Eglise, les Pasteurs en gémissent amèrement ; dans leurs Ecrits, les Théologiens Ca-

tholiques & Proteſtans s'uniſſent pour arrêter le progrès du Matérialiſme. Pourquoi les Auteurs, dont les idées favoriſent ou préconiſent même ce ſyſtême impie, ſont-ils les ſeuls à réclamer contre les reproches publics ; pourquoi prétendent-ils ſeuls qu'on étend à trop de perſonnes l'accuſation d'incrédulité ?

Au reſte, ſi l'Auteur n'eſt pas décidé ſans retour ſur l'objet de ſa traduction, il trouvera de bons éclairciſſemens dans les nouvelles *Diſſertations ſur l'immatérialité & l'immortalité de l'ame, & ſur la liberté de l'homme ; elles ſe vendent chez Cavelier.* Nous ne pouvons mieux faire que d'en conſeiller une lecture réfléchie à notre Traducteur. Il règne, dans ſon Apologie, un ton aigre & vindicatif ; il y eſſaie de nous brouiller avec notre ſiècle, en nous accuſant d'en parler avec mépris ; mais

la citation dont il appuie ce reproche, eſt trop tronquée : le déſordre que nous déplorons, eſt moins le caractère que la tache de notre ſiècle ; plus il a de lumières, plus il en doit rougir : c'eſt s'intéreſſer à ſon honneur & combattre pour ſa gloire, que d'attaquer le Matérialiſme : doctrine abſurde & déteſtable qui ne ſeroit que trop accréditée par la nouvelle traduction des *Paradoxes Métaphyſiques*, & par les Notes qu'on y ajoûte. Nous ne ſommes pas les ſeuls qui en jugions ainſi : l'Auteur célèbre de l'Année littéraire dit en rendant compte de ce Livre : *Ne pourroit-on pas rejetter en partie & la dépravation du goût, & l'irreligion qui fait parmi nous des progrès trop rapides, ſur la manie de nos ſtèriles prétendus beaux eſprits à rendre, dans notre Langue, toutes les productions bonnes & mauvaiſes des étrangers?.... On*

ose (dans les Notes du Traducteur) citer l'Ecriture sainte, les Conciles, les Pères de l'Eglise, & un grand nombre de fameux Théologiens. Vous sentez combien une pareille licence est condamnable. Vouloir étayer un systême qui ne tend à rien moins qu'à sapper les fondemens de la Religion par la Religion même, c'est, pour ne rien dire de plus, pousser loin la témérité, &c.

Dans cette Lettre apologétique nous nous trouvons associés à d'illustres Ecrivains qui ont consacré leur plume à la défense de la Religion : nous déclarons que cette association nous fait un honneur que nous sommes jaloux de mériter ; & nous en remercierions l'Auteur de la Lettre, si, en nous le faisant, il avoit eu intention de nous obliger. Pour lui, il croit s'honorer en s'associant à Diagoras, Epicure, Evémère, Vanini, Spinosa,

& à Bayle, dont il nous accuſe de *décrier* ſans ceſſe la *doctrine*, quoique nous ſoyons *obligés de reſpecter ſes mœurs.* Mais quelque irréprochables qu'aient été les mœurs de Bayle, (ce que nous n'examinons point) elles ne juſtifient point ſes mauvais principes: avec des principes ſains on n'a pas toujours des mœurs ſaines, n'eſt-il donc pas naturel qu'avec des principes contraires, on mène une vie moins régulière? Si ces principes affreux prévaloient dans le monde & en devenoient la régle pratique, ils y cauſeroient des déſordres bien plus horribles & bien plus durables, que ces troubles dont le Traducteur attribue la naiſſance aux diſputes théologiques, & dont il s'autoriſe pour traiter *mille Théologiens de perturbateurs du repos public.* Quoi donc! en ſappant les principes des mœurs, on reſtera innocent; & on ſe rendra cou-

pable en défendant les dogmes de la Foi ? Quels étranges *Paradoxes !*

Quoi qu'il en soit, sans toucher aux mœurs des anciens ou des modernes Athées, sans entrer dans la discussion de leurs systêmes, revenons à Bayle dont le nom est le *palladium* du Traducteur : l'autorité de ce fameux Critique ne nous impose point, quand il fait un mauvais usage des talens & de l'érudition qu'on ne sçauroit lui disputer. Nous ne nous lasserons jamais de nous élever contre l'abus que continuent d'en faire tant de petits Auteurs, ni de montrer le venin de ses principes, & le vice de ses argumens. Le reproche qu'on nous en fait, est un éloge qu'on nous donne ; il est d'autant plus flatteur, qu'on ne s'y met pas en devoir de parer les coups que nous portons à cet oracle des incrédules & de tant de libertins ; c'est-là ce

qui prouve la bonté des armes que nous employons, & de la cause que nous défendons.

ARTICLE XXVI.

EXAMEN DES POESIES Sacrées de M. Le Franc. Petit in-12. pag. 207. *A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins; & Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, 1755.*

L'AUTEUR de ce Livre nous est inconnu ; mais nous croyons pouvoir deviner que c'est un homme du monde, fort cultivé par la Littérature ; un Amateur, plutôt qu'un Auteur de profession. Il a le mérite rare de sçavoir louer sans fadeur : il répand même de l'intérêt sur les éloges qu'il donne : qualité très-précieuse, parce qu'en général il n'y a guères que deux

personnes qui prennent plaisir aux louanges, celui qui les reçoit, & celui qui exerce son esprit à les donner : l'amour propre & la jalousie refroidissent le sentiment de tous les autres. Si cet Ecrivain vouloit écrire en Critique, il réussiroit également, parce qu'il a l'idée du beau & le goût de la perfection. Quand il loue M. Le Franc, c'est avec tout l'enthousiasme d'une ame bien persuadée de la justice des éloges. Son style est comme celui des personnes qui ont vécu dans les meilleures Sociétés ; sans contrainte & sans enflure : quelquefois de la négligence, souvent de l'élévation, jamais de pédanterie : disons pourtant qu'il se glisse ici, de temps en temps, de petites phrases où l'on pourroit desirer plus de clarté. C'est peut-être hardiesse, peut-être rapidité de style : au moins le défaut est-il lèger, & nous ne le remarquons peut-être aussi, que

parce que ces ſaillies ne nous ſeroient point venues. Quoi qu'il en ſoit, on a, dans ce Volume, quatre Parties ou quatre Lettres, relatives à la diviſion des Poëſies ſacrées de M. Le Franc. Car cet Auteur a renfermé, dans ſon Recueil, des Odes, des Cantiques, des Prophéties, des Hymnes. Toutes ces belles choſes nous ont occupés dans la primeur ; & nous en avons rendu compte aux mois de Juillet & d'Août 1752. Il ne doit donc pas être ici queſtion du Livre même de M. Le Franc ; mais du jugement qu'en porte l'Auteur de l'*Examen*.

D'abord il poſe une baſe immenſe, puiſque c'eſt celle même de toute la belle & grande Poëſie. *Je ſoûtiens*, dit-il, *& j'entreprends de démontrer qu'il n'eſt aucun genre de ſublime, de ſentiment & de beauté de ſtyle, qui ne ſe rencontrent dans preſque tous les mor-*

ceaux qui compoſent les quatre Parties de ce Recueil. Remarquons bien ces trois choſes, *ſublime, ſentiment, beauté de ſtyle.* Comme elles ſont l'ame des Poëſies de M. Le Franc, on nous les repréſente auſſi dans toute la ſuite de cet Examen ; & cette ſuite n'eſt, en grande partie, qu'un enchaînement de citations entrelaſſées de remarques qui ſont comme les momens de repos deſtinés à l'admiration. Il faudroit voir tout ce détail dans le Livre même, qu'il nous eſt impoſſible d'analyſer comme les Ouvrages ordinaires.

Mais ce qui ne doit pas nous échapper, c'eſt le talent qu'a l'Auteur de tempérer le ton du Panégyrique par des obſervations de Théorie : tantôt il développe les vrais caractères du genre poëtique pris en général ; tantôt il expoſe le goût particulier des Poëmes de l'Ecriture-ſainte ; tantôt il montre

ce qui différencie les Pſeaumes des Cantiques ; tantôt il conſidère les grands traits de vérité & de force qui brillent dans les Prophéties ; tantôt, à l'occaſion des Hymnes de M. Le Franc, il apprécie les avantages, les droits, les différences du génie & de l'invention ; & combien de choſes ne nous dit-il point de l'harmonie du ſtyle; de l'étenduë d'érudition néceſſaire à tout Interprète des ſaints Livres ; du naturel & de la force qui ſemblent être l'apanage des mœurs antiques, des langues primitives, des ſentimens qui ont pour terme la gloire & le culte de la Divinité, &c !

Nous n'indiquons que la moindre partie des beautés de détail qui ornent cet Ouvrage : un pur Elogiſte auroit tranſcrit des ſtrophes du Recueil de M. Le Franc, puis il auroit dit, comme un Automate, que cela eſt beau, que cela eſt touchant, que cela eſt

ſublime ! Notre Auteur n'eſt point un louangeur de cette eſpèce. Il loue infiniment, mais il ſent mieux que perſonne combien cette fonction eſt délicate : il s'appuie, pour la remplir avec grace, de l'art ineſtimable des épiſodes, des décorations acceſſoires ; le tout néanmoins tenant au ſujet, & faiſant partie de l'entrepriſe totale. Voici, par exemple, le portrait des premiers hommes, tracé à l'occaſion des Cantiques de l'Ecriture imités ou paraphraſés en notre Langue par M. Le Franc.

» Sortis plus récemment de la » main de Dieu, plus voiſins de » notre décadence, ils (les pre- » miers hommes) ſe ſentoient en- » core de la nobleſſe de leur ori- » gine ; ou, ſi l'on veut, les hommes » moins multipliés connoiſſoient » moins les intérêts & les autres » vices épidémiques qui les ont fait » dégénérer depuis. On apperçoit

» des traces de cette ancienne pu-
» reté morale & religieuſe dans
» les Livres mêmes du Paganiſme.
» Les mœurs repréſentées dans Ho-
» mère, l'amour de ſes ſemblables,
» la générosité, le reſpect pour les
» vieillards, l'hoſpitalité, &c. ce
» mèlange de qualités également
» ſimples & nobles, forment un
» tableau digne de notre admira-
» tion & de nos regrets : on y
» remarque ſur-tout que les An-
» ciens attribuoient tout à la Pro-
» vidence : la force, la beauté,
» l'adreſſe, les vertus, la richeſ-
» ſe, les troupeaux, les moiſſons ;
» tout enfin étoit un prèſent du
» Ciel, &c.

Ces Anciens ne connurent, dans leur origine, que des Langues analogues à leurs mœurs : » L'Hébreu, » *par exemple*, eſt noble, fort, » ſimple & peu nombreux. Des » peuples uniquement occupés du » culte envers l'Etre ſouverain,

» de l'agriculture & du pâturage, » ne pouvoient guères avilir ni » multiplier leurs expressions..... » Quand une Langue vieillit & se » perfectionne, elle perd du côté » de la nature ce qu'elle acquiert » du côté de l'art... D'après ce prin- » cipe, transportons-nous où nous » en sommes pour la force & la » simplicité de la langue; & mesu- » rons, s'il se peut, la prodigieuse » distance qui doit se trouver à » cet égard entre les Hébreux & » nous, &c.

Voici l'idée que l'Auteur nous donne de l'harmonie du discours & de ce qui la caractérise. » Le » son & le choix des mots sont ce » qui compose l'harmonie..... La » nature a mis, dans tous les hom- » mes ou dans presque tous, un » goût & un sentiment naturel » pour l'harmonie, pour la justesse » des sons. Par elle, les premiers » hommes établirent entre eux la

» connoissance de la Religion & des
» Loix, conserverent la mémoire
» des Héros, chanterent leurs plaisirs, gémirent leurs peines, &
» trouverent le délassement de
» leurs travaux & l'encouragement
» aux vertus ..... L'harmonie est
» donc une partie nécessaire du
» discours; mais à plus forte raison de la Poësie, dont elle fait
» l'agrément & l'essence. En effet,
» soyez sublime, soyez touchant,
» vous serez Orateur, quoique dur
» dans les expressions & le style.
» La force & la vérité des pensées
» s'ouvre le chemin de l'ame, quoiqu'avec moins d'avantage, sans
» doute, & de facilité. Mais la
» Poësie est le langage de l'harmonie; la vérité ne s'y montre
» que sous le voile de l'illusion
» douce & agréable, & si le charme d'une harmonie flatteuse à
» l'oreille y manque, le pivot principal est perdu.

Celui qui a compoſé ce Livre, doit avoir l'ame plus harmonique que n'eſt celle de cent mille autres Littérateurs. Il a le ſentiment d'une vivacité ſurprenante ; tout, en lui, ſe met à l'uniſſon des belles choſes qu'il a lues ou entendues. Quoiqu'indépendamment de ſes obſervations, les Poëſies de M. Le Franc fuſſent un chef-d'œuvre d'harmonie ; convenons néanmoins que ceci eſt, à leur égard, comme ces corps ſonores qui font retentir leurs ſemblables, quand on les rapproche & qu'on les monte ſur le même ton. Mais c'en eſt aſſez ſur cet Ouvrage, que nous eſtimons très-ſingulier en ſon genre : il faudroit que l'Auteur eût le loiſir d'en faire d'autres ; ou plutôt que le ſiècle fût aſſez fécond en belles Poëſies pour donner occaſion à cet homme d'eſprit, de diſſerter ſouvent ſur de pareils ſujets.

ARTICLE XXVII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. XLVII. juſques & compris l'année M. DCC. XLVIII. Tome XXI. *in*-4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale &c. *Suite de l'Article XVIII. au mois de Février, 1756.*

ON a, dans le reſte de ce Volume, un aſſez grand nombre de Mémoires deſtinés à expliquer des Inſcriptions antiques ou des Médailles : matières importantes pour le but que ſe propoſe l'Académie ; mais l'Analyſe ſe refuſe à de pareils objets : les reſſer-

rer, les abrèger ; c'eſt les obſcurcir ou même les détruire. Nous renvoyons donc à ces Articles, & nous bornons notre travail aux Mémoires ſuivans.

Eclaircissement sur l'année et sur le temps précis de la mort d'Hérode le Grand, Roi de Judée. *Par M. Frèret.*

Nous obſervons d'abord, comme quelque choſe d'aſſez rare, que M. Frèret ſe trouve ici d'accord avec les autres Chronologiſtes dans un point de la plus grande conſidération : c'eſt l'époque de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Il la fixe après le P. Pétau, le P. Pagi, le Card. Noris, M. de Tillemont &c. au 25. Décembre de la cinquième année avant l'Ere Chrétienne, ſous le XII. Conſulat d'Auguſte, la 41e année Julienne & la 749e de la fondation de Rome. Le ſçavant

Académicien ne se borne pas même à embrasser cette opinion : il entreprend, dans son Mémoire, *de la débarrasser de quelques difficultés qui pourroient empêcher de la recevoir.*

La principale de ces difficultés regarde le temps auquel on doit placer la mort d'Hérode. Josephe dit que ce Prince mourut 37 ans après avoir été nommé Roi par un Senatus-Consulte, daté du Consulat de Domitius Calvinus ; & 34 ans après qu'il fut devenu possesseur tranquille du thrône par la prise de Jerusalem & par le supplice d'Antigonus, dernier Roi de la race des Asmonéens. Or la concession du titre de Roi faite à Hérode tombe à l'an 40 avant l'Ere Vulgaire ; l'installation du même Prince sur le thrône tombe à la 37^e^ année avant la même Ere : & ces deux dates concourent à fixer la mort de ce Roi à la 4^e^ année avant

ladite Ere ; 4e année qui sera la 42e depuis la réformation du Calendrier faite par Jules Cesar, & la 750e année de la fondation de Rome.

Le même Historien Josephe nous apprend encore, qu'Hérode mourut avant la célébration de la Pâque, & après une éclipse de Lune, qui tomboit le 13. de Mars. Mais selon ce calcul, la Pâque seroit arrivée le 29e ou le 30e jour après l'éclipse, c'est-à-dire le 11. ou le 12. d'Avril suivant ; & voilà justement ce qui forme une difficulté dont M. Frèret cherche d'abord la solution.

Pour bien expliquer sa pensée, il raconte, en abrégé, presque toute la vie d'Hérode, & dans un détail assez étendu les derniers évenemens de son régne, sur-tout les cruautés presque sans nombre qu'il exerça durant son séjour à Jéricho, & le procès criminel qu'il

fit instruire contre Antipater son fils aîné. Nous ne pouvons rendre ici toute cette exposition : il suffit de dire que ce qui forme la difficulté, c'est la multitude des évenemens qu'on seroit obligé de placer, en suivant le récit de Josephe, dans l'intervalle de l'éclipse de Mars & de la Pâque suivante : intervalle qui ne seroit que d'un mois, tandis qu'il en faudroit au moins deux pour satisfaire à tous les détails de l'Historien.

Bien des Auteurs ont senti cet inconvénient : quelques-uns d'entr'eux, pour se donner de l'aisance, ont reculé la mort d'Hérode jusqu'au 25. Novembre : opinion fondée sur une Tradition Rabbinique moderne : époque d'ailleurs qui ne peut se concilier avec le texte de Josephe. Il faudroit justifier tout cela par des développemens ; mais nous serions prolixes : contentons-nous d'ajoûter que l'objection pro-

poſée n'échape point à M. de Tillemont ; qu'il la trouve conſidérable, & qu'il ne laiſſe pas de croire que tous les faits rapportés, par Joſephe, ont pû arriver dans l'eſpace d'un mois.

M. Frèret au contraire décide que *trente jours ne ſont certainement pas ſuffiſants pour contenir toute la ſuite de ces faits :* ſur quoi il ſe détermine à ſuppoſer l'intercalation d'un ſecond Niſan qui retarda la Pâque juſqu'au 10. de Mai de cette année-là. L'uſage, au reſte, de cette intercalation eſt prouvé par les Ecrivains du Thalmud, qui appelloient cela *intercalare Niſan in Niſan ;* & cette pratique avoit lieu quand les bleds étoient trop peu avancés ; quand les agneaux étoient trop foibles, ou pour d'autres raiſons encore moins ſolides. Or il eſt certain que la maladie & la mort d'Hérode firent naître des évenemens qui

purent autoriſer le délai de la Pâque, & par conſéquent l'intercalation : c'eſt-ce que le dénombrement de ces faits, dans l'Hiſtoire de Joſephe, perſuade aiſément.

Mais il y a de plus une induction très-preſſante qui ſe tire des Médailles d'Hérode Antipas, ſecond fils du grand Hérode. Il eſt conſtant, par l'Hiſtoire, que cet Antipas régna ſur la Galilée, en qualité de Tétrarque, durant l'eſpace de quarante-deux ans & quelques mois, à compter depuis la mort de ſon père. Cependant on trouve quarante-quatre ans de régne ſur les médailles du même Antipas : comment réſoudre cette difficulté ? Rien de plus naturel ſi l'on admet l'intercalation, & rien de plus impoſſible ſi l'on la rejette. Voici ce que nous apprend encore le Thalmud.

Les Juifs, dans le calcul du régne de leurs Rois, ſe dirigeoient

par le mois de Nisan. Tout ce que ces Princes régnoient de temps avant le premier jour de Nisan, étoit compté pour une année entière ; ce temps ne fût-il que d'un mois, d'une semaine ou même d'un jour ; & l'on commençoit à dater la seconde année du premier jour de Nisan. Cela supposé, on aura facilement les quarante-quatre années du régne d'Antipas, & l'on satisfera pleinement aux caractères des médailles de ce Prince, si l'année de la mort du grand Hérode eut un Nisan intercalaire. Car, dans une telle hypothèse, ce Roi étant mort avant la fin du premier Nisan, Antipas, son successeur immédiat en Galilée, aura dès-lors commencé son régne, & ce commencement, quoique borné à peu de jours, aura été pris pour une année entiére, suivant l'usage énoncé par les Thalmudistes. Ensuite sera venu le second Nisan, qui

aura été le commencement de la ſeconde année du même Tétrarque : or l'on conçoit que, dans ce ſyſtême, les médailles auront pû donner à ce Prince quarante-quatre années de régne ou de Tétrarchie, quoiqu'en effet il n'en ait regné que quarante-deux & quelques mois ; car le peu de jours qui ſe ſeront écoulés depuis la mort de ſon père juſqu'au ſecond Niſan, auront formé la premiére année de ce régne, & ſerviront par conſéquent à completter la quarante-troiſième année ; enſuite le ſecond Niſan donnant l'époque de la ſeconde année du même régne, mettra en droit d'aſſigner à tout ce régne le nombre de quarante-quatre ans. Abandonnez l'hypothèſe du Niſan intercalaire, vous ne réſoudrez jamais cette difficulté : adoptez-la, tout s'explique comme de ſoi-même : mais obſervez d'ailleurs que comme les quarante-

quatre ans marqués ſur les médailles d'Antipas prouvent la néceſſité de l'intercalation, auſſi ce nombre d'années appuie extrêmement l'opinion de la mort d'Hérode dans la quatrième année avant l'Ere vulgaire, & conſéquemment la date de la naiſſance de Jeſus-Chriſt, vers la fin de la cinquième année avant cette Ere.

Tel eſt le précis du très-beau Mémoire de M. Frèret. Nous ſommes très-éloignés de vouloir le combattre ou même le contredire : cependant voici trois queſtions.

1°. Peut-on compter abſolument ſur les paſſages du Thalmud touchant l'intercalation du ſecond Niſan, & ſur la manière de calculer les années des Rois de Juda ? L'Ecriture ſainte & Joſephe ne diſent rien de ces deux points importants : croirons-nous que le Thalmud ait recueilli avec plus de fidélité les uſages des Juifs à cet égard ?

2°. On cite deux Médailles d'Antipas avec les caractères de l'année quarante-quatre ; mais sur la premiére de ces médailles indiquée simplement par M. Vaillant, au Volume second de l'Académie des Belles-Lettres, on ne nous dit ni où elle est, ni si elle a été vue en original, ni quelle figure elle porte au revers, &c. Sur la seconde, M. Frèret s'autorise simplement d'une Notice manuscrite de M. Galand, qui disoit l'avoir vue près de Jéricho, lorsqu'il accompagnoit M. de Nointel dans son voyage de Palestine. Trouvera-t-on, par ces deux récits, l'existence des deux Médailles & leurs caractères assez solidement établis ?

3°. Ne se fait-on point une difficulté superflue des évenemens racontés par Joseph au temps de la mort d'Hérode ? Est-il démontré qu'ils n'ont pas pû arriver tous dans l'espace d'un mois ? En examinant

tout le texte de l'Historien, on ne s'y trouve guères arrêté que par le voyage des principaux d'entre les Juifs qui furent appellés par Hérode à Jéricho ; mais la Judée est un pays de peu d'étenduë, & Jéricho, en particulier, n'étoit qu'à neuf ou dix lieuës de Jerusalem. Quel inconvénient y auroit-il donc à supposer que ce voyage fut fait depuis le 14. de Mars jusques vers les premiers jours d'Avril ? Nous abandonnons au Lecteur l'examen de tout le récit de Josephe, & nous le prions de décider s'il est indispensablement nécessaire d'allonger cette année Judaïque d'un mois de trente jours, & de reculer la Pâques jusqu'au 10. de Mai. Quelle que soit, au reste, la décision, elle ne pourra ni diminuer l'estime que mérite l'Ouvrage de M. Frèret, ni affoiblir l'intérêt que tout Sçavant doit prendre à le lire.

TRAITÉ DE LA NATURE DU GOUVERNEMENT ROMAIN SOUS LES EMPEREURS, DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A DIOCLÉTIEN. *Par M. l'Abbé* DE LA *BLÉTERIE.*

L'objet de ce Mémoire est de faire voir quelle fut la forme de Gouvernement qui subsista dans Rome depuis Auguste, & sur-tout depuis la premiére année de Tibère jusqu'à la huitième année de Dioclétien 292 de Jesus-Christ. L'Auteur, M. l'Abbé de la Bléterie, considère à ce sujet deux points capitaux ; les droits de l'Empereur & les droits de la Nation : matière très-étendue, & qui donnera lieu à plusieurs Dissertations. On ne fait qu'effleurer ici le premier Article ; on examine simplement le titre d'*Imperator*, qui étoit donné aux Empereurs Romains.

Ce titre appartint d'abord aux

Généraux d'armée lorſqu'ils étoient à la tête de leurs troupes : dans Rome, ils n'en jouiſſoient plus ; mais nous parlons là des temps de la République. Les Empereurs conſerverent leur autorité ſans aller commander les armées : du ſein de la Capitale, ils envoyoient des ordres à leurs Lieutenans. Quelques-uns d'entr'eux, comme Tibère & Claude, ne prenoient pourtant point le titre d'*Imperator:* c'étoit un reſte de l'ancien uſage ; & pendant plus de deux ſiècles tous ces Monarques Romains, ſi grands & ſi abſolus, s'abſtinrent de porter, dans Rome, l'habit d'*Imperator* qui étoit le *Paludamentum.* Gallien fut le premier qui ſe permit une innovation à cet égard.

Sous la République encore, il étoit aſſez ordinaire qu'à la guerre, les ſoldats donnaſſent eux-mêmes le titre d'*Imperator* à leur Général,

quand il avoit remporté de grands avantages ſur l'ennemi. Ce titre ainſi donné n'ajoûtoit à la dignité du chef qu'une ſorte d'éclat militaire. Alors ſes Licteurs entouroient de laurier leurs faiſceaux, & le Général lui-même ornoit auſſi de laurier les lettres qu'il écrivoit au Senat, pour le prier de faire rendre des actions de graces aux Dieux. S'il obtenoit l'effet de ſa demande, c'étoit un préjugé pour le triomphe; & c'eſt en quoi cette ſeconde manière d'acquérir le titre d'*Imperator* pouvoit paroître plus précieuſe encore & plus digne d'envie que la premiére, puiſque celle-ci étoit bornée au ſimple commandement des troupes, & que l'autre étoit un degré pour parvenir au comble de la gloire.

Sous les Empereurs, une partie de cet uſage ſubſiſta. Quand leurs troupes avoient vaincu l'ennemi, ils prenoient le titre d'*Imperator*;

on marquoit ce titre sur leurs monnoies & dans les monumens consacrés à leur gloire : on le répétoit autant de fois qu'ils avoient remporté des avantages vrais ou faux : IMP. II. III. IV. V. &c. Il arrivoit même que, dans la même expédition, ce titre étoit prodigué au même Empereur. Ainsi Claude le reçut plusieurs fois durant la guerre qu'il fit dans la Grande-Bretagne ; & ce fut sans doute par le même excès d'ambition ou de flatterie, que Domitien, pendant un régne de treize ans, fut appellé vingt-deux fois *Imperator.* M. l'Abbé de la Bléterie explique tout cela dans les meilleurs termes, & avec une exactitude qui marque la plus grande connoissance de l'Histoire. Voici pourtant une critique que nous hazardons, & dont l'Auteur lui-même sera juge.

Il dit qu'Auguste prit vingt & une fois le titre d'*Imperator :* cela

paroît prouvé par un paſſage de Tacite ; mais un texte de Dion, (Liv. LII. non LIII.) que M. de la Bléterie corrige pour le ramener au même ſens, pourroit bien ſignifier autre choſe. Le Grec porte qu'Auguſte avoit pris ſouvent le titre d'*Imperator*, & qu'on voyoit ce titre gravé juſques ſur les ſtatuës de ce Prince. Notre célèbre Académicien a cru qu'au lieu du terme Grec, qui ſignifie *ſtatuës*, il falloit lire celui qui ſignifie le nombre de *vingt*, & qu'au lieu de la *prépoſition* qui répond à notre mot François *dans*, on devoit s'attacher à celui qui exprime *un*, ou *une fois*. Le Grec que nous citons au bas de la page, rend à l'œil ce que nous voulons dire.* Or il nous ſemble,

* Il y a dans Dion, ὥςε καὶ ἐν εἰκόσιν ὄνομα αὐτοκράτορος σχεῖν. M. de la Bléterie croit qu'il faut lire ὥςε ἓν καὶ εἴκοσιν &c. Leunclavius, qui a fait

d'après un habile Commentateur de Dion, qu'il n'y a point de changement à faire, & nous sommes persuadés d'ailleurs que le nombre *vingt & un* ne seroit pas rendu en Grec par les deux termes qui expriment les deux mots François *dans les statuës.* Mais, encore une fois, laissons le jugement de cette observation à l'Auteur même & à tous les autres Connoisseurs.

Le titre d'*Imperator* fut affecté aux seuls Empereurs, quand la République eut été détruite par la Monarchie. Dans les commencemens néanmoins on fit part encore de ce titre à quelques Sujets privilégiés. Auguste le donna aux fils de sa femme, Tibère & Drusus;

---

des Notes sur Dion, s'en tient à la leçon ordinaire ; & il semble avoir raison : car pour exprimer *semel & vicies*, l'Auteur Grec n'eût pas dit ἓν καὶ εἴκοσιν, mais ἅπαξ καὶ εἰκοσάκις.

Tibère, à Junius Blæſus oncle de Séjan ; l'armée de la Paleſtine, à Tite fils de Veſpaſien, après la conquête de Jéruſalem. Mais depuis Tite, l'Hiſtoire ne fournit plus d'exemple d'aucun particulier que le Prince ou les Soldats aient honoré du titre d'*Imperator*, ſans prétendre le faire Empereur.

Le triomphe ayant été, dans ſon origine, la récompenſe de quiconque avoit illuſtré le titre d'*Imperator*, il étoit naturel que ce titre, une fois dévolu aux ſeuls Empereurs, leur procurât auſſi, préférablement & excluſivement même à tout autre, les honneurs du triomphe. Auguſte néanmoins les accorda, *dit-on*, à une multitude de perſonnes ; à plus de trente, ſi nous en croyons Suetone, ſans compter la robe triomphale dont ce Prince gratifia beaucoup d'autres citoyens. Il y a quelque difficulté ſur la premiére partie de cette conceſſion;

ſur ces trente triomphes & plus, qu'Auguſte permit. Car il faut obſerver que cette grace ne put être accordée au-delà de l'an 740 de Rome, temps auquel les triomphes des particuliers ceſſerent abſolument. Or, en 740, Auguſte n'avoit encore que dix-ſept ans de régne : durant cet intervalle le temple de Janus avoit été fermé deux fois ; & l'Hiſtoire ne nous préſente pas trente évenemens capables de procurer aux Généraux des troupes les honneurs du triomphe.

Mais quoi qu'il en ſoit, on trouve encore *l'ovation* ou petit triomphe ſous l'Empereur Claude, & cette diſtinction fut ſupprimée, comme étant trop au-deſſus des particuliers. Les Empereurs n'en voulurent cependant point pour eux-mêmes : ils ne ſe trouverent flattés que par la grande pompe triomphale ; & combien d'entr'eux

en

en furent indignes ! Ici l'Auteur expose l'autorité immense que le titre d'*Imperator*, perpétuel & sans bornes, donnoit aux Empereurs Romains : ce morceau est excellent, & il conduit insensiblement à une très-belle discussion du serment de fidélité que les soldats prêterent dans tous les temps à leurs Chefs. Sous le Gouvernement Républicain, cette obligation fut beaucoup moins étendue que sous les Empereurs. Ces derniers exigerent qu'on renouvellât le serment chaque année ; qu'on le prêtât à eux seuls ; que tous les ordres de l'Etat s'y soumissent : & ce fut là l'époque de l'extinction totale des anciennes Loix & de la liberté. Il y a, dans ce Mémoire, des développemens très-instructifs ; & l'on a d'ailleurs l'avantage de lire une pièce très-bien écrite.

MÉMOIRES SUR LES MÉDAILLES RESTITUÉES. *Par M. LE BEAU.*

On trouve ici trois Mémoires consécutifs sur cet objet. Quoique la matière soit peu susceptible d'extrait, nous avons cru néanmoins devoir en faire mention, parce que le sentiment de l'Auteur nous a paru très-ingénieux & très-plausible. On appelle *Médailles restituées* celles où l'on lit d'un côté le mot RESTITUIT ou REST. à la suite du nom de quelqu'un de ces quatre Empereurs, Tite, Domitien, Nerva, Trajan; & où l'on voit de l'autre côté la tête & la légende de quelque Empereur ou Magistrat plus ancien : comme C. JVLIVS CAES. IMP. COS. III. (tête de Jules César) & IMP. CAES. TRAIAN. AVG. GER. DAC. PP. REST. (au revers.)

Les Sçavans se sont partagés sur

l'explication de ces Médailles : les uns ont cru que c'étoient des monnoies anciennes rétablies, des coins refaits, par quelqu'un des quatre Empereurs ci-dessus nommés : opinion qui n'est fondée ni sur le témoignage de l'Histoire, ni sur la vrai-semblance. Car pourquoi les quatre Empereurs, Tite, Domitien, Nerva, Trajan, & eux seuls auroient-ils rétabli les monnoies de leurs prédécesseurs : monnoies si répandues alors, qu'il nous en reste encore un très-grand nombre ; monnoies d'ailleurs dont les types & les noms étoient souvent très-odieux ? *Quel honneur*, dit M. Le Beau, *des Princes, tels que Tite & Trajan, avoient-ils à espérer en associant leurs noms à ceux de Tibère & de Claude?* D'autres raisons que détaille l'Académicien achevent d'ôter à ce sentiment toute la probabilité que le défaut

d'une meilleure explication lui avoit donnée jusqu'ici.

D'autres Antiquaires ont cru que par ce terme RESTITUIT les quatre Empereurs, nommés plus haut, avoient voulu imiter & représenter les vertus de leurs prédécesseurs ; en sorte, par exemple, que la légende de Tite, au revers de la tête de Tibère avec le mot *Restituit*, devroit s'expliquer en ce sens : *Tite fait revivre, en sa personne, les vertus de Tibère.* Il est inutile de réfuter sérieusement cette idée ; elle se détruit d'elle-même. » Une » pareille déclaration, de la part » de Tite, *ajoûte notre Auteur*, » avoit de quoi faire trembler le » Senat & le peuple Romain.

M. Le Beau imagine donc quelque chose de plus naturel sur l'objet en question. Il croit que le mot RESTITUIT signifie que l'Empereur qui est annoncé comme Restituteur, a rétabli, en tout ou en par-

tie, quelque monument de l'autre Empereur ou du Magiſtrat nommé ſur la même médaille ; & ce monument eſt tantôt repréſenté dans le type, tantôt il eſt ſimplement indiqué. Par exemple, quand on voit la tête de Druſus, frère de Tibère, avec cette légende : NERO CLAUDIUS DRUSUS GERMANICUS IMP. & au revers l'arc de triomphe de ce même Druſus avec ces mots : T. DIVI VESP. F. AUG. P. M. TR. P. COS. VIII. REST. on conçoit, par cette médaille, que Tite a réparé l'arc de Druſus.

Voilà tout le fond de l'explication du célèbre Auteur ; elle eſt ſi ſimple, & ſatisfait ſi bien l'eſprit, qu'elle auroit dû, ce ſemble, ſe préſenter d'abord aux Antiquaires : mais ces habiles gens dédaignent quelquefois d'appercevoir le vrai, parce qu'il eſt trop près d'eux. L'Auteur appuie ſa penſée de toutes les conjectures qui la favoriſent,

& c'est ce qui donne à son premier Mémoire un grand éclat d'érudition, sans compter les avantages du style qui concourent ici avec l'étenduë des recherches.

Mais pourquoi les quatre Empereurs, Tite, Domitien, Nerva & Trajan, sont-ils les seuls dont on voye des Médailles avec le mot RESTITUIT ou REST. ? C'est qu'avant eux les monumens publics avoient extrêmement souffert. On connoît les incendies de Rome sous Néron & sous Tite, & M. Le Beau en détaille encore ici les particularités. Mais il ne prétend pas que les quatre Empereurs, dont nous avons des médailles restituées, n'aient rétabli que les monumens qui avoient été endommagés sous Néron & sous Tite : il observe seulement que les deux incendies, arrivés sous ces Empereurs, ayant détruit tout à la fois une partie considérable de Rome ; la multitude des ouvrages

que ces Princes rétabliſſoient, fit naître la penſée d'en conſerver la mémoire ſur leurs monnoies. Il ajoûte, que ces mêmes Empereurs ayant réparé un grand nombre d'autres monumens plus anciens, le concours de tant de reſtitutions aura répandu de plus en plus le goût des médailles reſtituées.

Au contraire on n'aura point penſé à faire mention de rétabliſſemens pareils ſur les monnoies d'Auguſte & de Tibère, quoiqu'on ne puiſſe douter que ces Princes n'aient auſſi réparé des ouvrages publics, tombés en ruine par l'injure des temps, ou détruits par des accidens imprévus. C'eſt qu'alors ces réparations furent entrepriſes & exécutées comme de loin à loin; c'eſt qu'elles firent, ſi l'on oſe ainſi parler, peu de ſenſation, durant des régnes longs & pleins d'autres évenemens. Il faudroit ſuivre l'Auteur ſur tout ceci : on

ſe rendroit infailliblement à la ſagacité & à l'abondance de ſes raiſons.

Il explique, avec le même ſuccès, pourquoi les Médailles reſtituées diſparoiſſent après Trajan. C'eſt que l'Empereur Hadrien, ſon ſucceſſeur, eut la modeſtie, vraie ou fauſſe, de ne vouloir pas qu'on mît ſon nom ſur les ouvrages qu'il faiſoit faire : eſpèce de procédé philoſophique imité depuis par ſes ſucceſſeurs Antonin & Marc-Aurèle, qui étoient des Philoſophes ſur le thrône.

Enfin le même Académicien répond très-bien à l'objection des Médailles reſtituées où il n'y a que la marque du Senatuſconſulte S. C. ſans l'empreinte d'aucun monument : c'eſt que le Senat aura voulu célébrer en général la magnificence du Prince auteur des *reſtitutions*. En ce temps-là on ſçavoit ſur quoi tomboit l'éloge : à peu près comme

quand on consacre aujourd'hui, à la gloire d'un Roi, des inscriptions sur le bronze ou sur le marbre avec ce titre VICTORI PACIFICO, on fait entendre que ce Monarque a uni l'amour de la paix avec les succès militaires, sans spécifier comment ni en quoi il mèrite cette louange; mais on sçait fort bien quel en est l'objet particulier. M. Le Beau explique, dans le cours de ses trois Mémoires, beaucoup de médailles restituées; & il sçait donner à toute cette matière un intérêt, qu'on n'éprouve pas toujours à la lecture des discussions numismatiques.

MÉMOIRE SUR QUELQUES ANTIQUITÉS DU DIOCÉSE DE BAYEUX. *Par M. l'Abbé* LEBEUF.

Cet Ouvrage Académique est partagé en quatre Articles. Dans le premier, l'Auteur démontre que le Village de *Vieux*, situé à une

demi-lieue de Caën, est l'ancienne *Augustodurum*, Capitale des *Viducassiens*, dont parlent Pline & Ptolémée. On trouve là tous les vestiges d'une Ville Romaine, Aqueduc, Chaussée, Inscriptions, débris de Colonnes, Médailles, fondemens d'Edifices conformes aux régles de Vitruve, &c. M. l'Abbé Lebeuf entre dans des considérations géographiques & topographiques, qui achevent de mettre ce point d'Antiquité dans le plus haut degré de certitude qu'on puisse desirer en pareille matière.

Le second Article est destiné à l'explication d'un Marbre qui est actuellement au Château de Torigny. On le trouva dans le Village de *Vieux* en 1580, & depuis ce temps-là il a exercé beaucoup de plumes sçavantes, mais toujours avec peu de succès. M. l'Abbé Lebeuf rend exactement toutes les lignes & toutes les lettres de cette

Antiquité ; puis il l'explique : c'eſt la baſe d'une ſtatue érigée en l'honneur d'un *Titus Sennius Sollemnis*, Viducaſſien d'origine & l'un des Pontifes de cette Ville : tout le détail de l'inſcription occupe cette partie du Mémoire.

Dans le troiſiéme Article, l'Académicien diſſerte *ſur le pays Beſſin, anciennement habité par les Saxons, & connu ſous le nom d'Otlingua Saxonia*. Sous la premiére race de nos Rois, ou plutôt dès les premiéres expéditions des Francs dans les Gaules, un eſſain de Saxons vint faire des courſes le long des côtes de la mer, & s'établit dans une partie du Diocèſe de Bayeux : on les appella *Saxones Bajocaſſini*. Il s'agit de ſçavoir quel fut préciſément le lieu de leur habitation, & le territoire qu'on nomma *Otlingua Saxonia*. M. l'Abbé Lebeuf décide, après bien des recherches, qu'on doit ſe

fixer aux Villages de Saon, de Saonnay, d'Etre-han; que le terme *Otlingua* signifioit en Saxon *possessiuncula*: expression convenable pour caractériser ce pays, qui en effet n'avoit qu'une très-médiocre étenduë.

Le quatrième Article de ce Mémoire roule *sur l'ancienneté du Commerce de Caën*. L'Auteur prouve, par une Lettre en Vers du Moine Rodulphus Tortarius, Bénédictin qui vivoit sur la fin du XIe siècle & au commencement du XIIe, que le Commerce étoit déja très-florissant dans la Ville de Caën, sous le régne de Philippe I. ou au plus tard sous celui de Louis le Gros: ce qui remonte plus haut que ne l'a cru M. Huet, Ecrivain si zélé pour les Antiquités de sa patrie. La Notice que donne M. l'Abbé Lebeuf de cette Poësie du XIe ou XIIe siècle, est fort curieuse: il en cite même des Vers dont quelques

uns ne ſont pas mauvais, ceux-ci entr'autres où le Poëte dit que la campagne de Caën produit du bled en abondance; qu'elle manque de bois, de vignes, de figues & d'olives; mais que le voiſinage de l'Angleterre l'enrichit:

> Terra ferax ſegetis; ſed opacis indiga ſylvis:
> Gallica nux, vitis, ficus, oliva deeſt:
> Inſula diverſis quam mercibus Anglia ditat, *&c.*

Pluſieurs autres Mémoires contenus dans ce Volume nous occuperoient agréablement; mais notre Extrait auroit trop d'étenduë. Ainſi nous renvoyons à ce ſçavant Recueil, & nous deſirons que la ſuite en ſoit donnée inceſſamment au Public.

ARTICLE XXVIII.

MÉMOIRES DE MATHÉMATIQUE & de Physique, présentés à l'Académie Royale des Sciences; par divers Sçavans, & lus dans ses Assemblées. Tome II. *in*-12. pag. 624. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LV.

LE Public recevra sans doute avec plaisir des Mémoires qui ne paroissent que sous les auspices de l'Académie Royale des Sciences, & qui portent le sceau de son approbation: en les publiant, cette Compagnie se propose d'exciter, parmi les Sçavans, une émulation générale pour les productions *utiles*; déja elle se félicite d'y avoir réussi. Le témoignage qu'en rend son Secrétaire, n'est pas suspect; personne n'est plus que lui en état de juger du prix de ces Ouvrages,

dont le dépôt est confié à sa garde.

Ce Volume, outre trente & une observations d'éclipses, faites en divers lieux & en différents temps, contient quarante-deux Mémoires qui, par la variété de leurs objets, s'étendent à presque toutes les différentes matières que l'Académie embrasse dans ses recherches. La plûpart de ces Mémoires sont écrits avec trop de précision pour que nous puissions en donner l'Extrait: nous sommes donc réduits à ne tracer que la Notice de quelques-uns: leur nombre ne nous permet pas de donner à chacun d'eux l'attention qu'il mérite.

ESSAI SUR LES DENDRITES DES ENVIRONS D'ORLÉANS. *Par M.* SALERNE, *Correspondant de l'Académie.*

Les carrières du *Cavereau*, petit hameau à neuf lieues au-dessous d'Orléans, fournissent un blanc de

craie qu'on appelle *blanc d'Espagne*, & dont ce Mémoire apprend la composition & l'usage ; mais c'est là un objet dont M. Salerne ne s'occupe qu'en passant : son essai se fixe au titre qu'il porte. Averti qu'il y avoit, dans les carrières du *Cavereau*, de ces Dendrites qui sont assez communes dans les cabinets d'Orléans, M. Salerne s'y transporta en diligence. Le premier aspect de la carrière le frappa : à droite & à gauche se présentent à ses regards des débris qui ressembloient à des membres humains. Sur d'autres pierres, il apperçoit des tableaux naturels : d'une pierre informe, quelques coups de marteau font sortir des vergers, des bocages, des *forêts d'arbres & d'arbrisseaux*. Dans cette *herborisation* nouvelle & charmante, *la touche délicate du pinceau se joint*, dit l'Auteur, *à la simplicité du coloris, à la netteté du dessein.*

Pour expliquer ce phénomène, quelques Physiciens remontent jusqu'au déluge : ils prétendent que, dans le bouleversement général de la terre, ses plantes pressées contre la pierre encore molle, laisserent sur elle leur empreinte. D'autres trouvent une explication plus simple du même effet dans *quelque éboulement des terres*. M. Salerne se décide en faveur d'un autre sentiment, qui n'attribue ces Dendrites si élégamment figurées qu'à quelque fluide subtil & coloré. En se filtrant dans les moindres interstices des pierres, ce fluide trace & peint ces images dont, après tout, les traits ne sont pas assez entiers, ni les rapports assez réguliers, pour exiger une cause moins fortuite & plus réglée. La correction du dessein, la beauté de l'ordonnance, la finesse des traits font, à la vérité, une agréable illusion : mais *dans le fond*, dit M. Salerne, *ce ne sont*

que des ombres de végétaux : en y regardant de près, on découvre, dans le détail, tant d'imperfections que ces tableaux, si imposans au premier coup d'œil, se réduisent bientôt à de vaines apparences. La couleur du fond est d'un jaune nuancé depuis le jaune d'ochre clair jusqu'au jaune aurore : celle des figures mêmes est nuancée depuis le brun pâle jusqu'au noir foncé & luisant; mais la couleur du fond est si légère qu'une rosée l'enleve, & celle des figures est si tenace, qu'en la lavant on ne lui donne que plus de netteté & plus d'éclat.

Observations sur les couleurs engendrées par le frottement des surfaces planes et transparentes. *Par M. l'Abbé Mazéas, Bachelier en Théologie, de la Maison & Société Royale de Navarre.*

Le grand Newton n'a guères fait qu'indiquer la veine d'expériences

qui s'ouvre ici aux Physiciens zélés pour le progrès de l'optique. En appliquant un verre objectif, convexe des deux côtés, sur le côté plan d'un autre objectif, & en les pressant l'un contre l'autre, Newton apperçut, au point de leur contact, des anneaux colorés; & il en attribua la génération à une lame d'air interceptée entre les deux verres. Telle est l'occasion qui a déterminé M. l'Abbé Mazéas, à pousser ses expériences & ses observations bien au-delà du terme où Newton s'est arrêté. En frottant sur une glace bien unie, le plan d'un objectif de Télescope, l'Auteur de ce Mémoire rencontra bientôt une résistance qu'il ne lui fut pas possible de vaincre: surpris de ne pouvoir plus mouvoir l'objectif qu'il vouloit polir, il le fut encore plus, en voyant les couleurs du prisme très-bien formées entre ces deux verres; son œil n'en devint que

plus attentif à ſuivre un phénomène ſi curieux. En répétant cette expérience, M. l'Abbé Mazéas s'eſt ſervi tantôt de deux verres plans, tantôt de deux objectifs : il ſoûtenoit ceux-ci à un degré de compreſſion égale au degré d'adhéſion où ceux-là ſe fixoient par le frottement ; enſuite il approchoit de la flamme les verres plans dont l'adhérence ne cédoit qu'à l'action du feu : alors les anneaux colorés qui s'étoient formés entre ces verres, diſparoiſſoient, & la matière interpoſée entre leurs ſurfaces s'échappoit avec une précipitation étonnante. Pour les deux objectifs unis enſemble & comprimés par un reſſort étranger, quand M. l'Abbé Mazéas les préſentoit à la flamme, leurs anneaux colorés n'en ſouffroient aucune altération ; la violence du feu briſoit celui des deux qui y étoit le plus expoſé, avant que ces anneaux ſe dilataſſent ſen-

ſiblement. Ces deux expériences étant tranſportées dans le vuide, tous ces anneaux avec leurs couleurs ſont reſtés inaltèrables. Sur quoi l'Auteur forme ces deux queſtions : ſi de part & d'autre c'eſt la même matière interpoſée, qui produit le phénomene, pourquoi d'un côté eſt-elle ſenſible & de l'autre ſi inſenſible à l'action du feu ? Entre les verres objectifs, ſi c'eſt l'air qui produit les anneaux colorés ; pourquoi, dans le vuide, ces anneaux colorés n'éprouvent-ils aucun changement ? D'ailleurs, quand on expoſe les deux verres plans à un feu aſſez vif pour les rougir, la même matière colorée, ou les mêmes couleurs, qui s'évanouiſſent à l'inſtant, renaiſſent malgré la flamme au moindre frottement, & diſparoiſſent encore dès que le frottement ceſſe : nouveau phénomène à expliquer : l'Auteur en ajoûte d'autres, dont nous ne pouvons

rendre compte en détail. La ſuite de ſes procédés, le réſultat de ſes obſervations, la ſolidité des conjectures qu'il ſe permet avec autant de ſagacité que de modeſtie, ne peuvent bien ſe concevoir ni s'apprécier qu'en liſant tout ſon Mémoire : l'objet en eſt auſſi important que neuf ; il doit exciter l'attention & l'induſtrie de tous nos ſçavans Phyſiciens.

Mémoire sur l'Analyse des Eaux de Selters ou de Seltz.* Par M. Venel.

Première Partie. Les expériences de M. Venel l'ont convaincu que la vertu de ces eaux ne dépend point de ce qu'on appelle un *eſprit*

* Cette fontaine eſt à deux ou trois cents pas du Village de Selters dans l'Electorat de Trèves, à onze lieuës de Mayence, & à dix de Francfort.

minéral, élastique, actif, volatif, fugitif, æthéréo-aërien : ce sont là les termes dont on se sert pour exprimer *la ténuité, la volatilité, l'expansibilité, l'incoërcibilité* de cet acide sulphureux. Les eaux de Seltz contiennent beaucoup plus d'air, que l'eau commune : dans cet air *surabondant*, M. Venel trouve un principe suffisant & satisfaisant de toutes les propriétés & de tous les effets qu'on attribue à ces eaux. Ses expériences qui sont très-simples, méritent d'autant plus d'attention que l'erreur qu'elles attaquent, ne se bornent pas aux eaux de Seltz. Les préventions vulgaires, comme les systêmes arbitraires, peuvent quelquefois autant influer dans les procédés chymiques, que dans la physique expérimentale : il est toujours sage de suspendre son jugement jusqu'à un plus ample informé, qu'on ne doit attendre que d'une longue suite

d'expériences. Pour arriver plus vîte à des causes éloignées & invisibles, qui souvent ne sont qu'illusoires, on saute par-dessus les causes prochaines & sensibles qui sont quelquefois les seules véritables.

Seconde Partie. Ici M. Venel rend compte de l'examen qu'il a fait de l'*alkalicité* des mêmes eaux: il résulte de ces expériences & de ses observations, que les eaux de Seltz ne contiennent pas *un atôme d'alkali pur & libre*, & qu'en un mot elles ne sont qu'une simple dissolution de sel marin. C'est donc toujours à l'air surabondant que M. Venel attribue toute la vertu de ces eaux; à cet air, dis-je, *sinon comme faisant le fond du remède, du moins comme l'aiguisant.*

Dans les deux Parties de son Mémoire, M. Venel combat le sentiment d'Hoffman, sans nier presque

presque aucun des faits dont ce célèbre Médecin appuie sa Théorie : plusieurs des observations que M. Venel joint à ses raisons, nous paroissent également intéresser la Chymie & la Physique : telle est, par exemple, celle où il se plaint de ce qu'on ne distingue pas assez les propriétés de l'*aggrégé* ou de la masse, des propriétés de l'*individu*, ou des parties individuelles de cet *aggrégé*. La confusion de ces propriétés est une source d'illusions communes aux Chymistes & aux Physiciens. L'élasticité, selon M. Venel, ne convient qu'aux masses, & non à leurs parties élémentaires : *competunt quà frusto, seu aggregato, non quà mixto*, dit Stalh, en parlant de quelques autres qualités semblables qu'on suppose également propres aux corps en masse & à leurs élémens isolés.

SUR LES MALADIES QUE CAUSE LE SEIGLE ERGOTÉ. *

M. Salerne, Auteur de ce Mémoire, regarde ce seigle comme *un poison lent, qui donne la gangrêne plus ou moins promptement selon que le grain corrompu est plus ou moins récent :* il en a fait l'épreuve sur un petit cochon mâle : pendant un mois cet animal n'a *mangé que deux boisseaux de seigle, mesure d'Orléans, dans lequel il y avoit un tiers d'ergot ;* il en a été si mal affecté, que le changement de nourriture n'a pû lui sauver la vie. Avant que de périr, il a essuyé presque tous les symptomes qui affligent les pauvres nourris d'un pain où il entre du seigle ergoté. Ces symptomes sont *l'amaigrissement, le gonflement, &*

* Le seigle *ergoté* est celui dont les grains sont longs, noirâtres & cornus.

la tenſion du ventre, les douleurs & les engourdiſſemens dans les extrêmités, la foibleſſe des jambes, les phlyctènes (puſtules) *& les ſérosités ſanieuſes, &c.* Les pauvres habitans de la Sologne ſont fort ſujets à ces accidens : auſſi leur moiſſon & leur nourriture ſont-elles preſque toujours infectées de ſeigle ergoté : preſque tous périroient des maladies que ce grain répand dans leur canton, s'ils ne recouroient de bonne heure à la charité des perſonnes que la Providence ſuſcite pour les ſoulager dans ces maux horribles, dont M. Salerne décrit ici l'image & trace la méthode curative. Qu'il ſeroit avantageux à l'Etat de tarir la ſource d'une fécondité ſi meurtriére, en purgeant les ſemences ou en corrigeant le ſol ſelon le degré de leur influence ſur cette récolte empoiſonnée!

Sur le Sel de Chaux.
Par M. Nadault, Correſpondant de l'Académie.

Y a-t-il dans la chaux un ſel acide, ou un ſel alkali, ou l'un & l'autre ? C'eſt une queſtion qui partage de grands Chymiſtes. Avant M. du Fay, on n'avoit tiré de la chaux aucune matière ſaline ſans intermède : par ſes expériences, l'exiſtence du ſel de chaux a été conſtatée, mais ſa nature eſt reſtée incertaine : il étoit réſervé à M. Nadault de la pénétrer, & de terminer la diſpute. De ſes expériences, il réſulte 1° qu'il y a un nitre minéral ; 2° que ce nitre eſt un ſel nouveau ; 3° qu'il eſt probable que toute ſubſtance *lapidifique* contient un ſel qui lui eſt propre ; 4° que la chaux contient auſſi ſon ſel qui eſt un nitre alkaliſé, un ſel neutre ou moyen ; 5° qu'on l'en tire ſans un

intermède ſalin ; 6° que ce ſel eſt très - diſtingué de la crême de chaux ; 7° qu'il y a, dans le Royaume, des eaux nitreuſes, ce qui eſt contraire à l'opinion commune de nos Naturaliſtes. Il faut conſulter ce Mémoire pour connoître plus ſpécifiquement la nature du ſel de chaux, & pour ſçavoir les réponſes que M. Nadault fait aux difficultés qu'on lui propoſe.

OBSERVATION SUR UN NOUVEAU FÉBRIFUGE. *Par M. BERRYAT, Correſpondant de l'Académie.*

Eclairé par ſes expériences, l'Auteur a reconnu que les levains fébriles, outre leur *qualité coagulante*, ont une certaine acrimonie capable d'irriter le genre nerveux & vaſculeux, & de provoquer le ſpaſme fébrile. De-là il a conclu qu'on pouvoit oppoſer au friſſon de la fiévre les antiſpaſmodiques.

Ses heureux essais, en ce genre, l'ont fixé sur-tout aux gouttes anodines de Sydenham : pour vehicule, il leur donne une infusion chaude des sommets de la petite centaurée. Il en proportionne la dose à la violence du mal, qui en exige quelquefois jusqu'à vingt-cinq gouttes ; dans certaines occasions dix ou douze suffisent : les forces, l'âge & le tempérament du malade doivent aussi servir à en régler la mesure.

Ce remède se prend une heure avant le frisson : quand on tarde trop, il n'a pas le temps de passer dans le sang, & de porter au genre nerveux le relâchement nécessaire pour prévenir le frisson. Une heure avant que de le prendre, le malade doit se coucher, & ne rien prendre deux heures avant & après l'avoir pris. Trois heures après, on peut prendre un bouillon, & il faut tâcher de dormir. Rarement on est

obligé d'en venir à une ſeconde priſe.

Après avoir pris ces gouttes, on ne ſent, au lieu & au temps du friſſon, qu'une certaine plénitude & une émotion dans le poulx. Alors la tête s'appéſantit un peu, la langue ſe deſſéche, toutes les excrétions, la ſueur exceptée, ſont pour quelque temps ſuſpendues. Plus le friſſon eſt violent, plus le remède eſt efficace : s'il n'y avoit point de friſſon, il ſeroit inutile. On fait précéder ou ſuivre les remèdes généraux, & on preſcrit un régime convenable, moins pour procurer la guériſon que pour l'affermir & empêcher la rechute. Dans les fiévres, dont les accès ſont éloignés, comme dans les doubles-tierces, on place entre ces accès d'autres remèdes. Il y a des fiévres qui, après avoir long-temps réſiſté à différentes préparations de quinquina, cédent à ce nouveau

fébrifuge. Il faut lire, dans le Mémoire même, la cure merveilleuſe qui a conduit M. Berryat à cette découverte, & les autres ſuccès qu'il a eus en adminiſtrant ſon remède.

Essai sur l'Analyse des Végétaux. Premier Mémoire. *Par M. Venel.*

Les Phyſiciens ont long-temps reproché aux anciens Chymiſtes, de ne pas ſimplifier aſſez les principes chymiques, ou les produits de leurs Analyſes. Par le feu violent, qui animoit leurs diſtillations analytiques, ils atteignoient trop-tôt les derniéres combinaiſons : les moyennes, ou les intermédiaires échappoient à leurs recherches ; ils les détruiſoient trop promptement pour avoir le loiſir de les obſerver ou même de les ſoupçonner. L'action de l'élément qu'ils em-

ployoient, altéroit les principes immédiats, ou même créoit des produits illégitimes, & n'aboutisſoit qu'à un petit nombre de principes uniformes. Mais les Chymiſtes modernes, en proſcrivant la violence du feu ou la diſtillation analytique pour les végétaux entiers, l'ont retenue pour l'examen ultérieur des produits de l'Analyſe *menſtruelle*. Ils ont négligé le ſecours des menſtrues & des intermèdes vrais * pour découvrir le produit de la gomme, des corps doux & muqueux, du tartre, des extraits de la cire, des huiles par expreſſion, de la ſuie ordinaire &c. auſſi ſommes-nous fort peu inſtruits ſur la nature de ces corps : c'eſt

* On appelle *intermèdes vrais* ceux qui ſont capables de contracter une union réelle avec un des principes conſtituants du corps auquel on les applique.

donc leur composition qui ouvre à M. Venel une nouvelle carrière ; il entreprend de décomposer les principes constituants de ces corps, & de les recomposer pour le complément de la démonstration chymique.

Pour peu qu'on soit initié dans l'art, on sent combien l'objet de ce travail doit être curieux & important : un de ses principaux fruits sera de resserrer plus que jamais le domaine du feu dans la Chymie, & d'étendre par ce moyen le progrès de l'art. Mais ce n'est encore ici que le premier objet de M. Venel. Le second, c'est de pousser l'*Analyse par combinaison* jusqu'à dévoiler avec son secours, la vraie composition de chacun de ses produits. Quoique l'Auteur se promette de résoudre par ses procédés, plusieurs problêmes chymiques très-compliqués, cependant son projet se borne 1° à déterminer

la nature, ou la composition physique de différents végétaux par l'exposition de leurs principes sensibles ; 2° à expliquer les phénomènes de la distillation analytique par les lumières qu'il compte tirer de son travail. De-là aux vertus médicinales des plantes, il y a encore une distance qu'il ne se flatte pas de franchir. Dans la suite, M. Venel espère étendre ses recherches chymiques sur les végétaux, jusqu'aux produits de leur inflammation.

La seule distinction qu'il met entre les produits résultans des différentes espèces d'analyse, éclaircit déja & sépare bien des objets qu'on a mal-à-propos brouillés & confondus ; tels que les produits de la *distillation analytique* qu'on ne songe guères à discerner des *produits de l'inflammation.*

Les opérations de M. Venel ont déja confirmé en bien des points

ſinguliers, l'Analogie obſervée entre les animaux & les végétaux : l'herbe des navets en fleur lui a donné une matière qui a toutes les propriétés de la cole animale, & leur racine une gelée analogue à celle qu'on tire des matières animales : *en un mot, j'ai fait,* dit-il, *de la gelée & des tablettes de navets, comme on fait de la gelée de corne de cerf, & des bouillons en tablettes.* Ce premier Mémoire n'eſt guères que l'annonce du travail de M. Venel : les Chymiſtes & les Phyſiciens ne peuvent manquer d'en attendre la ſuite avec impatience.

Nous comptons donner un ſecond Extrait ſur ce Volume.

ARTICLE XXIX.

INSTITUTIONES MEDICÆ ex novo Medicinæ conſpectu. Lutetiæ Pariſiorum, apud H. L. Guerin & L. F. Delatour, &c. *Inſtitutions médicinales tracées d'après le nouveau plan de Médecine, &c.* Volume *in*-12. pages 269. M. DCC. LV.

POUR entendre ces leçons de Médecine, il faut avoir bien conçu le ſyſtême de leur Auteur ſur les Loix de l'œconomie animale ; ces Loix ſont expoſées dans ſon Livre intitulé, *Idée de l'homme phyſique & moral* ; nous en avons rendu un compte fidèle dans nos Mémoires. (Octob. II. vol. Art. CVIII. p. 2565.)

L'Auteur y conſtitue l'état de ſanté dans un heureux équilibre

de forces entre le diaphragme & l'estomach ; cet équilibre entretient entr'eux un cours réglé d'oscillations opposées & successives. Ces oscillations s'exercent & se soûtiennent par le commerce du diaphragme avec tous les organes qui sont dans sa dépendance, & par celui de l'estomach avec tous les viscères qui sont de son domaine. Les forces qui ont le diaphragme pour centre de leur action ; l'Auteur les appelle *phréniques* ; celles dont l'estomach est le centre principal, sont les forces *gastriques*. Ces forces sont antagonistes ; elles se contre-balancent ; leurs actions forment un conflit mutuel qui se termine par des victoires alternatives.

L'état de santé consistant dans cet équilibre oscillatoire de l'action réciproque qu'exercent entre elles les forces *phréniques* & les forces *gastriques*, l'état de maladie ne

peut naître que du trouble de cet équilibre. Les accidens qui troublent cet équilibre, affectent ou l'estomach, ou le diaphragme, ou l'un & l'autre ensemble, dérangent le rapport de leurs forces, alterent ou changent le cours & l'effet de leurs actions réciproques.

Les maladies qui attaquent l'estomach & les viscères de sa dépendance, ont leur source dans les humeurs dont la masse forme un poids incommode, ou dont la quantité cause des irritations sensibles. Les maladies qui affectent le diaphragme & les organes de son ressort, viennent de quelque irritation dans la somme ou dans la direction des forces phréniques. Tous ces principes de maladies sont autant d'obstacles à la circulation des forces organiques, dont le cours réglé constitue l'état de santé.

De-là deux espèces principales de maladies ; les unes sont *humo-*

rales ; les autres ſont *nerveuſes*, ou purement ſpaſmodiques. Les humeurs par un excès, & les nerfs par un défaut d'activité deviennent des cauſes morbifiques. Dans la génération des maladies, les humeurs ſont donc plus actives que les nerfs, & les nerfs plutôt paſſifs qu'actifs : les nerfs ne ſont guères que ſouffrir le mal, les humeurs l'engendrent : ainſi toute maladie n'eſt, dans ſa nature, qu'une affection qui trouble ou dérange le ſentiment, ou le mouvement organique. Dans les maladies humorales, c'eſt le mouvement, & dans les maladies ſpaſmodiques, c'eſt le ſentiment qui ſouffre davantage. Telle eſt la diviſion générale, le méchaniſme, le diagnoſtic, & la thérapeutique des maladies : toute cette théorie découle des axiomes & des *lemmes phyſiopathologiques* de l'Auteur, dont nous ne faiſons qu'abréger la doctrine.

Après ces préliminaires, l'Auteur reprend les maladies humorales ; il en aſſigne les diagnoſtics ; il fait ſentir la célérité que leurs criſes violentes exigent dans le traitement ; il indique les remèdes appropriés à la nature du danger, & capables de le diſſiper, quelque preſſant qu'il puiſſe être.

Les maladies de nerfs, ou purement ſpaſmodiques, naiſſent du dérangement des forces phréniques ; le dérangement de ces forces vient toujours de l'excès de leur rémiſſion ou de leur tenſion ; cet excès détruit la proportion néceſſaire entr'elles & les forces gaſtriques : cette proportion étant détruite, l'action des forces gaſtriques & la réaction des forces phréniques ne peuvent plus ſe contrebalancer mutuellement ; leurs oſcillations alternatives ne ſe ſuccedent plus avec la même régularité ; leur méchaniſme eſt troublé ou vicié par

la cauſe qui entretient trop de tenſion, ou trop de relâchement dans les reſſorts de la machine : de-là l'altération dans l'harmonie organique, & le déſordre dans l'œconomie animale.

Comme ces deux eſpèces de forces antagoniſtes, les phréniques & les gaſtriques, ſont enſemble également ſuſceptibles de différents changemens, les maladies qui ſont la ſuite de leur altération, peuvent être mixtes ou compliquées : alors leur nature & leur caractère ſe décident ſur celle de ces deux forces dont le vice prédomine. Voilà les principes d'où notre Auteur tire l'origine de toutes les maladies ſpaſmodiques.

Les maladies humorales & les maladies ſpaſmodiques ne ſont que l'effet des obſtacles qui empêchent le cours régulier ou la circulation naturelle des forces organiques : en luttant contre l'obſtacle, ces

forces raſſemblées cauſent une irritation dans la partie où ſe porte leur effort. Cette irritation ne manque jamais de produire une diſpoſition inflammatoire de la même nature que le vice qui l'engendre. La cure de ces maladies demande un traitement qui réponde à leur eſpèce ; leur malignité croît à meſure que le mouvement organique s'égare & ſe diſtribue avec plus d'irrégularité : ainſi, ſelon l'exigence des cas, on doit promptement y oppoſer un régime ſalutaire ou des remèdes efficaces.

Ici l'Auteur trace tous les caractères qui diſtinguent les maladies ſpaſmodiques : il décrit les ſymptômes qui les manifeſtent ; il expoſe les effets qu'elles produiſent, & il en conclut qu'il ne faut point attaquer ces maladies par d'abondantes évacuations : loin de pouvoir rendre aux forces phréniques leur activité, ou leur cours

naturel, ces violents purgatifs ne peuvent qu'augmenter la tension ou l'irritation des parties qu'affecte le spasme. Ainsi dans la cure de ces maladies, on ne doit point se hâter de procurer des crises, comme dans les maladies humorales : il ne faut songer qu'à raminer les forces phréniques : le calme de l'esprit, l'exercice modéré du corps, les délayans, les anodins &c. sont les premiers moyens qu'on doit essayer. Voilà, selon l'Auteur, le grand mobile de toute la Science pathologique.

Les maladies mixtes sont celles où les humeurs pèchent, & où les nerfs souffrent : presque toutes les maladies participent de cette complication. Le point essentiel est de connoître si c'est un vice d'humeur ou une affection spasmodique qui prédomine. Sur toute cette matière, on trouve, dans le Livre de notre Auteur, des aphorismes admira-

bles pour éclairer l'obſervation & pour diriger la pratique, ſelon les degrés de malignité qui rendent l'état du malade plus ou moins dangereux, & ſelon la nature des ſymptômes qui caractériſent la maladie. Quelquefois la fiévre s'y joint, c'eſt un accident ſur lequel on trouvera, dans ces Inſtitutions, des vuës utiles & des leçons précieuſes.

Les maladies chroniques & les maladies aiguës ſe rangent, comme d'elles-mêmes, ſous les principes de l'Auteur: aucun de leurs ſymptômes n'échappe à ſes recherches; par-tout on ſent un Obſervateur exercé & un Praticien habile. A meſure qu'il avance en matière, ſes vuës s'étendent, ſes principes ſe développent & ſe terminent à une méthode curative, qui paroît auſſi ſûre qu'elle eſt conſéquente au ſyſtême. Pour en vérifier le plan raiſonné & les concluſions prati-

ques, il ſemble qu'il ne faut qu'une légére inſpection des maladies dont parle l'Auteur. Sa méthode tend toujours à ſeconder la nature, à aider ſes efforts, à favoriſer & à provoquer les criſes qu'elle prépare, & qu'elle tâche d'accélérer, dans l'intention de lever les obſtacles vicieux qui troublent ſon œconomie, qui épuiſent ſes forces, qui en détournent l'action, & qui jettent, dans les reſſorts, un excès redoutable d'irritation ou d'inertie.

Le nouveau jour que l'Auteur répand ſur tout ce qu'on appelle *Pathologie*, nous paroît ſur-tout bien ſenſible dans le méchaniſme dont il ſe ſert pour expliquer la nature de la fiévre, ſes mouvemens & ſes produits différents. C'eſt donc ici, comme l'a dit l'Auteur, une nouvelle *Ethiologie*, qui ſe confirme par la pratique journaliére, & ſe dévoile aux yeux de tout Obſervateur exact. A l'appui de cette

doctrine viennent des exemples qui en justifient également la Théorie & l'usage.

Les observations de l'Auteur sur les maladies chroniques, observations toutes relatives à son systême, ne sont pas moins curieuses & intéressantes : il recherche avec soin les signes sensibles qui en décèlent le caractère : dans leur complication réciproque, il discerne tout ce qui peut servir à indiquer le besoin le plus pressant du malade, & à déterminer le secours qu'exige ce besoin.

Ici, comme dans les maladies aiguës, son attention se fixe sur les crises : la difficulté est de les bien reconnoître ; l'observation la plus éclairée n'est pas sûre de ne s'y point tromper. Cependant c'est delà que dépend tout le succès de la cure : si le traitement n'est pas approprié à la crise, le salut du malade est désesperé. Les erreurs, en

ce genre, ſont auſſi communes que funeſtes. Souvent on prend pour la criſe de la maladie, ce qui n'eſt qu'un accident cauſé par les remèdes ordonnés mal-à-propos. Sur cet objet, le plus important qu'il y ait peut-être dans la pratique de la Mèdecine, on nous promet un Ouvrage qui ſera infiniment précieux, s'il remplit l'idée qu'en donne notre Auteur.

Après ces notions & ces obſervations, où, loin de répéter ce qu'on peut apprendre ailleurs, l'Auteur ne s'attache particuliérement qu'à ce qu'il croit de plus ignoré, ou de plus négligé dans les Théories communes & dans la Pratique ordinaire; il donne un plan de Thérapeutique, diviſé en trois parties : elles répondent aux trois eſpèces de maladies qui, dans ſon ſyſtême, en diviſent tout le genre. La premiére Partie renferme le traitement des maladies *ſpaſmodiques;*

diques; la ſeconde, le traitement des maladies *humorales*; & la troiſième, celui des maladies *mixtes.* Ainſi les antiſpaſmodiques, les purgatifs, & le mêlange de ces deux ſortes de remèdes ſont les trois points cardinaux, ſur leſquels roule toute ſa thérapeutique. Il enſeigne les cas où il faut attendre tout d'un régime ſagement ordonné, & ceux où il faut recourir au ſecours de la Pharmacie. L'eſſentiel eſt de ſçavoir quelles ſont les criſes où l'on doit laiſſer agir la nature, ou ne lui prêter que des ſecours légers; & quelles ſont celles où l'art doit néceſſairement ſuppléer au défaut de la nature, & prévenir promptement ſa ruine par ces coups de maître, qui ſignalent les Héros de la profeſſion, *Heroicâ medicatione citò curandæ.*

La ſageſſe du régime empêche le progrès du mal, & ſouvent le guérit. La Pharmacie & la Chirur-

gie éloignent le danger en attaquant le mal dans ſa ſource, & en diſſipant les ſymptômes formidables. Comme tout le ſuccès dépend toujours de l'habileté à ſaiſir ſûrement, & à ſeconder heureuſement la criſe propre de chaque maladie, & qu'après tout on n'a point encore de régles infaillibles pour découvrir la vraie criſe; l'Auteur avertit de n'eſſayer d'abord que des remèdes trop doux pour entraîner aucune ſuite, aucun accident plus fâcheux que les périls inſéparables du cours de la maladie. C'eſt; ſur la nature des ſymptômes, c'eſt ſur les dangers dont ils menacent, qu'on doit ſe décider pour le traitement. En général quand on ne voit pas de néceſſité d'employer les remèdes violents, on doit préférer les plus benins dans les maladies aiguës, comme dans les maladies chroniques. On cite ici des exemples, où, contre

toute attente, ces remèdes ont eu l'effet le plus merveilleux, même dans l'apoplexie.

On devine aiſément que, dans les maladies mixtes, le grand art conſiſte à *alterner* à propos les antiſpaſmodiques & les purgatifs : il y a quelquefois des occaſions où ces remèdes échouent, & où des recettes de Charlatan réuſſiſſent. Sur cet Article, l'Auteur entre dans un détail d'obſervations dictées par une prudence auſſi éclairée qu'équitable.

Sans s'arrêter beaucoup aux loix diététiques, l'Auteur, en paſſant, fait une obſervation importante : c'eſt qu'en retranchant les alimens ſolides dont le mauvais effet eſt toujours aſſez ſenſible, on compte trop ſur les liquides dans les maladies inflammatoires ; on prodigue ces ſortes de lavage ; on en accable le malade, & le poids de leur quantité l'incommode plus que

ne le ſoulage le mérite de leur qualité. Par cette indiſcrétion, des maladies aigues peuvent dégénérer en maladies chroniques.

Dans les maladies mixtes, le régime doit, comme les remèdes, s'approprier à leur nature : la quantité, & même l'eſpèce des alimens, doit varier & ſe régler ſelon l'état & les forces du malade : il paroît que ce malade n'a guères ici de régles à ſuivre, ſinon celles qu'il peut lui-même ſe faire ſur ſa propre expérience. Malheur donc à ceux qui ne ſont pas capables de réfléchir ſainement ſur leur état. Autant qu'on le peut, les alimens doivent être analogues aux remèdes, & concourir avec eux à la guériſon du malade.

Le dernier Article de ces Inſtitutions ne traite que de la force des remèdes & de leur action : l'Auteur s'y borne à des obſervations ſingulières, dont il ramène le

résultat à son système d'œconomie animale : ainsi, selon sa doctrine, de quelque espèce que soient les remèdes, stimulants ou laxatifs, l'effet de leur action dépend toujours du rapport qu'elle peut avoir au rétablissement de l'équilibre naturel entre les forces phréniques & les forces gastriques. Quelque zélé que soit l'Auteur pour que le traitement soit en général favorable aux crises, il n'a pas cependant manqué d'avertir qu'il y a des cas où l'on doit plutôt écarter la crise, que la seconder ou l'exciter.

Sur l'effet des acides ou des alkalis volatils, sur l'action des narcotiques, sur l'efficacité de la saignée, sur le produit du mercure & de différents autres remèdes qui sont d'usage dans certaines maladies, l'Auteur avance bien des assertions qui ne s'accordent pas toujours avec la pratique com-

mune & journalière. Il n'appartient qu'aux Maîtres de l'Art de décider, en dernier ressort, si ces vuës nouvelles sont aussi solides que systématiques. Si la décision est favorable à l'Auteur, il ne doit pas se flatter qu'elle ne se fasse point attendre. Dans les Arts & dans les Sciences, ces projets de réforme, qui attaquent les idées anciennes & décrient les routes battues, semblent être des attentats, ou des entreprises sur l'honneur du siècle qu'on veut instruire : la génération présente ne les pardonne guères, & les couronne encore moins.

ARTICLE XXX.

EXPLICATION PHYSIQUE des ſens, des idées, des mouvemens tant volontaires qu'involontaires. Traduite de l'Anglois de M. Hartley, par M. l'Abbé Jurain, Profeſſeur de Mathématiques à Reims, Correſpondant de l'Académie des Sciences. Deux Volumes *in*-12. pag. 974 en tout. *A Reims, chez Delaitre-Godet Libraire; & à Paris, chez Claude Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame; Barbou, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LV.

IL eſt peu de queſtions dans la Philoſophie, qui aient été plus ſouvent agitées, & qui cependant ſoient encore moins éclaircies, que la queſtion de l'origine des idées.

Elle a été l'objet des recherches, & le déſeſpoir de tout ce qu'il y a jamais eu de Métaphyſiciens célèbres depuis Platon juſqu'à nos jours. Le dernier ſiècle vit éclore quatre ſyſtêmes différents ſur cette queſtion. Les idées innées de Deſcartes, d'abord ſi favorablement accueillies, comptent à peine aujourd'hui quelques défenſeurs. L'harmonie préétablie de Leibnitz n'a preſque pas ſurvécu à ſon Auteur. Que doit-on penſer des ſyſtêmes de Mallebranche & de Locke ? Interrogez les partiſans du Philoſophe Anglois, ils vous diront que Locke nous a donné la véritable Hiſtoire de l'ame & de ſes opérations ; mais cette Hiſtoire prétendue de l'ame n'en eſt que *le Roman*, ſi vous conſultez un Mallebranchiſte qui croit voir dans Dieu la démonſtration de ſon ſyſtême & de ſes ſentimens. Le vrai mot de l'Enigme n'eſt donc pas encore trouvé. Pour

résoudre la question, il faudroit connoître en quoi consiste l'union du corps & de l'ame : jusqu'à ce qu'on soit parvenu à cette connoissance, l'origine des idées sera peut-être pour la Métaphysique ce que le mouvement perpétuel & la pierre philosophale sont pour la Méchanique & pour la Chymie.

L'Auteur commence par tracer en peu de mots tout le plan de son Ouvrage, qu'il partage en quatre Chapitres : chacun de ces Chapitres est rempli par des sections, des propositions & des corollaires.

Le premier Chapitre renferme les Loix générales, suivant lesquelles se forment les sensations, les mouvemens & les idées. On y établit la doctrine des vibrations, & de l'association des idées. La Théorie des *vibrations* reconnoît Newton pour son inventeur ; on la trouve exposée à la fin de ses Principes, & des questions qu'il a jointes à son

optique, ſur la manière dont ſe produiſent dans nous les ſenſations & les mouvemens. Quant à la doctrine de l'*aſſociation*, & de ſon influence ſur nos opinions & ſur les affections de notre ame, elle eſt tirée des Ouvrages de Locke. Ce Métaphyſicien fait uſage de l'aſſociation, pour expliquer les phénomènes que l'on rapporte communément au pouvoir de l'habitude & de la coûtume en général.

M. Hartley regarde la ſubſtance médullaire du cerveau, la moëlle épiniére & les nerfs qui en dérivent, comme les inſtrumens immédiats de la ſenſation & du mouvement. Il n'entreprend pas de prouver cette aſſertion ; il la ſuppoſe démontrée dans les Ecrits des Médecins & des Anatomiſtes, auxquels il renvoie les Lecteurs qui pourroient avoir ſur cela quelque doute. Les nerfs de quelqu'un de nos membres ſont-ils coupés, liés ou

comprimés dans un degré considérable ? les fonctions de ce membre sont ou détruites entiérement, ou sensiblement dérangées.

La moelle épiniére est-elle comprimée par une dislocation des vertèbres du dos ? une paralysie subite engourdit toutes les parties dont les nerfs sortent au-dessous de l'endroit où s'est faite la dislocation. Survient-il quelque lésion à la substance médullaire du cerveau ? la sensation, le mouvement volontaire, la mémoire, le jugement même se perdent totalement, ou sont extrêmement affoiblis : si cette lésion est très-grande, elle attaque les organes de la respiration, arrête les mouvemens du cœur, & produit la mort. Ces accidens funestes accompagnent toujours les maladies qui, comme l'épilepsie & l'apoplexie, affectent les sensations & les mouvemens. Non-seulement la substance médullaire est l'organe

immédiat des ſenſations & des mouvemens, elle eſt encore l'inſtrument immédiat & néceſſaire par lequel les idées ſont préſentées à l'eſprit ; quelques changemens, quelque altération qu'éprouve la ſubſtance médullaire, il en rèſulte de correſpondants & de ſemblables dans nos idées.

Il n'eſt pas donné à toutes les eſpèces de mouvemens de pouvoir exciter des ſenſations dans notre ame. Cet avantage appartient, ſelon notre Auteur, au ſeul mouvement vibratoire ; parce que, *dit-il*, les objets extérieurs étant corporels, ne peuvent agir ſur les nerfs & ſur le cerveau qu'en leur imprimant un mouvement de vibration ; & c'eſt le ſeul mouvement qui puiſſe ſubſiſter quelque temps dans les particules médullaires des nerfs & du cerveau : particules que l'Auteur appelle *infiniteſimales.*

Mais quel eſt le milieu qui ſert

à propager ces vibrations, quel eſt leur vehicule ? Les vibrations ſont propagées & conſervées en partie par un fluide très-ſubtil & très-élaſtique qu'on nomme Æther, en partie par l'uniformité, la continuité, la ſoupleſſe & les puiſſances actives de la ſubſtance médullaire du cerveau & des nerfs. Cette idée d'un æther très-fluide & très-élaſtique, on l'emprunte de Newton, qui en établit la néceſſité & l'exiſtence dans le dernier paragraphe de ſes Principes. Au reſte quelqu'attaché que ſoit notre Auteur à cette ſuppoſition de l'æther, qu'il ſubſtitue au fluide nerveux & aux eſprits animaux, il ſemble inſinuer (page 34 du premier Tome) que ces trois dénominations pourroient bien n'exprimer qu'une ſeule & même choſe.

La ſubſtance blanche médullaire paroît par-tout uniforme, les vibrations doivent donc la parcourir

entièrement, quelque part qu'elles ſoient excitées ; il ne doit pas s'y trouver d'obſtacles. Tout ceci eſt accompagné de détails anatomiques.

M. Hartley ſuppoſe que la ſubſtance médullaire & les nerfs ſont pénétrés & imbibés des particules de l'æther. Il rejette le ſentiment de Boerhaave au ſujet de la conformation des nerfs : il prétend, contre le Galien moderne, que les nerfs ſont des filets ſolides & non pas des tuyaux creux ; parce que, *dit-il*, les vibrations ſe propagent plus aiſément le long d'un filet ſolide, que le long d'un tuyau creux.

Après avoir développé les propriétés qu'il attribue à l'æther, notre Auteur expoſe la maniere dont ce fluide contribue à expliquer les vibrations des particules médullaires ; & voici le réſultat de ſes raiſonnemens : Quelques objets venant à s'appliquer ſur les nerfs

ſenſitifs, on conçoit qu'ils excitent des vibrations dans l'æther qui remplit les pores de ces nerfs. Ces vibrations imprimées à l'æther communiqueront à la ſubſtance médullaire des nerfs ſenſitifs, des vibrations iſochrones, à peu-près comme les vibrations de l'air dans les ſons communiquent à beaucoup de corps réguliers des vibrations, ou tremblemens correſpondants. Les vibrations excitées dans l'æther & dans les particules du nerf de la ſenſation, ſe propageront le long des nerfs juſqu'au cerveau, & parcourront librement toute la ſubſtance médullaire, à raiſon de la contexture uniforme de cette ſubſtance : ces mêmes vibrations ne ſe répandront pas dans les autres parties du cerveau, à cauſe de l'hétérogénéité & de la trop grande dureté de ces parties, &c.

Nous ne devons pas omettre ici

une réflexion que l'Auteur place à la page 56 du premier Tome, en attribuant aux vibrations excitées dans la ſubſtance médullaire, la production de nos ſenſations. » Je » ne prétends point, *dit-il*, aſſu- » rer, pas même inſinuer que la » matière puiſſe être douée d'au- » cun pouvoir de ſenſation. Les » vibrations ſont corporelles, les » ſenſations & les idées ſont im- » matérielles.« Tout ce que je veux dire, *ajoûte-t-il*, c'eſt que ſi ce mouvement, que nous nommons *vibrations*, accompagne toutes nos ſenſations & nos idées, & leur eſt proportionnel, on pourra prendre ces vibrations pour les expoſans des ſenſations & des idées, ou les ſenſations & les idées pour les expoſans de ces vibrations.

La ſeconde Section de ce premier Chapitre traite ſpécialement des idées, de leur génération & de leur aſſociation. Les ſenſations ſouvent

répetées laissent des traces & des images que l'on peut nommer, dit notre Auteur, *simples idées de sensations.* Il appelle *idées de sensations* celles qui ressemblent aux sensations ; & idées *simplement intellectuelles* celles qui sont formées de celles-là, c'est-à-dire des *idées de sensations.*

Les idées les plus vives sont celles qui sont imprimées par les plus fortes sensations, & qui sont plus fréquemment renouvellées par elles. Si la sensation est foible, l'idée sera foible à proportion, & dans les cas extrêmes deviendra imperceptible ou *évanouissante*, pour rendre l'expression Angloise.

La fréquence des vibrations produit dans le cerveau, c'est-à-dire dans la substance médullaire, une disposition à des vibrations plus petites, vibrations ausquelles M. Hartley donne le nom de *vibratiuncules* ou de vibrations *en mignature.*

La doctrine de l'aſſociation, & ſon influence ſur nos opinions & ſur nos affections ſont connues depuis long-temps, quoique Locke ſoit le premier qui ait employé ce mot. Le pouvoir de l'habitude, de la coûtume, de l'exemple, de l'autorité & du préjugé, la manière d'apprendre les arts libéraux & méchaniques, ſont appuyés ſur la doctrine de l'aſſociation. Il y a deux ſortes d'aſſociations, la ſynchrone & la ſucceſſive. Le ſon des premiers mots qui appartiennent à une ſentence familiére, rappelle le reſte à notre mémoire, & cette aſſociation eſt *ſucceſſive*. La vuë d'une partie de bâtiment ſuggère en un inſtant l'idée du reſte; & cette aſſociation eſt *ſynchrone* : ces deux exemples ſont de l'Auteur. Il faut voir dans ſon Ouvrage le développement de toutes ces propoſitions.

Au moyen de l'aſſociation plu-

ſieurs idées ſimples ſe compoſent en une idée compléxe. Si le nombre des idées ſimples, qui ſe trouvent réunies par l'aſſociation, eſt fort grand, il peut arriver que l'idée compléxe, qui en rèſulte, ne paroiſſe avoir que peu de rapport avec les idées compoſantes & avec les ſens extérieurs, ſur leſquels les ſenſations originales ont été imprimées. Ainſi, dans les médicamens fort compoſés, les différents goûts de chaque drogue, priſe ſéparément, ſe perdent, parce qu'ils ſe trouvent chacun ſurpaſſés ou abſorbés par le goût de la maſſe entiére, de ſorte que ce compoſé a une ſaveur propre qui paroît être ſimple & originale. M. Hartley ſe ſert de cette comparaiſon pour expliquer comment les idées les plus abſtraites peuvent ſe former des idées de ſenſations, qu'il regarde comme la ſource unique de nos idées intellectuelles. Je dis *la ſource unique*,

car il n'admet pas même avec Locke la réflexion pour un des principes de nos idées.

Il fait uſage de la même doctrine des vibrations, pour expliquer les contractions & les relaxations alternatives des muſcles. Mais comme le mouvement muſculaire ſe décompoſe en mouvement automatique & en mouvement volontaire, notre Auteur dit que le mouvement automatique tient à la ſenſation & en dépend : le mouvement volontaire a plus de rapport & de reſſemblance avec l'idée. Dans la contraction, le muſcle devient dur & incapable des vibrations propres à exciter la force d'attraction qui ſe trouve dans les particules infiniteſimales des muſcles. Cette attraction ceſſant, le muſcle ſe relâche ; lorſqu'il eſt relâché, les vibrations deſcendent librement le long des nerfs moteurs, font augmenter l'attraction des particules, & le muſcle

ſe contracte de nouveau. Telle eſt l'origine des mouvemens automatiques. Mais ſi les vibratiuncules qui produiſent le mouvement automatique, s'aſſocient en quantité ſuffiſante avec celles qui correſpondent aux idées, le mouvement automatique ſe changera en volontaire. Ce ſentiment eſt diamètralement oppoſé à l'opinion de Stahl & de ſes diſciples : ceux-ci ſuppoſent que tous les mouvemens ſont originairement volontaires. M. Hartley prétend qu'ils commencent tous par être automatiques, & qu'ils ne deviennent volontaires que par degrés.

On ſera peut-être étonné de voir l'attraction concourir à la formation de nos idées, de nos ſenſations & de nos mouvemens. Tel eſt l'empire de la mode & du préjugé ; il faut aujourd'hui que tous les phénomènes de la nature ſoient aſſervis aux prétendues loix de

l'attraction. Au reſte, par le mot *attraction*, M. Hartley n'entend, ainſi que Newton lui-même, qu'une tendance mathématique à s'approcher, quelle qu'en ſoit la cauſe phyſique.

On trouvera, dans les derniéres Sections du premier Tome, des explications ingénieuſes & pleines de ſagacité ſur les phénomènes du toucher, du goût, de la vuë, de l'odorat & de l'ouïe, ainſi que ſur les mouvemens du cœur & des organes de la reſpiration; nous ne pouvons qu'indiquer rapidement ces différents objets.

Le ſecond Volume préſente l'application des principes & de la théorie aux différentes facultés de l'ame. L'Auteur expoſe en détail le pouvoir & l'influence de l'aſſociation ſur l'entendement, ſur la volonté, ſur la mémoire & ſur l'imagination. Il ſuit en Philoſophe la marche de l'eſprit humain.

Sous la direction de ce génie systématique, la théorie de l'association devient le principe le plus fécond & le plus étendu. C'est elle qui préside aux progrès de nos connoissances ; nous lui sommes redevables de la formation des langues ; c'est d'elle que nous tenons nos passions, nos plaisirs & nos peines ; en un mot, les Arts & les Sciences, les penchans vertueux, les habitudes du vice, sont l'ouvrage de l'association.

Un des Articles qui soient traités avec le plus de soin, de profondeur & de réflexion, c'est celui de l'origine des Langues, de l'Ecriture en usage dans les premiers siècles du monde. On conçoit aisément que ces discussions ont dû être fort difficiles, parce que l'Auteur manquoit d'un nombre suffisant de données. Il n'a pû procéder que par voie d'analogie & de conjectures.

Quelqu'ait été le langage que parloient Adam & Eve dans le Paradis terreſtre, *dit M. Hartley*, il devoit être fort ſtèrile, & ne ſe terminoit guères qu'aux choſes ſenſibles, Dieu lui-même condeſcendant à leur apparoître ſous une forme viſible & peut-être humaine: peut-être auſſi ce langage conſiſtoit-il en monoſyllabes. Quoi qu'il en ſoit, les connoiſſances de pure curioſité étoient inutiles pour leur bonheur: à quoi leur auroit ſervi cette multitude de mots & d'expreſſions, que nos beſoins & nos paſſions nous ont rendu néceſſaires? Après leur chute, leur langage s'étendit à de nouveaux objets. Le ſentiment de la douleur qu'ils commencerent à connoître, multiplia leurs idées. Il fallut inventer de nouveaux mots, ou donner aux anciens un nouveau ſens. Il eſt vrai-ſemblable, *ſelon notre Auteur*, que tous les hommes, avant le

le déluge, parloient la même Langue. La confuſion des Langues qui arriva quelque temps après le déluge, fut miraculeuſe, & c'eſt la ſeule interprétation naturelle du Texte ſacré : ces nouvelles Langues ſurpaſſoient de beaucoup l'ancienne en nombre & en variété de mots. Ainſi la confuſion des Langues devint-elle pour le genre humain, un don & un bienfait de Dieu, comme ont coûtume de le devenir tous les châtimens qu'il emploie contre les hommes.

Avant le déluge, & même long-temps après cette époque célébre dans l'Hiſtoire du monde, on ne connoiſſoit que l'Ecritute repréſentative ou hiéroglyphique ; encore étoit-elle d'un uſage aſſez rare : on l'employoit principalement dans les affaires ; & c'eſt ſur elle qu'a été fondé le ſyſtême de l'idolatrie, *ſuivant notre Auteur.*

Quant à l'Ecriture alphabétique, M. Hartley en fixe l'origine à des temps bien postérieurs; il dit que Dieu la communiqua miraculeusement à Moyse sur le mont Sinaï. Voici quelques-unes des raisons sur lesquelles il appuie ce sentiment : on jugera de leur solidité. 1°. Il est dit que Dieu écrivit de son propre doigt sur les tables de pierre; & il seroit dur de penser que Dieu fit cela sur le modele de quelque invention purement humaine.

2°. Les Israëlites sont le seul peuple qui ait conservé quelque Histoire réguliére de sa propre origine : ce qui s'explique aisément, en supposant que Dieu leur donna d'abord l'Ecriture alphabétique dans toute sa perfection.

3°. La résolution des sons complexes en simples élémens ou lettres, & la récomposition de ces sons en les écrivant alphabétique-

ment, paroît à notre Auteur un problême trop difficile à résoudre pour ces premiers temps.

4°. L'Ecriture alphabétique introduite parmi les Juifs aura fait oublier l'Ecriture hiéroglyphique, & par conséquent aura aboli une des sources de l'Idolatrie.

5°. Enfin quand on voit que Dieu communiqua lui-même à Moyse & à Bézéléel la méthode de construire & d'élever le Tabernacle, on conçoit aisément que l'Ecriture alphabétique doit être un don divin.

Mais comment & dans quel temps cet art admirable passa-t-il aux Nations étrangères? M. Hartley conjecture que ce fut sous le gouvernement d'Héli, Juge d'Israël: temps auquel les Philistins prirent l'Arche d'alliance & les Ecrits de Moyse qui y étoient renfermés. Il est vrai-semblable que ce peuple retint ces écrits, puis-

qu'ils n'étoient plus dans l'Arche lorſqu'elle fut placée dans le temple de Salomon. A l'aide de ces écrits, les Philiſtins apprirent l'Ecriture alphabétique, dont ils avoient pû précédemment avoir quelques notions par leur commerce avec les Juifs. Des Philiſtins, l'Ecriture alphabétique aura paſſé chez les autres Nations. Ainſi les Phéniciens qui, *ſelon M. Hartley*, ne ſont qu'une colonie des Philiſtins, auront paru aux Grecs les inventeurs des Lettres; & Cadmus, dont la vie répond au régne de David dans la Chronologie de Newton, ſuivie par notre Auteur, aura pû accommoder d'une manière imparfaite, l'Alphabeth Phénicien a la Langue Grecque, deux ou trois générations après la priſe de l'Arche. Il faut voir, dans l'Ouvrage même, l'expoſition des preuves qui fondent ces conjectures.

L'Auteur propoſe des idées &

des vuës pour l'établissement d'un langage philosophique, qui deviendroit la Langue universelle & unique du monde entier : on sçait que le fameux Leibnitz avoit conçu le même projet.

Nous sommes persuadés que cette Traduction a le mérite de l'exactitude : nous n'avons pû nous assurer de sa fidélité, parce que l'Ouvrage Anglois n'est point parvenu jusqu'à nous ; mais nous connoissons les talens & l'attention de M. l'Abbé Jurain. Ce Traducteur estimable ajoûte au Livre de M. Hartley une conclusion où il prouve, avec beaucoup de force, la spiritualité & la liberté de l'ame : deux Articles qui sont la base de la Religion & des Mœurs.

ARTICLE XXXI.

LA NOBLESSE COMMERÇANTE. In-12. pages 215. A Londres ; & ſe trouve à Paris, chez Ducheſne, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVI.

QUAND il n'y auroit point de titre à ce Livre, la planche qui eſt à la tête en expliqueroit le ſujet. On y voit un Gentilhomme qui, fatigué de ſes armoiries, de ſes lambrequins & de ſes vieux titres, les jette à l'écart & court s'embarquer. Cela ne ſignifie pas qu'il faut préférer le Commerce à la Nobleſſe, ou que la Nobleſſe, qui voudra faire le commerce, ne doit plus s'embarraſſer des prérogatives de ſa naiſſance. M. l'Abbé Coyer, Auteur de cet Ouvrage, a d'autres idées ; il prétend ſimple-

ment inſpirer à la Nobleſſe le deſir de s'adonner au Commerce, & aux Maîtres de la terre ; des ſentimens de généroſité & de zéle à l'égard de la Nobleſſe commerçante. Il ſeroit très-à-propos que la Nobleſſe regardât le commerce avec des yeux de complaiſance ; qu'elle jugeât cet objet digne de ſon eſtime & de ſes travaux ; que par ſes ſuccès, en ce genre, elle intéreſſât les Puiſſances à la protection d'un ordre de citoyens qui ſeroient tout en même temps capables d'enrichir l'Etat & de le défendre. Voilà ce que démontre M. l'Abbé Coyer.

D'autres peut-être avant lui s'étoient chargés de cette cauſe très-belle & très-noble ; mais quelqu'un l'avoit-il plaidée avec autant de force & d'éloquence ? Le malheur eſt que la pauvre Nobleſſe de nos Provinces, reléguée à la campagne, ſouvent ſans lettres & ſans émulation, n'entendra point cet

Orateur, ne lira point ſon Plaidoyé, ne ſe trouvera point à portée de recueillir ſes leçons. » O vous, *s'écrie néanmoins d'une voix puiſſante l'Auteur de cette Pièce digne de la Tribune Romaine*, » vous qui dépériſſez chaque jour » avec votre fief, vous qui ne re- » vivez dans vos enfans que pour » leur partager vos malheurs, » jettez les yeux ſur cet arbre (le » Commerce) & parmi la quantité » prodigieuſe de branches qu'il » vous offre, vous en trouverez » ſans doute une à votre portée. » Voyez ce petit rameau que ce » ruſtre votre vaſſal a ſaiſi. Il le » nourrit, il l'habille lui & ſa fa- » mille, tandis que la vôtre vous » arrache des ſoupirs. « On voit pour quelle raiſon l'Auteur parle ainſi. Son Livre n'eſt point fait pour la Nobleſſe concentrée dans l'opulence, dans l'éclat & dans les plaiſirs; il ſçait bien lui dire, de

temps en temps, des vérités importantes, mais il ne lui montre pas la pouppe d'un Vaisseau Marchand. Ces Grands ont tant d'autres moyens de s'occuper & de parvenir, qu'il faut les laisser dans leur sphère, & se borner aux Gentilshommes qui n'ont que d'antiques parchemins, une épée, de l'intelligence & du courage. C'est à ces citoyens que le Carthaginois Hannon ou notre célebre Dugué-Trouin eussent voulu parler.

Il s'agit d'abord de réfuter les vieux principes qui écartent du Commerce le Gentilhomme Campagnard aussi-bien que le Duc & Pair : principes dont il reste des vestiges jusques dans des écrits publiés de nos jours. M. le Marquis de Lassay, par exemple, avoit dit, dans des Réflexions qu'on a imprimées depuis sa mort, que la Noblesse Françoise ne doit point commercer, parce qu'il faut à ce

Royaume des Guerriers. C'eſt à cette ſeule propoſition que ſe réduit toute la difficulté formée par ce grand Seigneur. On conçoit qu'elle n'embarraſſe point M. l'Abbé Coyer. Car quand il faudroit trente mille Officiers pour nos troupes, comme il y a au moins trois cents ſoixante mille Gentilshommes en France, que fera-t-on des trois cents trente mille qui reſtent, & dont la plûpart gémiſſent dans la misère au fond d'une Province? » Voyez, *dit l'Auteur*, » ces métairies ſans beſtiaux, ces » champs mal cultivés ou qui reſ» tent incultes, ces moiſſons lan» guiſſantes qu'un créancier attend » une Sentence à la main; ce Châ» teau qui menace ſes maîtres, une » famille ſans éducation comme » ſans habits, un père & une mère » qui ne ſont unis que pour pleu» rer. A quoi ſervent ces mar» ques d'honneur que l'indigence

» dégrade, ces armoiries rongées » par le temps, ce banc distingué » dans la Paroisse, où l'on devroit » attacher un tronc au profit du » Seigneur; ces prieres nominales » que le Curé, s'il osoit, convertiroit en recommandation à la » charité des fideles; cette chasse » qui ne donne du plaisir qu'à ceux » qui ont de l'aisance, & qui devient un métier pour ceux qui » n'en ont pas; ce droit de Justice » qui s'avilit sous l'infortune, & qui » s'exerce mal? Un état si violent » ne sçauroit durer. Il finira par » un autre encore plus violent. Ces » terres vont passer dans les mains » d'un haut & puissant Seigneur » qui veut aggrandir son parc, ou » dans celles d'un Parvenu qui s'ennuie de porter son nom.« Toute sa vie, M. l'Abbé Coyer avoit peint les hommes & leurs ridicules; ici il peint les hommes & leurs malheurs: c'est un genre de plus.

M. de Laſſay n'eſt pas le ſeul qui ait élevé des barrières entre le Commerce & la Nobleſſe Françoiſe. Le célèbre Préſident de Monteſquieu a fait la même choſe : notre Auteur en eſt ſurpris ; & bien d'autres l'ont été de même ; d'autant plus que les raiſons, indiquées ſur ce point dans l'Eſprit des Loix, ſont peu ſolides. Il y eſt dit 1° que les Empereurs Honorius & Théodoſe regardoient le Commerce, exercé par la Nobleſſe, comme *pernicieux aux Villes :* mais ces Princes ne parlent, dans leur Loi, que de la haute & riche Nobleſſe, ils n'entendent que le Commerce en détail ; & enfin cette Loi fut ſupprimée dans la ſuite,*

* Quod poſteà ſublatum videtur, aut certè deſuetum : nam, teſte Harmenopulo, omnibus Commercia exercendi poteſtas eſt : *dit la Note de Godefroi ſur cet endroit du Code.*

ou du moins abrogée par un uſage contraire. On lit, en ſecond lieu, dans l'Eſprit des Loix, qu'*il eſt contre l'Eſprit de la Monarchie que la Nobleſſe y faſſe le Commerce :* mais apparemment que nos Rois étoient inſtruits des droits de leur ſouveraineté ; & combien de Loix cependant n'ont-ils pas publiées pour inviter la Nobleſſe au Commerce, ou pour annoblir de fameux Commerçans ! Il y auroit de longs paſſages & de grands exemples à citer ſur cela. M. l'Abbé Coyer ne s'eſt point propoſé les deux preuves de M. de Monteſquieu ; il ſe contente de rejetter la thèſe de cet Auteur, & de maintenir la *convenance*, la *néceſſité* même du Commerce dans l'ordre équeſtre : en voici les avantages expoſés de ſuite, & parés, dans cet Ouvrage, de toutes les graces du diſcours.

PREMIER AVANTAGE. Une No-

blesse commerçante *seroit occupée.* Qu'il y ait paix ou guerre, le très-grand nombre des Gentilshommes, parmi nous, est désœuvré : or le désœuvrement est un vice essentiel pour l'Etat ; une source de corruption pour les sujets qui le composent ; un principe de misère toujours subsistant. Il vaut mieux faire des riens, que de ne rien faire : » nos Faiseurs de Romans, d'Historiettes, de Vaudevilles, de » Relations pour le Pont-Neuf, ne » les regardons pas comme des » citoyens tout-à-fait inutiles. Ils » contribuent à la subsistance des » Libraires & des Ouvriers, ils » augmentent le Commerce. Laissons-les faire, pourvû qu'ils ne » blessent ni les Mœurs, ni les » Loix « &c. Le citoyen totalement désoccupé est au moins un homme nul dans la République : tels sont une infinité de Nobles qui se vanteroient peut-être d'une

origine auſſi ancienne que le ſiège de Troye, & qui ne daigneroient pas travailler comme les Héros & les Dieux d'Homère. Phéréclus conſtruiſoit des vaiſſeaux, Apollon & Neptune bâtiſſoient des murailles; mais *il faut ſe conformer aux temps*, continue notre Auteur, *l'empire des Arts compte aſſez de ſujets, celui des Sciences en a trop, le Commerce en manque.* Ce devroit être l'aſyle d'une Nobleſſe *ſans avoir* & ſans emploi.

Second avantage qui en réſulteroit. *La Culture* des terres *ſeroit plus étendue.* La France, quoique mieux cultivée qu'un aſſez grand nombre d'autres pays, l'eſt beaucoup moins qu'elle ne pourroit l'être. La plus grande partie des terres en friche, ne manque de culture que par l'indigence des poſſeſſeurs. Une portion conſidérable de ces terres abandonnées à elles-mêmes, ou mal cultivées, eſt entre

les mains de la pauvre Nobleſſe!
Enrichiſſez-la, cette Nobleſſe, par les reſſources du Commerce, elle mettra tout en valeur. » La terre, » pour ſe couvrir de richeſſes, » ouvre ſon ſein à la culture : le » Commerçant, dont l'objet eſt de » s'enrichir, ne laiſſe rien d'in- » culte. La terre ne produit abon- » damment que ſous les travaux » multipliés des hommes & des » bêtes : le Commerçant ne fait » attendre ni au cultivateur ſon ſa- » laire, ni au bœuf ſa nourriture. » Il eſt des terreins avares qu'on » doit forcer à donner par des » avances conſidérables : le Com- » merçant eſt en état d'y répondre : » il ſupporte des non-valeurs de » pluſieurs années dans l'eſpérance » de ſe dédommager un jour. Voilà » les opérations que notre pauvre » Nobleſſe feroit ſur ſes terres, ſi » elle devenoit commerçante ; & » par cette culture, elle vengeroit

„ l'Etat du tort que lui font, en
„ cette partie, les Grands & les
„ Financiers. Ces hommes, qu'a-
„ près les Rois, nous appellons les
„ Dieux de la Terre, ne la traitent
„ pas comme elle doit l'être pour
„ le bien public. Ils l'amusent dans
„ de vastes jardins, comme si elle
„ n'avoit point d'habitans à nour-
„ rir. Ici ils la couvrent de sable;
„ là ils lui demandent des fleurs &
„ non des fruits, plus loin un om-
„ brage agréable. Ce ne seroit rien.
„ Ils l'enferment dans des parcs
„ aussi grands que des forêts; ils en
„ ont chassé le bœuf & le mouton,
„ pour y loger la bête fauve, & ils
„ en ont banni la charrue pour y
„ rouler des équipages. On y voyoit
„ autrefois des hameaux, des fa-
„ milles de Cultivateurs, des mois-
„ sons, des pâturages & des trou-
„ peaux. Les plaisirs de nos Lucullus
„ ont envahi les plaines de Cerès.

TROISIÉME AVANTAGE. La *popu-*

lation seroit plus nombreuse. Le libertinage & l'indigence, deux causes principales de stérilité dans la Noblesse. Le libertinage détruit peu-à-peu les maisons illustres : l'indigence détourne la Noblesse subalterne de former des établissemens. Le Commerce ne remédiera pas au libertinage des Grands ; mais, en soulageant l'indigence des pauvres Gentilshommes, il fera éclore des milliers de citoyens dans cette classe si précieuse à l'Etat. Et non-seulement le Commerce augmentera la population parmi la Noblesse ; il multipliera les Cultivateurs, les Artisans, les Matelots, en raison du travail que cette Noblesse, devenue opulente ou aisée, fournira dans ses Terres, dans ses Manufactures, dans ses entreprises de Mer.

L'Auteur répand sur toute cette matière un intérêt qui attache infiniment le Lecteur ; il jette, sans

appareil & ſans pédanterie, des calculs de population qui démontrent au coup-d'œil la vérité du ſujet qu'il traite. Au Tableau lugubre d'une Nobleſſe pauvre qui communique la ſtérilité à tout ce qui l'environne, il oppoſe le ſpectacle brillant d'une Nobleſſe enrichie par le Commerce, & verſant par-tout les ſecours vivifiants de l'abondance. Il ſeroit bien à ſouhaiter que, dans ce grand morceau, M. l'Abbé Coyer ſe fût aſſez reſſouvenu de ſon état, pour ſupprimer toute eſpèce de critique contre le célibat de profeſſion; qu'il n'eût pas dit en général que ceux qui s'y engagent, *font vœu de laiſſer périr la Nation:* comme ſi l'Apôtre S. Paul, conſeillant le célibat, avoit eu en vue la deſtruction de l'eſpèce humaine; qu'il n'eût point inſinué que, dans la profeſſion du célibat, *le zèle de l'homme exige plus que Dieu*

même : comme s'il exiſtoit aucune Loi qui *exigeât* le célibat, indépendamment du choix très-libre de quiconque s'y engage. Il y a de plus au même endroit (pag. 72.) une eſpèce d'objection très-peu ménagée, & très-mal réfutée par l'Auteur contre la Monogamie & contre l'indiſſolubilité du Mariage : deux Loix divines qui n'ont jamais fait de tort aux Etats, & qui ſont deſtinées à conſerver, dans les familles, la paix, l'union & les devoirs réciproques.

Pour traiter toutes ces grandes matières de Religion, relativement même au Commerce, à la Culture, à la Population, à tout ce qui fixe l'attention des Politiques, il faudroit une Diſſertation dans les formes ; & ce travail ſeroit digne de quelqu'un qui ſçauroit allier les intérêts de la Patrie avec le zéle du Chriſtianiſme. Aujourd'hui on ne nous parle que de ce qui fait

la force, la ſplendeur, la ſûreté des Empires; & l'on ne nous dit rien de l'obligation d'être fidèle à l'Evangile; on n'avance même que trop ſouvent des maximes contraires. Or il eſt certain que l'Evangile ſeroit *utile à tout*, comme S. Paul le dit de la piété: qu'il mettroit, dans la ſociété, une confiance pleine de candeur & d'agrémens; dans les opérations du négoce, une probité inaltérable; dans les entrepriſes de terre & de mer, une patience & une égalité d'ame ſupérieures à tous les évènemens: qu'il dépouilleroit l'opulence de ſon orgueil; l'induſtrie, de ſes pratiques artificieuſes; l'œconomie, de ſes attentions meſquines; le travail & la bonne volonté, des vuës d'ambition qui les accompagnent: qu'il rendroit les familles plus fécondes, les villes plus floriſſantes, les campagnes plus fortunées, les Corps militaires plus redoutables,

la Patrie plus forte, & tout le genre humain meilleur.

Au lieu de nous dire tout cela, on nous répète ſans ceſſe qu'il faut s'enrichir, s'avancer, vivre dans le luxe, crier contre les gens d'Egliſe, & détruire le célibat. Sur ce dernier Article, obſervons que ceux qui déclament le plus contre les Célibataires de profeſſion, ſont très-communément des hommes ſans engagemens, ſans familles, ſans poſtérité ; Célibataires eux-mêmes, non par zéle pour le conſeil évangelique, mais par eſprit d'indépendance & quelquefois de libertinage. Ajoûtons que cette population immenſe, dont on fait un mérite aux ſiècles précédents, ſe concilioit avec des Sociétés de Célibataires beaucoup plus nombreuſes qu'elles ne ſont aujourd'hui. La preuve en eſt ſenſible par l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, par les annales des Ordres Religieux ;

& la cauſe n'en ſeroit pas difficile à deviner : c'eſt que les principes de vertu qui ſervoient à peupler les ſolitudes, attiroient auſſi des bénédictions ſur les familles. Mais c'en eſt aſſez pour rappeller à M. l'Abbé Coyer les droits de la vérité & de la Religion. Il les reconnoîtra lui-même, s'il veut apprécier au juſte ce langage de mode qui fronde aujourd'hui la plûpart des choſes que nos pères ont reſpectées : langage d'ailleurs qui ne convient nullement à la profeſſion de l'Auteur, & qui ne donne aucun degré de mérite à ſon Livre.

QUATRIÉME AVANTAGE du Commerce exercé par la Nobleſſe. *La conſommation* des denrées *ſeroit plus forte.* Cette vérité eſt déja toute prouvée, en la regardant comme une ſuite néceſſaire de la propoſition précédente. Si le Commerce de la Nobleſſe augmente la population, c'eſt une néceſſité que

la consommation des denrées *soit plus forte* dans l'Etat. Plus il y a de citoyens, plus on consomme. M. l'Abbé Coyer prend une autre route qui mène au même terme. Si la Noblesse devient commerçante, elle sera plus riche, & l'accroissement de ses richesses *fortifiera* sa consommation; c'est-à-dire qu'elle dépensera plus en vivres, en meubles, en habits, en équipages. » Supposons que trente » mille Gentilshommes seulement, » enrichis par le Commerce, dé- » pensent trois livres de plus cha- » que jour, voilà une consomma- » tion pour cent neuf millions cinq » cents mille livres par an; & de » cette consommation, quel ac- » croissement de subsistance pour » un peuple de cultivateurs & d'ar- » tisans! La Nation vraiment riche » est celle qui, en travaillant assi- » duëment, consomme beaucoup; » & un Gouvernement qui sçait » procurer

» procurer la consommation, en-
» courage la production. « Oui, bien, *répondrons-nous*, si la consommation est toujours dirigée par les bonnes mœurs ; car la consommation qui dégénère en débauche ou en mollesse, altère toujours la *production* ; & c'est en ce sens que le *luxe appauvrit l'Etat*. Nous ne comptons point le tort que les Fabriques de luxe font toujours à la culture des terres & aux productions des Arts nécessaires. D'autres que nous ont mis cette vérité dans le plus grand jour. Il paroît que M. l'Abbé Coyer n'a pas assez connu leurs observations. Il préconise indistinctement les Fabriques de luxe & les travaux du Cultivateur : grande différence néanmoins. L'Agriculture donne du pain à tout le monde & conserve les mœurs : les Arts de luxe ne font vivre qu'un petit nombre

de perſonnes & fomentent les vices.

Cinquiéme avantage. *La Navigation.* Il eſt encore évident que, ſi la Nobleſſe s'adonne au Commerce, la Navigation ſera plus floriſſante parmi nous. Jettons les yeux ſur le ſyſtême actuel de l'Europe : tous les eſprits y acquièrent, de jour en jour, des lumières ſur l'importance du Commerce extérieur ; ſur la nature des forces capables d'en aſſurer le ſuccès ; ſur les moyens de rendre les Colonies reſpectables ; ſur les eſpèces diverſes de productions qu'il faut en exiger ou leur interdire, &c. Dans cette activité générale d'idées, de ſentimens, d'intérêts, imaginons que notre Nobleſſe Françoiſe prenne auſſi des inclinations de Commerce, bientôt la France tiendroit à tout l'univers *par une Navigation ſupérieure à toute autre.* Car enfin » la Nobleſſe ſe picque

» de ſe diſtinguer en tout... Elle ſe
» diſtingueroit donc par des vuës
» plus étendues, par des entre-
» priſes plus grandes, par une ap-
» plication plus ſuivie, par des
» travaux plus ſoûtenus, par un
» courage plus mâle, par des
» flottes mieux combinées & plus
» nombreuſes. Et avec cette au-
» gmentation de Marine marchan-
» de que n'entreprendrions-nous
» pas ?

Nous avons un beſoin extrême de cette Marine marchande pour l'exportation de notre ſuperflu, pour l'importation des matières premiéres qui nous manquent, pour l'aſſurance de nos Colonies, pour contre-balancer les projets infinis des Anglois nos rivaux &c. Que ne pourrions-nous point attendre d'une Nobleſſe jeune & nombreuſe qui voudroit partager ces travaux ? » On demande avec

» un air d'embarras : Que faire de » la Nobleſſe ? Des Lieutenans, » des Capitaines, des Armateurs, » des Négocians qui couvriroient » la Mer de Vaiſſeaux, & qui arra» cheroient aux Anglois la balan» ce du Commerce : elle étoit de » notre côté il y a quatre-vingts » ans. Qu'arriveroit-il encore ſi » l'on vouloit ? Ces Officiers de » Marine marchande, après avoir » fait la fortune de l'Etat & la leur, » de quoi ne ſeroient-ils pas capa» bles en paſſant ſur la Marine » guerriére ? Nouvel avantage » qu'on ne ſçauroit trop approfon» dir.« C'eſt ce que l'Auteur développe avec force & avec majeſté dans tout le reſte de cet Article. Nous n'en citons plus que ce bel endroit : » Londres appuyée ſur » deux cents Vaiſſeaux de guer» re, nous examine, nous me» ſure, nous querelle, nous me» nace, nous attaque déja dans

» les deux Indes. Notre Com-
» merce l'aigrit, nos Colonies
» l'irritent, notre Marine renaiſ-
» ſante la bleſſe : elle voudroit
» l'étouffer au berceau ; elle cher-
» che une guerre purement ma-
» ritime, dont le moindre coup
» ſera de ruiner notre Commer-
» ce ..... On ne peut trop ſe dé-
» fier d'une Nation qui commerce
» comme Carthage & qui penſe
» comme l'ancienne Rome. Qu'ai-
» je dit ? Eſt-ce encore là ſa façon
» de penſer ? Elle s'eſt laſſée d'être
» vertueuſe en pouvant trop. « La
concluſion de tout ceci eſt d'entendre l'oracle de Delphes qui nous crie comme aux Athéniens : *Défendez-vous & attaquez dans des murailles de bois.* Mais quels ſecours dans notre Nobleſſe attachée à la fortune de ces *murailles de bois*, & armée de toutes pièces pour les défendre !

Jusqu'ici M. l'Abbé Coyer a montré les avantages du Commerce exercé par la Noblesse. Il se propose outre cela de dissiper les préjugés contraires : matière déja entamée au commencement de l'Ouvrage ; mais dans le reste de son Livre, il la traite plus en détail ; & nous tâcherons de le suivre en donnant un autre Extrait. L'objet est si intéressant & si bien manié par l'Auteur, qu'on a dû attendre de nous une analyse complette.

ARTICLE XXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Toulouse.

Le Symbole des âges de la vie humaine dans les quatre saisons de l'année. Poëme. Par le P. Antoine-François Montégut, Jésuite, 1755. Il y a, dans ce Poëme, de la facilité, & de beaux endroits : celui-ci nous tombe sous les yeux : c'est un portrait de l'âge mûr, livré à diverses passions.

Je le vois ennemi de sa propre grandeur,
Aujourd'hui misanthrope & demain vil flatteur,

Crédule ou ſoupçonneux, inégal & volage,
Servile adorateur de la loi de l'uſage :
Contre le vrai mérite, au mépris du devoir,
Animé par l'envie, ou par le faux ſçavoir ;
Jaloux de ſe régler ſur l'humeur qui le guide,
Rarement généreux, preſque toujours ſordide,
Diſſimulé, frivole, altier, indépendant,
Tour-à-tour, par orgueil, dédaigneux ou rempant,
Libre *dans ſon idée* ; & des plus vils eſclaves,
Par amour du plaiſir, embraſſant les entraves.
Quel âge ! hélas, faut-il qu'on le nomme parfait,
Quand ces noires couleurs nous rendent ſon portrait !

On nous promet d'autres Ouvrages de cet Auteur, ſur-tout un Poëme Epique de XIV. Chants.

De Marseille.

Oraiſon funébre de M. Henri-François-Xavier de Belſunce de Caſtelmoron, Evêque de Marſeille, &c. prononcée dans l'Egliſe des RR. PP. Servites de la Ciotat, le 3. d'Août, 1755. Par M. l'Abbé Maire, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Marſeille. *In-4°.* pag. 30. Le caractère particulier de ce Diſcours eſt de laiſſer une grande idée des vertus, des talens & des travaux du Prélat qui en eſt l'objet.

De Bourges.

On a publié, dans cette Ville, des Poëſies Latines, qui ont pour titre : *Iter Gergobinum.* L'Auteur (M. Buvat de la Sablière) chante ſon voyage aux Eaux minérales de Néry : ce qui comprend l'Hiſtoire de la maladie du Poëte ; l'état de

ſa Valiſe littéraire ; les incommodités qu'il éprouva dans la route ; la deſcription des Bains de Néry, & l'éloge de leurs bienfaits. Il y a, dans tout ceci, une aſſez bonne teinture du ſtyle des Anciens ; mais les négligences & le goût moderne s'y font ſentir de temps en temps. Nous tranſcrivons, ſans choix, ce morceau qui étale une partie de la Valiſe littéraire du Poëte.

Quæ mihi ſarcinulam conflarit, amice, ſupellex,
Fervida cum peterem Balnea ſcire cupis ?
Venerunt Comites mihi Flaccus, & optimus Auctor
Qui cecinit Latiâ Troïca bella tubâ.
Abdiderat vidulo ſe-ſe Juvenalis in imo,
Præcupiens noſtræ pars gravis eſſe fugæ.
Acceſſere boni peperit quos Gallia fœtus :
Tùm quibus Auſoniæ fila movere lyræ,

Tùm quibus ore datum eſt patrii ſermonis honorem
Aut ſocco, aut tragicis amplificare ſonis.
Tu, Ruſſæe, tuis ſed mundus & omnibus expers
Sordibus, & qualem Præſul habere queat.
Tu, Cercæe, placens, Italis donande corollis, *&c.*

DE DIJON.

Catalogue des Livres de la Bibliothèque de feu M. Bernard de Chantaut, Conſeiller au Parlement de Dijon, laquelle ſera vendue dans les premiers jours du Carême prochain. *On trouve auſſi ce Catalogue à Paris chez Guylin, Quai des Auguſtins.* Ce Cabinet de Livres eſt composé de 2597 Articles, ce qui pourroit donner huit à neuf mille Volumes. La Juriſprudence & l'Hiſtoire y dominent : peu de

raretés, mais de bonnes choses ; & un particulier qui avoit pû rassembler ce petit trésor, ne devoit pas s'ennuyer.

De la Fléche en Anjou.

On a célébré ici, par des Poësies dans presque toutes les Langues, l'heureux accouchement de Madame la Dauphine, & la naissance du Prince qui comble la joie des peuples. *Pour l'amour du Grec*, nous citons quelques Vers d'une jolie Pièce Anacréontique. L'Auteur, qui est un Jésuite nommé le P. Gasté, feint que des Génies voltigeant autour du berceau s'empressent de servir, de parer, de réjouir le petit Prince &c.

Ηδη δὲ δῦλοι ὠκεῖς
Πονοῦσιν ἄλλος ἄλλο.
Ο μὲν ῥόδωπα χεῖλη
Πλάττει γε χειρὶ λευκῇ,

Μητρῷον ὡς γέλωτα
Τέλοισιν ἡδὺ χεύειν.
Ὁ δὲ κοσμεῖ ὥσπερ λεπτῷ
Ροδοδακτύλοισι χερσὶν,
Ὡς πῦρ πατρῷον αὐτοῖς
Δεινόντε καὶ γλύκιστον
Αὐγάζει, ὥσπερ ἄστρων
Ὀλύμπῳ ἐστὶ λάμψις.
Ἄλλῳ μέλει τε κῆρος,
Θέλει τ' ἐνεῖναι αὐτῷ
Πατρὸς φίλης τε Μήτρος
Κάλλιστα πάντα δῶρα,
Ηθων τε λευκότητα,
Αγαθήν τε χρηστότητα,
Οσίηντε εὐσεβείην.
Αλλος τὸ τέκνον ἡδέων
Παίζοντε καὶ χορεύει,
Γελῶντε καὶ μὲν ἄδει.
Ευδοντα τοῦτον ἄλλος
Πτέροισι συγκαλύπτει. &c.

» Ces petits Génies s'empressent
» autour de l'enfant. L'un répand,
» sur ses lèvres, les couleurs de la
» rose, afin qu'il ait le sourire gra-

» cieux de sa mère ; l'autre met » dans ses yeux l'éclat du plus beau » feu, afin qu'il ait, comme son » père, un regard mêlé de dou- » ceur & de majesté, tel, à-peu- » près, qu'est l'éclat des astres dans » un ciel serein. Un troisième » prend soin de former le cœur du » petit Prince ; il veut que les qua- » lités du père & de la mère s'y » rassemblent ; qu'on y retrouve » leur candeur, leur bonté, leur » piété &c. Un quatrième Génie » folâtre autour du berceau. Un » cinquième, couvre de ses aîles » l'enfant tandis qu'il repose &c.

De Nantes.

Abrégé des vies de Marie Dias, de Marie-Amice Picard & d'Armelle Nicolas, dite la bonne Armelle, à l'usage des Retraites. In-12. Chez Joseph Vatar &c. Ce Livre paroît sous les auspices de M. l'Evêque

de Nantes, à qui il eſt dédié. Les trois Hiſtoires qu'il contient, ſont deſtinées à édifier les perſonnes de piété qui font les exercices ſpirituels dans des maiſons de Retraite. C'eſt à ces perſonnes qu'il appartiendroit de juger du mérite d'un tel Ouvrage. *Nous croyons qu'il ſe trouve auſſi à Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques.*

De Paris.

Ode de M. Le Franc à M. Racice ſur la mort de ſon fils.

L'Auteur de cette Ode eſt en poſſeſſion, depuis long-temps, de nous montrer l'accord du bel eſprit avec la Religion : exemple plus pathètique que ne peut l'être l'action des plus célèbres Orateurs. L'évènement auquel M. Le Franc donne des larmes, eſt très-connu : on a pris part aux malheurs d'une famille renommée dans la Répu-

blique des Lettres, & digne de ſe perpétuer durant pluſieurs ſiècles. Ce triſte accident eſt mis dans ſon vrai point de vuë par le Poëte illuſtre qui le déplore : ce point de vuë eſt celui de la Religion même.

O Loix ſaintes ! ô Providence !
C'eſt bien ſouvent ſur l'innocence
Que tombent vos coups redoutés !
Un enfant du ſiècle proſpère :
L'homme qui n'a que Dieu pour père
Gémit dans les adverſités.

La cataſtrophe du premier Novembre 1755 donnera lieu aux ſyſtêmes des Philoſophes ; mais M. Le Franc ne voit là, en derniére analyſe, que le doigt du Très-haut.

Je les vois déja, ces grands hommes
Qui pour nous, peuple que nous ſommes,

Parmi leurs disciples ravis,
Dévoilent les causes sensibles
De ces phénomènes terribles
Qui te font regretter ton fils.

Des vents resserrés dans leurs chaînes,
Et des fournaises souterraines
Ils nous expliquent les effets ;
Et pas un seul d'entr'eux ne pense
Que c'est peut-être la vengeance
D'un Dieu qu'irritent nos forfaits.

Ils écartent ces Loix suprêmes
Et s'efforcent par leurs problêmes
D'anéantir le vrai moteur.
Recherches pleines d'imposture
Qui trouvent tout dans la nature,
Hors le pouvoir de son Auteur.

Le cri de la foi est toujours ce qui détermine notre Poëte Chrétien. Ces deux belles strophes n'ont pû partir que de lui.

Laissons-là ces Mortels sublimes
Traiter d'essais pusillanimes

Les traits de nos humbles crayons :
Qu'à leur essor ils s'abandonnent ;
Ce sont des Sages, qu'ils raisonnent :
Nous, Esprits vulgaires, Croyons.

Croyons : c'est là notre partage.
Que la foi dissipe ou soulage
Tous nos chagrins les plus cruels ;
Et n'attendons dans cette vie
Qu'une mort qui sera suivie
De biens ou de maux éternels.

Cette Ode se trouve chez Chaubert, Quai des Augustins ; & chez Claude Hérissant fils, rue Neuve Notre-Dame, &c.

Les Poësies d'Horace traduites en François, avec des Remarques & des Dissertations critiques. Par le R. P. Sanadon de la Compagnie de Jesus. *Nouvelle Edition, revuë sur les corrections de l'Auteur, rétablie selon l'ordre ancien, & augmentée de quelques pièces. Huit Volumes* in-12. Chez Chaubert, Nyon, Durand, Cavelier, Moreau, Robustel, Savoie, & autres Libraires associés, 1756.

Il ne doit pas être ici question de rendre justice au travail du P. Sanadon sur Horace : cet Ouvrage est connu, & nous en avons rendu compte, assez au long, dans nos Mémoires de Février 1728. Il faut donc simplement indiquer les caractères & les avantages de cette nouvelle Edition.

1°. On a rétabli les Poësies d'Horace dans l'ordre ancien ; c'est-à-dire qu'elles sont placées ici suivant la disposition que présentent toutes les autres Editions : on retranché néanmoins le titre d'*Epode*, pour n'énoncer qu'un cinquième Livre d'Odes ; & ce qu'on appelle l'*Art Poëtique*, fait un troisième Livre d'Epîtres. Le P. Sanadon a donné de bonnes raisons pour simplifier ces titres, & le changement, à cet égard, ne peut déranger ni incommoder aucun Lecteur. Au reste, comme le systême que s'étoit fait le P. Sanadon, pour l'ordre de son Horace, étoit le fruit de ses recherches & de son érudition, il étoit juste de ne pas priver le Public d'une chose si estimable : ainsi, dans le quatrième Volume de cette nouvelle Edition, on a mis une Table Chronologique des Odes ; &, dans le septième Volume, une pareille Table des Satyres & des Epîtres ; le tout dans l'ordre conçu & exécuté par le P. Sanadon.

Mars, 1756.

2°. Ce nouveau Traducteur ayant fait beaucoup de corrections dans le texte d'Horace, on vient de mettre au bas des pages les leçons ordinaires : ce qui forme une ſuite de *variantes*, dont on doit ſçavoir gré à l'Editeur.

3°. On a reſtitué l'Orthographe Françoiſe telle qu'on l'adopte communément : le P. Sanadon avoit auſſi un ſyſtême à cet égard ; mais les ſingularités, en ce genre, ne ſont ni agréables, ni utiles.

4°. On a conſervé le *Poëme ſéculaire*, tel qu'il ſe trouve dans la premiére Edition ; mais il eſt ici hors de rang, & à la fin du premier Volume : les pièces qui le compoſent ſont, de plus, dans le rang où l'on les place ordinairement : par-là on contente les Amateurs de l'ordre antique & des explications reçues, ſans perdre toutefois l'excellent Ouvrage du P. Sanadon ſur cette pièce ſingulière.

5°. Le même Traducteur avoit préparé beaucoup d'additions & de corrections qu'il deſtinoit à une nouvelle Edition de ſon Horace ; mais la mort l'empêcha d'exécuter ſon deſſein : ces améliorations n'ont pû juſqu'ici avoir lieu que dans une Edition de Hollande, & ſeulement à la fin du VIII^e Volume.

on les trouvera, dans celle-ci, aux places qui leur conviennent.

On peut donc s'assurer que cette nouvelle Edition conserve tous les avantages de l'ancienne, sans être sujette aux incommodités ou aux défauts qu'on y trouvoit. Si le P. Sanadon reparoissoit au monde, probablement il regretteroit son Orthographe, mais il auroit tort en ce point : elle n'étoit pas bonne. Il seroit surpris qu'on eût replacé les pièces de son Horace dans l'ordre ancien ; mais en réfléchissant sur l'empire de la coûtume, & voyant d'ailleurs que son systême n'est pas détruit, puisqu'on l'indique encore, il y a toute apparence que cet homme d'esprit agréeroit les vuës & les procédés du nouvel Editeur.

Analyse Chronologique de l'Histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à l'Empire de Charlemagne inclusivement. Seconde Edition, grand in-4°. Chez Augustin-Martin Lottin, rue S. Jacques &c. Noël-Jacques Pissot, Quai de Conti &c. Michel Lambert, rue de la Comédie Françoise, M. DCC. LVI.

Au mois d'Octobre 1752, nous annonçâmes & fîmes connoître cette *Analyse.* Nous observâmes qu'elle étoit excellente pour fixer les dates & les époques dans

l'eſprit des jeunes gens ; pour rappeller les principaux évènemens de l'Hiſtoire aux perſonnes les plus habiles. Nous n'oubliâmes pas de rendre juſtice au ſtyle de l'Auteur ; & ce jugement a été confirmé par le public, puiſqu'en très-peu de temps la premiére Edition a été épuiſée. Celle-ci eſt plus magnifique, mais totalement ſemblable pour le fond des choſes.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Mars, 1756.

ARTICLE XXIII. *Nouveau Zodiaque, &c.* 581

ART. XXIV. Bibliographia Astronomica, &c. *Bibliographie Astronomique, &c.* 595

ART. XXV. *Lettre Apologétique de l'Auteur des Paradoxes métaphysiques, &c.* 599

ART. XXVI. *Examen des Poësies sacrées de M. Le Franc.* 619

ART. XXVII. *Histoire de l'Académie des Inscriptions, &c.* Suite de l'Article XVIII. au mois de Février. 629

ART. XXVIII. *Mémoires de Mathématique & de Physique présentés à l'Académie des Sciences.* Tome II. 662

ART. XXIX. Institutiones Medicæ, &c. *Institutions Médicinales, &c.* 685

ART. XXX. *Explication Physique des sens, des idées, &c.* 703

ART. XXXI. *La Noblesse commerçante, &c.* 726

ART. XXXII. Nouvelles Littéraires. 751

ERRATA

Pour Janvier, 1756. II. vol.

Pag. 239, *ligne pénult.* teur, *lisez*, Testateur. *lig. dern.* Testaceux, *lis.* ceux, (on a transposé les deux premiéres syllabes de Testateur.) *p.* 377, *lig.* 4, protection ! *lis.* protection :

Pour Février.

Pag. 542, *lig.* 5, educta solo, *lis.* educta cælo. *p.* 570, *lig.* 17, *l'ocsion*, lisez, *l'occasion.*

Pour Mars.

Pag. 582, *lig.* 17, lni, *lis.* lui.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Février, 1756.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1756. I. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE SOUVERAIN* DE *DOMBES.*

AVRIL, 1756, I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LVI.

Avce Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 697 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	16.
1728.	12.	1756.	5.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1756. I. vol.

ARTICLE XXXIII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Sciences (année M. DCC. LI.) *avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette*

Académie. In-4°. pages 202 pour l'Hiſtoire, & 536 pour les Mémoires. *A Paris, de l'Imprimerie Royale. M.DCC.LV.*

NOus ſuivrons, en abrégeant tout, l'ordre des matières compriſes dans ce Volume. L'Hiſtoire eſt compoſée 1° d'un nombre d'Extraits clairement & judicieuſement écrits; 2° d'un Recueil d'Obſervations ſoumiſes au jugement de l'Académie; 3° d'un compte raiſonné des Livres mis au jour par quelques Académiciens (on nous parle ici des *éclairciſſemens* de M. de Mairan *ſur l'Aurore Boréale*, & des *Elémens de Chymie pratique*, par M. Macquer: deux Ouvrages dont nous avons auſſi entretenu le Public dans le temps qu'ils ont paru;) 4° d'une expoſition des Machines approuvées par l'Académie; 5° de l'énoncé du Prix propoſé pour 1749, &

remporté en 1751 par M. Bernoulli, Professeur de Physique à Basle ; 6° des Eloges prononcés dans les Assemblées publiques : on nous en donne deux, celui de M. Daguesseau & celui de M. le Marquis d'Albert.

Le Secrétaire de l'Académie avoit, en la personne de M. le Chancelier Daguesseau, presque tous les talens à reconnoître & à célébrer. Personne ne ressembla mieux que ce grand Magistrat aux illustres Romains Crassus & Antoine qui, selon la peinture que nous en fait Cicéron, furent tout à la fois Jurisconsultes, Orateurs, Politiques, Sçavans, & bons Citoyens. Il rappella aussi parmi nous la mémoire déja trop ancienne des Budées, des Brissons, des Bignons, & de tant d'autres hommes célèbres des deux derniers siècles, qui allièrent les fonctions de la Magistrature à l'érudition la plus pro-

fonde. Si l'étude ſolide & foncière des Loix avoit pû être ramenée dans notre éducation, M. Dagueſſeau eût opéré cette eſpèce de prodige. Il avoit ſur cela des vuës qui faiſoient bien autant connoître l'étenduë de ſes lumières, que la vivacité de ſon zéle. On doit lire tout cet Eloge qui eſt détaillé, inſtructif, plus en faits qu'en diſcours; & plus vrai, que chargé d'ornemens acceſſoires. Voici un morceau qui peut en être regardé comme le réſultat. » Le fond de ſon caractère, *dit M. de Fouchy*, étoit » une douceur rare dans un homme d'un eſprit auſſi vaſte; un » amour ardent de la juſtice & de » l'ordre; une aſſiduité incroyable » au travail: ce qui, joint à une » mémoire & à une facilité également étonnantes, en avoit fait » un prodige de ſçavoir & d'érudition. Il n'y avoit pas un Livre, » de l'immenſe collection qu'il

» s'étoit faite, qui lui fût inconnu : » toujours prêt cependant à quitter » ce travail, auquel il étoit ſi atta- » ché, lorſqu'il s'agiſſoit d'écouter » ceux qui avoient affaire à lui, ou » de recevoir les gens de Lettres » avec leſquels il avoit toute ſa vie » entretenu commerce. Les qua- » lités ſeules de ſon cœur ſuffi- » roient pour faire ſon éloge. La » probité la plus parfaite a toujours » été la régle conſtante de ſa con- » duite « &c. Le Secrétaire de l'Académie ajoûte que M. le Chancelier *ne paſſa pas un ſeul jour ſans lire l'Ecriture ſainte, qu'il méditoit en Sçavant & en Chrétien.* Il reſte des traces de cette conſtante & édifiante lecture, dans les Notes manuſcrites dont cet illuſtre Magiſtrat avoit couvert les marges de ſa Bible. Il ne faut pas oublier que ſon goût & ſes connoiſſances l'avoient porté à former une Bibliothèque des plus riches & des

plus curieuſes qui ſoient en Europe. M. Dagueſſeau étoit né en 1668, & mourut le 9. Février 1751, après avoir été dix ans Avocat-Général, ſeize ans Procureur - Général, trente - quatre ans Chancelier de France. M. Rouillé, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, lui a ſuccédé dans la place d'Académicien honoraire.

L'Eloge de M. le Marquis d'Albert ne préſente que des actions militaires. Cet Académicien, né en 1686 d'une ancienne Maiſon de Provence, fut d'abord Chevalier de Malte. Il ſe donna enſuite au Service de la Marine, & monta par degrés juſqu'au rang de Chef d'Eſcadre. » Il étoit, *dit M. de Fouchy*, grand & bien fait de ſa per» ſonne, d'une vivacité extrême, » mais tempérée par la raiſon & » l'expérience, & qui ne rendoit » ſon commerce que plus agréa» ble; d'une grande fermeté dans » ſes réſolutions, toujours prête » cependant à céder à la raiſon; &

» qui ne produiſoit chez lui que
» de la conſtance ſans opiniatreté :
» du reſte orné de la politeſſe pui-
» ſée dans le commerce du grand
» monde & dans le ſervice ; reſpec-
» tant les droits de l'amitié, & ne
» ſervant même quelquefois ſes
» amis qu'avec trop de chaleur ;
» aimant avec paſſion la véritable
» gloire, qu'un heureux inſtinct lui
» faiſoit diſcerner du faux brillant
» dont tant d'autres ſe laiſſent
» éblouir : en un mot, on peut dire
» que ſes défauts, s'il en avoit,
» étoient ſi parfaitement en équi-
» libre les uns avec les autres, que
» le dangereux pouvoir qu'ils ont
» ordinairement ſur les hommes,
» ne l'a jamais porté qu'à la vertu.«
M. le Marquis d'Albert mourut en Provence le 10. Février 1751. Sa place d'Aſſocié-libre, dans l'Académie, a été remplie par M. Queſnay, Médecin-Conſultant du Roi.

Dans le corps des Mémoires de

cette célébre Compagnie, on trouve d'abord un Mémoire de M. Bouguer *ſur la forme des corps les plus propres à tourner ſur eux-mêmes, lorſqu'ils ſont pouſſés par une de leurs extrémités ou par tout autre point*. Quoique cette propoſition ſoit générale, on la particulariſe néanmoins, dans le Mémoire, en l'appliquant à l'Architecture navale ; & l'on fait voir quelle doit être la forme de la caréne du Vaiſſeau pour bien gouverner. La proue & la pouppe ſont comme deux conoïdes qui ſe joignent par leur baſe, dans l'endroit le plus gros : or, pour donner au Navire l'avantage de tourner aiſément ſur lui-même, il ne s'agit que de changer de place cet endroit, en allongeant une des conoïdes & en accourciſſant l'autre. Le problême conſiſte donc à déterminer la maniére de faire ce changement, & c'eſt ce qui fait l'objet du Mémoire : il en

rèsulte que tout invite à porter plus vers l'avant, qu'on n'a fait jusqu'ici, l'endroit le plus gros ou de la plus grande largeur. La lecture de ce Mémoire doit être rapprochée des principes déja inserés par l'Auteur, dans son excellent *Traité du Navire.*

On a, dans ce même Volume, un autre Mémoire de M. Bouguer. Ce sont *des Remarques sur les observations de la Parallaxe de la Lune, qu'on pourroit faire en même-temps, en plusieurs endroits, avec la méthode d'évaluer les changemens que cause à ces Parallaxes la figure de la terre.* A l'occasion du voyage de M. l'Abbé de la Caille dans l'hémisphère austral, & des observations qu'il devoit y faire pour déterminer la parallaxe de la Lune, on avoit demandé à l'Académie s'il ne seroit pas à propos d'observer aussi dans des lieux intermédiaires, comme à Malte ou sur

les côtes d'Afrique le long de la Méditerranée. Remarquons que les obſervations correſpondantes à celles de M. l'Abbé de la Caille devoient être faites, & qu'elles l'ont même été depuis, dans la Ville de Berlin. M. Bouguer ayant examiné la queſtion, y répondit par une négative formelle & d'après les meilleures raiſons, dont voici la ſubſtance: Pour déterminer exactement la parallaxe de la Lune, il faut obtenir le plus grand angle de parallaxe qu'il eſt poſſible; par conſéquent on ne doit pas craindre de rendre trop grand l'Arc du Méridien terreſtre qui ſert de baſe aux Obſervateurs; mais plus ces Obſervateurs ſeront éloignés, plus cet Arc du Méridien ſera grand; pourquoi donc imaginer des obſervations intermédiaires à Malte ou ailleurs, puiſqu'elles ne ſeroient bonnes qu'à diminuer l'exactitude des déterminations, au lieu de l'augmenter?

Mais, dira-t-on, les obſervations intermédiaires pourroient ſervir à déterminer la figure de la terre : autre illuſion que M. Bouguer détruit dans ſon Mémoire. Ces obſervations intermédiaires de la parallaxe auroient été bonnes, *dit-il*, lorſqu'on doutoit encore ſi la Terre étoit un ſphéroïde allongé ou applati vers les pôles ; mais aujourd'hui qu'on eſt d'accord ſur le fond de la queſtion ; & qu'il ne s'agit, entre les Aſtronomes, que de fixer le degré précis d'applatiſſement ; à quoi pourroient ſervir des obſervations intermédiaires de la parallaxe ? Ne ſçait-on pas que les différences, entre les deux diamètres de la terre ; ſont trop petites pour influer d'une manière ſenſible, ſur les rapports des cordes qui ſoûtiendront les angles parallactiques ? On diſpute ſi l'applatiſſement eſt d'une 178e ou d'une 230e partie de l'axe comparé avec le diamètre de

l'Equateur ; le premier calcul eſt de nos Académiciens, le ſecond eſt de M. Newton : or la différence de l'un & de l'autre ne mettroit qu'une très-légére différence entre les rapports des cordes qui ſoûtiendroient les angles parallactiques. En ſuppoſant les obſervations faites en trois endroits, ſçavoir ſous l'Equateur, par le 28ᵉ degré de latitude, & par le 56ᵉ à Coppenhague, on a trouvé que la parallaxe partiale, ſous cette derniére latitude, ſeroit plus petite de dix ſecondes dans l'hypothèſe de l'applatiſſement d'une 178ᵉ partie de l'axe, que dans le cas d'une ſphéricité abſolue de la terre : on a conclu de la même analogie que, ſi cet applatiſſement n'étoit que d'une 230ᵉ partie de l'axe, la différence, entre les parallaxes partiales, ne ſeroit plus que de huit ſecondes ; c'eſt-à-dire qu'en comparaiſon avec le ſyſtême de la ſphéricité

abſolue, la parallaxe partiale ſeroit plus petite, de huit ſecondes, dans l'hypothèſe de l'applatiſſement Newtonien d'une 230e partie; & la concluſion ultérieure a été que, dans la comparaiſon des deux calculs (178 & 230), la différence entre les parallaxes ne pourroit plus être que de deux ſecondes. Or qu'eſt-ce qu'une quantité ſi petite, pour qu'on puiſſe ſe promettre de la ſaiſir à point nommé, & de ne tomber dans aucune erreur à cet égard durant l'obſervation?

Il reſte encore une autre conſidération qui rend inutiles les obſervations intermédiaires des parallaxes de la Lune: non-ſeulement nous ne connoiſſons point le rapport exact des deux axes de la terre; on diſpute auſſi ſur la nature des lignes courbes qu'imitent les Méridiens. Il n'eſt point démontré que ces courbes ſoient elliptiques: or, dans le nombre preſque infini

des autres courbes qui peuvent repréſenter les Méridiens, il peut s'en trouver, qui donnent, par les mêmes latitudes, une étenduë fort différente aux degrés, quoique la différence entre les axes reſte la même ; & au contraire il peut y avoir des courbes qui conſervent la même étenduë aux degrés, quoique la différence des axes ſoit très-marquée. On reſteroit donc indéterminé pour la ſolution du problême, & ſi l'on avoit entrepris des voyages dans l'eſpérance d'obtenir quelques connoiſſances ſur la figure de la Terre par le moyen des obſervations de la parallaxe, on auroit le chagrin d'y dépenſer beaucoup de temps & d'argent, ſans en retirer aucun avantage réel. M. Bouguer raiſonne auſſi dans ſon Mémoire ſur la manière de calculer les changemens que la figure de la Terre apporte à la parallaxe de la Lune, & il détermine

les endroits de la Terre les plus avantageux pour la comparaiſon des parallaxes lunaires : deux Articles remplis de calculs, & qu'il faut voir dans l'Ouvrage même dont les caractères principaux ſont beaucoup de clarté, beaucoup de vérité, & une grande préciſion.

On a des *Recherches* de M. du Hamel *ſur la formation des couches ligneuſes dans les arbres.* Ce ſujet, qui eſt peut-être un des plus intéreſſants de l'œconomie végétale, n'a pû être épuiſé dans le Mémoire que nous indiquons. L'Auteur n'eſt parvenu, au moyen de ſes expériences, qu'à préparer, en quelque ſorte, ſa matière ; & le génie d'obſervation qui le dirige toujours, lui découvrira ſans doute d'autres vérités qu'il ne nous laiſſera point ignorer. Voici la Notice ſuccinte de ce qu'il nous dit ici.

On ſçait que les arbres augmentent en groſſeur par des couches

ligneuſes qui s'engendrent ſous l'écorce, & qui s'ajoûtent au bois déja formé. On demande ſi ces couches viennent ou des parties intérieures de l'écorce, appellées *liber*; ou des couches mêmes de l'écorce; ou enfin du bois précédemment formé. Il y a des autorités pour chacun de ces ſentimens. M. du Hamel a tout examiné par ſes yeux, & le réſultat de ſes expériences eſt 1° que très-vrai-ſemblablent les couches intérieures de l'écorce, ou le *liber*, produiſent des couches ligneuſes; 2° que l'écorce eſt capable de produire auſſi des couches ligneuſes: on entend, par le terme d'*écorce*, les couches non-corticales; car celles-ci ne ſe convertiſſent jamais en bois; 30 que le bois, qui ne produit point par lui-même de couches ligneuſes, peut produire néanmoins une écorce nouvelle, ſous laquelle il paroît tout de ſuite des couches ligneuſes. Cette der-

niére chofe eft finguliére : le bois qui ne fe répare point, lorfqu'il eft couvert par l'écorce, peut produire une nouvelle écorce, quand il a été dépouillé de l'ancienne ; & fi-tôt que l'écorce nouvelle eft formée, on voit paroître deffous des productions ligneufes.

M. du Hamel a donné, dans ce même Volume, des *obfervations qui ont rapport à l'accroiffement des cornes des animaux, & qui peuvent fervir à expliquer pourquoi, dans certaines circonftances, elles tombent & fe renouvellent par d'autres qui remplacent les anciennes.* Ces obfervations ont été faites à l'occafion de l'ergot d'un jeune Coq, qu'on greffe fur fa tête quand on veut fe donner le plaifir de voir des coqs cornus. Ce petit ergot s'enracine tellement qu'il croît quelquefois jufqu'à la longueur de cinq pouces : quelquefois il fe rompt, & il repouffe enfuite; mais

s'il étoit emporté juſqu'au crâne, la corne ne repoufferoit plus. Quoique ce petit phénomène fût connu; juſqu'ici on n'en avoit point donné d'explication ſatisfaiſante. M. du Hamel développe, pour ainſi dire, & analyſe les élémens de ces cornes : il diſtingue leurs couches oſſeuſes qui en ſont comme la baſe, & leurs couches cornées qui en ſont comme l'enveloppe. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'ici le dehors ſe forme avant le dedans, c'eſt-à-dire que les couches cornées les plus extérieures ſe forment les premiéres, & que les plus intérieures leur ſuccedent; enſorte que les premiéres ſont comme des godets coniques qui emboîtent, renferment & contiennent les autres. Il y a de la ſagacité dans cette explication, qui d'ailleurs peut ſervir à rendre raiſon de la manière dont les becs des oiſeaux ſont conſtruits.

Mémoire sur la Théorie de l'Artillerie ou sur les effets de la poudre, & sur les conséquences qui en résultent par rapport aux armes à feu. Par M. le Chevalier D'ARCY.

Depuis que l'Artillerie eſt inventée, on a beaucoup tiré & beaucoup tué, ſans ſçavoir toute la théorie de cet art meurtrier. Ce n'eſt pas qu'on n'ait aſſez écrit ſur la poudre à canon & ſur les armes à feu : mais qu'on juge, par un exemple, du peu de préciſion qui règne dans les Livres de cette claſſe. La plûpart nous diſent que le temps des inflammations des différents globes de poudre ſont comme les racines cubiques de ces globes : ce qui feroit conclure que ces temps ſont d'autant plus courts, que les rayons de ces globes ſont plus petits : or par des expériences certaines on a vérifié tout le contraire. On a trouvé que, plus il y avoit de poudre dans un lieu,

plus le temps de ſon inflammation étoit court ; enſorte qu'à l'égard de deux traînées de poudre égales en longueur & en hauteur, dont l'une étoit double de l'autre quant à la largeur, on voyoit le feu parvenir plus promptement à l'extrémité de la plus large, que de la plus étroite : d'où l'on devroit conclure que le temps des inflammations eſt en raiſon inverſe, non en raiſon directe des racines cubiques des globes de poudre. M. le Chevalier d'Arcy, dont nous indiquons le Mémoire, a fait beaucoup d'expériences ſur cet objet ; & toutes ont confirmé ce que nous venons de dire. Il a conclu des mêmes obſervations, que l'inflammation de la poudre n'eſt pas inſtantanée : vérité déja reconnue par d'autres Ecrivains : nous nous reſſouvenons entr'autres du P. Dechales qui enſeigne auſſi, comme notre Académicien, que la poudre

s'enflamme

s'enflamme beaucoup plus promptement quand elle eſt renfermée, que quand on la laiſſe à l'air; que l'effet de la poudre eſt plus vif dans les pièces longues, que dans les pièces courtes, &c. M. le Chevalier d'Arcy ajoûte d'autres inſtructions très-utiles ſur le recul des armes à feu; ſur l'eſtimation de la charge la plus avantageuſe pour un canon donné; ſur le point de charge où il faut porter le feu, pour que l'inflammation ſoit la plus prompte: & tout ceci, dans ſon Mémoire, eſt appuyé d'épreuves & de faits: ce qui amène naturellement cette concluſion, qui peut ſervir à mille autres objets. » On voit donc qu'un » certain nombre de faits, ainſi ſoli» dement établis & bien reconnus, » mettroient bien plus à portée de » juger des divers changemens que » l'on ſe propoſeroit dans les ar» mes, que lorſqu'on n'a là-deſſus » que des connoiſſances incertai-

» nes : ce qui faisoit dire à un grand
» Ministre, *qu'il seroit bien à sou-*
» *haiter qu'au lieu de cette foule*
» *de projets qui remplissent les*
» *Bureaux, il y eût des Registres*
» *de faits, auxquels ils* (les Mi-
» nistres) *pussent avoir recours*
» *pour décider de l'utilité & des*
» *avantages de ceux* (des projets)
» *dont ils sont accablés.* Cette ré-
» flexion est d'autant plus juste, que
» l'on voit qu'à mesure que les
» principes d'un art ou d'une scien-
» ce sont mieux constatés, ces dé-
» couvertes étonnantes, dont au-
» paravant on entendoit parler à
» chaque instant, diminuent de
» plus en plus ; parce qu'on recon-
» noît bientôt, en les examinant
» par ces principes, qu'elles se ré-
» duisent à rien ou à très-peu de
» chose.

Nous reprendrons la suite de ce Volume dans un autre Article de ce Journal.

ARTICLE XXXIV.

ESSAI SUR LES MŒURS. In-12. pag. 193. A Bruxelles, M. DCC. LVI. Et se trouve à Paris, chez Brunet, rue S. Jacques.

L'Avertissement très-court, qu'on voit à la tête de ce Livre, est d'un Ecrivain qui parle raison, qui s'exprime vivement, & qui n'est point timide. Heureusement on aime aujourd'hui ce style ferme & propre à dire des vérités. M. Soret, Auteur de cet Essai, en dit beaucoup dans les dix Chapitres, Articles, Sections de son Ouvrage. Ce sont dix sujets qu'il traite; & le premier est l'*éducation :* matière bien rebattue en Théorie & toute neuve en Pratique. On a tout dit sur cela, &

le mérite préſentement ſeroit de faire ; mais parce qu'on ne fait pas, faudroit-il ceſſer de dire ? Mauvaiſe concluſion. M. Soret répète de bons principes : nous recueillons ceux-ci. » Si de l'éducation » de la jeuneſſe dépend le ſalut de » la République, les mauvais pères » devroient être punis comme les » mauvais citoyens. «

» Je connois une mère qui dit » vingt fois le jour à ſa fille : *Tenez-* » *vous droite* ; & qui ne lui a pas » encore dit une ſeule fois : *Soyez* » *modeſte*. «

» Un père qui ne ſçait pas être » l'ami & le confident de ſon fils, » ne doit ſe mêler de ſon éducation » que pour payer les gages du Pré- » cepteur. « Il y a beaucoup de ſens & d'étenduë dans ces deux mots, être *l'ami & le confident de ſon fils* : mais la choſe n'eſt peut-être pas facile ; au moins de grands hommes ont-ils manqué ce but.

Nous pouvons citer le Maréchal de Montluc, qui témoignoit à Montagne *le déplaisir & crève-cœur qu'il sentoit de ne s'être jamais communiqué à son fils..... Ce pauvre garçon*, disoit-il, *n'a rien vû de moi qu'une contenance refroignée & pleine de mépris, & remporté cette créance que je n'ai sçû ni l'aimer, ni l'estimer selon son mérite, &c.* Montagne continue d'exposer les regrets de ce père très-tendre au fond & très-honnête homme, mais mal-instruit des vrais principes de l'éducation. Si M. Soret nous eût transcrit tout cela dans son Livre, nous eussions mis une fleur de plus à sa couronne littéraire. Il est beau de faire voir que ces anciens hommes ont eu notre morale, & qu'ils l'exprimoient mieux que nous.

L'Auteur imite notre Théophraste moderne, qui seme des caractères sur sa route; en voici un

tiré du ſecond Article qui traite des *trois principaux états de la Société civile.* » Dorante, qui eſt » un homme comme il faut, a trois » fils déja grands. Il s'agit, non de » leur choiſir, mais de leur donner » un état. L'aîné, qui eſt un lâche, » ſera dans l'épée. Le ſecond en- » trera dans la Magiſtrature, & ce » ſera un ignorant. Le plus jeune, » qui a des paſſions violentes, ap- » partient de droit à l'Egliſe. La » ſociété n'en ſera pas mieux ſer- » vie, mais la mode l'exige : c'eſt » un uſage établi chez les honnêtes » gens. Pourquoi l'Auteur de la » nature ne s'y conforme-t-il pas » dans la diſtribution de ſes dons ?

Jugez de cette exhortation faite aux Prédicateurs. » Il y a long- » temps qu'on leur dit : Laiſſez-là » toutes ces diviſions ſi ſubtiles, » ſi compaſſées, ſi frivoles, ſi pi- » toyables, puiſqu'elles ne font » qu'énerver le diſcours & mar-

» quer la disette du génie qui a
» besoin de ces petites ressources.
» Choisissez une vérité unique, ca-
» pitale, qui prête à l'instruction
» & au sentiment. Développez-en
» toute l'étenduë, marquez-en tous
» les rapports. Ne craignez pas de
» faire le catéchisme à des gens
» du monde qui ne sçavent rien,
» où à de beaux esprits qui sça-
» vent tout, excepté la Religion.
» Quand vous les aurez suffisam-
» ment instruits, livrez-vous au
» pathétique, à l'enthousiasme.
» Opposez la Loi à la conduite de
» vos Auditeurs. Peignez-en le
» contraste avec force, mais d'un
» ton qui sente le zèle & non la
» satyre. Employez ces traits de
» feu dont l'Evangile & les Pro-
» phètes sont pleins ; ces traits si
» propres à remuer le cœur, à en-
» traîner la volonté, à inspirer la
» terreur ou l'amour. Faites-en aux
» mœurs une application judicieuse

» & naturelle. Voilà ce qu'on a dit
» aux Miniſtres de la parole ſainte ;
» mais c'étoit leur dire, ayez du
» zèle & du génie. Malheureuſe-
» ment le zèle qui eſt le fruit d'une
» grande piété n'eſt pas commun,
» & le génie qui eſt un don de la
» nature, eſt encore plus rare.

La Littérature & les gens de Lettres donnent lieu à un long Chapitre plein de bonnes obſervations. Nous n'en indiquons qu'un petit nombre. M. Soret dit, qu'*il manque aux vieux Littérateurs ce que Louis XIV. a fait pour les vieux Guerriers, un Hôtel des Invalides.* Cette maxime, vraie encore, l'étoit beaucoup plus autrefois. La Littérature eſt ſur le pied, aujourd'hui, de donner preſque toujours du pain à ceux qui la cultivent, de les enrichir même, de les pouſſer aux dignités. Comptez qu'un Littérateur qui meurt de faim, eſt communément un homme

ſans conduite ; & ſi les Muſes viennent, en ſtyle d'élégie, vous faire le récit de leur misère, ſoyez ſûr que d'ordinaire elles mentent, ou qu'elles n'ont pas ſçu profiter des circonſtances.

» Les beaux eſprits de notre » ſiècle ſont des entr'actes qui amu» ſent, en attendant que les grands » Auteurs reparoiſſent ſur la ſcène.« On dira que les entr'actes ſont bien longs, ſi les grands Acteurs n'ont point reparu depuis les jours de Louis XIV. mais les gens de cette trempe méritent bien qu'on les attende au moins durant un ſiècle : que ſeroit-ce s'ils avoient diſparu pour toujours !

» La République des Lettres eſt » un Etat plein de factieux où cha» cun a ſes courtiſans, ſes flatteurs, » ſes eſpions, ſes armées même, » & prétend à la Monarchie.« Le terme de *chacun* nous paroît un peu trop général. Il y a des Litté-

rateurs ſans ambition & ſans deſirs ; ils ne ſont ni protecteurs, ni protégés : ils reſſemblent à ces braves ſoldats qui font leur métier à très-bon marché, de fort bon cœur, & ſans eſpérer ſeulement le grade de Caporal.

A la page 63, on trouve un portrait de *Chryſologue*, dont il ne faut faire l'application à perſonne ; mais ce qui ſuit eſt bien dit : » C'eſt dommage, *dit-on*, que » Chryſologue n'ait pas voulu ſe » fixer à un genre, il eût fait des » prodiges : fauſſe conjecture ! Ce » qui fait les hommes ſuperficiels, » c'eſt moins la vanité de vouloir » tout ſçavoir, que l'impoſſibilité » de ſe fixer à rien. C'eſt une » trempe de génie qui eſt l'ou» vrage de la nature, & qui eſt peut» être indomptable. Chryſologue » eſt ſuperficiel, comme un autre » eſt ſanguin ou pituiteux.

Sous l'Article de *la Société*,

l'Auteur dit beaucoup de mal de *l'Esprit de corps.* » C'est, *dit-il,* » presque toujours un esprit d'am» bition, d'orgueil, d'illusion & de » vertige. « Demandez pourtant quel bien fait *l'Esprit de corps* aux Régimens de Champagne & de Navarre, & à d'autres encore. Cela n'empêche pas que l'Auteur n'ait raison à quelques égards. *L'esprit de corps* est tout ce que dit M. Soret, quand il n'a pour objet que de faux principes ou des minucies.

Un morceau sur Diogène (p. 96) n'est ni une énigme, ni une satyre. Ce Diogène, dont parle M. Soret, est un homme de mérite qui n'a jamais mieux dit que quand il a célébré l'Evangile, *ce divin Livre qu'on ne quitte point sans se sentir meilleur qu'auparavant.* Pourquoi cet homme, presque aussi éloquent que Démosthène, explique-t-il ensuite *l'origine* de nos diverses

conditions par un ſyſtême qui n'eſt bon ni pour la Société, ni pour l'Evangile? M. Soret lui fait pourtant une queſtion à laquelle il répondroit : » Si votre ſyſtême, » *dit notre Auteur*, pouvoit pré-» valoir; ſi les hommes alloient ſe » déſunir, vivre dans des antres, » & brouter l'herbe, que devien-» droit votre gloire?« Diogène répondroit : *Elle ſeroit avec moi, dans mon tonneau, ou bien ce ſeroit de la gloire perdue; le grand malheur!*

M. Soret ne dit que de bonnes choſes dans le Chapitre *des femmes*. Il loue vers la fin une *Sophie* qui devroit être connue par nom & par ſurnom, ſi elle exiſte. » Sophie » étoit née pour faire le bonheur » d'un honnête-homme, & elle » remplit ſa deſtinée. Nouvelle » Cornelie, elle pourroit dire, en » montrant ſes fils, *voilà ma pa-» rure & mes bijoux.* A un mérite

» ſupérieur elle joint ce qui fait
» le prix du mérite, une extrême
» modeſtie. Qui ſçait mieux qu'elle
» tenir ſa place dans un cercle,
» narrer avec préciſion, dévelop-
» per ſes idées avec clarté, s'expri-
» mer avec élégance ? Mais tout
» ſon eſprit ne vaut pas ſa vertu.
» Sophie eſt pieuſe, & ſa piété ne
» déplaît point à ſon mari ; ſes
» domeſtiques même ne s'en plai-
» gnent pas. La bienfaiſance l'ac-
» compagne dans ſes terres, où elle
» brave la rigueur des ſaiſons &
» la difficulté des chemins, pour
» aller ſecourir les malheureux.
» Elle ne penſe pas qu'il ſoit au-
» deſſous de la Nobleſſe de ſervir
» l'humanité. Qu'elle eſt grande
» ſous cet air de ſimplicité, & que
» les hommes ſeroient petits ſi tou-
» tes les femmes étoient de la taille
» de Sophie !

Il y a un mot très-bien dit ſous l'Article de l'*amitié*. » Tous les

» Traités de l'amitié ſont des Livres
» inutiles. Ils ne corrigeront pas
» les cœurs faux ; les bons cœurs
» n'en ont que faire.« Cela eſt ſi vrai, que les meilleurs amis n'ont ſouvent lû ni le Traité de l'amitié de Cicéron, ni les belles moralités de Sénèque ſur les bienfaits. Aucun Livre, hors celui de l'Evangile, n'enſeigne aux hommes à s'aimer. Les purs Philoſophes ne propoſent, ſur ce point, que des Théories, ſans motifs, ſans moyens, ſans ſecours : trois choſes que l'Evangile ſeul peut donner.

» Le bel appartement, *ajoûte*
» *M. Soret*, que celui qui ſeroit
» tapiſſé des portraits d'une demi-
» douzaine de vrais amis!« Nous en connoiſſons plus *d'une demi-douzaine*, mais malheureuſement ce ſont des gens trop modeſtes pour ſe laiſſer peindre.

Dans le Chapitre des *Dignités*, deux grands portraits, l'un de Titus, l'autre

de Germanicus, tous deux très-parlants,& celui-ci de même : » Les „ peuples ſeroient fortunés ſi l'Em- „ pereur étoit Philoſophe, *diſoit le* „ *ſage Antonin.* Heureuſe contrée „ qui jouit de ce prodige ! celui qui „ te gouverne aujourd'hui, fut au- „ trefois jugé digne du thrône par „ un Prince, le vainqueur des Rois ; „ par ſa Nation, Nation ſage & „ belliqueuſe, à laquelle il faut des „ Héros..... Roi, quand il eſt le „ jouet de la fortune ; Père, quand „ il commande aux peuples ; Mo- „ narque, citoyen, ami des ſcien- „ ces, ami des arts, non par faſte, „ mais par eſtime ; il les invite, „ les raſſemble, les couronne avec „ tendreſſe, les cultive avec ſuccès : „ la Religion, la patrie ſe réuniſſent „ pour lui promettre l'immortalité : „ l'Europe le félicite d'avoir don- „ né à la premiére Monarchie du „ monde, la plus vertueuſe des „ Reines.

M. Soret ne fait pas sa cour aux Provinciaux, quand il dit que *ce sont des imbécilles :* cette proposition même énoncée en général est très-fausse : mais voici à quoi l'Auteur l'applique. Plusieurs Provinciaux, sur-tout ceux qui ne sont pas sortis de leur canton, croient que les amis qu'ils ont dans la Capitale sont tout-puissants ; que ces amis n'ont qu'à demander pour obtenir ; que quand ils n'obtiennent pas, c'est leur faute &c. En tout cela ces *Provinciaux sont des imbécilles :* ainsi, dans ce point de vuë, M. Soret a raison.

Sur la fortune, l'Auteur répète des vérités, mais elles sont si essentielles qu'on ne doit pas se lasser de les entendre. Avec l'art de l'Anagramme & un peu de connoissance du monde, on feroit bien vîte l'application de ce morceau : » Quel est ce riche qui est plus » grand que sa fortune ? Il nage

„ dans l'abondance, & l'éclat de
„ ſon opulence n'ôte rien à celui
„ de ſa probité. Ni la fraude, ni
„ l'injuſtice, ni les rapines, ne
„ l'ont eſcorté dans la route qui
„ mène au temple de Plutus. Le
„ bonheur même qui fait tout, n'a
„ preſque rien fait pour lui; il doit
„ ſon état à ſes talens, à ſon mé-
„ rite. Mais voici quelque choſe
„ de plus noble & de plus grand :
„ *Sipra* eſt riche, & il n'abuſe
„ point de ſes richeſſes; il eſt le
„ père des pauvres, & il veut, au-
„ tant qu'il eſt poſſible, que ſes
„ bienfaits ſoient le ſalaire de leur
„ travail. Par-là il écarte deux
„ maux, la misère, & l'oiſiveté
„ pire cent fois que la misère. Sa
„ fortune eſt le patrimoine de la
„ Société, la reſſource de l'Etat.
„ Il a la confiance de tous; il eſt
„ eſtimé même des Grands à qui il
„ eſt utile. O généreux *Sipra!* cet
„ éloge n'eſt point ſuſpect; je ne

„ vous connois que par la renom-
„ mée ; mais vous êtes un Héros
„ d'une eſpèce rare, puiſque vous
„ êtes le plus riche Particulier du
„ Royaume, & que tout le Royau-
„ me dit du bien de vous.

Le titre du *luxe* doit être lû, quand ce ne ſeroit que pour ſe confirmer dans la penſée que le luxe, dans l'Etat, eſt un grand mal; quoi qu'en diſent certains Politiques qui n'entendent ſeulement pas la queſtion : „ On prétend, „ *dit M. Soret*, que le luxe fait la
„ ſplendeur d'un Etat: c'eſt-à-dire,
„ qu'il produit des Peintres, des
„ Statuaires, des Muſiciens, des
„ Artiſtes en tout genre, & point
„ de Laboureurs.

„ Il n'y a ſi petit Financier,
„ *ajoûte l'Auteur*, qui ne ſe crût
„ inſulté, ſi on lui conſeilloit de
„ ſe réduire à la dépenſe de Trajan
„ ou de Marc-Aurèle.“ Que ſeroit-ce ſi, avec le bon Montagne, nous

remontions jusqu'à Regulus *qui n'avoit qu'un valet de labourage & sept arpens de terre* ; ou bien au *vieux Caton qui revenant d'Espagne Consul, vendit son cheval de service pour épargner l'argent qu'il eût coûté à le ramener par Mer en Italie?*

Ce qui rend l'Auteur de ce Livre singulièrement estimable, c'est le respect qu'il témoigne par-tout pour la Religion. Il sçait bien que son Ouvrage en sera moins accueilli d'un certain monde ; mais cette considération ne rallentit point son zèle : » Un Auteur, *dit-il*, qui » écrit pour la Religion, est sûr de » n'être lû que du petit nombre ; » mais qu'importe ? « Tout le Xe & dernier Chapitre de cet Essai roule sur *la Religion*, & il faudroit le transcrire entier pour faire connoître combien M. Soret est exemt de préjugés & de respect humain

dans une matière ſi importante. Voici quelques-unes de ſes penſées :

„ Les beaux eſprits paſſent leur „ vie à déſapprendre la ſeule choſe „ qu'il leur importe de ſçavoir, à „ perdre le ſeul bien pour lequel „ ils exiſtent : la Religion.

„ Les Impies ne veulent pas qu'on „ leur diſe que, s'ils ne croient „ point, c'eſt parce qu'ils ont inté- „ rêt de ne pas croire. Ils préten- „ dent que c'eſt une phraſe de dé- „ clamateur, qui ne ſignifie rien. „ Qu'ils nous montrent donc un „ ſeul homme qui pratique la Loi „ & qui ne croie pas à la Reli- „ gion.

„ Athées inſenſés, aveugles „ Déiſtes, citez-nous un homme „ de bien à qui vous ayiez per- „ ſuadé vos dogmes.

„ Quel eſt-ce Dieu des Chrétiens „ qui ne s'eſt manifeſté qu'à un „ petit nombre d'hommes, *nous*

„ *dit fièrement le Déiste ?* Nous
„ répondons que ce Dieu a établi
„ un tribunal ſubſiſtant & ſuffiſant
„ pour inſtruire tous les peuples &
„ tous les ſiècles ; qu'il n'y a qu'à
„ écouter & ſe ſoumettre. Mais
„ quel eſt le Dieu des Déiſtes, qui
„ ne s'eſt manifeſté à perſonne ?

„ Si l'Impie n'a jamais goûté les
„ charmes de la Religion, de quel
„ droit peut-il la mépriſer ? Si au
„ contraire il en a connu les dou-
„ ceurs, de quel front peut-il la
„ décrier ? Rien ne prouve la Reli-
„ gion comme ſa jouiſſance. Le
„ meilleur ſyllogiſme, en faveur
„ du Chriſtianiſme, c'eſt la paix
„ d'un cœur Chrétien.

„ Croire toutes les paſſions in-
„ nocentes & ne les pas ſatisfaire
„ toutes, quand on le peut ſans
„ riſque, c'eſt ſotiſe. Les Athées
„ doivent donc opter : s'ils ne ſont
„ pas des monſtres, ils ſont des im-
„ bécilles.

L'Auteur nous propoſe auſſi, ſous le nom de *Théotime*, le portrait d'un Prince qui donne l'exemple de toutes les vertus Chrétiennes; ſous le nom de *Burrhus*, celui d'un courtiſan qui concilie parfaitement ce qu'il doit à Dieu & à ſon Roi; ſous le nom de *Théophile*, celui d'un Magiſtrat en qui l'on voit la Religion réunie avec les talens, les agrémens, la probité & l'amabilité. Il doit y avoir une clef pour ces trois caractères; nous trouverions bien celle du Prince: il faut demander celles du Courtiſan & du Magiſtrat à l'Auteur.

Si La Bruyere revenoit au monde, il trouveroit ce Livre bien fait; & ſi l'on lui diſoit que l'Auteur n'a pas atteint ſon ſixième luſtre, il ſe féliciteroit d'avoir un diſciple qui, de ſi bonne heure, a pû connoître les hommes.

ARTICLE XXXV.

DISSERTATIONS sur l'immatérialité, l'immortalité & la liberté de l'ame. In-12. pag. 444, ſans l'Avertiſſement. A Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques &c. M. DCC. LV.

DEs deux Diſſertations qu'on nous donne ici, la premiére, *ſur l'immatérialité & l'immortalité de l'ame*, ne remplit que le tiers du Volume. La ſeconde, *ſur la liberté*, eſt, pour l'étenduë, double de la premiére. L'une & l'autre, quant à l'importance des objets, ſont très-courtes. Toutes deux manifeſtent le zèle de l'Auteur; & chacune d'elles va nous occuper quelques momens.

DISSERTATION SUR L'IMMATÉRIALITÉ ET L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Les notions ſi anciennes de *ſubſtance* & de *mode* ſont ici quelque choſe d'eſſentiel ; voici comment & pourquoi : Il exiſte en nous des ſenſations, des idées, des volitions &c. & toutes ces choſes ne ſont que des modes de la ſubſtance penſante ; elles ont pour ſujet & pour appui la ſubſtance penſante ; elles ne ſont point diſtinguées réellement de la ſubſtance penſante ; ce qu'on dit de chacune d'elle, doit être dit de la ſubſtance penſante. Mais ces ſenſations, ces idées, ces volitions ne ſont ſuſceptibles d'aucune diviſion : qui a jamais conçu ou imaginé la moitié, le quart d'une ſenſation, d'une idée, d'une volition &c. ? Ces mêmes choſes ſont donc exemtes de toute compoſition

composition de parties ; elles n'ont donc ni étenduë, ni figure ; elles ne ressemblent donc point aux propriétés de la matière : par conséquent la substance pensante n'est ni divisible, ni composée, ni étendue, ni capable de figure, ni analogue à la substance qui est *matière.* Or la substance pensante qui réside en nous, n'est rien autre chose que notre ame ; donc il faut reconnoître que notre ame est immatérielle.

Cet argument est présenté par l'Auteur sous d'autres faces, qui ne sont pas moins avantageuses. Par exemple, si l'on donne des parties à la substance pensante, il faudra dire ou que chaque sensation, chaque idée, chaque volition &c. porte sur toutes ces parties prises ensemble, ou qu'elle a pour suppôt, pour sujet quelqu'une de ces parties, prise séparément. Dans le premier cas, il sera nécessaire que toutes

ces parties, priſes enſemble, concourent à former quelque choſe d'auſſi ſimple qu'eſt une ſenſation, une idée, une volition &c. mais cela ſe peut-il ? & ne devra-t-on pas aſſigner autant de parties dans chaque ſenſation, dans chaque idée, dans chaque volition &c. qu'il y en a dans la ſubſtance même ? Suppoſons-en mille dans cette ſubſtance : on en aura mille dans chaque ſenſation, dans chaque idée, dans chaque volition &c. on pourra faire mille parts de chaque ſenſation, de chaque idée, de chaque volition &c. & que deviendra la ſimplicité de tous ces modes ?

Dans le ſecond cas, qui eſt celui d'une partie de la ſubſtance aſſignée pour produire & pour recevoir, dans elle-même, chaque ſenſation, chaque idée, chaque volition &c. la même difficulté reviendra : car cette partie devant être étendue,

puiſque c'eſt de la matière, ſera par conſéquent auſſi diviſible que ſon tout; & l'on pourra y ſuppoſer mille petites parties, proportionnelles aux mille parties du tout; & ces mille petites parties ſe retrouveront dans chaque ſenſation, dans chaque idée, dans chaque volition &c. Mais comment, avec ces mille parties, conſervera-t-on la ſimplicité de ces modes? ſimplicité, encore une fois, dont nous avons le ſentiment intime. Nous ſentons, en nous conſultant nous-mêmes, que nos ſenſations, nos idées, nos volitions &c. ſe produiſent, s'exercent, ſe combinent d'une manière qui ne peut convenir qu'aux êtres ſimples & indiviſibles: nous démontrons en particulier, que, ſi ces modes avoient pour ſujet une ſubſtance compoſée de parties, jamais nous ne pourrions ni comparer des ſenſations diverſes, ni réunir des idées ſemblables, ni pro-

noncer des jugemens, ni tirer des conſéquences, ni apprécier des rapports, ni former des réſultats &c. Tout ceci, en effet, exige un centre de comparaiſon, un principe d'unité, un caractère d'individualité qui n'eſt & ne peut être propre de la matière. On a développé ces vérités cent fois; mais les Matérialiſtes ne ſe laſſent point de forger des hypothèſes incompréhenſibles, de troubler toutes les ſources de la raiſon; & ce mot d'un homme d'eſprit nous a toujours paru auſſi judicieux que ſpirituel: *Il en faut convenir*, dit-il, *rien ne prouveroit mieux le matérialiſme que la façon de penſer de ceux qui s'en déclarent les partiſans*. (Voyez le ſyſtême du Philoſophe Chrétien, par M. de Gamaches.)

Une preuve de cette façon de penſer, toute brute & toute matérielle, c'eſt l'aveu que font les

prétendus eſprits-forts de ne pouvoir accoûtumer leur eſprit à une *ſubſtance ſans étenduë.* Mais, *reprend notre Auteur*, par cette raiſon, ils ſeront fondés à ne point croire que Dieu ſoit immatériel; & ſi Dieu eſt matière, il ſera borné ou ſans bornes : s'il eſt borné, il ne ſera plus ni infini, ni immenſe : s'il eſt ſans bornes, il comprendra formellement tous les êtres matériels renfermés dans cet univers : tous les corps ſeront des parties de cet Etre ; & comme tous les corps ſont diviſibles, ſujets à des altérations, à des révolutions continuelles, cet Etre éprouvera les mêmes cataſtrophes : ne voilà-t-il pas le Dieu de Spinoſa, ce monſtre indéfiniſſable ; ſujet de tout le bien & de tout le mal, toujours armé pour & contre lui-même, livré aux larmes & au plaiſir, capable des plus grandes entrepriſes & des plus honteuſes foibleſſes &c. ? » Si les

„ Matérialiſtes ne ſont pas ſaiſis
„ d'horreur à de pareilles abſur-
„ dités ; s'ils oſent encore perſé-
„ vérer dans leur opinion ſur la
„ nature de l'ame, après avoir
„ connu les conſéquences où elle
„ les mène, je les regarde, *dit*
„ *notre Auteur*, comme des per-
„ ſonnes qui ſont incapables de
„ voir la lumière, & qui ont réſolu
„ de lui fermer les yeux.

Voici deux objections bien propres à faire connoître le génie des adverſaires de l'immatérialité :

En premier lieu, *diſent-ils*, rien n'empêche que les ſenſations, les idées, les volitions &c. ne ſoient des modifications d'une ſubſtance matérielle, ſans être elles-mêmes diviſibles & étendues : ne voit-on pas que la blancheur, la chaleur, la dureté &c. excluent toute diviſion, toute compoſition de parties, toute extenſion ; & qu'elles ne ceſſent pas pour cela d'être des

modifications de la matière ou des corps, puiſqu'il n'y a que les corps qui ſoient blancs, chauds, durs &c. ?

Equivoque toute pure, *répond ſagement notre Auteur :* tantôt on prend la blancheur, la chaleur, la dureté &c. pour les ſenſations mêmes, nées à l'occaſion des objets blancs, chauds, durs &c. & en ce ſens la blancheur, la chaleur, la dureté ſont indiviſibles, & n'ont point de parties, parce qu'elles réſident dans l'ame & qu'elles en ſont les modes. Tantôt on prend ces qualités pour des diſpoſitions particuliéres qui ſe trouvent dans les corps, & en vertu deſquelles ces corps excitent en nous les ſenſations de blancheur, de chaleur, de dureté &c. Conſidérées, ſelon ce point de vuë, que ſont-elles, ces qualités, ſi-non des modifications de la matière ? ſi-non des Etres qui n'exiſtent que dans la matière, &

qui ſont diviſibles, étendus, compoſés comme elle ?

En ſecond lieu, *reprennent les Matérialiſtes*, nous ne connoiſſons ni ne pouvons connoître les ſubſtances immatérielles ; pourquoi donc affirmer leur exiſtence ? Pourquoi ? *répond l'Auteur :* parce que nous éprouvons en nous-mêmes des choſes qui ne peuvent être que les modifications d'une ſubſtance immatérielle. Nous ſommes très-ſûrs qu'il y a, dans nous, des ſenſations, des idées, des volitions &c. rien de tout cela ne peut être attribué à la matière ; il faut qu'une ſubſtance immatérielle en ſoit le ſujet, donc cette ſubſtance exiſte : voilà notre raiſonnement, il eſt tout auſſi concluant que celui-ci : Nous voyons de l'étenduë, de la figure, du mouvement, donc il exiſte des corps ou des ſubſtances matérielles qui ſont le ſujet de ces qualités ou propriétés : Nous pou-

vons même garantir avec plus de certitude l'existence d'un esprit, d'après les sensations, les idées, les volitions qui sont en nous, qu'il ne nous est possible d'assurer l'existence des corps, d'après l'étenduë, la figure, le mouvement qui frappe nos yeux : car le sentiment intérieur est une régle de vérité infaillible, au lieu que le témoignage de nos sens est souvent trompeur. Concluons donc, que notre ignorance sur la nature des substances immatérielles, n'est pas un titre pour en nier l'existence, & que, si c'en étoit un, à plus forte raison faudroit-il ne point reconnoître de corps, puisque la nature des substances corporelles nous est encore plus inconnue. Locke & Descartes sont appellés ici en preuve : l'un & l'autre concluent également l'existence d'un Etre immatériel, des opérations de notre ame, des sensations, des idées, des volitions &c.

Et notre Auteur ajoûte une obſervation très-vraie ; c'eſt que s'il falloit choiſir entre le ſyſtême du Docteur Berkeley, qui ne reconnoiſſoit que des Etres immatériels, & le Matérialiſme des prétendus Eſprits-forts qui ne veulent point admettre d'eſprits, il ſeroit beaucoup plus raiſonnable de s'en tenir au premier : par cette raiſon, encore une fois, que les opérations intimes de notre ame ſont des principes de démonſtration bien ſupérieurs au témoignage de nos ſens.

L'Auteur ſe propoſe enſuite les objections compriſes dans une mauvaiſe Brochure qui parut en 1751, & qui roule *ſur l'origine du monde & ſur l'immortalité de l'ame.* A peine fut elle publique, qu'un Anonyme la réfuta dans nos Mémoires *, & depuis peu encore

* Voyez Mai & Juillet, 1751.

M. François l'a détruite dans sa *Défense de la Religion.* On pourroit revoir le compte que nous avons rendu de cet estimable Ouvrage aux mois de Juillet & d'Août de l'année dernière. Si la Brochure en question avoit pû laisser quelques nuages dans les esprits, sur ce qui concerne *l'immortalité de l'ame*, l'Auteur de la présente Dissertation achèveroit de les dissiper : il suit tous les raisonnemens qu'étale ce Libelle ; il les met en poudre avec une supériorité de forces proportionnée à la bonté de la cause qu'il défend : nous ne citons que deux exemples d'objection & de réponse.

Premier exemple. L'Auteur de la Brochure prétend trouver un cercle vicieux dans la manière dont on prouve l'immatérialité de l'ame. „ Voici, *dit-il*, comme on rai- „ sonne : *La pensée ne peut conve-* „ *nir à la matière, donc l'esprit*

„ *existe*. Et si l'on demande *pour-*
„ *quoi la pensée ne peut convenir*
„ *à la matière ; c'est*, dit-on ; *parce*
„ *qu'elle est spirituelle*. Ainsi, de la
„ nature de la pensée on conclut
„ l'existence de l'esprit ; & de
„ l'existence de l'esprit, on infère
„ que telle est la nature de la pen-
„ sée, *c'est-à-dire que la pensée est*
„ *spirituelle* ; voilà le cercle.

Oui, *répond l'Auteur de la Dissertation*, „ dans l'arrange-
„ ment vicieux qu'il plaît à l'Au-
„ teur de donner à ses idées. Qu'il
„ suive la marche naturelle du rai-
„ sonnement, & il n'y aura plus
„ de cercle..... Nous sçavons, par
„ notre propre sentiment, que nos
„ pensées n'ont point de parties ;
„ qu'elles sont indivisibles, qu'el-
„ les n'ont aucune étenduë, qu'elles
„ excluent tout ce qui est matériel.
„ Nous concluons de-là que des
„ modifications de cette espèce ne
„ peüvent appartenir à la matière...

„ qu'ainſi il y a, dans nous, une „ ſubſtance immatérielle qui eſt le „ ſujet de toutes ces penſées, & „ c'eſt-ce que nous appellons notre „ *ame.* « Où eſt le cercle dans ce raiſonnement? *N'y procède-t-on pas*, ajoûtoit M. François dans le premier Tome de ſa Défenſe de la Religion, *de ce qui eſt plus connu à ce qui l'eſt moins ; de la nature de la penſée, à la nature de l'être penſant, & non, comme on le reproche, de l'exiſtence de l'eſprit à la nature de la penſée?*

Second exemple. » Si l'ame hu- „ maine, *continue la Brochure*, „ eſt véritablement d'une nature „ ſpirituelle, elle ne peut l'être „ qu'elle ne ſoit en même temps „ un être parfaitement ſimple, & „ par conſéquent, ſuivant le rai- „ ſonnement de Platon, de Cicé- „ ron & de la raiſon même, elle „ eſt un Ange, elle eſt Dieu.

Cette objection eſt d'un ridicule

parfait ; elle ſuppoſe que pour être Ange, & pour être Dieu il ſuffit de n'admettre en ſoi aucune compoſition de parties ; tandis que l'Ange doit poſſéder, outre cela, certaines qualités propres de ſon état ; tandis que Dieu ſur-tout doit être infini, tout-puiſſant, éternel &c. Il y a mille autres bonnes raiſons à oppoſer au faiſeur de Brochure * ; mais voyons la réponſe de notre Diſſertateur : » Dès que „ l'ame, *dit-il*, eſt immatérielle, „ dès qu'elle eſt ſimple ; elle eſt „ auſſi immatérielle, & à cet égard „ auſſi ſimple que les Anges, que „ Dieu même ; car cette qualité „ n'eſt pas ſuſceptible du plus ou „ du moins : mais il n'eſt pas vrai „ qu'il s'enſuive de-là qu'elle ſoit „ un Ange, encore moins qu'elle

---

* On peut conſulter celles de M. François, Tome I. de ſa *Défenſe*, pag. 271. & ſuiv.

„ soit Dieu..... La raison ne nous
„ apprend-elle pas que Dieu a été
„ maître de créer divers ordres
„ d'esprits qui diffèrent entr'eux
„ en activité & en puissance ? ce
„ qui met une grande différence
„ entre les ames humaines & les
„ Anges, quoique les ames soient
„ aussi immatérielles & aussi sim-
„ ples que les Anges. Mais ces
„ différents ordres d'esprits... doi-
„ vent à Dieu tout ce qu'ils sont...
„ Il y a un intervalle immense
„ entre l'Eternel & eux, & c'est
„ une espèce de blasphême que
„ d'oser les lui comparer.

Locke a cru que Dieu pouvoit donner à la matière la faculté de penser : opinion qui dégrade beaucoup la Métaphysique de cet Anglois, d'ailleurs estimable. On expose ici tous les passages où ce systême est développé, & la réfutation vient ensuite ; elle est solide, judicieuse, toujours analogue aux

principes établis dans la Dissertation. Toute pensée, soit sensation, soit idée, soit volition, est indivisible, inétendue, sans composition de parties, sans matière par conséquent; & le sujet de cette pensée doit être également immatériel; car la substance est de même nature que le mode qui l'affecte. Comment sera-t-il donc possible que la matière soit douée de la faculté de penser? comment Dieu pourra-t-il élever la matière à cette faculté? Dieu fait-il ce qui est impossible & contradictoire? L'Auteur ajoûte d'autres raisons; celle, en particulier, qui démontre que l'opinion de Locke *mène pas à pas à croire que Dieu lui-même est matériel:* cé qui est le comble de l'impiété & de l'absurdité.

Mais qu'est-ce que cette opinion de Locke, si l'on la considére par rapport au Christianisme? Le Philosophe Anglois reconnoissoit l'im-

mortalité de l'ame, quoiqu'on ne pût démontrer, selon lui, que l'ame est immatérielle ; il s'en tenoit sur ce point, *de l'immortalité*, aux principes de la révélation, & par-là il prétendoit se mettre à l'abri de tout reproche d'incrédulité, d'erreur, de témérité &c. Cependant il est certain, comme on l'observe ici, que son systême autorise beaucoup d'incrédules non-seulement à rejetter la spiritualité, mais encore l'immortalité de l'ame. Il est certain qu'en préparant un *Mécréant judicieux*, ou un Infidèle de bon sens, à reconnoître la Religion Chrétienne ; on perd un grand avantage, si l'on ne leur montre pas, indépendamment même de la révélation, que l'ame est d'une autre nature que le corps ; qu'elle ne se détruit pas avec le corps ; qu'elle survit au corps pour être récompensée ou punie par un Dieu juste.

L'Auteur de la Differtation trace, en cet endroit, un plan de controverſe qui fait voir en quoi & juſqu'où l'opinion de Locke eſt dangereuſe. Il détaille après cela les preuves de *l'immortalité de l'ame.* Cette ſubſtance ne périt ni par voie de *mort*, ni par voie de *corruption*; mais, pour ſubſiſter éternellement, elle n'en a pas moins beſoin du concours de la volonté de Dieu : concours, au reſte, que la révélation démontre & que la raiſon indique. En effet, la Providence, la juſtice de Dieu, la liberté de l'homme, la diſtinction du bien & du mal, les régles des mœurs; tout annonce, en un mot, qu'il doit y avoir une vie future, un état de peines ou de récompenſes, ſelon l'uſage bon ou mauvais qu'on aura fait des momens de cette vie.

„ Quel bonheur, *s'écrie l'Au-* „ *teur en finiſſant*, ſi ces vérités

„ importantes étoient profondé-
„ ment gravées dans le cœur de
„ tous les hommes ! Quel avantage
„ pour la ſociété, quel changement
„ dans les mœurs ! On n'auroit plus
„ ni ambition pour les honneurs &
„ pour les dignités, ni empreſſe-
„ ment pour les places & pour les
„ emplois, ni avidité pour les ri-
„ cheſſes. Satisfait du ſort, où l'on
„ ſe trouveroit placé par ſa naiſſan-
„ ce, ou élevé par l'ordre de la Pro-
„ vidence ; on ne s'occuperoit que
„ du ſoin de bien remplir les de-
„ voirs de ſon état ; de reſpecter la
„ volonté de Dieu dans tous les
„ évènemens ; de ſupporter avec
„ réſignation ceux qui ſeroient fâ-
„ cheux ; de veiller avec la plus
„ grande attention à ne pas abuſer
„ de ceux qui nous paroîtroient
„ avantageux ; enfin de ſe confor-
„ mer en tout aux régles que la
„ raiſon, la probité, la Religion
„ impoſent, &c.

Nous rendrons compte, dans un autre Article, de la Diſſertation ſur la liberté.

ARTICLE XXXVI.

LETTRE DE M. DES P. DE B, Avocat en Parlement, à M. le Chevalier de*** ſur les Spectacles.* In-12. pages 160. A Paris, chez la Veuve Lottin & Butard, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVI.

VOICI, en fait de morale, une ſorte de phénomène. Un Citoyen, dans le ſein de la Capitale, dans le printemps de ſon âge, dans une liberté entiére de ſe livrer aux amuſemens, élève néanmoins la voix contre les Spectacles. Si M. Boſſuet revenoit au monde, il mettroit cet exemple à la ſuite des bonnes raiſons qui condamnent la

Comédie & l'Opéra. Peut-être même que ce Prélat, si fort par lui-même, ne dédaigneroit pas d'adopter quelques-uns des argumens qu'emploie M. Desprez de Boissy notre Auteur. Ce n'est pourtant pas en style de Théologien, qu'il combat le théatre ; il s'attache particuliérement aux principes philosophiques, mais sans négliger ceux de la Religion.

Son motif, pour s'interdire les spectacles, est fondé sur ce que *le théatre n'offre presque toujours que des passions folles ou criminelles, & que les plus légitimes y deviennent répréhensibles ou dangereuses par la manière dont elles sont représentées.* » Que repré-„ sente-t-on en effet sur le théatre ? „ Les passions : & l'on n'y est „ satisfait ou mécontent qu'autant „ qu'on y rencontre plus ou moins „ ce qu'on y va chercher, & „ ce qu'on n'y trouve que trop ;

„ c'eſt-à-dire l'agitation de l'eſprit „ & du cœur : diſpoſition indigne „ d'un véritable Philoſophe, & encore plus d'un Chrétien... On dit „ que les vices ne ſont repréſentés „ ſur nos théatres que pour y paroître plus hideux ; mais je n'en „ crois rien..... Les vices ſont toujours en maſque ſur la ſcène. On „ ſe croit obligé de les repréſenter „ avec une certaine convenance „ qui dépend des modes, des uſages, & du goût du temps... D'ailleurs ſi, pour nous rendre meilleurs, il faut nous repréſenter les „ vices, de quoi nous ſerviroit „ d'être plus cultivés que les Scythes ?..... Ils croyoient qu'il étoit „ plus avantageux d'ignorer les „ vices, que de connoître les vertus.“ On dira peut-être que les Poëtes dramatiques donnent, par inſertion, les maladies de l'ame, afin de les guérir ; ſemblables, en ce point, à ces Médecins qui don-

nent, par inſertion, la petite vérole, pour qu'elle faſſe moins de ravages ; mais, *reprend l'Auteur*, „ ſi l'inſertion de la petite vérole „ ſe pratique aſſez heureuſement, „ je ſuis encore à apprendre les „ bons effets de l'inſertion des „ vices.

L'Auteur interroge l'expérience : il conſidère ceux qui ont commencé à ſuivre les ſpectacles. Munis d'excellents principes dans le cours de leur jeuneſſe, que deviennent-ils en ſe faiſant les diſciples du Théatre ? „ Ne voit-on pas pour „ l'ordinaire leurs vertus diſparoî- „ tre, leurs mœurs ſe corrompre, „ leurs manières décentes & natu- „ relles ſe métamorphoſer en affec- „ tations ridicules, en frivoles „ complimens, en jargon théatral „ qui les annonce pour des petits- „ maîtres..... Et combien de fem- „ mes dont on peut dire avec Mar- „ tial ; elle y eſt entrée Pénelope ;

„ & elle en eſt ſortie Hélene !

Une preuve qu'on recherche communément au Théatre les grandes agitations, c'eſt la préférence que tant de Spectateurs donnent aux Italiens, parce que ceux-ci, par leur jeu mimique, outré, indécent, excitent des ris immodérés. » Tout le monde ne ſe fait pas „ un divertiſſement d'aller verſer „ des larmes ſur des malheureux „ en peinture. Auſſi les Comédiens „ François, qui ont la liberté de „ ſatisfaire les différents goûts du „ public, ne manquent point de ter- „ miner le ſpectacle d'une Tragédie „ par celui d'une Pièce comique ou „ bouffonne.« Et c'eſt d'ordinaire ce qui acheve de corrompre le Spectateur, tout au moins c'eſt ce qui lui fait perdre le fruit d'une Pièce inſtructive, ſérieuſe, édifiante. M. Le Franc peint admirablement ce déſordre dans une Lettre célébre à M. Racine. Nous ſommes

ſurpris

ſurpris que M. Deſprez de Boiſſy, qui cite volontiers, n'ait pas fait uſage de ce morceau. » On vient, „ *dit M. Le Franc*, de repréſenter „ Athalie. J'ai vû la maiſon du Sei- „ gneur, le Livre de la Loi, les céré- „ monies du Sacre des Rois de Juda : „ j'ai la tête remplie de miracles, „ de prophéties, des grandeurs & „ de la puiſſance de Dieu : tout „ cela m'a pénètré d'une terreur „ religieuſe & d'un reſpect pro- „ fond pour le Roi des Rois. Les „ violons jouent : George Dandin „ paroît ; & dans le même lieu „ où étoit le temple de Jéruſalem, „ je vois le rendez-vous nocturne „ d'un jeune homme avec une „ femme mariée ..... Je voudrois „ ſçavoir ſi les effets de ces diffé- „ rents contraſtes peuvent jamais „ tourner au profit de la Religion „ & des mœurs.

Mais, *dit-on*, notre Théatre eſt décent : beaucoup moins, *répond*

notre Auteur, que celui d'Athènes, où l'on ſe ſouleva quand Euripide fit dire à Bellérophon : *Les richeſſes ſont le ſouverain bonheur du genre humain, & c'eſt avec raiſon qu'elles excitent l'admiration des Dieux & des hommes.* Parmi nous on ſe permet des diſcours bien plus dangereux. *D'environ quatre cents Tragédies*, dit M. de Voltaire, *qu'on a données au Théatre depuis qu'il eſt en poſſeſſion de quelque gloire en France, il n'y en a pas dix ou douze qui ne ſoient fondées ſur une intrigue d'amour.... c'eſt une coqueterie perpétuelle.* Faut-il s'étonner après cela qu'on ne remporte duThéatre qu'une diſpoſition d'eſprit pleine de molleſſe & de licence? » Les femmes ſont ,, extrêmement flattées des adora- ,, tions qu'on y rend à leur ſexe ; ,, elles s'habituent à être traitées ,, en Nymhes & en Déeſſes. Qu'en ,, arrive-t-il? Elles dédaignent de

„ s'occuper des ſoins de leurs mai-
„ ſons ; elles abandonnent à la
„ Bourgeoiſie ces connoiſſances de
„ détail que les mœurs anciennes
„ réſervoient aux mères de famil-
„ le : les jours ne leur paroiſſent
„ pas aſſez longs pour orner &
„ embellir leur perſonne , afin
„ de s'attirer plus d'hommages &
„ plus d'encens. La gloire d'a-
„ voir une cour qu'elles ſe flattent
„ ne devoir qu'à leurs charmes,
„ eſt le ſeul objet dont elles s'amu-
„ ſent. Et les maris ſont négligés,
„ oubliés & aſſez ſouvent mépriſés;
„ parce qu'il n'eſt ni de la décence,
„ ni d'uſage qu'ils aient pour elles
„ toutes ces fades & ridicules com-
„ plaiſances que nos petits-maîtres
„ ont pour les Héroïnes de cou-
„ liſſes « &c.

„ Qu'ai-je donc beſoin, *conclut*
„ *M. Deſprez de Boiſſy*, d'aller
„ m'exciter à ce que je dois éviter,
„ ou d'aller apprendre des myſtè-

„res que je dois ignorer ?“ Et comment peut-on regarder comme l'effet du rigoriſme la cenſure des Spectacles ? Un homme célèbre a eu cette idée ; il a même prétendu l'appuyer de quelques raiſons, dans ſon ſiècle de Louis XIV. mais notre Auteur les réfute ſans peine ; il obſerve que les Spectacles, tels qu'ils ſont, ne peuvent ſe concilier avec les principes de la Religion Chrétienne ; qu'en citant même des Docteurs ou des Prélats qui auroient eu la foibleſſe de favoriſer le Théatre, on ne rendroit pas cette cauſe meilleure ; que s'il y a de grands exemples pour les Spectacles, il y a de plus fortes raiſons contre, (c'eſt la déciſion de M. Boſſuet) ; qu'enfin pour ſe dégager de ces prétendues autorités de Docteurs & de Prélats qu'on dit indulgents en cette matière, il ſuffiroit d'inviter ces Meſſieurs *à dépoſer leur avis dans un écrit muni de leur*

ſignature. Ceci, en général, eſt une bonne maniere de terminer toute querelle avec tout partiſan d'une morale équivoque : priez-le de publier ſa doctrine, & vous verrez la différence que le même homme mettra entre des façons de diſcourir ſans préciſion ou même ſans principes, & des aſſertions digérées, minutées, dignes, en un mot, de paroître aux yeux du Public.

Il y a, contre les Spectacles, une preuve de fait extrèmement convaincante, & notre Auteur n'a eu garde de l'omettre. Les perſonnes qui doivent à leurs années ou à d'autres motifs, ſur-tout à l'eſprit de Religion, un goût pour la vie ſérieuſe, continuent-elles de ſe montrer aux Spectacles ? Non ſans doute : & pourquoi ? C'eſt qu'en y allant, elles croiroient ſe permettre ce qui n'eſt qu'une ſuite des paſſions de la jeuneſſe, ou de

l'inattention aux devoirs du Chriſtianiſme. Mais exiſte-t-il quelque âge où il ſoit permis de fomenter des paſſions ou de n'être pas Chrétien?

D'ailleurs, pourquoi ſerions-nous ſi avides de fictions dramatiques, tandis que nous avons le grand ſpectacle du monde ſous les yeux? Les fautes d'autrui ſont les miroirs de nos défauts, & c'eſt une ſorte d'inſtruction qu'on peut toujours ſe procurer ſans avoir recours à la fiction. Interrogeons auſſi l'Hiſtoire, ſi le théatre du monde ne nous offre pas aſſez d'objets. Les morts de tous les ſiècles nous inſtruiſent ſans contrainte & ſans danger; ils ne nous inſpirent point une fauſſe grandeur d'ame; ils n'augmentent point l'attrait naturel que nous avons pour la volupté.

Cependant, *ajoûte-t-on*, Molière a plus corrigé de défauts, lui

ſeul, que tous les Prédicateurs enſemble : oui, *reprend l'Auteur*, défauts dans les manières, dans les airs, dans le langage; défauts des Précieuſes ridicules, des Marquis impertinents, des Beaux-Eſprits fades ou importuns; mais il n'a point corrigé les crimes, les vices eſſentiels; la galanterie honteuſe, la fourberie, l'avarice, l'envie, l'orgueil &c. Tout eſt reſté, à cet égard, ſur le même pied, excepté encore que ce Comique a mis, dans les mœurs, une coqueterie capable d'allarmer les péres, les mères & les maris.

Riccoboni, qui avoit tenu le Théatre tant d'années & avec tant de ſuccès, diſoit que c'étoit l'école des mauvaiſes mœurs & de la corruption; il imagina pour la Tragédie & pour la Comédie un plan de réforme qui ne ſera jamais exécuté, vû l'état actuel de nos mœurs; mais le projet ſeul montre les ſen-

timens de cet homme de bonne foi & très-expert dans la matière qu'il a traitée. Quant à l'*Opéra*, il ne croyoit pas qu'on en pût faire rien de bon; la morale qu'on y débite étant totalement corrompue : Qu'est-ce que *tous ces lieux communs de morale lubrique? &c.* Il ne faut pas s'en prendre à la Musique qui, par elle-même, n'a rien de vicieux ; qui peut même élever l'ame aux grandes choses & au bien ; mais la Lettre n'est qu'un langage d'amour profane : objet d'une sage & totale suppression : c'est le sentiment de Riccoboni & de notre Auteur.

Ce dernier redouble de zèle à la fin de son Ouvrage : il se déclare de plus en plus pour toutes les bonnes régles, & il conclut ainsi : » Dût-on » me compter parmi ces gens qui » tiennent du Goth & du Vandale, » je ne sçaurois regarder le spectacle » de la Tragédie comme *l'école de la* » *grandeur d'ame*, ni celui de la Co-

» médie comme *l'école de la vie civi-*
» *le :* ce ſont de ces plaiſirs qu'il faut
» fuir, quand on craint l'inquiétude,
» & je ne penſe pas que, pour ſoû-
» tenir cette maxime, on puiſſe,
» *tout bien peſé*, me déclarer *enne-*
» *mi de la patrie.....* On peut être
» bon patriote ſans ceſſer d'être
» Philoſophe, pourvû qu'on pren-
» ne ce dernier mot dans ſon véri-
» table ſens : car vous ſçavez, Mon-
» ſieur, combien on en abuſe au-
» jourd'hui. Ce ne ſera plus un nom
» honorable, s'il continue d'être
» uſurpé par ces incrédules qui
» s'efforcent d'ébranler tous les
» fondemens du raiſonnement hu-
» main, dans l'eſpérance de pou-
» voir conteſter avec plus de ſuccès
» les preuves de la Religion « &c.
Ce Livre fait autant d'honneur à l'eſ-
prit qu'aux mœurs & aux ſentimens
de l'Auteur. M. Deſprez de Boiſſy
a le double mérite, & d'oſer dire la
vérité & de ſçavoir la bien dire.

ARTICLE XXXVII.

ESSAI SUR LES GRANDES opérations de la Guerre, ou Recueil des observations de différents Auteurs, sur la manière de les perfectionner. Par M. le Baron d'Espagnac, Brigadier des Armées du Roi. Quatre Volumes *in*-12. A la Haye, & se vend à Paris, chez Ganeau. M. DCC. LV.

CE Livre est la suite des trois Volumes dont nous rendîmes compte aux mois de Décembre 1752, & Janvier 1753. On y trouve, ce que le titre promet, chacune des grandes opérations de la Guerre traitée dans un Chapitre particulier, qui en donne la notion, les principes, les régles avec leurs exceptions ou modifications.

Dans la Science de la Guerre, le nombre des loix invariables qui découlent des principes généraux, eſt aſſez borné : mais la multiplicité des régles particuliéres qui dérogent les unes aux autres, eſt infinie. Les lieux, les temps, les ſituations ne ſont jamais fixes, les incidens & les contre-temps varient ſans ceſſe. De cette mobilité prodigieuſe, dans les poſitions, doit réſulter, dans les manœuvres, une auſſi grande diverſité de combinaiſons fortuites. Ainſi le principe le plus étendu de l'Art militaire, c'eſt que les reſſorts en doivent être aſſez ſouples, aſſez flexibles pour ſe plier à une innombrable variété de beſoins que le hazard & l'occaſion font naître : il faut donc à la guerre encore plus de reſſources que de prévoyance : ſouvent il faut, ſur le champ, parer à des inconvéniens qu'on ne craignoit pas, ou ſaiſir des avantages qu'on n'auroit

osé se promettre ; par conséquent on doit toujours être en état de faire face à des évènemens qu'on n'étoit pas obligé de prévoir.

A la fin de chaque Chapitre, M. le Baron d'Espagnac confirme sa doctrine par des extraits qu'il a judicieusement recueillis des Auteurs anciens & modernes ; il a senti le défaut de cette méthode, c'est-à-dire, la monotonie & les répétitions qui en sont inséparables. Mais en matière de guerre, tous les hommes sont si avides de détails & de traditions, qu'on songera plutôt ici à s'instruire qu'à critiquer. D'ailleurs quand le défaut d'un Livre n'est pas un vice, on le pardonne sans peine à l'Auteur qui se le reproche : ainsi en ne se faisant point de grace, M. le Baron d'Espagnac est sûr d'en obtenir. Au reste la précision & les agrémens, qui peuvent manquer à sa méthode, ne se font pas

tant regretter dans un ouvrage qui n'abonde qu'en leçons utiles & ſolides.

Le premier Volume de cet Eſſai contient dix Chapitres, que nous allons rapidement parcourir. D'abord on nous entretient *des projets de guerre.* Il faut une capacité ſupérieure, & des connoiſſances très-étendues pour tracer le plan d'une guerre ; c'eſt un ſyſtême d'opérations ſuivies, une chaîne de mouvemens concertés dont de vaſtes Frontières, de grandes Provinces, & quelquefois des Royaumes entiers ſont le théatre. Dans le terrein, où les deux armées ennemies doivent manœuvrer, il n'y a ni Ville, ni Village, ni Fort, ni Château, ni rivière, ni ruiſſeau, ni foſſé, ni ravin, ni plaine, ni montagne, ni gué, ni marais, ni bois, ni forêt, ni haye, ni buiſſon, ni pont, ni défilé, dont il ſoit indifférent de ſçavoir la poſition & la

nature. C'est sur cette connoissance qu'on choisit un camp, qu'on tire une ligne, qu'on règle une marche, qu'on place une embuscade, qu'on tente un passage, & sur-tout qu'on établit les communications nécessaires entre les quartiers, les divisions, les détachemens d'une grande armée, & par conséquent qu'on lie tous les membres de ce grand corps qui ne doivent jamais être ni trop roides, ni trop flottans, ni trop serrés, ni trop détachés. Une guerre est un défi que se donnent des Nations résolues de mesurer la puissance de leur génie & la force de leurs bras pour se ruiner réciproquement : ainsi, avant que de s'y engager, il faut calculer les moyens & les ressources, les avantages & les désavantages respectifs, prévoir les succès pour les pousser, comme les échecs pour les réparer.

Ce n'est encore ici qu'une partie

des combinaiſons qui doivent entrer dans un projet de guerre : munitions d'armes & de bouche, bagages, voitures, convois, fourages, &c. les vuës doivent s'étendre à tous ces objets. Un projet de campagne bien dreſſé, eſt donc, comme le dit M. le Chevalier Folard, l'ouvrage d'*un grand homme : je ne connois*, ajoûte-t-il, *parmi les grands Capitaines de l'antiquité, qu'Amilcar, Annibal, Scipion, Fabius Maximus, Sertorius & Céſar ; & chez les modernes, Henri IV. Guſtave Adolphe, M. de Turenne & Montecuculli, qu'on puiſſe dire avoir excellé dans cette ſçavante partie de l'Art.* Aux détails, inſtructifs ſur cette matière, que M. le Baron d'Eſpagnac a extraits des meilleures ſources, il a joint les obſervations de M. de Puyſégur, & la conduite d'une guerre que ce Maréchal feint entre la Seine & la Loire.

Avril, 1756. I. vol.

Dans un projet de guerre, ce qui paroît en général de plus important, c'est le secret, la diligence & la communication libre avec les endroits où l'on doit se retirer en cas de malheur, & avec ceux d'où l'on doit tirer ses secours, soit d'hommes, soit de vivres. *Un grand Capitaine*, dit M. le Chevalier Folard, *augmente ses troupes par le succès de ses entreprises : & les dépenses de la guerre qu'il entreprend avec rien, sont fondées sur la guerre même.* Annibal, à la vérité, établit sa grandeur sur de si beaux fondemens : cependant il ne faut pas trop s'y fier ; ils croulerent sous les pieds de Charles XII. & ouvrirent l'abyme où son armée périt à Pultowa.

Dans le Chapitre second, l'Auteur traite des différentes espèces de guerre, l'offensive, la défensive, &c. Les instructions de ce Chapitre ne semblent qu'une conti-

nuation du précedent. Le meilleur début dans une guerre offenſive, c'eſt de ſe porter le plus ſecretement & le plus promptement chez l'ennemi, de s'y établir & de le combattre. En ouvrant la campagne par une victoire, on ne manque guères de la fermer par un triomphe. C'étoit la méthode de Louis XIV.

La guerre défenſive demande plus de ſçavoir & de précautions que la guerre offenſive; *la moindre faute y eſt mortelle*, dit Montecuculli, *& les diſgraces ſont exaggérées par la crainte qui eſt le vrai microſcope des maux*. Selon M. le Baron d'Eſpagnac, on fait plus pour l'Etat, on le ſert mieux en empêchant l'ennemi d'exécuter ſes entrepriſes, ſur-tout lorſqu'on n'eſt pas le plus fort; & lorſqu'avec des dépenſes médiocres, on l'oblige à en faire, ſans ſuccès, d'infiniment plus conſidérables, qui l'épuiſent &

le forcent à se désister de ses prétentions, ou à se tenir sur la défensive.

C'est sur-tout » dans cette sorte » de guerre, *dit M. le Chevalier* » *Folard*, que la pèle & la pioche » sont la ressource des foibles, ou » de ceux qui ne veulent rien ha» zarder : ce sont les seules armes » avec lesquelles on se défend, & » les plus salutaires pour empêcher » l'effet des autres. « M. de Turenne a excellé dans cette partie de la Science militaire. Les belles manœuvres de M. le Maréchal de Crequi en 1677, & celles de M. le Maréchal de Saxe en 1744, n'ont pas été oubliées dans ce Chapitre.

Les détails d'une armée fournissent la matière du troisième Chapitre. Ces détails, dit notre Auteur, sont le *principe vivifiant d'une armée* ; ses munitions & sa police en sont les principaux objets : ainsi le corps & l'ame d'une armée

en tirent leur ſubſiſtance, leur force & leur vie. Une armée eſt une nation *ambulante ;* dans ſes courſes & dans ſes fatigues, il eſt plus difficile de la défendre contre la faim que contre l'ennemi. Les ſubſides & les contributions ne ſont pas la moindre partie des détails d'une armée : ces tributs ſont un frein qui ſoumet le peuple à ſon vainqueur ; mais *il faut que cette bride ſoit maniée doucement, afin que le peuple ne prenne pas le mors aux dents*, comme ont fait les Génois dans la dernière guerre. L'Auteur expoſe les devoirs des Officiers qui ſont chargés de ces détails : il a dépouillé les Regiſtres où ſont conſervés les ordres donnés à cet égard pendant nos derniéres campagnes. Ainſi on a, dans ce Chapitre, les inſtructions les plus complettes ſur tout ce qui concerne la matière qui y eſt traitée.

Le Chapitre quatrième, où il

s'agit de *l'assemblée d'une armée*, est rempli de maximes excellentes sur cet article, de projets habilement concertés, & de comparaisons intéressantes entre divers plans d'assemblée. Par exemple, en 1673 on assembla, comme en 1748, notre armée pour investir Maëstrict. De ces deux opérations rapprochées & des différences que la position & l'état des ennemis, en ces temps différents, mettoient entre ces deux projets d'assemblée, il résulte que la manœuvre de 1748 est fort supérieure à celle de 1673, parce que la premiére s'exécuta avec autant de bonheur & avec beaucoup plus d'obstacles que la seconde. Les réflexions de M. de Feuquières qu'on rappelle ici, sont des critiques où ce sçavant Militaire relève des fautes échappées à nos Généraux en différentes occasions.

Le Chapitre *des camps* tient de

fort près à celui des *aſſemblées :* le ſuccès d'une campagne dépend preſque toujours du choix des camps & des poſtes ; rien n'eſt donc ſi important que de camper dans un terrein ſain, commode, à portée des bonnes eaux & des autres ſubſiſtances néceſſaires. Il faut qu'un camp ſoit approprié à l'eſpèce de guerre qu'on doit faire, offenſive ou défenſive. Il n'appartient qu'à de grands Généraux de préférer quelquefois un camp *hazardeux*, & d'en tirer avantage pour ſurprendre l'ennemi, & pour tenter des entrepriſes qu'un camp dangereux ſemble ne pas permettre. En 1675, M. de Turenne fit, en ce genre, une belle manœuvre contre M. de Montecuculli, & força cet habile Général à quitter un camp très-avantageux. Nous ne ſçaurions rendre compte de tout ce qui mèrite d'être obſervé dans les leçons de M. le Baron

d'Espagnac sur cette branche de Tactique.

Les *convois*, les *fourages*, les *partis de guerre*, les *embuscades* & les *escarmouches* occupent les cinq derniers Chapitres de ce Volume. Assurer ses convois, en faciliter le transport, surprendre ceux de l'ennemi, les couper &c. ordonner un fourage, le conduire, ou bien le troubler, l'empêcher, l'enlever &c. ce sont des opérations où le génie, la ruse, la bravoure & l'intelligence se montrent souvent avec le plus grand éclat. Quelquefois un convoi, un fourage enlevés équivalent à une victoire, par les avantages qu'on en peut tirer. En 1662, le Prince de Transylvanie (Kemin-Janos,) dans un fourage permis sans assez de précautions, fut battu par les Turcs & périt dans le combat.

La fonction principale des *partis de guerre* consiste à découvrir

ce qui se passe chez l'ennemi, & à lui cacher ce qu'on fait & ce qu'on projette dans l'autre armée. C'est sur-tout à l'école des habiles partisans, qu'on apprend l'Art des stratagêmes & des embuscades, & qu'on s'exerce à ces coups de hardiesse, où le sang froid & l'intrépidité sont d'un égal usage. On ne sçauroit y apporter trop d'attention pour empécher que l'avidité du butin, en tournant au profit de la cupidité particuliére, ne tourne au détriment du service commun.

Les *escarmouches* sont des combats particuliers qu'on ne doit engager qu'à propos, à dessein, par exemple, de reconnoître un terrein, de cacher un travail, de dérober un mouvement, & d'arrêter un ennemi dans sa marche pour donner le temps au gros des troupes d'arriver, &c. On engage ces combats avec peu de troupes, on les soûtient avec beaucoup de

monde ; c'eſt le terrein qui décide de la nature des troupes qu'on choiſit pour eſcarmoucher. Nous ne faiſons ici que cueillir la fleur des leçons répandues dans tous ces Chapitres.

Le ſecond Volume contient cinq Chapitres, ils ſont précedés d'une *inſtruction ſur les détachemens.* La guerre qui ſe fait par détachemens, eſt la meilleure école pour les jeunes Officiers. Dans les opérations dont on eſt chargé, à la tête de ces Corps, on a autant de beſoin que d'occaſions de mettre en œuvre toutes les reſſources de l'art & du génie. Il s'agit toujours d'arranger une marche, de diſpoſer une troupe, d'aſſurer une retraite, de choiſir un poſte, d'engager ou d'éviter un combat, d'échauffer ou de modérer l'ardeur des troupes, de découvrir ou de cacher une embuſcade, de ſurprendre & d'étonner l'ennemi, de

fuir

fuir en bon ordre & de ſe rallier, de charger & de foncer, de ſuppléer au nombre par l'induſtrie dans les diſpoſitions ou dans les évolutions, de ſe procurer le premier choc, d'en appéſantir l'impreſſion, &c. Comme toute cette inſtruction n'eſt qu'un extrait de l'ouvrage de M. le Comte Turpin, dont nous avons rendu compte, nous ne nous y arrêterons pas davantage. Nous ajoûterons ſeulement que c'eſt en commandant des détachemens, que les grands Généraux jettent les premiers fondemens de leur réputation.

Chapitre XI. *Des marches d'armée :* » Les régles pour les marches des grandes armées, *dit* » *M. le Baron d'Eſpagnac*, ſont » les mêmes en général que pour » les petites armées, avec cette » différence que les marches de » celles-ci ſont bien plus aiſées à » diriger, n'ayant pas beſoin de

» marcher ſur autant de colonnes » que les grandes. «

Pendant ſa marche, une armée peut avoir l'ennemi en tête, ou en flanc, ou en arriére. Toutes ces diſpoſitions demandent des combinaiſons différentes; & même, dans les grandes opérations, il faut meſurer les diſtances & compter les minutes, afin que les colonnes puiſſent ſe cotoyer, s'entre-ſecourir, arriver en même temps, & ſe mettre en bataille au camp où on les conduit, ou dans l'endroit marqué pour faire halte.

Les marches les plus périlleuſes ſont celles où il faut paſſer, devant l'ennemi, ou des défilés ou des rivières : quand on a en tête un habile Général, il n'eſt guères poſſible de lui échapper ſans perte, à moins qu'on n'ait ſur lui une grande ſupériorité de forces. Dans tous ces cas & dans mille autres de cette eſpèce, on ne ſçauroit être trop

instruit des précautions que l'expérience fournit, & des ressources que l'art & le génie ont imaginées. M. le Baron d'Espagnac les a recueillies : aux principes de M. le Maréchal de Puységur, de M. le Comte Turpin & de M. de Feuquières, il ajoûte ses propres réflexions : le tout forme un corps complet d'instructions sur tout ce qui concerne la sûreté, l'attaque, ou la défense, dans les divers mouvemens d'une armée en marche.

Cette doctrine militaire, mise ici sous les yeux dans des planches gravées, est soûtenue de l'exemple des plus belles marches qu'on connoisse, comme celles de Braine-le-Comte, de Lugni, de l'Ecluse commandées par M. de Luxembourg; du Pont d'Espieres, dont le même Maréchal partagea la gloire avec Monseigneur. L'Auteur n'a pas oublié les réflexions de M. de Feuquières sur les plus belles mar-

ches exécutées de ſon temps par M. le Prince, & par M. de Turenne. Pour modele de la façon dont ſe donnent les ordres de marche, on a rapporté en entier celui qui fut donné à notre armée, en 1747, pour partir de ſon camp devant Maeſtrich, & ſe retirer à Tongres.

» Le paſſage des rivières, *dit* » *l'Auteur dans le Chapitre 12e*, » eſt une des opérations militaires, » qui demande le plus de précau- » tions & de capacité, ſur-tout » quand une rivière eſt défendue » par un ennemi vigilant & pro- » fond.« Dans ſes détails, tout ce Chapitre eſt rempli de maximes générales & d'obſervations particuliéres, d'inventions induſtrieuſes, de ruſes ſubtiles & d'opérations merveilleuſes. Là ce ſont des gués rompus, piquetés ou embarraſſés qu'il faut ſonder & purger, pour les rendre, ſi on le peut, pra-

ticables ; ici ce ſont des ponts qu'il faut conſtruire ſur des rivières, ou des bateaux qu'il faut ſe procurer pour traverſer de grands fleuves. Si on n'a ni ponts, ni bateaux, on ſe ſert de radeaux. La rapidité & la profondeur des rivières, leur ſol & leurs rivages, le voiſinage de l'ennemi, ſes mouvemens, ſa vigilance &c. que d'obſtacles à combattre ! On en ſeroit effrayé, ſi on ne ſçavoit qu'en mille occaſions, tous ces mêmes obſtacles n'ont pû arrêter de grands Généraux, & n'ont fait qu'augmenter leur gloire. L'Hiſtoire ancienne & moderne en fourniſſent des exemples, que M. le Baron d'Eſpagnac a raſſemblés dans ce Chapitre : le Tanaïs & l'Hydaſpe, paſſés par Alexandre ; le Pont-Euxin, par les Perſes ; le Rhône, par Annibal ; le Rhin, par Céſar, par M. de Turenne ; le Danube, par M. de Feuquières ; le Lac de Suind-Sund & la Dune,

par Charles XII. qui ne se servoit jamais que de radeaux ; l'Adige, par le Prince Eugène, &c. *Je ne pense pas*, dit l'Auteur, *que depuis les Anciens, il se soit vû un plus grand traverseur de fleuves & de rivières que le Prince Eugène, ni même aucun plus habile, plus rusé, plus expérimenté que lui dans cette grande partie de la guerre.* Parmi les ouvrages merveilleux construits sur de grands fleuves, on doit compter le pont qu'Alexandre de Parme plaça sur l'Escault au-dessus d'Anvers : sa longueur étoit de 2400 pieds ; on trouve ici la description de cet ouvrage, & la relation de l'effet qu'il produisit.

Comme il est souvent aussi difficile d'empêcher le passage d'une rivière que de l'exécuter, M. le Baron d'Espagnac n'a pas eu tort de consacrer tout son treizième Chapitre à nous instruire sur la *défense d'une*

rivière. Pourvû qu'une rivière ait plusieurs gués éloignés les uns des autres, ou plusieurs endroits où l'on puisse jetter des ponts, un ennemi habile ne manque jamais de prendre si bien son temps qu'il vient à bout de la passer. Pour l'arrêter, il faudroit des forces suffisantes, qui cessent de l'être par la nécessité de les étendre à tous les lieux où il pourroit tenter le passage : le *Général qui s'étend le plus*, dit M. de Feuquières, *est celui qui s'oppose le moins efficacement*. Dans ce Chapitre, comme dans le précedent, l'Auteur enseigne les moyens d'opérer, dirige les travaux, avertit des mesures qu'il faut prendre pour prévenir les surprises, &c. Une foule d'autorités & d'exemples, de bons & de mauvais succès confirme ses principes. Quand on n'a pû empêcher le passage de quelques troupes, & quand il est important de le rendre

inutile, le grand principe est de marcher en nombre & en force de troupes & d'artillerie : *Où il s'agit du tout*, dit M. le Baron d'Espagnac, *il faut donner avec tout, ou du moins avec un Corps capable de repousser ce qui est passé.* On trouve ici une des plus mémorables manœuvres du Prince Eugène. En 1697, on lui avoit confié la défense de la Teisse ; les Turcs la passerent & se fortifièrent au-delà : il tomba sur leurs retranchemens avec tant d'ordre & de vigueur, qu'aucun de ceux, qui avoient passé, n'échappa au fer du vainqueur.

Quelquefois il est plus à propos d'abandonner une rivière que de la défendre ; mais en reculant, il ne faut pas laisser à l'ennemi assez de terrein pour placer deux lignes en bataille. » Il n'y a rien de plus » parfait dans un mouvement de » cette sorte, *dit notre Auteur*, » que la manœuvre de M. de Lu-

» xembourg, lorſqu'il abandonna
» au Prince d'Orange les bords de
» la Méhaigne, pour lui laiſſer
» achever, ſans inquiétude, un
» nombre conſidèrable de ponts
» qu'il avoit commencés. Cette
» démarche fiére l'étonna ſi fort,
» qu'il fit ceſſer ce travail, & qu'il
» changea la réſolution qu'il avoit
» priſe d'engager un combat dont
» il eût eſpéré un grand ſuccès, ſi
» on lui eût diſputé le paſſage.....
» M. de Luxembourg, qui prévit
» les ſuites de cette affaire, aima
» mieux en préſenter une déciſive
» à ce Prince, que de ſacrifier beau-
» coup de troupes à l'eſpérance
» d'un avantage particulier. Son
» projet étoit de laiſſer paſſer une
» partie de l'armée ennemie, de
» marcher à elle l'épée à la main,
» de la renverſer dans la rivière,
» & de profiter de ſon déſordre
» pour achever ſon entiére dé-
» faite.

Chap. XIV. *Des ſurpriſes d'armées*. C'eſt une partie de la Science militaire, dont nous n'avons point encore de Traité méthodique. Selon M. le Baron d'Eſpagnac, les modernes l'ont *à peine effleurée*; les Anciens, dans leurs Hiſtoires, nous en ont tranſmis des exemples plutôt que des régles. Ces ſortes de projets exigent une connoiſſance exacte des forces de l'ennemi, de ſa ſituation, de ſes mouvemens, du pays &c. De plus un ſecret, une célérité, une prudence qui trompe également l'armée qu'on conduit, & celle qu'on veut ſurprendre : en un mot, il s'agit de donner le change aux deux armées. L'Auteur entre dans le détail des précautions qu'il faut prendre avant que de ſe mettre en marche, & la méthode qu'il faut ſuivre pour maſquer tellement l'armée ennemie, qu'aucun avis ne puiſſe pénétrer à ſes Généraux. On

change les ſignaux après en avoir averti : la retraite *tient lieu de générale & d'aſſemblée* ; en arrivant en préſence de l'ennemi, on ſe met en bataille, on attaque, on profite de ſon déſordre, on l'augmente &c. Il faut voir dans l'Ouvrage même des détails ſi inſtructifs.

Les leçons de l'Auteur pour une défenſe, en cas de ſurpriſe, ne ſont pas moins ſolides. On ſçait comment M. de Luxembourg, ſurpris au combat de Steinkerque en 1692, manœuvra & regagna ſur le Prince d'Orange toute la gloire de cette journée. Ce Chapitre, comme tous les autres, eſt agréablement terminé par des actions éclatantes & relatives au ſujet ; telles que les deux camps de Syphax & d'Aſdrubal en Afrique, brûlés par Scipion, & la manœuvre de notre armée en Flandre pendant la campagne de 1745, &c.

Dans le Chapitre 15e, M. le Baron d'Eſpagnac en vient aux attaques & aux défenſes des *poſtes retranchés*. Pour ſe défendre avec plus d'avantage, & quelquefois, pour favoriſer des opérations importantes, on eſt obligé de ſe retrancher à l'entrée d'un défilé, d'une gorge, ſur une hauteur, dans un village, dans un cimétière, dans une égliſe, dans un château, dans une maiſon &c. Selon la nature de ces poſtes, ſelon le temps & les moyens qu'on en a, on ſe fortifie, on forme ſon plan de défenſe : le grand art eſt de ſçavoir diſpoſer ſa troupe & ménager ſon feu. Il y a ſur cela des principes, & des régles que l'Auteur a raſſemblées dans ce Chapitre. Quand on voit à Crachuitk M. le Maréchal de Saxe ſoûtenir, avec dix-huit perſonnes, dans une auberge, un ſiège contre deux cents Dragons & ſix cents Cavaliers ; quand on voit Arimazès & ſon

armée de trente mille hommes, forcés par Alexandre, sur un grand rocher où le Sogdien croyoit qu'on ne pouvoit l'atteindre *sans aîles*; quand on voit le *rocher des quatre-dents*, retraite des Barbets, emporté en 1690 par M. de Feuquières, on doit conclure 1° que, dans le poste le moins tenable, un chef, brave & habile, peut toujours faire quelque résistance qui lui procure une retraite glorieuse; 2° que, dans le meilleur poste, on n'est jamais à l'abri des entreprises d'une valeur industrieuse & déterminée; 3° que, dans l'attaque comme dans la défense des postes retranchés, on ne doit jamais se relâcher sur les précautions que conseille la plus exacte vigilance.

Nous rendrons compte incessamment des deux autres Volumes.

ARTICLE XXXVIII.

LA NOBLESSE COMMERÇANTE. In-12. pages 215. A Londres; & ſe trouve à Paris, chez Ducheſne, rue S. Jacques. M. DCC. LVI. *Suite de l'Article XXXI. au mois de Mars.*

ON a vû, dans notre premier Extrait, les raiſons qui doivent rendre *la Nobleſſe commerçante*. Si la vérité ſeule avoit des droits ſur l'eſprit humain, tout ſeroit dit; & le Gentilhomme, malheureux ſur le fief de ſes pères, iroit chercher la fortune au-delà des mers. Mais en pareille matière, il eſt beaucoup plus facile de prouver que de convaincre. Ici les préjugés ſe montrent en foule: préjugés, frivoles, misèrables,

réfutés cent fois, indignes de faire la moindre impreſſion ſur des gens qui penſent. N'importe ; ils ſont auſſi anciens que le timbre d'armoiries, dont ſe pare le Gentilhomme ; comment les détruire ? Si quelqu'un peut parvenir à ce but, c'eſt M. l'Abbé Coyer, notre Auteur. On connoît ſon ton, ſa manière, ſon éloquence : nous allons le ſuivre, dans le reſte de cet Ouvrage ; & nous donnerons même aux objets qu'il embraſſe une forme didactique, afin que ce ſecond Extrait ſoit totalement analogue au premier. (Voyez nos Mémoires de Mars.)

Premier préjugé. *L'honneur de la Nobleſſe eſt bien délicat, le Commerce ne le bleſſeroit-il point?* Pas plus, *répond l'Auteur*, que certains emplois qu'il eſt d'uſage de prendre dans la maiſon des Grands. On veut être Page ou Ecuyer chez un Prince : pourquoi

ne ſeroit-on pas Commerçant dans l'Etat ? Eſt-ce un titre honorable qui manque à cette profeſſion ? *Notre Langue en fournira, & cela d'autant plus facilement que le Commerce ne préſente rien de ſervile.* Mais, il faut l'avouer, ſi l'on attache l'honneur à l'oiſiveté, à la frivolité, aux folles dépenſes, le Commerce ne pourra jamais paroître honorable : il eſt ennemi de toutes ces choſes. » S'il joue, c'eſt » après l'application ; s'il dépenſe, » c'eſt avec ſageſſe ; s'il donne, il » a payé ſes dettes ; s'il appelle chez » lui les délices des Arts, ſa famille » eſt pourvue, & l'Ouvrier n'at» tend pas ſon ſalaire ; enfin s'il » étale de la magnificence, comme » elle n'eſt pas nourrie par l'injuſ» tice, point enflée par le faſte ; ni » le peuple, ni les Grands n'ont » rien à lui reprocher.

SECOND PRÉJUGÉ. *Les Egyptiens, les Juifs, pluſieurs Répu-*

bliques Grecques & les Romains méprisoient le Commerce. D'abord que s'ensuivroit-il de cette proposition, quand elle seroit vraie ? Sommes-nous obligés de copier tous les travers des anciens peuples ? Mais, en second lieu, ce *mépris* des Egyptiens, des Juifs, des Grecs, des Romains pour le Commerce, est-il bien prouvé ? M. l'Abbé Coyer dit très-bien que le Commerce a été en honneur chez toutes les Nations dans leur beau siècle : en Egypte, sous Ptolémée Philadelphe ; en Judée, sous Salomon ; à Athènes, sous Périclès ; à Carthage, sous Hannon ; à Florence, sous Cosme de Medicis ; dans la Grande-Bretagne, sous Elisabeth ; en Hollande, sous les étendarts de la liberté ; en Russie, sous Pierre le Grand. Tout ceci est vrai ; & si l'Auteur ajoûte qu'*on a de la peine à démêler le jugement des Anciens sur le Commerce*, il faut

de deux choses l'une, ou tempérer sa proposition, ou ne l'appliquer qu'à certaines circonstances. Rome, par exemple, & la France parurent indifférentes pour le Commerce, quand l'esprit de conquête dominoit chez les Particuliers & dans l'Etat. Rendu à lui-même, *le peuple Roi* devint Marchand ; on vit les Romains courir l'Inde & l'Arabie pour en rapporter des richesses. Délivrés de leurs grandes guerres, soit domestiques, soit étrangères, nos Rois inviterent leurs sujets au Négoce ; ils protégerent la Navigation ; ils honorerent ceux qui s'étoient signalés dans des entreprises de Commerce. Les circonstances suffisent donc pour rendre raison des divers degrés d'estime & de faveur dont le Commerce a joui chez les *Anciens*. Mais il n'est point nécessaire de recourir à ce principe de solution pour expliquer des textes de l'Ecriture ou des

ſaints Pères. Voici ce que nous voulons dire :

M. l'Abbé Coyer, formant une eſpèce de contraſte entre divers paſſages (de l'Ecriture & des Pères) qu'il eſtime relatifs au Commerce, s'exprime ainſi : » Parmi les Juifs, » David avoit dit : *Parce que je* » *n'ai pas connu le commerce,* » *j'entrerai dans les grandeurs de* » *Dieu.* Salomon, le plus ſage des » hommes, & le ſaint Roi Joſa- » phat penſerent qu'on pouvoit y » entrer, en envoyant des Flotes » marchandes ſur la Mer Rouge. » Le Prophète Ezéchiel reproche à » la ville de Tyr de s'être ſouillée » par le commerce. Iſaïe l'éleve au- » deſſus de toutes les Villes : *C'eſt* » *la Reine de la Mer, ſes Négo-* » *ciants ſont Princes, & ſes Cor-* » *reſpondants les Grands de la* » *terre.* Le Chriſtianiſme naiſſant » a eu des Docteurs qui ont laiſſé » au Commerce l'honneur dont il

» jouissoit ; d'autres qui l'ont flétri.
» Saint Chrysostôme, la foudre de
» l'anathême à la main, décide sans
» façon : *Qu'un Marchand peut à*
» *peine, ne peut jamais plaire à*
» *Dieu : d'où il conclut qu'aucun*
» *Chrétien ne doit être Marchand,*
» *ou s'il veut l'être, qu'on le chasse*
» *de l'Eglise.* Si on eût suivi son
» conseil, Constantinople & le
» Saint périssoient par la famine.
» Parmi les modernes, *ajoûte no-*
» *tre Auteur*, on ne trouve pas plus
» d'harmonie dans les sentimens.
» Bodin & Tiraqueau interdisent le
» Commerce à la Noblesse ; Balde
» l'y exhorte « &c.

Ce que l'Auteur nous dit ici, feroit croire que, dans la matière du Commerce, il trouve un défaut *d'harmonie* entre le sentiment de David & la conduite de Salomon ; entre le texte d'Ezéchiel & celui d'Isaïe ; entre la pensée de S. Jean Chrysostôme & celle de

quelques autres ſaints Pères ; mais d'abord, pour ce qui concerne les paſſages de l'Ecriture, il n'y a & ne peut y avoir ni oppoſition, ni diſcorde, puiſque c'eſt le même Eſprit ſaint qui les a dictés. Quant aux textes des ſaints Pères, c'eſt une affaire à examiner ; nous en dirons un mot plus bas : ici nous devons préalablement expliquer ce qu'on nous cite de David, d'Ezéchiel & d'Iſaïe.

1°. Il s'en faut beaucoup que le Commerce ſoit condamné ou attaqué dans le texte tiré du 70^e^ Pſeaume. M. l'Abbé Coyer lit : *Parce que je n'ai pas connu le Commerce ;* & il faut lire, ſelon l'Hébreu, *Parce que je n'ai pas connu les nombres ;* ſelon la Vulgate, *Parce que je n'ai pas connu la ſcience* humaine * : deux leçons qui ne ſont

* Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini.

point oppoſées entre elles, puiſque les *nombres* (ou le calcul) ſont une partie de la *ſcience* humaine. Selon la leçon même de quelques exemplaires des LXX. & de l'ancienne Verſion Latine, laquelle a fait naître cette traduction Françoiſe, *Parce que je n'ai pas connu les Négociations*, il n'eſt point ſûr qu'on doive plutôt entendre le *Commerce* en particulier, que les *Affaires* en général. Saint Auguſtin, il eſt vrai, a vû là le *Négoce*, mais ſans exclure la leçon de la Vulgate, dont il fait auſſi mention. Dans le même endroit, ce ſaint Père invective contre les Négocians infidèles; mais ſans blâmer le *Négoce* en ſoi-même. Enfin le vrai ſens de ce paſſage du Pſeaume 70 eſt ainſi : *Parce que je ne ſuis point inſtruit de la ſcience humaine, je m'appuyerai ſur la force de Dieu*; ou bien, *quoique je ne ſçache pas le nombre des bienfaits du Seigneur, je ne*

laisserai pas de les célébrer, en comptant sur la force de Dieu. On peut consulter les Interprètes, dont nous ne faisons qu'abréger les pensées : aucun certainement n'a vû, dans ce texte, la condamnation ou la censure du Commerce.

2°. Il semble que notre Auteur oppose aussi, sur la matière du Commerce, le Prophète Ezéchiel au Prophète Isaïe ; qu'il croit le premier armé de *reproches* contre le Commerce de Tyr, tandis que le second exalte la même Ville comme *Reine de la Mer*, les *Négocians* comme *Princes*, &c. Mais il n'y a pas ici la moindre apparence de contradiction. Ezéchiel (XXVIII. 16.) *reproche à Tyr de s'être souillée* par le Commerce dont elle avoit abusé pour *pécher*, pour se perdre dans ses idées de grandeur, pour se croire au-dessus de tous les Etats du monde, jusques-là même que son Prince disoit

qu'il étoit égal à Dieu & qu'il *commandoit aux Mers comme un Dieu :* c'eſt ce qu'explique tout ce Chapitre du Prophète. Iſaïe (XXIII. 8.) exalte le Commerce de Tyr pour faire voir auſſi-tôt, & dans les verſets ſuivants, l'état d'humiliation où le Seigneur l'avoit réduite à cauſe de ſes iniquités & de ſon orgueil : déſordres dont le Commerce avoit été l'occaſion par l'abus que les Tyriens en avoient fait. On voit donc comment les deux Prophètes ſe concilient, ou plutôt comment ils diſent abſolument la même choſe.

30. Il n'étoit point néceſſaire non plus que M. l'Abbé Coyer repréſentât les ſaints Pères comme partagés entre eux ſur la queſtion du Commerce. Il y a près de quatre-vingts ans que le P. Thomaſſin, dans ſon Traité *du Négoce & de l'Uſure*, a fait voir le vrai ſentiment des Docteurs de l'Egliſe : jamais

jamais ils n'ont *flétri* le Commerce; jamais ils ne l'ont défendu aux Chrétiens : toutes leurs inſtructions ſur cette matière ſe bornent à montrer les dangers de cette profeſſion ; dangers du côté de l'avarice, de la cupidité, de l'ambition, du menſonge, de l'oubli de Dieu &c. On peut revoir le Livre du ſçavant homme que nous venons de nommer. Si ſaint Chryſoſtôme avoit tenu le langage que notre Auteur cite comme étant de lui, le P. Thomaſſin n'eût pas omis cette objection, & peut-être qu'elle l'eût embarraſſé plus que toutes les autres : car ce prétendu paſſage du ſaint Docteur eſt très-clair & très-expreſſif contre le Commerce. En Latin il a encore un degré de force que le François ne préſente pas. *En Latin*, diſons-nous, car on ne trouve nulle part ce texte en Grec ; & très-aſſurément il n'eſt point de ſaint Jean-Chryſoſtôme. On l'a tiré

d'un mauvais Recueil d'homélies, appellé *l'Ouvrage imparfait ſur S. Matthieu* *; production barbare en comparaiſon des admirables Traités de ſaint Chryſoſtôme, & de plus, production qui n'a pû ſortir que de la plume d'un Arien & d'un Anoméen : on convient aujourd'hui ſur ce point de critique ; & ſi notre Auteur veut s'en aſſurer davantage, le P. de Montfaucon, dans ſa nouvelle Edition de S. Chryſoſtôme & D. Ceillier dans ſon Hiſtoire des Auteurs Sacrés & Eccléſiaſtiques (Tome IX[e]) lui donneront des preuves inconteſtables de ce fait. Ajoûtons, pour couvrir la ſatyre ou la raillerie, qui paroît ici dans le Diſcours de M. l'Abbé Coyer, que S. Chryſoſtôme étoit

* Voyez l'homélie 38, ſur le 21[e] Chapitre de cet Evangeliſte. M. l'Abbé Coyer ne cite pas juſte en mettant, *In 2. parte Homil. in Matth. 21.*

un homme qui ne *décidoit* point *ſans façon*, qui ne lançoit point *l'anathême* ſans précaution, qui ſçavoit mieux que perſonne s'intéreſſer aux beſoins d'un peuple dont il étoit plus encore le Père que l'Evêque : de tels hommes ſont ſi grands & ſi rares, qu'il ne faut jamais en parler qu'avec une extrême conſidération. Nous venons de faire, à notre tour, une critique dans les formes ; mais elle étoit néceſſaire pour prévenir le mauvais effet des pages 127, 128, 129, du Livre de notre Auteur : reprenons-le préſentement, & voyons la ſuite des préjugés de la Nobleſſe par rapport au Commerce.

Troisiéme préjugé. *Y a-t-il de la gloire dans le Commerce?* Cette objection eſt un peu différente de celle-ci qu'on a vue plus haut : *Le Commerce ne bleſſeroit-il point la Nobleſſe?* Car, dans l'ame d'un Gentilhomme, il y a deux

desirs, celui d'éviter le déshonneur, & celui d'acquerir de la gloire. Le Commerce peut-il donc remplir ce dernier objet ? *y a-t-il de la gloire dans le Commerce ?* C'est comme si l'on disoit, y a-t-il de la gloire à tirer parti des avantages de son pays, à mettre les hommes en action, & les terres en valeur, à défendre la patrie, à lui procurer des alliés, à faire des conquêtes, à rendre un Etat respectable dans l'ancien & dans le nouveau monde ? &c. Tout ceci est l'effet de l'opulence, des ressources, du Commerce par conséquent, & les exemples viennent ici à l'appui des raisons : Athènes, Carthage, la Hollande, l'Angleterre doivent leur gloire au Commerce; parce que sans les avantages que donne le Commerce, elles n'auroient pû développer leur valeur, leur constance, leur politique.

Et aujourd'hui que *le Commerce est non-seulement la vie des peuples, mais encore la santé de l'Etat;* aujourd'hui que *la balance du commerce & la balance du pouvoir n'en sont plus qu'une*; on demande s'il y a de la gloire dans le Commerce, & si la Noblesse peut s'en acquitter décemment : mais vous, qui parlez ainsi, vous sur-tout Noble d'épée, pourquoi faites-vous tant de cas de votre Noblesse? » C'est apparemment parce qu'elle est le prix » des travaux, des dangers & du » sang. Il est beau sans doute de » souffrir & de mourir pour la patrie : mais pensez-vous que le » Commerce n'ait pas ses travaux, » ses dangers, ses combats? Si » celui qui s'exerce paisiblement, » dans le sein de nos Villes, n'offre » rien à votre courage, jettez-vous » dans le Commerce maritime ; » c'est le plus intéressant pour la » Nation. Vous y trouverez des

» écueils, des tempêtes, des pira-
» tes, & en guerre ouverte un ſang
» plus noble à répandre : voilà de
» l'aliment pour votre valeur. La
» terre ne vous en offrira jamais
» tant. Combien d'épées ne ſont
» pas encore ſorties & ne ſortiront
» pas du fourreau ! Un Marin, un
» Négociant-Armateur eſt l'hom-
» me de toutes les ſaiſons, de tous
» les climats & de tous les hazards,
» toujours aux priſes avec les fati-
» gues & la mort « &c. Tout ce que dit ici l'Auteur eſt extrêmement approprié aux principes de la véritable gloire, aux beſoins de l'Etat, aux intérêts de la Nobleſſe, aux circonſtances actuelles des affaires de l'Europe. Cependant il reſte encore des objections à réſoudre.

QUATRIÉME PRÉJUGÉ. *Que deviendroient les Priviléges* de la Nobleſſe, *ſi elle commerçoit ?* L'Auteur répond d'abord ſur le ton de

ſes autres Ouvrages, la plûpart compris dans le petit Volume des *Bagatelles morales*; c'eſt-à-dire qu'en diſant la vérité, il relève des ridicules & cenſure des travers.
» Ce que deviendroient vos Pri-
» viléges ? *reprend-il :* ce qu'ils
» ſont, & pourquoi ne les conſer-
» veriez-vous pas ? Vous pourriez,
» comme auparavant, afficher des
» Armoiries, & murmurer contre
» les Bourgeois qui en prennent;
» parler de vos ancêtres à ceux qui
» ne vous queſtionnent pas; con-
» ſerver religieuſement cette pre-
» miére ſyllabe, en hors-d'œuvre,
» qui allonge votre nom; ceindre
» l'épée comme tout le monde;
» propoſer ou accepter un duel;
» maintenir votre exemption de la
» Taille, à condition de payer ſous
» un autre nom; prendre le froc
» ou la guimpe, ſelon votre ſexe,
» dans les cloîtres nobles, pour faire
» votre ſalut en gens de condition;

» chasser sans ménagement sur les
» moissons des cultivateurs ; bat-
» tre, assommer ces bonnes gens,
» & en cas de besoin être décapités
» au lieu de périr bourgeoisement
» par la corde « &c.

M. l'Abbé Coyer fortifie ce badinage, de raisons directes, surtout en s'appliquant à montrer l'origine barbare & les mauvais effets de cette Loi qui porte que, parmi nous, *le Commerce déroge à la Noblesse*. Quelle idée ! Le Financier, qui fait un commerce d'argent, conserve sa noblesse ; & le Négociant, qui fait un commerce de tout ce qui s'acquiert à prix d'argent, tombe dans la roture ! » Un Gentilhomme peut
» faire & vendre du verre, & il ne
» pourra pas nous ouvrir un ma-
» gazin de draps : il aura la liberté
» de faire des tableaux & des sta-
» tues pour de l'argent, & il lui
» sera défendu de trafiquer en cou-

» leurs où en marbre ! « Nous croirions assez que des façons de penser si bizarres nous viennent de nos ancêtres les Francs, qui ne valoient guères mieux, pour la Philosophie & pour la Politique, que les Goths & les Vandales.

Mais nous sommes fâchés que M. l'Abbé Coyer nous fasse envisager les Romains comme étant les premiers auteurs de ces ridicules principes : en général même nous croyons qu'il y auroit des modifications à supposer dans l'idée, que se forme l'Auteur des dispositions de l'ancienne Rome pour le Commerce. Par exemple, on nous dit ici (p. 124) que *la Loi* CLODIA *défendoit le Négoce aux Patriciens, comme une chose indécente*. Ce n'est qu'une objection à la vérité que se propose M. l'Abbé Coyer ; mais il ne la résout pas assez pour nous instruire sur ce point. La Loi *Clodia* ne prouve

absolument rien contre le Commerce des Romains ; ou plutôt elle montre que, quand elle fut portée, le Commerce étoit très-honoré dans l'ordre des Sénateurs. Ce fut le Consul C. Flaminius qui, pour mortifier le Senat, prit, sous sa protection, la Loi du Tribun Q. Clodius, laquelle bornoit l'exercice du Commerce un peu considérable aux seuls Plébeïens : on fut indigné de cette entreprise, on en murmura hautement, & il y a toute apparence que, sans les grandes inquiétudes que donna peu après Annibal à toute la République, cette Loi si mal accueillie n'auroit pas eu grand effet. C'est aussi une observation à faire, même contre le Livre de *l'Esprit des Loix* qui paroît servir de guide à notre Auteur, que les Romains, en général, ne *négligerent* pas *le Commerce*, & que leur indifférence à cet égard se fit simplement

remarquer dans des occaſions particuliéres, comme on l'a obſervé plus haut. M. Huet penſoit, avec raiſon, que le Commerce fut la principale vuë des Romains dans leurs guerres contre Carthage : *des gens d'une ſi profonde ſageſſe*, ajoûtoit-il *, *n'ignoroient pas combien les richeſſes étoient néceſſaires à leurs deſſeins, & que le Commerce étoit le moyen le plus ſûr de les acquérir.*

M. l'Abbé Coyer nous donne un Ouvrage ſi utile, qu'il ne faut pas être ſurpris du ſoin avec lequel nous l'analyſons, & des principes que nous tâchons d'inſinuer pour qu'il ſoit porté, dans la ſuite, à la plus grande perfection. Ce qu'ajoûte cet Auteur de la trop grande étenduë qu'on donne à la *Loi ſinguliére & gothique de dérogeance*,

* *Hiſtoire du Commerce & de la Navigation des Anciens.*

eſt excellent : ce qu'il oſe déſirer pour l'abolition totale & abſolue de cette Loi, eſt digne du meilleur Citoyen : ce qu'il imagine de diſtinctions, pour encourager la Nobleſſe commerçante, eſt auſſi judicieuſement penſé qu'ingénieuſement exprimé : » Nous avons
» des ordres de toutes couleurs,
» non-ſeulement pour les Grands
» de l'Etat, qui les gagnent par la
» naiſſance ; non-ſeulement pour
» les Militaires, qui les obtiennent
» par le ſervice ; mais encore pour
» tous les talens dont on veut ani-
» mer les travaux : Médecins, Chi-
» rurgiens, Peintres, Poëtes,
» tous y ont part : n'y auroit-il
» pas un cordon diſtingué pour un
» homme qui auroit mis en Mer
» un grand nombre de Vaiſſeaux,
» & qui auroit doublé notre Com-
» merce ſur la côte de Guinée ou
» dans les Iſles ? « Toute la ſuite eſt à lire & à retenir.

CINQUIÉME PRÉJUGÉ. *Nos pères n'ont pas fait le Commerce.* Ici M. l'Abbé Coyer redouble d'ardeur & d'éloquence. » *Vos pères n'ont* » *pas fait le Commerce.....* Mais » vous avez des vices qu'ils n'a- » voient pas, pourquoi n'auriez- » vous pas des vertus dont ils man- » quoient ?..... *Ils n'ont pas fait le* » *Commerce* : & c'est justement ce » qui rend leurs enfans si misera- » bles & si inutiles à la patrie. « De ce que les ancêtres de nos Gentils-hommes *n'ont pas fait le Commerce*, que faut-il conclure ? Qu'aujourd'hui quelqu'un de leurs descendans doit avoir la force & le bon esprit de montrer l'exemple. *Le premier homme titré qui plantera le pavillon du Commerce à côté de son arbre généalogique, aura bien des imitateurs, & sa patrie, si elle n'est pas ingrate, l'appellera son bienfaiteur..... Mais qui est-ce qui commencera?*

Question bien Françoise ! Le meilleur Citoyen.

» Noblesse Françoise, *conclut* » *l'Auteur*, voulez-vous toujours » ressembler au malheureux Tantale ? Il finiroit sa peine, si, comme vous, il pouvoit atteindre » aux fruits..... Vos femmes vous » demandent une subsistance décente, vos enfans de l'éducation » & des établissemens : est-ce en » remuant les cendres de vos ancêtres que vous trouverez des trésors pour remplir ces devoirs » sacrés ? La patrie attend vos services..... Vous offrez vos épées, » on en a d'autres dont la poignée » est d'or. Cherchez donc ailleurs » de l'importance, faites le seul » bien que vous pouvez faire..... » Devenez par le Commerce des » Dieux tutelaires pour vos femmes & vos enfans. Devenez pour » la patrie les Nourriciers des terres, la vie des arts, le soûtien

» de la population, l'appui de notre
» Marine, l'ame de nos Colonies,
» le nerf de l'Etat, les instrumens
» de la fortune publique, &c.

ARTICLE XXXIX.

MÉMOIRES DE MATHÉMATIQUE & de Physique, présentés à l'Académie Royale des Sciences; par divers Sçavans, & lus dans ses Assemblées. Tome II. *in*-12. pag. 624. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LV. *Suite de l'Article XXVIII. au mois de Mars*, 1756.

ANALYSE DES ANCIENNES EAUX MINÉRALES DE PASSY, ET LEUR COMPARAISON AVEC LES NOUVELLES. *Par M. BROUZET, Correspondant de l'Académie.*

» LEs anciennes Eaux de Passy,
» *dit M. Brouzet*, ont été
» seules autrefois en possession de

» toutes les prérogatives dont jouiſ-
» ſent aujourd'hui les nouvelles, &
» elles les partagent encore. Pour-
» quoi ne pas analyſer les anciennes?
» Pourquoi diminuer nos richeſ-
» ſes? Pourquoi nous reſtraindre
» à trois ſources d'eaux minérales,
» tandis que nous en avons cinq?
» Si les degrés d'activité, obſervés
» entre les eaux des trois nouvel-
» les ſources de Paſſy, fourniſſent
» au Médecin des remèdes variés
» par des nuances d'énergie, qui
» en rendent l'adminiſtration plus
» commode, pourquoi ne pas y
» comprendre les deux ſources
» anciennes, ſi elles peuvent être
» rangées ſous cet ordre?« Voilà le motif & l'objet des travaux, dont M. Brouzet nous donne ici le réſultat. Perſuadé que les nouvelles ſources ne doivent guères la préférence dont on les favoriſe, qu'à la *belle Analyſe* dont M. Boulduc les a gratifiées, l'Auteur de ce

Mémoire ſe propoſe de rendre le même ſervice aux anciennes ſources. Il ſe borne à la comparaiſon de deux ſources ; la premiére des anciennes, & la premiére des nouvelles.

De ſes opérations & de ſes recherches chymiques, il rèſulte 1° qu'à regarder ces ſources du côté des principes qui leur ſont communs, leurs eaux ſont » comme une diſſo» lution très-étendue de ſel d'ebſon » ou de Glauber, de ſel marin, de » ſélénite, & d'une terre alka» line ou abſorbante un peu mar» tiale.« Elles ſe reſſemblent auſſi par leur goût légérement martial, par leur foible odeur, par la couleur de leur dépôt ſpontanée, par les phénomènes de leur altération, &c. 2° que leur différence conſiſte, en ce que les nouvelles eaux ſont plus fortes & plus chargées de principes minéraux que les anciennes ; que la baſe du ſel

marin, dans les anciennes, eſt alkaline & terreuſe dans les nouvelles; qu'à proportion de leur réſidu, les matières abſorbantes abondent plus dans les anciennes que dans les nouvelles eaux ; 3° que, dans les unes & dans les autres, la quantité de fer étant preſque la même ; à cet égard leur efficacité doit être égale. Mais comme abſorbantes les anciennes ſont préférables : l'uſage en eſt plus ſûr quand on ſoupçonne des acides dans les premiéres voies : alors elles deviennent purgatives, paſſent même dans le ſang, & y *produiſent l'effet apéritif.* » Elles conviendront infiniment mieux aux tempéramens ,, foibles, aux femmes vaporeuſes, ,, aux viſcères délicats & ſuſceptibles d'irritation. On ne riſquera ,, pas, dans leur uſage, le poids ,, incommode d'un terreux moins ,, abſorbant que (M. Brouzet) a ,, obſervé dans les nouvelles, qui

„ ſeront à leur tour employées
„ avec plus de ſuccès, toutes les
„ fois qu'il s'agira de rétablir un
„ eſtomac relâché par des ſéroſités
„ ſuperflues, & que la conſtitution
„ du malade ſera molle, ſpongieuſe
„ & humide.

SUR LA MANIÉRE DONT LES CHINOIS SOUDENT LA CORNE A LANTERNES. *Par le P. D'INCARVILLE, Jéſuite, Correſpondant de l'Académie.*

Il n'eſt queſtion que d'amollir lentement, de racler légérement, d'unir doucement, & de preſſer graduellement l'un ſur l'autre, les bords qu'on veut ſouder enſemble. A la faveur de la molleſſe qu'on leur imprime, & de la preſſion qui les ſerre & les unit réciproquement, ces deux bords ſe pénètrent & s'identifient ſi exactement, qu'il ne reſte aucune trace de leur

ſoudure. Mais cette opération délicate dépend d'une ſuite de procédés, & d'un nombre d'inſtrumens dont le détail eſt fort long. Pour ſe ſatisfaire ſur cet objet, il faut recourir au Mémoire même : tout y eſt ſi clair & ſi prècis, qu'avec les inſtructions du P. d'Incarville on peut tenter des eſſais en ce genre, ſuppoſé qu'on le trouve aſſez important pour enrichir notre commerce, ou pour augmenter nos commodités.

Sur la Caprification. *Par M. le Commandeur* GODEHEU DE RIVILLE, *Correſpondant de l'Académie.*

Le terme de *Caprification* vient d'un mot dont les Latins ſe ſervent pour exprimer le figuier-ſauvage, *(caprificus)* & ſignifie une méthode dont on ſe ſert à Malte, comme on s'en eſt ſervi de tout temps dans

l'Archipel, pour faire mûrir certaines figues. M. le Commandeur Godeheu nous donne l'Hiſtoire de cette pratique ancienne.

La caprification ſe fait en ſuſpendant à un figuier domeſtique, des figues ſauvages *enfilées dans du crin :* les moucherons qui en ſortent, s'introduiſent dans l'ombilic des figues domeſtiques : leur piquure, comme l'explique l'Auteur, y cauſe une fermentation qui contribue à la parfaite maturité de ces figues. Ainſi, comme on l'obſerve ici, ces fruits *viennent à bien* par un moyen qui ſeroit préjudiciable à tous les autres. Au reſte, ces inſectes qui vivent dans l'intérieur des figues ſauvages, ont d'abord la forme de petits vers, & ſe transforment enſuite en moucherons.

A Malte, il n'y a que deux eſpèces de figuiers dont les figues ſe *caprifient ;* & même, dans la

première espèce de ces arbres, il n'y a que les figues de la seconde saison qui, pour mûrir, aient besoin de la *caprification*. Les figuiers de la seconde espèce ne produisent qu'une fois l'an; mais la quantité de fruit, dont ils se chargent, est prodigieuse.

M. le Commandeur Godeheu explique heureusement la nécessité de cette opération. Epuisé par la première récolte qu'il donne, le figuier de la première espèce n'est pas en état de fournir, à la seconde récolte, assez de sucs pour la nourrir; ainsi, sans la *caprification*, les figues se dessécheroient & tomberoient avant que de parvenir à leur maturité. Quoique le figuier de la seconde espèce ne donne qu'une récolte par an, cependant elle est si abondante, qu'il ne sçauroit la nourrir jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa maturité: la caprification en avance le terme, & par-là sauve

une moiſſon également riche & ſaine.

Outre Ariſtote que cite l'Auteur ; Pline * & quelques autres Anciens ont parlé de ces figues, de ces moucherons, & de la caprification. Mais ils n'ont rien laiſſé d'aſſez prècis ſur cette matière. De-là vient que beaucoup de nos Sçavans ont regardé cette opération, les uns comme *imaginaire*, les autres comme *inutile*. On doit ſçavoir gré à M. le Commandeur Godeheu d'avoir enfin levé le voile qui couvroit ce myſtère. L'expoſition nette & exacte qu'il nous donne du fait, diſſipe les difficultés, ou les ténèbres, qui empêchoient nos Naturaliſtes de ſe décider ſur un phénomène ſi ſingulier.

---

* *Hiſt. L.* 16. *& alibi.*

MÉMOIRE OU, APRÉS AVOIR DONNÉ UN MOYEN AISÉ POUR ÉLEVER FORT HAUT ET A PEU DE FRAIS UN CORPS ÉLECTRISABLE ISOLÉ, ON RAPPORTE DES OBSERVATIONS FRAPPANTES, QUI PROUVENT QUE PLUS LE CORPS ISOLÉ EST ÉLEVÉ AU-DESSUS DE LA TERRE, PLUS LE FEU DE L'ÉLECTRICITÉ EST ABONDANT. *Par M.* DE ROMAS, *Asseſſeur au Préſidial de Nérac.*

Le corps électriſable, qu'on nous annonce, eſt un cerf-volant de la même eſpèce & de la même force que ceux dont les enfans s'amuſent. Avant de rendre compte des obſervations de M. de Romas, il eſt à propos de retracer en abrégé les préparatifs & l'appareil de ſon expérience. A la corde attachée par une de ſes extrémités au cerf-volant, étoit joint d'un bout à l'autre un fil-trait de cuivre : à l'autre extrémité

extrémité de la même corde, on avoit noué un cordon de ſoie, long de trois pieds & demi, & à ce cordon un pendule de pierre, qui ſervoit à gouverner le cerf-volant. Près de l'endroit où étoit le cordon de ſoie, on avoit joint à la corde un tuyau de fer blanc, d'un pied de longueur & d'un pouce de diamètre.

Comme il eût été dangereux de porter la main au tuyau de fer blanc pour en recevoir l'électricité, M. de Romas avoit préparé à ce deſſein un tube de verre d'un pied de long : au bout de ce tube il avoit fixé un tuyau de fer blanc foncé par un bout : de ce petit tuyau pendoit une chaîne de fil d'archal ; cette chaîne étoit aſſez longue pour toucher à terre lorſque M. de Romas excitoit des étincelles. Il appelle cet inſtrument *un excitateur.*

Pour lancer ſon cerf-volant &

faire ſes eſſais, M. de Romas choiſit un temps humide & orageux : d'abord ſon *excitateur* n'attira que des étincelles ordinaires ; elles étoient plus ou moins fortes ſelon que le cerf-volant répondoit à un nuage plus ou moins noir. Ayant voulu toucher le tuyau avec le doigt, il ſentit une commotion dont la violence lui cauſa des mouvemens convulſifs. Comme l'orage approchoit, il avertit les Spectateurs de s'écarter : il leur en donna l'exemple, n'oſant plus tirer des étincelles qu'avec ſon *excitateur*. Tirées à la diſtance de cinq ou ſix pouces pour le moins, ces étincelles furent bientôt de deux pouces ; dans peu de minutes, excitées à la diſtance de plus d'un pied, c'étoient moins des étincelles que des lames de feu qui avoient au moins trois pouces de longueur ſur trois lignes de diamètre. Leur *craquement* ſe faiſoit entendre à plus de deux cents pas.

En même temps une impreſſion, comme *de toile d'araignée*, ſe fit ſentir au viſage de l'Obſervateur, il fut obligé de reculer à une plus grande diſtance. Cependant il ne tomboit point encore de pluie, aucun éclair ne perçoit les nuages, & l'air n'étoit point troublé par le bruit du tonnerre. Le tuyau de fer blanc, ſuſpendu à la corde environ à trois pieds de terre, en élevoit des pailles, & les faiſoit danſer & voltiger ſur leurs pointes. Les toiles d'araignées étendirent leur impreſſion à la diſtance où M. de Romas s'étoit retiré, le bruiſſement devint continu comme celui d'un petit ſoufflet de forge. Il ne fut plus permis d'approcher *l'excitateur*, il fallut ſe ranger encore plus à l'écart. On ne tarda pas à entendre une exploſion violente *à trois craquemens* moins forts, mais auſſi précipités que ceux du tonnerre quand il tombe. Les Specta-

teurs s'imaginoient entendre claquer un fouet de courier. On sentoit une odeur où le soufre sembloit dominer : à l'entour de la corde un cylindre de lumière paroissoit *permanent*, il avoit trois ou quatre pouces de diamètre. M. de Romas ne doute point que, *si c'eût été la nuit*, ce cylindre n'eût paru de quatre ou cinq pieds de diamètre. Après la fin du spectacle, on apperçut en terre, perpendiculairement au-dessous du tuyau, un trou d'un pouce de profondeur & d'un demi pouce de largeur. M. de Romas conjecture qu'il avoit été fait par ces lames de feu, dont la grosseur & la longueur avoient été si sensibles durant les explosions *presque spontanées* qui sont intervenues dans le cours de son expérience. Elle fut terminée par la chute du cerf-volant qui ne pût soûtenir l'abondance de la pluie, & le peu de grêle qui la

ſuivit. Pendant qu'il tomboit, ſa corde s'accrocha à un toit : alors on la ſaiſit, on en retira vingt braſſes; mais l'effort qu'on fit faire au cerf-volant contre l'atmoſphère, l'ayant un peu relevé & détaché la corde du toit, celui qui la tenoit ſentit, dans ſes mains, un craquement, & dans tout ſon corps une commotion ſi violente, qu'il fut forcé de l'abandonner : alors elle tomba ſur les pieds d'un des aſſiſtans, la ſecouſſe qu'il en reſſentit étoit ſupportable. De cette expérience merveilleuſe, M. de Romas tire une concluſion qui confirme ſes anciennes conjectures : c'eſt que *plus les barres iſolées ſeront près des nuages, plus leur électricité ſera forte.*

Le Volume que nous parcourons, eſt fort abondant en expériences & en obſervations ſur l'électricité : deux Mémoires de

M. du Tour * nous fourniroient, dans cette matière, bien des choses dont nous enrichirions volontiers notre Extrait, s'il nous étoit permis de nous étendre davantage sur cette matière. Sa *Théorie sur le renouvellement de l'air dans l'eau, & sur la désunion des parties des matières solubles, opérée par les dissolvans*, doit attirer l'attention de tous les Physiciens : elle contient soixante & trois Articles, d'où il résulte que l'eau emprunte de l'air, qu'elle contient, presque tout ce qu'elle a de vertu pour dissoudre les métaux & pour produire le verd de gris ; plus elle est purgée d'air, moins elle est propre à opérer ces dissolutions.

Dans ses REMARQUES SUR QUEL-

* Ses expériences prouvent que l'air est un milieu moins favorable à la transmission de la matière électrique, que les métaux, l'eau & les corps animés.

QUES MONTAGNES, ET QUELQUES PIERRES EN PROVENCE, M. Angerſtein nous apprend que la nature a ſemé dans la France, & ſur-tout dans la Forêt de l'Eſterele en Provence, des tréſors ignorés depuis bien des ſiècles : ce ſont principalement des granits, des jaſpes & des porphyres, *dont la dureté, la beauté, le prix & l'uſage ne ſont pas moins conſtatés par les monumens antiques de l'Europe, que par ceux des autres parties du monde.*

Juſqu'à préſent on a regardé l'or employé ſur le bois doré, comme une quantité de ce métal, retranchée ſans retour, de la maſſe qu'en poſſede l'Etat ; du moins on n'a point imaginé de moyen de le retirer, qui n'exigeât plus de frais qu'il ne rendroit de profit. Dans ſon Mémoire, M. de Montamy enſeigne une manière de recouvrer cet or perdu : ſelon le calcul qu'il

a fait de la dépenſe néceſſaire aux procédés qu'il preſcrit, il s'en faut beaucoup qu'elle égale le gain qui en reviendra.

La pétrification des bois eſt un phénomène, dont la poſſibilité n'a pas été encore aſſez démontrée pour en convaincre tous les Sçavans. Pluſieurs d'entr'eux penſent que ces pétrifications arboriques ne ſont que des madrepores ou d'autres matières ſemblables. M. Clozier, Correſpondant de l'Académie, publie ici la découverte d'une ſouche pétrifiée ſur la montagne de *Saint-Symphorien*, près d'Etampes. Après les preuves qu'il en donne, on ne peut guères douter que l'arbre ne ſoit *venu de graine*. Pour en pétrifier la ſouche, la nature s'eſt ſervie d'une veine d'eau, dont M. Clozier a rencontré le lit. » Ce „ filet d'eau, *dit-il*, aura donc „ porté dans cette couche, de pe- „ tites parties très-déliées de craie

„ & de ſable; il aura auſſi charrié
„ des parties argilleuſes très-fines
„ qui ſe ſeront diſſoutes & déta-
„ chées. Les différentes couches
„ de ſable noir, (trouvées ſous le
„ lit de ce petit ruiſſeau) dans leſ-
„ quelles on apperçoit de petites
„ paillettes de métal ou de talc,
„ peuvent être remplies de matiè-
„ res ſulphureuſes ou ſalines. L'eau
„ s'en ſera auſſi chargée, & aura
„ porté ces parties de ſoufre dans
„ les interſtices des parties les plus
„ ſolides du bois, qui n'avoient
„ point encore commencé à pour-
„ rir, & qui auront formé, avec les
„ autres matières pétrifiantes, les
„ parties de cet arbre qui ſe ſont
„ transformées en caillou « &c. Il
faut lire attentivement tous les
détails de ce curieux Mémoire
pour concevoir à quel degré d'évi-
dence l'Auteur porte la vérité de
cette pétrification inconteſtable.

EXTRAIT D'UNE DISSERTATION SUR LA MÉCHANIQUE DES MOUVEMENS DE LA PRUNELLE, OU L'ON EXAMINE QUELLE EST LA STRUCTURE ET LA MANIÉRE D'AGIR DES FIBRES DROITES DE L'UVÉE. *Par M.* DEMOURS, *Docteur en Médecine & Censeur Royal.*

On démontre ici 1° que la dilatation de la prunelle est son état naturel, l'état dont elle jouit dans l'obscurité & dans le sommeil; 2° que le relâchement de ses fibres motrices est aussi leur état naturel; 3° que la contraction de la prunelle est un état forcé aussi bien que la contraction de ses fibres motrices; 4° que les fibres droites ne sont point musculeuses comme les fibres circulaires, mais simplement élastiques; 5° que leur contraction ne peut venir que d'une cause qui leur est étrangère; 6° que cette

cauſe ne peut être que la contraction même des fibres circulaires; 7° que les fibres droites ſont trop minces & trop foibles pour réſiſter à l'action muſculaire des fibres circulaires, qui, étant charnues, ont plus de maſſe & de force.

L'ordre que nous donnons à toutes ces propoſitions, eſt relatif aux principes & aux faits où M. Demours a puiſé les preuves de ſon *Paradoxe anatomique* ſur la ſtructure & le jeu de ces fibres antagoniſtes : pour peu qu'on ait conçu la force des argumens dont ſe ſert l'Auteur, on ſentira que ces propoſitions ſemblent ſe ſuivre, s'appuyer, & preſque éclorre les unes des autres. Les Anatomiſtes habiles n'ignorent pas quelle réforme, de tels principes bien établis, devroient introduire dans les théories reçues ſur la Méchanique des mouvemens de la prunelle.

Dans des Mémoires raiſonnés,

MM. de Bordeu, Geoffroi, Sue &c. rendent compte de leurs travaux avec une netteté qui ajoûte à la valeur intrinſéque des Recherches anatomiques.

Le Mémoire de M. Berryat *ſur l'utilité des obſervations du Barométre dans la pratique de la Médecine*, nous paroît mériter, de la part des Praticiens, une attention qui peut être ſalutaire dans beaucoup de maladies.

MM. les Abbés Outhier & Boſſut ont fourni, à ce Volume, quelques Articles intéreſſants pour les grands Géomètres. Il y en a quelques autres que nous omettons à regret : la plûpart roulent ſur des découvertes dans la Chymie, & dans l'Hiſtoire naturelle des Inſectes.

ARTICLE XL.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Venise.

ΛΙΒΑΝΙΟΥ σοφιστοῦ λόγοι ιζ. Libanii Sophistæ Orationes XVII. Antonius Bongiovanni nunc primùm ex Mss. Codd. eruit, latinè vertit, notisque illustravit. *In-fol.* pag. 274. 1754. *Dix-sept Discours de Libanius, tirés des Manuscrits, traduits en Latin, & ornés de Notes, &c.* C'est dans la Bibliothèque de S. Marc de Venise, qu'on a trouvé ces Discours dont M. Bongiovanni vient de faire prèsent au Public. Il en fait espérer un autre

qui sera bien plus précieux aux Amateurs de l'Eloquence Chrétienne. Ce sont des Homélies de S. Basile & de S. Jean Chrysostôme, ces deux disciples de Libanius, si supérieurs à leur Maître. Les Discours, dont il est ici question, ont un mérite qui manque aux autres déclamations de ce Sophiste ; ils ont un objet réel & historique ; ils ne roulent pas, comme la plûpart des déclamations du même Libanius, sur des matières feintes & imaginées. On a, dans cette Edition, le Grec d'un côté & le Latin de l'autre ; l'argument ou le sujet des Discours à la tête de chacun, & dans les deux Langues ; quelques variantes qu'on a recueillies d'un autre Manuscrit qui se trouve dans la Bibliothèque dite *de S. Jean & de S. Paul ;* des remarques pour faciliter l'intelligence des endroits les plus obscurs ; enfin une Table qui remet sous les

yeux ce qu'il y a de plus remarquable dans tout le Volume.

La Filosofessa Italiana, ò sia le auventure della Marchesa *** scritta in Francese da lei medesima. Trois Volumes *in*-12. 1753. *La Philosophe Italienne, ou les aventures de la Marquise *** &c.* Ceci est un Roman, mais sage, vertueux, bien imaginé & bien écrit. On le suppose traduit du François, pour inviter les Curieux d'Italie qui recherchent fort les bagatelles littéraires qu'on envoie de France.

De Naples.

Angeli Zavarroni J. C. Montaltini Bibliotheca Calabra, sive illustrium virorum Calabriæ qui litteris claruerunt, Elenchus. *In*-4°. 1753. *Bibliothèque Calabroise &c.* L'Auteur a suivi l'ordre chronologique, & c'est le meilleur sans

doute, quand on embrasse une longue suite de siècles, comme fait M. Zavarroni. Ce Bibliographe commence son Catalogue par le Poëte Stésichore, qu'il fait vivre & fleurir dès l'an 591 avant Jesus-Christ. C'est à cette époque si reculée qu'il attache un long fil historique, dont le terme aboutit à l'an 1753. On a critiqué cet Ouvrage : on a dit que *tout étoit de Calabre pour les yeux d'un Calabrois*. On a revendiqué, en faveur d'autres pays, beaucoup de sujets illustres dont M. Zavarroni a grossi son Catalogue. On vante, parmi ces Critiques, celle de D. Carlo Nardi, publiée sous le nom de D. Niccolo un de ses neveux.

De Florence.

On distribue, dans cette Ville, chez Pierre-Gaëtan Viviani, le premier des six Volumes qu'on a

promis pour continuer & completter la grande Collection des Historiens d'Italie ; entreprise immense de feu M. l'Abbé Muratori. Ce premier Volume sera bien tôt suivi du second, & des autres successivement : il comprend les Ouvrages dont nous transcrivons ici la liste.

Excerpta ex Historia Zozomeni Pistoriensis ab anno M. I. *ad an.* M. DCC. LXXXXIV. *nunc primùm tenebris eruta, &c.*

Excerpta ex Matthæi Palmerii Florentini Libro de temporibus ab anno M. CC. IV. *ad an.* M. CCCC. LXXXII. *&c.*

S. Gregorii Papæ VII. Epistolæ aliquot Historicæ, &c.

Croniche della città di Pisa dall' anno della sua edificazione al M. CCCC. VI. del D. Bernardo Marangone Pisano , &c.

Fragmenta Fulginatis Historiæ ab an. M. C. LXXXXVIII. *usque ad*

M. CCCC. XL. *Auctore Bonavent. Benevenuti, &c.*

Iſtoria della città di Chiuſi in Toſcana dall' an. D. CCCC. XXXVI. al an. M. D. XCV. di Meſſer Gacomo Gori da Senalonga, &c.

De Palerme.

Le Sieur Pietro Bientivenga fait ſçavoir aux Amateurs de l'Erudition & de l'Hiſtoire littéraire, que la Sicile veut auſſi avoir ſon Journal & faire voir que *Naſcono le grand' alme anco frà noi, &c.* Il aura pour titre : *Memorie per ſervire alla Storia Litteraria, &c.* Comme la Typographie de Sicile pourroit ne pas fournir aſſez de matières, ceux qui s'intéreſſent à ce Journal, promettent d'imprimer des pièces manuſcrites, tant anciennes que modernes, pourvû qu'elles ne ſoient pas trop longues. Cet Ouvrage périodique a

été promis pour le mois de Janvier 1756, & continuera de ſuite; il ſera en Italien *Toſcan*, pour faire voir à qui voudroit en douter, *Che l'aria Palermitana non nuoce punto à chi veramente poſſiede il linguaggio Toſcano.* Ce ſont les termes du *Proſpectus*.

ANGLETERRE.

De Londres.

A Dictionary of the English language, &c. *Dictionnaire de la Langue Angloiſe..... avec une Hiſtoire & une Grammaire de la Langue, &c.* Par M. Johnſon. Deux Volumes *in-fol.* 1755. Quoique ce Livre ne ſoit pas exemt de défauts, les connoiſſeurs en font cas. *Le prix eſt de quatre guinées en feuilles.*

Diſſertations on the Prophecies, &c. *Diſſertations ſur les Pro-*

phéties qui ſe ſont accomplies & qui s'accompliſſent actuellement dans le monde. Par M. Thomas Newton, Chapelain de la Princeſſe de Galles. *In*-8°. Il ne paroît pas que ce Livre contienne des explications bien neuves ; mais en pareille matière, le neuf eſt ſouvent dangereux : ce qu'on peut ſouhaiter raiſonnablement, c'eſt la clarté, la préciſion, la bonne logique : caractères qu'on trouve dans cet Ouvrage. Nous citons une des réflexions de l'Auteur : ſur l'âneſſe de Balaam, il obſerve que de l'avoir fait parler, c'eſt un moindre miracle, que d'avoir obligé Balaam lui-même à bénir Iſraël contre ſon intention. On pourra diſputer ſur cette penſée : on dira qu'il paroît plus ſurprenant de donner le langage humain à une bête, que de détourner l'attention ou la parole d'un homme vers des objets qu'il ne s'étoit pas propoſés. Cependant

l'obſervation du docte Anglois eſt vraie en ce ſens que l'organe d'une bête n'eſt qu'un inſtrument paſſif, au lieu que la parole d'un homme dépend des opérations de ſon ame; faculté d'un ordre ſupérieur, & qui ſemble exiger plus de puiſſance pour être dirigée, mue & déterminée, par l'Auteur du miracle. Mais, en dernier réſultat, aucune eſpèce de prodige ne coûte à la main du Très-haut; & ce que nous appellons *miracle* plus ou moins *grand*, eſt uniquement relatif à nos foibles manières de penſer.

On diſtribue, dans cette Ville, *les Odes d'Horace, rangées ſuivant l'ordre chronologique par le P. Sanadon, & traduites en Anglois* par Matthieu Towers. Deux Volumes *in*-12. Le Traducteur ſe porte pour avoir ſuivi ponctuellement le P. Sanadon. Il rend auſſi, dans ſa Langue (Angloiſe), la vie d'Ho-

race telle que l'a donnée ce P. Jésuite, & la Préface du même Auteur. L'Edition de ce Livre paroît faite avec soin.

PROVINCES UNIES.

De Groningue.

Eginharti de vita Caroli magni Commentarius cum annotationibus. Ger. Nicolai Heerkens. *In-8°.* 1755. *Nouvelle Edition de la vie de Charlemagne par Eginhart &c.* Celui qui donne cette Edition d'Eginhart, est un jeune Médecin, qui, dans ses momens de loisir, cultive beaucoup la Poësie & l'Histoire. Il dédie son Livre au Pape (Benoît XIV.) par une pièce de Vers où l'on remarque de la facilité, & quelque chose du goût des Anciens. Vient ensuite une longue Lettre à M. Le Franc, qui a témoigné de l'estime pour ce jeune Edi-

teur durant un voyage que celui-ci a fait en France. Cette Lettre relève beaucoup les avantages & la beauté des Lettres Latines : ce qui amène naturellement une réponſe aux Critiques qu'un Auteur célebre a publiée contre ce genre. M. Heerkens eſt très-poli dans l'Apologie qu'il trace en faveur du Latin & de ceux qui l'aiment, qui l'écrivent encore. Il ne bleſſe perſonne en diſant de bonnes raiſons. Cette Lettre au reſte eſt bien écrite, & ſuppoſe des connoiſſances dans l'Auteur. Il place de ſuite la vie d'Eginhart, qui eſt auſſi ſon Ouvrage ; & après une Elégie en forme de Dédicace à M. Molinari, Nonce du Pape dans les Pays-Bas, on trouve l'Hiſtoire de Charlemagne accompagnée de Notes, qui ſont encore de M. Heerkens : c'eſt-là qu'il fait paroître une véritable érudition par les traits d'hiſtoire qu'il rapproche ; par les explica-

tions qu'il donne des endroits difficiles, des mots inusités, des usages surannés ou abolis. De plus l'Edition est fort distinguée par la beauté du papier, & par l'élégance des caractères. On fait accueil à ce Livre dans les Provinces-Unies & en Allemagne : on desire que l'Editeur ait le temps de faire encore d'autres présens du même genre, aux amateurs de l'Histoire.

ESPAGNE.

DE BARCELONE.

On a imprimé, dans cette Ville, en 1754, un *in*-4°. intitulé : *Apostolicos Afanes de la Compañia de Jesus, &c.* C'est un Recueil de Relations, concernant les travaux des Missionnaires Jésuites dans le Méxique. L'Ouvrage est distribué en trois Livres, dont le premier concerne les Missions du nouveau Royaume

Royaume de Tolède; le ſecond & le troiſième traitent du progrès de l'Evangile dans la Province de *Pimeria*, longue & large de plus de cent lieuës, & voiſine, à ſa partie occidentale, de la Californie. Ces deux derniers Livres ſont ſingulièrement eſtimables par les connoiſſances géographiques qu'on en peut retirer. On voit, dans le premier, (qui eſt le ſecond de tout l'Ouvrage) les courſes Apoſtoliques du P. Euſebe-François Kino dans la Californie, depuis l'an 1699 juſqu'en 1707 : entrepriſes déja bien connues en France & repréſentées, en partie, dans une Carte que M. Buache, de l'Académie Royale des Sciences, renouvella & publia vers le milieu de 1754. Au troiſième Livre on trouve, dans l'étenduë de trois Chapitres, le Journal d'un voyage fait en Californie par le P. Ferdinand Conſag ; il partit le 22. de Mai 1750, & parcourut,

durant près de deux mois, le pays qui eſt entre la *Sierra Madre* & l'Océan. Mais comme on n'a point mis de Carte dans ce Volume, il eſt difficile d'eſtimer au juſte l'importance de ce voyage. On y remarque ſeulement que les peuples de cette Péninſule (la Californie) ont de grandes diſpoſitions à recevoir les leçons des Miſſionnaires, & à former des peuplades floriſſantes. Il faudroit un Extrait dans les formes, pour rendre compte de ces curieuſes Relations. Mais, encore une fois, le défaut de Carte rend ce travail preſque impoſſible. Heureuſement la Nouvelle ſuivante nous fait eſpérer d'excellentes choſes.

DE MADRID.

On publiera ici, dans trois ou quatre mois, une *Hiſtoire de la Californie*, avec une Carte très-détaillée de tout ce pays. L'Auteur

a composé cet Ouvrage d'après les meilleurs Mémoires, & il n'avancera rien qu'il ne soit en état de justifier par des pièces envoyées de la Californie même, ou des Missions voisines.

Oratio de Veteri Adolescentium Institutione apud Hispanos revocanda, à D. Gaspare de Molina Marchione de Vreña in Regio Matritensi Seminario pronunciata, cùm ab ipso aliisque Alumnis, Excellentissimo nempe D. Carolo de Los Rios Comite de Fernan-Nuñez, DD. Petro & Francisco Ruiz de Velarde, theses publicæ defenderentur sub disciplina P. Antonii Burriel S. J. *Discours prononcé dans le Séminaire Royal de Madrid par Don Gaspar de Molina, Marquis de Vreña, sur cette proposition :* QU'IL EST IMPORTANT DE RAPPELLER EN ESPAGNE L'ANCIENNE ÉDUCATION DES JEUNES GENS.

In-4°. *A Madrid, chez Ramirez.* M. DCC. LV.

Dans ſon Exorde, le jeune Orateur ſe propoſe cette queſtion: Aujourd'hui que le Prince & les Grands protègent ſinguliérement les Lettres; que toutes les Nations de l'Europe font paroître une émulation générale pour le progrès des Sciences; que le nombre des bons Livres eſt multiplié preſque à l'infini; pourquoi, en Eſpagne, voit-on la jeuneſſe moins bien inſtruite, & les Sçavans plus rares qu'autrefois? *Unde illud fit, ut ampliori Principis noſtri, atque Optimatum ſubveniente, nunc temporis, auxilio, certantibuſque ſecum vehementiùs quàm prius, de reportanda in ſcientiis palma, totius Europæ provinciis ac nationibus, atque affluentibus nobis uberiori librorum optimorum meſſe; tot egregios Adoleſcentes nec Latinis litteris deſtitutos nec Græcis, nec*

aliarum artium honestarum rudes, sed benè atque ad unguem iis imbutos; tot viros scientiarum quarumpiam doctissimos, non liçeat, utì priùs, exterorum dictis objicere?

L'Auteur croit que ce défaut vient principalement des révolutions qui se sont faites dans l'éducation des jeunes gens : autrefois on les instruisoit de bonne heure & avec soin; aujourd'hui les leçons sont tardives & peu dignes d'un objet si important : *Ego dum rem istam diligenter intueor, maturæ ac diligentissimæ majorum nostrorum institutioni, horum verò temporum seræ, ac parùm liberali, id penitùs aut majori saltèm ex parte tribuendum duxi.* Or voici trois réflexions très-appropriées au sujet, c'est-à-dire très-capables de retrancher les abus. 1° Les Espagnols ont de grandes dispositions pour les Lettres. 2° Ils y ont

excellé autrefois. 3° Il faut prendre la même route que ces anciens Littérateurs, ſi l'on veut parvenir à la même gloire littéraire. C'eſt tout le plan du Diſcours.

La premiére partie ne contient que trente-quatre lignes : c'eſt plutôt une notice ſommaire des talens de la Nation, qu'un morceau d'éloquence deſtiné à ſon éloge.

Dans la ſeconde partie, on rappelle le ſouvenir des Eſpagnols qui ont cultivé les Sciences & les Lettres avec ſuccès : on remonte juſqu'à Columelle, aux deux Sénèques, à Martial ; & l'on ne ſe picque pas encore de faire une énumération complette ; car on ne parle ni de Lucain qui étoit de Cordoue, ni de Quintilien qui étoit de Calahorra. Depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme, on trouve Damaſe, Oſius, Oroſe, Iſidore, Ildefonſe, & une multitude d'aûtres ſaints Evêques qui

eurent aussi le mérite des lumières & de l'érudition. Enfin, dans ces derniers temps, combien de grands hommes, depuis le régne de Ferdinand & d'Isabelle jusqu'après celui de Philippe II! c'est le siècle littèraïre de l'Espagne. *Voyez donc*, reprend l'Orateur au nom de la patrie, *combien il vous seroit honteux de perdre, ou même de ne pas augmenter ce précieux avantage des Lettres, dont vos Ancêtres ont été si jaloux.* » Videte ne » sicut ipsis gloriosissimum semper » fuit apud exteras gentes ob egre- » giam doctrinæ laudem coli, in » pretioque maximo haberi, fa- » mam denique immortalem pa- » triæ suæ parere, ità sit nobis » turpissimum aut amittere hanc » gloriam, aut non augere ..... « *Qu'y a-t-il de plus doux & de plus beau que de voir des enfans parfaitement semblables à leurs pères? quoi de plus désagréable & de plus*

révoltant, que le ſpectacle d'une ſucceſſion où l'on verroit la méchanceté prendre la place des vertus; la pareſſe chaſſer l'amour du travail; la groſſièreté faire diſparoître toute eſpèce de culture? &c.
» Quid igitur dulcius, aut pul-
» chrius hominum generi à natura
» datum eſt, quàm liberi parenti-
» bus ſuis ſimillimi? Quid contra
» ea aut abſonum magis aut triſtius,
» quàm parentibus probis ſi ſint
» hæredes improbi, inornati orna-
» tiſſimis, diligentiſſimis deſidioſi,
» inculti cultiſſimis? &c.

La troiſième Partie traite de l'*Education*: Article capital dans ce Diſcours. L'Orateur préfère l'Inſtitution publique aux leçons particuliéres, & il en prend occaſion de célébrer l'établiſſement du Séminaire Royal de Madrid. Mais pour l'éducation publique, il faut le choix des Maîtres, & l'uſage d'une bonne méthode. Les Anciens

excelloient dans ces deux points : ils n'épargnoient rien pour s'attacher les plus habiles Professeurs, & pour découvrir la meilleure manière d'avancer dans les Lettres. Ils ne ressembloient point à ces pères inconsidérés qui veulent toujours abréger les études de leurs enfans, ou qui excluent certains exercices, du plan formé pour une bonne éducation. *Duplex est horum hominum genus : alterum eorum qui brevissimo quoque tempore litterarium confici curriculum volunt, neque verentur pueros à ludo litterario ubi lubet abducere... alterum eorum, qui studiorum rationem per se stabilientes, hæc, aiunt, prætermittantur, persequamur verò illa : hæc nunquam usui futura, illis verò inest gratia apud omnes & splendor singularis. Fitque ex hac studiorum turbata via, id quod necesse est, ut cùm graviora sine primis, sine elementis*

non conſtent, neque nanciſcantur pueri prima, neque nanciſci unquam poſſint graviora.

On peut juger, par la Notice que nous venons de donner, du fond de ce Diſcours & de la manière dont l'Auteur l'execute. On ſent que c'eſt l'eſſai d'une plume peu exercée; mais cet eſſai donne des eſpérances. Le bon ſens y règne, l'érudition s'y fait appercevoir: il y manque de l'éclat, du feu, de la grandeur; le ſujet en étoit ſuſceptible: mais, à tout prendre, ceci forme une compoſition eſtimable.

FRANCE.

DE LYON.

AIMÉ DE LA ROCHE, Libraire-Imprimeur du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville, publie le *Proſpectus* d'une Edition de l'*Antiphonarium juxtà Breviarium Romanum*. Ce doit être un grand *in-fol.*

contenant tous les Offices anciens & nouveaux. Le *Profpectus* préfente un modéle de la Lettre, & un autre de la Note : le tout fort proprement exécuté.

Le même Libraire fe propofe de donner de nouvelles Editions des Livres d'Eglife, *Miffels, Breviaires, Diurnaux, Livres de Chant, &c.* publiés autrefois par M. Valfray, dont le Sr de la Roche poffède aujourd'hui les fonds de Librairie. Il publie auffi dès-à-préfent un Breviaire Romain *in*-12. en un Tome, & un autre en deux Tomes, dont on voit des modèles fur la feuille du *Profpectus* : ce petit caractère eft net & élégant. Enfin le Sieur de la Roche débite *l'Almanach de Lyon*, pour la préfente année 1756. Volume *in*-8°. & du prix de 30 fols broché : ce qui n'eft pas cher, vû l'étenduë de ce Volume.

De Blois.

On a imprimé, dans cette Ville, chez Pierre-Paul Charles, *l'Enfant Grammairien, Ouvrage qui contient I. des principes de Grammaire générale, mis à la portée des enfans. II. Une Grammaire Latine. Cette Grammaire a deux Parties, 1° le Rudiment ou connoiſſance de la forme des mots de la Langue Latine; 2° la Syntaxe ou Régles de la conſtruction & arrangement des mots de notre Langue. III. Une méthode Françoiſe-Latine, ou manière de traduire le François en Latin.* Ce ſont (en tout) deux Volumes *in*-12. qui ſe trouvent auſſi à Paris chez la Veuve Robinot, Quai des Auguſtins.

De Besançon.

Mémoires ſur la Langue Celtique contenant 1° l'Hiſtoire de cette Langue, & une indication des ſour-

ces où l'on peut la trouver aujourd'hui. 2° Une Description étymologique des villes, des rivières, montagnes, forêts, curiosités naturelles des Gaules, de la meilleure partie de l'Espagne & de l'Italie, de la Grande-Bretagne dont les Gaulois ont été les premiers habitans. 3° Un Dictionnaire Celtique renfermant tous les termes de cette Langue. Par M. Bullet, premier Professeur Royal & Doyen de la Faculté de Théologie de l'Université de Besançon, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la même Ville. Tome premier, *in-fol.* pag. 487. C'est le premier Volume de l'Ouvrage annoncé dans nos Mémoires au mois de Mars 1750. Il reste encore deux Volumes à donner contenant le *Dictionnaire Celtique :* car ce premier Tome comprend seulement *l'Histoire de cette Langue* & la *Description étymolo-*

gique des villes, rivières, montagnes &c. Il nous ſemble que le *Dictionnaire* auroit dû être publié avant cette *Deſcription*, puiſqu'il en eſt comme le fondement ou la preuve, expliquant toutes les Etymologies, & rendant raiſon de tous les mots, dont la *Deſcription* expoſe l'état actuel. Mais l'Auteur a probablement eu quelque raiſon particuliére pour differer l'Edition de ſon Dictionnaire, & nous ſuppoſons volontiers qu'elle pourroit être préférable à l'objection qui vient d'être propoſée.

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on vouloit relire l'annonce qui ſe trouve dans nos Mémoires de Mars 1750, on ſçauroit, tout d'un coup, quel eſt le deſſein de M. Bullet, puiſque nous tranſcrivîmes alors preſque toute ſa Préface. Qu'il nous ſoit permis de renvoyer à cette annonce. Ici nous ajoûtons que le docte Auteur de ces vaſtes *Mémoires ſur*

la Langue Celtique, nous donne une fort grande idée de ſes travaux & de ſon application. Chercher les origines & les reſtes de la Langue Celtique, c'eſt faire voyage dans un pays preſque inconnu : il faut s'orienter par-tout, interroger, conſulter le monde, deviner une bonne partie du chemin, arriver où l'on peut, donner aux autres des ſignaux quelconques pour empêcher qu'ils ne s'égarent.

Si nous en croyons l'Auteur, le Celtique eſt un des dialectes de la premiére Langue qu'ont parlé les hommes : ce qui met vraiment nos Ancêtres & nous, à notre façon, tout à côté des conſtructeurs de la tour de Babel, & par leur moyen, dans la compagnie de Noé & d'Adam même. Concevons les avantages de ce ſyſtême : il termine toute controverſe ſur la premiére Langue : ceux qui eſtiment que c'eſt l'Hébreu, le Chaldéen, le Sy-

riaque, l'Arabe, le Chinois, le Copte, le Grec, le Flamand, le Suèdois &c. ont tous raiſon, parce que chacun de ces Idiômes, ainſi que le Celtique, eſt dérivé du langage des Fondateurs du genre humain : il ſera ſeulement arrivé que telle Langue aura peut-être moins dégeneré qu'une autre, & qu'on y trouvera plus de veſtiges d'antiquité que par-tout ailleurs : apparemment que le Celtique ne ſe trouvera pas le plus mal partagé dans la répartition de ces richeſſes primitives.

L'Auteur a pareillement des vuës très-favorables à la durée de notre ancien langage Gaulois, qui étoit le Celtique. Les Romains, nos vainqueurs, n'ont point détruit ce langage en nous impoſant des Loix ; nos Ancêtres l'ont conſervé longtemps, peut-être durant les deux premiéres races de la Monarchie ; mais le Latin leur étant auſſi néceſ-

ſaire, il s'eſt fait, à la fin, un mêlange des deux, & il en eſt ſorti ce François que nous parlons; d'abord Idiôme barbare, enſuite plus doux, plus poli, juſqu'à devenir, à force de temps & de compoſitions, tel que nous le voyons aujourd'hui.

Toutes les ſources de la Langue Celtique ont été recherchées & ſondées par M. Bullet : c'eſt le Grec, le Latin, le Breton, le Baſque, le Theuton, l'Ecoſſois-Montagnard, le Patois des gens de la campagne & de pluſieurs de nos Provinces &c. Imaginez que le Celtique s'eſt caché dans tous ces coins, comme l'or ſe cache dans la mine : il faut déterrer, analyſer, filtrer, décompoſer; & au bout du travail on trouve, en effet, beaucoup de nos dénominations modernes, tant de villes que d'hommes : c'eſt aſſurément la partie curieuſe de l'Ouvrage.

Nous croyons que nos villes ont

été appellées du nom de quelques anciens Maîtres ou Colons : point du tout : c'est la situation, c'est la rivière, la montagne voisine ; c'est le bois, l'étang, le marais connu des premiers habitans, qui a formé cette nomenclature : par exemple, nos Chercheurs d'Etymologies & d'Antiquités disent que *Mont-l'hery*, à six lieuës de Paris, tire son nom d'un *Lethericus* qui le bâtit ; & voilà comme on se trompe, selon M. Bullet. En Celtique *mon* signifie montagne, colline ; *lez* signifie prez ; *ri* signifie ruisseau : additionnez ces syllabes, vous aurez *Mont-l'heri*, qui est sur une colline près d'un ruisseau.

Il faut lire tout cet Ouvrage & admirer la patience de l'Auteur, sans compter son érudition & son esprit : mais pour en porter un jugement complet, attendons le *Dictionnaire* qui doit être la pièce principale & essentielle de cette

estimable composition. *On trouve ce premier Volume à Paris, chez Delaguette Libraire, rue S. Jacques, &c.*

De Rouen.

Il va paroître un nouveau Dictionnaire François-Latin à l'usage de Monseigneur le Duc de Bourgogne, grand *in*-4o. un Volume, composé par le P. Le Brun, de la Compagnie de Jésus. L'excellent choix qu'on a fait, dans les meilleurs Auteurs, des expressions Latines & Françoises, le rendront également utile à ceux qui étudient, enseignent ou composent. On n'aura rien à desirer pour la correction. L'impression s'en fait sur de beau papier, & caractères neufs. Elle est déja fort avancée : *On le trouvera à Paris, chez la Veuve Bordelet, rue S. Jacques ; & à Rouen, chez Richard & Nicolas Lallemant, Imprimeurs du Roi & du Collège.*

De Paris.

Voici quelques Livres nouveaux dont nous parlerons plus au long.

La Physique expérimentale & raisonnée, qui contient en abrègé ce que cette

Science a de plus intéressant. Par l'Auteur de la Clef des Sciences (M. l'Abbé Cochet,) *in-8o. Chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame*, 1756.

Histoire du Diocèse de Paris, contenant la suite du Doyenné de Montmorency. Tomes 4e, 5e, 6e, in-12. Par M. l'Abbé Lebeuf, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *Chez Prault père, Quai de Gesvres, au Paradis*, 1755. C'est la suite du bon Ouvrage dont nous avons parlé en Juillet & en Septembre, 1754.

Nouvelles Observations Physiques & Pratiques sur le Jardinage & l'art de planter, avec le Calendrier des Jardiniers. Ouvrage traduit de l'Anglois de Bradley, &c. Trois Volumes in-12. Chez Paulus-Dumesnil, Grand'Salle du Palais; Nyon, Quai des Augustins; Siméon-Prosper Hardy, rue S. Jacques &c. 1756.

Méchanisme de l'Electricité & de l'Univers. Par M. J. C. F. de la Perrière, Chevalier, Seigneur de Roiffé. Deux Volumes *in*-12. Chez Paul-Denys Brocas, rue S. Jacques &c. 1756.

Sermons de feu M. de Beausobre. Tomes 4. in-8°. *Le premier & le second sur le XII. Chapitre de S. Paul aux*

Romains. Le 3e & 4e, sur le XI. Chapitre de l'Evangile selon S. Jean. A Lausanne, chez Bousquet ; & se trouve à Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins.

Le même Libraire a rassemblé un nombre d'Exemplaires de la Coûtume d'Artois, commentée par M. Maillard, Avocat au Parlement de Paris. Volume *in-fol.* imprimé en 1739 ; prix 12. liv. en feuilles jusqu'au mois d'Octobre 1756, après quoi il sera vendu 18 liv.

On trouve aussi chez ce Libraire le *Recueil, par ordre alphabètique, des principales questions de Droit, qui se jugent diversement dans les différents Tribunaux du Royaume.* Par M. Brétonier, ancien Avocat au Parlement. Nouvelle Edition, augmentée par M. Boucher Dargis, Avocat au Parlement. Deux Volumes *in*-12. 1756.

Guillyn a pareillement des Exemplaires du *Dictionnaire portatif de la Langue Françoise, extrait du grand Dictionnaire de Richelet.* In-8o. Nous l'avons annoncé en Février.

On trouve chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, des Exemplaires d'un

Recueil de Fables Latines, imprimées à Glaſcow chez les Foulis : c'en eſt aſſez pour donner une haute idée de la partie typographique de ce Livre. La partie littéraire ne mérite pas moins l'attention des gens de Lettres. On voit à la tête du Volume une Epître dédicatoire à M. l'Abbé Sallier, digne Mecène d'un ſi élégant Ouvrage.

Cui dono, dedico fabulas novas ? tibi,
Optime SALERI : namque tu primus bono
Has muneraſti perlegens ſuffragio,
Et judicaſti luce dignas publicâ.
Quapropter animum ſpes mihi tacitum ſubit,
Satis felici prodituras alite :
Etenim ſincerâ, candidâque præditum
Te mentis indole eſſe, norunt plurimi
Tibi quos adjunxit nexibus læta aureis
Neceſſitudo; deindè liberalium
Præſtare te magnâ artium peritiâ,
Neque te Latinis eſſe, quàm Græcis Libris,
Minùs aſſuetum, quos priſca polivit manus,
Latere opinor litterato nemini.
Id ergò totum qualecumque habe tibi
Novi libelli; meque livor ſi malus
Amarulentis impetiverit jocis,
Tuo præſidio tutere imbellem, precor.

Nous rendrons compte inceſſamment des Fables mêmes, & nous ferons connoître, par des citations, les talens de l'Auteur, pour ce genre, ſimple, naïf, inſtructif & amuſant.

TABLE DES ARTICLES

Du mois d'Avril, 1756.

I. Volume.

ARTICLE XXXIII. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, (année 1751.) 773

ART. XXXIV. *Essai sur les mœurs.* 795

ART. XXXV. *Dissertation sur l'immatérialité, l'immortalité & la liberté de l'ame.* 815

ART. XXXVI. *Lettre de M. Desprez de Boissy... sur les Spectacles.* 836

ART. XXXVII. *Essai sur les grandes opérations de la Guerre, &c.* 850

ART. XXXVIII. *La Noblesse commerçante, &c.* Suite de l'Article XXXI. au mois de Mars. 878

ART. XXXIX. *Mémoires de Mathématique & de Physique, &c.* Suite de l'Article XXVIII. au mois de Mars. 903

ART. XL. Nouvelles Littéraires. 925

ERRATA

Pour Mars, 1756.

Pag. 721, *ligne* 18, Ecritute, *lisez*; Ecriture.

Pour Avril, I. vol.

Pag. 842, *lig. pénult.* Nymhes, *lis.* Nymphes.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Mars, 1756.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1756. II. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE* *SOUVERAIN* DE *DOMBES*.

AVRIL, 1756. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

Avce Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 698 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	16.
1728.	12.	1756.	6.

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1756. II. vol.

ARTICLE XLI.

ESSAI PHYSIQUE sur l'heure des Marées dans la Mer Rouge, comparée avec l'heure du paſſage des Hébreux. In-12. *pag. 103.* A Cologne;

& se trouve à Paris, chez Lambert, rue de la Comédie. M. DCC. LV.

IL y a déja plusieurs mois que cette Dissertation est publique. Si nous en rendons compte un peu tard, nous espérons que ce défaut sera compensé par l'exactitude de notre Analyse. L'Auteur traite ici un point très-important. On sçait avec quelle ardeur les Incrédules ont attaqué le miracle du passage des Hébreux par la Mer Rouge. Secondés très-mal-à-propos par l'Historien Joseph & par quelques Commentateurs Chrétiens, ils ont prétendu expliquer cet évènement par des raisons toutes naturelles. Ils se sont autorisés du flux & reflux, qui se fait remarquer dans la Mer Rouge, comme dans toutes les autres parties de l'Océan, pour dire que Moïse avoit profité du moment où le reflux laissoit à

découvert l'extrémité de ce Golfe, vers le port de Suez &c.

Cette objection très-connue a été réfutée cent fois. On a observé 1° que ni la durée du reflux, ni l'espace qu'il devoit laisser à sec, n'auroit suffi pour le passage d'une multitude de plus de deux millions & demi de personnes, sans compter les troupeaux & le bagage. 2° Que Pharaon & son armée, instruits sans doute, aussi bien que les Hébreux, des loix du flux & du reflux, ne se seroient jamais engagés à poursuivre ce peuple, au danger évident de périr eux-mêmes, lorsque le flux recommenceroit. 3° Que Moïse, qui n'étoit apparemment pas un insensé, n'auroit pas entrepris de persuader à tous les Israëlites, qu'ils avoient traversé la Mer Rouge d'une manière miraculeuse, si le contraire étoit arrivé, & si tout le succès de ce voyage n'avoit dépendu que

de l'attention du Chef à saisir le moment du reflux &c.

Ces raisons suffisent bien pour détruire la fausse supposition des Incrédules ; mais ce seroit un nouvel avantage pour la Religion, si l'on pouvoit faire voir que le reflux ne concourut point avec l'heure du passage des Hébreux ; qu'ainsi la Mer ne fut point laissée à sec quand ils arriverent sur le bord de ce Golfe. Pour consommer la preuve, il faudroit déterminer à quelle heure le reflux dut se faire dans la Mer Rouge, au moment & vers le lieu où les Hébreux la traverserent. C'est ce qu'entreprend l'Auteur de cet Essai, non qu'il se flatte de ne rien laisser à desirer sur cet objet ; il manque encore des observations pour le porter au point d'évidence dont il est susceptible : mais le dessein de ce Dissertateur est de montrer la route, de l'applanir, d'y avancer jusqu'à un certain point, &

de faire voir le terme où il est possible d'arriver. Voici le plan qu'il se propose & qu'il exécute : 1° Il fixe le jour où les Hébreux traverserent la Mer Rouge. 2° Il tâche de déterminer l'heure à laquelle le reflux dut y regner ce jour-là. 3° Il examine à quelle heure de cette même journée les Hébreux commencerent & acheverent le trajet du Golfe. Nous dirons quelque chose sur chacun de ces Articles.

Premiére Question.

Quel jour les Hébreux ont passé la Mer Rouge.

L'Auteur pense que ce fameux passage s'exécuta la nuit du 17 au 18 du premier mois, qui étoit en même temps la nuit du 17 au 18 de la Lune. Car on assure ici que, dès ce temps-là, les mois des Hébreux étoient lunaires. Outre que

Joſephe le dit en termes exprès ; pluſieurs paſſages de l'Ecriture, & des Livres même de Moïſe, montrent que le terme de *lune*, dans le Texte original, eſt pris pour celui de *mois* : ce qui ne ſeroit aſſurément pas, ſans les rapports d'identité que les Hébreux mettoient entre le cours du mois & celui de la Lune.

Cette premiére diſcuſſion, à laquelle ſe livre l'Auteur, eſt un morceau fort travaillé, & nous en concluerions, ſans équivoque & ſans crainte de nous tromper, que, dès le temps de Moïſe, les mois, & par conſéquent les années étoient lunaires, s'il ne nous reſtoit pas deux difficultés auxquelles il ſemble qu'on n'a point penſé.

La premiére eſt que, ſi les Hébreux du temps de Moïſe ſe ſont ſervis de mois & d'années lunaires, ils ont dû connoître la néceſſité d'intercaler ſept fois durant

l'eſpace de dix-neuf ans, ſans quoi leurs années n'auroient eu aucune analogie avec le cours du Soleil, & leurs Fêtes ſe ſeroient bientôt trouvées hors des ſaiſons auxquelles leur inſtitution avoit été fixée. Mais comment peut-on prouver que l'intercalation ait eu lieu dans des temps ſi reculés ? Cette exactitude chronologique n'eſt-elle pas le fruit des obſervations, des attentions, du ſçavoir & de l'expérience ?

La ſeconde difficulté eſt toute poſitive : on lit, au premier livre des Paralipomènes (Chap. XXVII.) que David avoit douze Chefs de Milice ; & au livre 3e des Rois (Ch. IV.) que Salomon entretenoit douze Pourvoyeurs ; les uns & les autres deſtinés à ſervir tour à tour, chacun pendant un mois ; or, dans les années intercalaires qui ſont de treize mois, comment ce ſervice auroit-il pû ſe maintenir ? ne

ſeroit-il pas arrivé ou que l'ordre de la ſucceſſion eût été interrompu, ou qu'un de ces douze Officiers fût demeuré en exercice durant deux mois, contre le témoignage exprès de l'Ecriture ?

Nous ne ſçavons pas quelle doit être la réponſe à ces objections ; & c'eſt pour cela que l'opinion de l'Auteur, ſur l'identité du mois (Hébreu) & du cours de la Lune, ne nous paroît pas encore inconteſtable. Suppoſons-la vraie néanmoins pour ſaiſir toute la ſuite de cette Diſſertation. Si le mois & la Lune étoient la même choſe chez les Hébreux, il faut donc que la nuit du 17 au 18 du premier mois (temps auquel on nous dit ici que s'exécuta le paſſage de la Mer Rouge) ait été la nuit du 17 au 18 de la Lune ; mais quelle raiſon prouve que les Hébreux paſſerent en effet la Mer Rouge durant cette nuit du 17 au 18 ? Le voici ſans détour.

1°. Il eſt conſtant, par l'Ecriture, que ce peuple ſe mit en marche pour ſortir de l'Egypte, immédiatement après la Pâque qui fut inſtituée & célébrée le 14 au ſoir. La fin & les cérémonies de cette Fête indiquoient un prompt départ : on peut relire les Chap. XII^e & XIII^e de l'Exode.

2°. Les Hébreux partirent de Rameſſés, lieu ſitué près de l'endroit qu'occupe aujourd'hui le Grand-Caire. Il n'y a de Ramaſſés à la Mer Rouge qu'environ vingt-ſix ou vingt-ſept lieuës, ou trois petites journées de chemin ; c'eſt ce que les voyageurs ont vérifié ; c'eſt, en particulier, ce que le P. Sicard, Miſſionnaire Jéſuite, démontre dans la relation du voyage qu'il fit, en 1720, de Rameſſés à la Mer Rouge. Il partit, comme les Hébreux, au mois de Mars & à la pleine lune ; il campa, comme eux, à Socoth, à Ethan, à Phiha-

hiroth, & il ſe trouva au bord de la Mer.

L'Auteur de cet Eſſai cite la Relation du Miſſionnaire, il s'en ſert pour applanir pluſieurs difficultés ; mais il regrette fort que le P. Sicard, ayant fait le même voyage que les Hébreux, & s'étant trouvé au lieu de leur paſſage, préciſément à la même heure que ce paſſage a dû ſe faire ; la penſée ne lui ſoit pas venue d'obſerver l'état du reflux en ce moment. Ceci en effet eût décidé toute la queſtion préſente : mais le Miſſionnaire avoit ſeulement en vuë de vérifier la diſtance de Rameſſés à la Mer ; la poſſibilité du voyage des Hébreux en trois jours ; le récit de l'Ecriture ſur les circonſtances de leur marche, &c. L'obſervation du reflux, dans une poſition ſi avantageuſe, ne ſe préſenta point à ſon eſprit comme un objet de curioſité. Auſſi ſe contente-t-il, dans ſa

Relation, de réfuter, par les raisons que tout le monde sçait, cette fameuse objection tirée de la possibilité du passage des Hébreux durant le reflux de la Mer Rouge : objection, encore une fois, très-misérable ; mais objection qu'on ne cesse point de répéter dans les Livres des Incrédules, & qu'un coup d'œil sur l'état de la Mer au mois de Mars, & la nuit du 17 au 18 de la Lune, auroit pû détruire pour toujours.

3°. L'Ecriture ne marque que trois stations des Hébreux, Socoth, Ethan, Phihahiroth : ce qui prouve que la route fut faite en trois jours ; & cette preuve est confirmée par les observations des voyageurs : on vient de le voir. Mais quelle certitude a-t-on que ce peuple fugitif passa le détroit, la nuit même du 17 au 18 ? Notre Auteur répond que, si l'on n'a pas une entiére certitude de ce fait, au moins toutes

les conjectures, toutes les apparences, toutes les probabilités tendent à l'établir. En effet, l'Ecriture ayant parlé de l'arrivée du peuple Hébreu, raconte tout de ſuite comment les Egyptiens ſurvinrent; comment les Hébreux en furent conſternés juſqu'au déſeſpoir; comment Moïſe les raſſura en leur promettant le ſecours du Seigneur; comment la nuit étant venue, la colonne de nuée alla ſe placer entre les deux camps; comment enfin Moïſe frappa les eaux qui s'entre-ouvrirent pour livrer un paſſage aux Iſraëlites. Or tout ce récit montre aſſez que le trajet fut exécuté la nuit même qui ſuivit leur arrivée ſur le bord du Golfe: car pourqûoi imagineroit-on des délais; & comment pourroit-on ſe perſuader que le peuple Hébreu ne fut pas infiniment preſſé de ſe ſouſtraire à la fureur de ſes ennemis?

Mais, dit-on, les Egyptiens ont-ils pû joindre ce peuple sur la fin du troisième jour; & quand il seroit vrai que les Hébreux ont passé le détroit immédiatement après l'arrivée de Pharaon, peut-on supposer que Pharaon lui-même & toute son armée aient été prêts, sur le champ, à poursuivre Moïse & sa Nation? L'Ecriture donne six cents chariots au Roi d'Egypte, & Josephe dit qu'il avoit cinquante mille chevaux & deux cents mille hommes de pied; une si grande multitude put-elle être en état d'atteindre les Israëlites à la fin de leur troisième marche?

Cette objection, assez forte, se dissipe ou s'affoiblit, si l'on considère que l'empressement de Pharaon & de ses gens dut être beaucoup plus grand que dans les expéditions ordinaires; qu'ils avoient à se venger des calamités dont Moïse les avoit frappés; que,

depuis les mouvemens excités par le peuple Hébreu, pour obtenir la permiſſion d'aller ſacrifier dans le déſert, il devoit s'être raſſemblé, par les ordres de Pharaon, beaucoup de gens de guerre dans la Capitale & aux environs de Rameſſés; que le Roi put très-aiſément en former un Corps conſidérable, dès qu'il ſçut que les Hébreux lui échappoient; que l'Ecriture parle ſimplement de ſix cents chariots, de cavalerie & d'armée, ſans ſpécifier les deux cents mille fantaſſins dont Joſephe fait mention; qu'en un mot, il n'y a rien d'incroyable dans la célérité des Egyptiens & dans leur arrivée au bord de la Mer ſur la fin de ce troiſième jour, qui étoit le 17 du mois & de la Lune. Notre Auteur traite tout ce point de critique ou de controverſe avec beaucoup de vrai-ſemblance, de ſagacité & d'intérêt. Ce ſont même là, en

général, les caractères de tout son *Essai.*

SECONDE QUESTION.

A quelle heure le flux & le reflux devoient arriver, selon le cours de la nature, vers l'endroit où les Hébreux passerent, la nuit du 17 au 18 de la Lune.

Cette question seroit bientôt résolue si l'on avoit seulement une observation exacte de l'état des marées, au temps de la pleine lune, pour le lieu où les Hébreux passerent la Mer Rouge. On en voit aisément la raison : le phénomène du flux & reflux est constant & invariable dans les Mers où il se fait sentir ; il conserve des rapports sensibles avec le cours de la Lune ; il retarde, comme elle, d'un jour à l'autre. Si donc on sçavoit précisément à quelle heure le flux

& reflux arrive ; dans la pleine lune, vers le lieu où passerent les Hébreux, on en conclueroit aussitôt, par les mouvemens de la lune, à quelle heure il se fit, au même lieu, lorsque tout ce peuple traversa le détroit, c'est-à-dire durant la nuit du 17 au 18 du premier mois & de la premiére lunaison.

Mais parmi ce grand nombre de Voyageurs modernes qui ont été en Egypte, aucun ne s'est avisé de faire l'observation que désire notre Auteur : on a vû ci-dessus le défaut qu'il trouve, sur ce point important, dans la Relation, d'ailleurs si curieuse, du P. Sicard. Cette disette d'instructions récentes l'oblige donc à remonter jusqu'aux temps de Jules César, & il y trouve Diodore de Sicile qui dit, en effet, une chose très-appropriée au sujet présent. Voici le résultat de ce qu'il nous apprend.

Les Ichtyophages (ou Mangeurs

de poiſſons) étoient un peuple voiſin de la Mer Rouge *; & toutes les raiſons de convenance engagent à les placer dans le pays où les Hébreux ſe trouverent au moment de leur fameux paſſage. C'eſt, ſelon Ptolémée, entre le 29 & le 30e degré de latitude-Nord. Or l'Hiſtorien Diodore de Sicile, qui avoit voyagé en Egypte, obſerve que la Mer apporte beaucoup de poiſſons à ces Ichtyophages, *lorſque la marée s'élance avec force ſur le rivage : ce qui arrive deux fois par jour, vers la 3e & la 9e heure ſur-tout :* & c'eſt alors, continue Diodore, *que la Mer couvre & inonde toute la côte.*

De ce paſſage on conclut 1° que

* Pauſanias le dit auſſi formellement; & il les recule vers le fond du Golfe : ce qui répond bien à la hauteur de Phihahiroth & du paſſage des Hébreux.

l'Historien parle des grandes marées qui arrivent constamment le 3e & le 16e jour de chaque lunaison ; c'est-à-dire deux jours après la nouvelle & la pleine lune. 2° Qu'à la manière des Egyptiens, il donne aux heures une durée double de celle que nous leur donnons ; autrement il n'auroit pas pû dire que, dans les grandes marées, à la 3e & à la 9e heure, la Mer couvre le rivage : en effet le flux ne commence que de douze en douze heures ; &, selon le langage de Diodore, s'il comptoit les heures comme nous, ce mouvement des eaux auroit dû se faire de six heures en six heures : ce qui est absurde ; au lieu que tout est dans l'ordre & bien dit, si les heures ont une durée double, si la 3e heure, à compter depuis le soleil levé, répond à notre midi, & la 9e heure à notre minuit. 3° Qu'en conséquence de cette observation, l'époque de la

grande marée ou du flux doit être placée à midi & à minuit du 16e jour de la lunaiſon & du mois, dans l'endroit où les Hébreux paſſerent la Mer rouge ; qu'ainſi le lendemain, cette grande marée dut être à midi $\frac{3}{4}$ & à minuit $\frac{3}{4}$: ce qui eſt la nuit du 17 au 18, temps prècis du paſſage. Nous abrègeons ici tous les raiſonnemens de notre Diſſertateur, qui fait preuve, en cet endroit, d'une attention ſinguliére à ſaiſir tous les témoignages dont ſon opinion peut être fortifiée.

TROISIÉME QUESTION.

A quelle heure les Hébreux ont traverſé la Mer Rouge.

Si les Hébreux avoient paſſé la Mer Rouge depuis 6 heures $\frac{3}{4}$ du 17 au ſoir juſqu'à minuit $\frac{3}{4}$ du 18 au matin, ils ſeroient tombés dans

l'époque du reflux : lèger inconvénient pour l'authenticité du miracle, puiſque ce reflux ne leur auroit laiſſé à ſec qu'un eſpace ſur la grève, ſans leur ouvrir la route tranſverſale du Golfe. Car il eſt bien prouvé que les Hébreux paſſerent à ſept ou huit lieuës de Suez, & que, dans cet endroit du paſſage, le lit de la Mer n'eſt jamais à ſec : il ne l'eſt qu'aux environs de Suez, dans l'étenduë d'environ une lieuë, quand le flot ſe retire ; & voilà certainement une obſervation qui démontre, indépendamment de toute diſcuſſion ſur l'heure du reflux, que la Mer s'ouvrit en préſence des Iſraëlites ; le lieu de leur paſſage étant ſi éloigné de la grève qui demeure à découvert quand la Mer eſt baſſe.

Mais notre Auteur profite ici de tous ſes avantages. Il penſe que le trajet s'exécuta dans le temps même du flux ou de la grande marée, c'eſt-à-dire

c'eſt-à-dire depuis environ minuit $\frac{3}{4}$ juſqu'à 6 heures $\frac{3}{4}$ du 18 : encore ne croit il pas que les Hébreux aient eu beſoin de tout ce temps-là pour ſe rendre ſur le rivage du côté de Sinaï. Il eſtime qu'il ſuffiſoit de partir vers les trois heures, afin d'arriver au point du jour ou au lever du ſoleil, comme le marque l'Ecriture. En effet, ſelon la Relation de Don Juan de Caſtro, Capitaine Portugais, qui accompagna, en 1641, Etienne de Gama, dans une expédition contre les Galères Turques retirées à Suez, il eſt conſtant que, vers l'extrémité de ce Golfe, durant l'eſpace de dix ou onze lieuës, la Mer Rouge n'a qu'environ une lieuë de large : mais, comme on vient de le dire, le lieu du paſſage des Hébreux n'eſt qu'à ſept ou huit lieuës de l'extrémité du Golfe ou de Suez ; la Mer, en cet endroit, n'a donc tout au plus qu'une lieuë de largeur. Or

les Hébreux purent faire très-aiſément ce trajet en trois heures ; c'eſt-à-dire, depuis trois heures du matin juſqu'à ſix : ce qui étoit le milieu & le plus fort de la haute marée.

Nous ne donnons ici que des réſultats. L'Auteur inſiſte ſur tous les objets qui entrent dans le développement de cette queſtion. Il examine quelle étoit la largeur du Golfe ; quel fut le vrai lieu du paſſage ; quelle étenduë avoit la plaine de *Bédéah* ou de *Bedé*, dernier campement des Hébreux ; enfin quelle quantité de temps fut néceſſaire pour paſſer de ce lieu à la rive oppoſée. Sur chaque choſe il y a des difficultés, l'Auteur ne l'ignore pas, & il tâche de les réſoudre : celle que fournit le P. Sicard, n'auroit pas dû être oubliée ; il aſſure, comme témoin oculaire, & il répète, en pluſieurs endroits de ſa Relation, que la Mer a, dans cet

endroit, cinq ou ſix lieuës de large : ce qu'il dit même pour répondre à l'objection de ceux qui prétendent que ce Golfe eſt beaucoup plus étendu. Ainſi il eſt à croire qu'au lieu d'exaggérer, ce Miſſionnaire a plutôt reſſerré la largeur du paſſage. Mais cinq ou ſix lieuës d'eſpace ne pouvoient ſe faire qu'en neuf ou dix heures ; auſſi le même P. Sicard fixe-t-il la marche des Hébreux entre ſix & ſept du 17 au ſoir, & leur arrivée entre trois & quatre de la nuit ſuivante. Encore une fois, voilà une objection que l'examen ſeul des lieux peut réſoudre. Notre Auteur s'en tient au témoignage de D. Juan de Caſtro, qui a dû voir avec des yeux intelligents ; d'autres s'en rapporteront au P. Sicard, qui a peut-être mieux connu l'Egypte que la France ſa patrie : témoin d'ailleurs très-moderne, puiſqu'il parcouroit ce pays il y a 35 ou 40 ans, ſans compter

que ſes Mémoires n'ont pû être altérés par les Copiſtes : on les a de ſa main, & ils ſont dans des Livres imprimés de ſon temps. Mais c'en eſt aſſez ſur toute cette matière : ſi elle n'avoit pas été ſi curieuſe, nous n'en aurions pas ſuivi tous les détails : ſi elle avoit été moins bien traitée, nous n'y aurions pris aucun intérêt. Ce que nous avons dit, ne repréſente pourtant pas tout l'Ouvrage de l'Auteur ; il faut le lire & l'étudier, comme une pièce eſtimable en ſon genre : l'ordre & la bonne logique en font le mérite principal.

ARTICLE XLII.

EXPLICATION d'un passage de Virgile. Par M. Bourgeois, Principal du Collège de Crespy en Valois.

. . . . Nec viscera quisquam
Aut undis abolere potest, aut vincere flammâ.
Georg. III. v. 559 & 560.

SERVIUS, ancien Commentateur de Virgile, interprète ainsi le passage que je viens de mettre sous les yeux du Lecteur : *Nec lavari, nec coqui poterant* ; c'est-à-dire : » On ne pouvoit ni laver & puri- » fier avec de l'eau, ni faire cuire » au feu la chair des bêtes que la » peste avoit moissonnées. « La raison qu'il en apporte, c'est qu'une

chair corrompue par la maladie, conserve toujours une espèce de moisissure, qui ne peut être détachée par l'eau, ni détruite par le feu : d'où il infère que la même chair ne sçauroit être ni lavée, ni cuite : *Caro enim corrupta morbo*, dit-il, *quemdam habet mucorem, qui non ablui potest, quoniam omne possidet corpus : item igni supposita, aut putrescit, aut durescit ; nam non coquitur.*

Sans examiner si la réflexion de Servius est juste ou non, je soûtiens que son interprétation offre un sens qui ne fut jamais celui de Virgile. Cependant il est adopté & suivi par tous les Interprètes & tous les Traducteurs de ce Poëte. » On avoit beau laver la chair des » animaux, que la contagion avoit » fait périr, *dit le P. Catrou*, on » n'en ôtoit point le pûs : il n'étoit » pas même possible de la cuire. « Les Traductions des Abbés de

S. Remi & des Fontaines, plus précises & moins littérales, ne rendent que la pensée de Servius.

Selon ces Ecrivains célèbres, on avoit donc essayé de purifier par l'eau & par le feu, & même de faire cuire la chair des bêtes mortes de la peste: *Aut undis abolere, aut vincere flammâ.*

Je veux bien le supposer pour un instant : mais qu'il me soit permis de demander quel but on se seroit proposé en faisant un essai de cette nature. Auroit-on voulu faire quelque usage d'une chair entiérement gâtée par la contagion? *Turpi dilapsa cadavera tabo.* Quelqu'un se seroit-il avisé de la faire cuire, & de vouloir en manger? *Credat Judæus Apella, non ego.*

En vérité j'ai peine à concevoir comment d'habiles gens ont pû se former une idée, qui rèvolte éga-

lement la raiſon & la nature. Quoi qu'il en ſoit, j'oſe aſſurer qu'elle eſt tout à fait étrangére au plus ſçavant & au plus ſenſé de tous les anciens Poëtes. Son raiſonnement & les termes qu'il emploie, ſuffiſent pour convaincre tout eſprit attentif & exempt de prévention.

On s'aviſa, dit l'Auteur, d'enterrer, dans des foſſes profondes, les corps des animaux que la contagion avoit fait périr : *Donec foveis abſcondere diſcant*. Mais d'où vient fut-on obligé d'en venir là ? Pour deux raiſons qu'il ne nous laiſſe pas ignorer.

1°. On jettoit, dans l'eau, les corps des bêtes que la maladie avoit enlevées : mais on s'apperçut bientôt qu'ils y reſtoient entiers, & que cet élément ne pouvoit ni les détruire, ni en ôter le pûs : *Nec viſcera quiſquam aut undis abolere poteſt* : ainſi la corruption qu'ils

communiquoient à l'air, s'augmentoit de jour en jour.

2°. L'eau ne produiſant pas l'effet qu'on en attendoit, on eut recours au feu : mais ce fut encore inutilement. Ces corps réſiſtoient aux flammes, & ils les éteignoient : *Nec vincere flammâ.**

Dans ces circonſtances, il ne reſtoit qu'une ſeule reſſource : c'étoit d'enterrer les cadavres infectés des animaux empoiſonnés : on le fit ; l'air ſe purifia & les ravages de la contagion ceſſerent.

Ces obſervations faites, on ſaiſit ſans peine le vrai ſens de Virgile : il veut ſimplement faire entendre que *l'eau ne pouvoit anéantir, ni*

* Cette eſpèce de prodige eſt indiquée un peu plus haut, où il eſt dit que le feu des autels ne pouvoit conſumer les entrailles des victimes égorgées durant la peſte : *Indè neque impoſitis ardent altaria fibris.* v. 490.

le feu consumer la chair des animaux, que Tysiphone avoit immolés à sa fureur : *Nec viscera quisquam*, *&c.*

Les expressions du Poëte achevent de démontrer la justesse de cette interprétation. *Abolere* veut dire *abolir*, *détruire*, *réduire à rien*, *anéantir*, & non *laver*, *purifier*. D'ailleurs *victor ignis*, chez Virgile même, est un feu qui dévore tout ce qu'il rencontre : ce qui prouve que les mots *vincere flammâ* ne signifient que *brûler*, *détruire par le feu*.

A Crespy, le 16. Février, 1756.

ARTICLE XLIII.

TRAITÉ DU SCORBUT, divisé en trois parties, contenant des recherches sur la nature, les causes & la curation de cette maladie. Avec un Tableau chronologique & critique de tout ce qui a paru sur ce sujet. Traduit de l'Anglois de M. Lind, D. M. Membre du Collège Royal de Mèdecine d'Edimbourg. Auquel on a joint la Traduction du Traité du scorbut de Boerhaave, commenté par M. Van Swieten. *Deux Volumes; le premier de 471 pages, & le second de 507.* A Paris, chez Ganeau, rue S. Severin, &c. M. DCC. LV.

LE scorbut est une maladie redoutable : Pierre Hawkins l'appelloit *la peste de la Mer* : la

terre n'en eſt pas exemte, il y a même des pays où elle eſt endémique. Aujourd'hui elle étend de plus en plus ſes ravages : autrefois ce fléau n'étoit guères ſenſible que dans les vaiſſeaux, dans les camps, dans les villes aſſiégées ; à préſent il n'y a guères d'aſyle où l'on ſoit à l'abri de ſa malignité. On convient aſſez, comme le prétend M. Lind, que le ſcorbut n'eſt point un mal hèréditaire, ni contagieux : il n'en eſt pas plus aiſé à guérir, ſur-tout quand la cauſe qui le produit eſt un vice de conſtitution. On voit, contre cet ennemi, s'armer de grands Médecins, dont on auroit plutôt compté les défaites que les victoires : ce ſont là autant de motifs de bien accueillir un Ouvrage où l'on a tâché de raſſembler toutes les forces de l'Art. *

* On a cependant oublié d'y faire mention du vin antiſcorbutique de Mouret.

Ce Traité est divisé en trois parties, dont la premiére est l'Histoire de toutes les descriptions qu'on a imaginées pour caractériser le scorbut, & pour en distinguer les différentes espèces. Dans la seconde, on assigne les causes & les symptômes du scorbut; & on enseigne les moyens de le prévenir & de le guérir. Dans la troisiéme, après des recherches sur les passages des anciens Auteurs qui ont parlé du scorbut, on donne une Bibliothèque scorbutique. C'est donc ici un Traité où se réunissent de concert l'Erudition & l'Observation, la Théorie & la Pratique.

Premiére Partie. Les premiers Auteurs qui ont écrit sur le scorbut, sont *Ronsseus*, *Echthius* & *Wierus* : ils en ont saisi les vrais symptômes ; presque aucun des antiscorbutiques connus ne leur a échappé. Selon *Wierus*, cette maladie étoit particuliére aux habitans

des côtes maritimes ſeptentrionales ; ailleurs il n'en avoit trouvé aucune trace : il l'attribue aux alimens groſſiers, & aux eaux corrompues dont on fait uſage dans les pays où le ſcorbut eſt endémique.

Salomon Albertus nous apprend que ce mal s'étoit répandu dans des Provinces, où trente ans auparavant *Wierus* n'en avoit apperçu aucune ſemence. Ses progrès furent bientôt encore plus rapides & plus funeſtes ; on en mouroit ſans avoir les ſignes reconnus pour caractèriſtiques de cette maladie, c'eſt-à-dire avant la putridité des gencives & l'enflure des jambes. *Eugalenus* avance qu'alors le ſcorbut & le mal vénérien, venant des poles oppoſés, ſe rencontrerent, ſe compliquerent & mêlerent réciproquement leur *virus*. Mais, ſelon M. Lind, ſous la plume de cet Auteur, le ſcorbut eſt un Protée.

Eugalenus lui prête tant de formes qu'on ne ſçauroit douter qu'il n'y ait eu un peu plus de viſions que d'obſervations, dans les faces, ſous leſquelles il s'eſt préſenté à ſes regards : de-là vient qu'on croit qu'il a confondu avec le ſcorbut quelques autres maladies. Il n'eſt point rare de voir des Praticiens ſi fortement frappés ſur une eſpèce de maladie, qu'ils croient la voir dans tous les Auteurs & dans tous les malades. La cenſure qu'on fait ici de cet Auteur, on l'étend à Willis, & par conſéquent aux Auteurs qui l'ont ſuivi, tels que Charleton, Hoffman & Boerhaave. Le Traducteur, dans une Note, applique la même cenſure à une thèſe ſoûtenue, en 1754, à Paris dans les Ecoles de Médecine. L'étenduë qu'elle donne au ſcorbut, dans l'empire des maladies, vèrifie cette prophétie de Sydenham : *Le ſcorbut verra croî-*

tre ſon nom, & jouera le plus grand rôle dans la Médecine.

La multiplication des ſymptômes ſcorbutiques n'a pas tardé à enfanter de nombreuſes diviſions du ſcorbut *en chaud, en froid, en acide, en alkalin, &c.* Une maladie qu'on confondoit avec tant d'autres, ne pouvoit pas manquer de ſe partager en autant d'eſpèces, qu'on découvroit de ſymptômes divers & même incompatibles. Selon le beſoin de ces eſpèces, les remèdes ſe multiplioient, & la claſſe des antiſcorbutiques pulluloit en autant de diviſions que le ſcorbut même: on mettoit entre eux les mêmes différences, les mêmes oppoſitions qu'on croyoit obſerver dans la diſtinction de tant d'affections ſcorbutiques. Sous le genre ſcorbutique, tous les maux ſe rangeoient méthodiquement; il y eut bientôt autant de ſortes de ſcorbut qu'il peut y avoir de cauſes morbifiques,

de douleurs ſenſibles, & même de parties mal affectées dans le corps humain. Les ſymptômes variés, les degrés de malignité, les climats même ſujets au ſcorbut, furent autant de principes d'où ſortirent de nouvelles dénominations du ſcorbut : la fureur de ces diſtinctions devint une ſource de confuſion, & par conſéquent d'erreurs trés-dangereuſes. La moindre affinité qu'on remarquoit, entre un ſcorbut & une autre maladie, ſuffiſoit pour les confondre. Quand, par exemple, les affections ſcorbutiques & les paſſions *hypocondriaques* paroiſſoient, à des yeux prévenus, ſi voiſines & ſi ſemblables, comment auroient-ils pû les ſéparer & les démêler ? Ce qui rèſulte de plus fâcheux de ces notions arbitraires, c'eſt que de la Théorie, on les tranſporte à la Pratique ; & le malade eſt toujours la victime du ſyſtême, quand ces

notions douteuſes manquent de s'approprier à ſes beſoins réels : ainſi une erreur, dans le terme, forme un vice dans le traitement. » Une maladie, *dit l'Auteur*, » réſiſte-t-elle aux remèdes, a-t-elle » quelque choſe de ſingulier ? ils » (nombre de Médecins de nos » jours) n'hèſitent point à accuſer » un vice ſcorbutique. Ils croient » même appercevoir ce virus dans » toutes les maladies chroniques, » comme d'autres voient de la ma- » lignité * dans toutes les maladies » aiguës où ils ne connoiſſent rien. » Eſt-il poſſible qu'on ſe faſſe illu- » ſion à ce point ? &c.

Seconde Partie. C'eſt d'après

---

* Sydenham dit que ce terme de *malignité*, appliqué par les Médecins aux fièvres inflammatoires, a été plus meurtrier que l'invention de la poudre à canon. *In Schedulâ monitoriâ de novæ febris ingreſſu.*

l'obſervation, que M. Lind nous aſſigne ici les cauſes du ſcorbut: il a ſuivi ce mal ſur mer & ſur terre. Avant d'entrer dans ſes recherches, on doit ſçavoir que le ſcorbut devient *épidémique*, quand les cauſes en ſont générales; *endémique*, quand elles ſont fixes & permanentes; *ſporadique*, quand elles ſont plus rares & propres à certaines perſonnes.

Pour parvenir à la connoiſſance des vraies cauſes du ſcorbut, M. L. éloigne d'abord les fauſſes, telles que l'uſage du ſel marin: le défaut d'alimens tirés des végétaux récents en eſt moins la cauſe que l'occaſion: l'air renfermé des vaiſſeaux, cet air que corrompt la vapeur des eaux croupiſſantes, peut, non pas produire le ſcorbut, mais en augmenter la malignité.

Parmi les cauſes externes qui diſpoſent au ſcorbut, l'humidité & la froideur de l'air ſont, de l'aveu

de preſque tous les Auteurs, les prochaines : la malignité de leur influence eſt ſouvent ſecondée par l'épuiſement après de longues maladies ; par la nonchalance & la mélancholie ; par le défaut de végétaux récents ; par le manque de forces digeſtives ; par une nourriture groſſiére, viſqueuſe & indigeſte, &c.

Des cauſes du ſcorbut M. Lind paſſe à ſes diagnoſtics : il les décrit dans l'ordre où ils ſe préſentent à meſure que le mal s'éleve à ſes différents périodes. Le ſcorbut s'annonce ordinairement par des ſymptômes qui en ſont comme le préſage. D'abord le viſage devient pâle & bouffi ; une couleur verdâtre ſe répand ſur les lèvres & ſur les caroncules lacrymales. Du reſte, dans ſon habitude, on ne ſent encore guères d'autre changement qu'une indolence extrême, qui dégénère bientôt dans une laſſitude univer-

ſelle : alors les membres engourdis, les génoux foibles ſe refuſent au moindre exercice ; à cette fatigue ſe joint une difficulté de reſpirer : ce ſont là deux ſymptômes conſtants dans cette maladie. Enſuite une démangeaiſon ſenſible s'empare des gencives, qui ne tardent pas à s'enfler : le moindre frottement les fait ſaigner. Elles deviennent livides, molles, ſpongieuſes, & enfin putrides & fongueuſes. Les autres parties du corps ſont ſujettes à des hémorragies.

Quand la fièvre ſe joint au ſcorbut, la peau devient ſéche, rude & ſemblable à celle d'un ſerpent ou même d'un lépreux : hors ce cas, elle eſt ordinairement luiſante & douce au toucher. Mais au dernier période, à cette ſéchereſſe ſuccède une moiteur froide & viſqueuſe ; les taches ſe multiplient & s'étendent ſous l'épiderme ; leurs bords ſont jaunes ; en s'avançant

vers le milieu de la tache, cette couleur prend un pourpre plus foncé, & quelquefois au centre ſe termine à un point noir. L'enflure des jambes commence ſur les malleoles, l'œdème s'étend de proche en proche, cette tumeur rèſiſte à la preſſion du doigt. Ce ſont là les ſymptômes eſſentiels & les plus conſtants : leur ordre varie quelquefois ſelon les diſpoſitions du malade & les accidens étrangers qu'il peut avoir éprouvés. Les parties qui en ont été affectées, ſont celles où le ſcorbut ſe manifeſte plutôt : ſi ces parties ſont ulcérées, leurs ulcères prennent l'apparence ſcorbutique, & par l'iſſuë qu'ils donnent à une portion des humeurs, ou du virus, ils épargnent au viſage les ſymptômes qui l'altèrent.

Les ulcères ſcorbutiques, au lieu d'un pûs bien digéré, ne fourniſſent qu'une matière ſanieuſe, tenue,

fœtide & ſanguinolente, ou plutôt un ſang corrompu, coagulé, collé, & très-tenace à la face de l'ulcère : c'eſt une croute qui s'éleve ſur des chairs molles, ſpongieuſes & très-putrides. Ses bords livides ſont gonflés par des chairs baveuſes qui *s'élevent du deſſous de la peau* : pour empêcher ces chairs de croître, ſi l'on comprime trop fortement l'ulcère, il en contracte une diſpoſition gangreneuſe.

Dans le progrès de la maladie, le fond de l'ulcère pouſſe un *fungus* mollaſſe, ſanguinolent & monſtrueux : les déterſifs, les cautères, le biſtouri, ſont ici des remèdes & des inſtrumens inutiles ; tout ce qu'ils peuvent ôter à l'ulcère, une nuit le répare. Dans les ſcorbutiques, les plaies, les contuſions les plus légères ſont une ſource de pareils ulcères. Les mercuriaux, ſi ſouverains contre les ulcères opi-

miâtres & invétérés, ſont ici dangereux & nuiſibles.

Aux premiéres attaques du ſcorbut, les anciennes maladies, qu'on a eues, ſe renouvellent avec un nouveau degré de malignité. Surviennent bientôt des douleurs vagues, & quelquefois générales dans tous les os; leur violence ſe porte principalement vers les extrémités, ſur les articulations, ſur les lombes & ſur les jambes, quand ces parties ſont enflées. Le mouvement augmente toutes ces douleurs. Mais quoiqu'en général les douleurs ſcorbutiques ſoient fort mobiles, la poitrine eſt leur ſiége le plus ordinaire.

Toutes les maladies épidémiques, & même les *ſporadiques prédominantes*, ſaiſiſſent aiſément les conſtitutions ſcorbutiques: ſi la nature de ces maladies eſt contraire à celle du ſcorbut, ce conflict eſt favorable au malade; il devient funeſte,

funeste, quand la contagion est d'une nature putride. La fièvre n'est qu'un symptôme accidentel au scorbut : au dernier période elle est mortelle, sur-tout quand c'est une fièvre pétéchiale.

Dans le second période, les tendons des muscles fléchisseurs de la jambe sur la cuisse se retirent, l'enflure du genou devient douloureuse & quelquefois monstrueuse : on perd l'usage de ces parties, le moindre mouvement fait tomber en syncope, le gras des jambes s'enfle & se durcit, ou se durcit sans s'enfler : leurs taches livides ressemblent à des ecchymoses. Alors le grand air est meurtrier ; les symptômes formidables se multiplient ; hémorragies copieuses du nez, des gencives, des intestins, des poulmons &c. dyssenteries violentes, évacuations abondantes de sang pur sans diarrhée, ni tranchées &c. Les gencives profondé-

ment ulcérées paroissent gangrénées, les dents tombent, les os se carient, leurs lames s'ouvrant forment des exostoses & quelquefois un *spina ventosa*, les douleurs deviennent aigues & lancinantes. Pour la salivation, M. Lind croit qu'elle ne vient que par des remèdes imprudemment ordonnés; quand la salivation cesse, la dyssenterie tourmente le malade; quand la dyssenterie disparoît, la salivation recommence: ces deux accidens se succèdent alternativement.

Dans le dernier période, les symptômes sont encore plus irréguliers & plus extraordinaires. Les cicatrices des anciens ulcères s'ouvrent; la peau des jambes crève; ces crevasses dégénèrent en ulcères fongueux & sanguinolents; les viscères abdominaux s'obstruent & se corrompent. De-là, l'hydropisie, ou la jaunisse, des coliques cruelles, une constipation opiniâtre,

une roideur de nerfs & quelquefois des fièvres putrides, colliquatives, avec pétéchies; par toutes les voies, des évacuations copieuſes d'un ſang corrompu, une reſpiration très-pénible, des douleurs de côté ou ſous le ſternum. Quelquefois une reſpiration courte & laborieuſe annonce une mort ſubite. Tous ces ſymptômes ont leur origine dans la putréfaction du ſang, des humeurs & des viſcères.

Avant que de traiter du *prognoſtic*, nous devons obſerver, avec M. Lind, qu'il y a des conſtitutions qui ont une tendance naturelle au ſcorbut, comme il y en a qui n'ont aucune diſpoſition à cette maladie: ſur ce fondement il diſtingue deux ſortes de ſcorbuts, l'un *conſtitutionnel* ou *naturel*; l'*autre artificiel* ou *accidentel*. La plûpart des prognoſtics conviennent ſurtout au ſcorbut accidentel, qui eſt beaucoup plus commun que le

ſcorbut naturel. Les longues maladies, & les longs traitemens qu'on a eſſuyés ; les fièvres, ſpécialement les intermittentes ; le ſcorbut lui-même, quoiqu'on en aît été guéri, laiſſent une diſpoſition au ſcorbut, & comme une ſorte de ſenſibilité aux cauſes externes qui le produiſent, telles que l'humidité, la froidure des ſaiſons & des habitations, les mauvaiſes qualités des alimens & des boiſſons dont on fait uſage, &c.

Le ſcorbut naiſſant ſe guérit ſans le ſecours des végétaux récents, pourvû que le malade puiſſe ſupporter un exercice convenable ; mais s'il ne le peut faire, ni ſe procurer des fruits ou des herbes fraîches, le ſcorbut s'avance & parvient au ſecond période, où M. Lind le croit incurable ſans l'uſage des végétaux récents : mais auſſi avec leur ſecours il répond de la guériſon, pourvû qu'on y joigne

un traitement convenable, & qu'on ſçache tirer des oranges & des limons le bénéfice d'un *doux purgatif.* Un lèger court de ventre eſt ici le premier ſigne favorable : ſi enſuite la peau s'humecte & ſe ramollit, ſi l'uſage des jambes revient, ſi on ſoûtient quelque exercice, la guériſon paroît ſûre à notre Auteur, à moins que la poitrine ne s'affecte, ou que la dyſſenterie ſcorbutique n'intervienne ; car ces deux ſymptômes mortels oppoſent aux remèdes une terrible réſiſtance : la noirceur de la peau, les taches & les autres ecchymoſes diſparoiſſent à meſure que la cure avance. Mais quand le ſcorbut eſt monté à ſon plus haut degré, ſi la poitrine eſt fort affectée, il ſe termine ſouvent par la pthiſie. Le ſcorbut laiſſe preſque toujours des traces de ſa malignité ; tantôt ce ſont comme des humeurs & des ulcères aux jambes, ou une diſpoſition à l'hy-

dropisie, tantôt ce sont des rhumatismes chroniques, des douleurs & des roideurs dans les articulations, des éruptions cutanées &c. Nous abrègeons pour arriver plus promtement *à la cure prophylactique* du scorbut.

Il est plus aisé de prévenir le scorbut, que de le guérir : nos antiscorbutiques sont moins des remèdes efficaces, que des préservatifs excellents. Il suffit de connoître les causes du scorbut, sur-tout quand il n'est pas *constitutionel*, pour sçavoir les moyens de s'en garantir. Mais si on ne peut se procurer ni un air, ni une habitation saine, ni viandes fraîches, ni végétaux récents, on purifie ou échauffe l'air qu'on respire en brûlant des bois aromatiques, on vit de racines & de fruits confits, on ne mange que du pain de fleur de farine bien levé & bien cuit; on ne boit que des liqueurs fermentées, comme du

vin, du cidre, de la bière; on fait un grand uſage d'oranges & de limons; avec leur jus on acidule tous ſes alimens, hors les cas de diarrhée, de dyſſenterie & de lyenterie. M. Lind n'a pas manqué d'avertir que l'acidité de leur ſuc ne ſe peut remplacer par aucun remède analogue; qu'on en peut prendre trois ou quatre onces par jour dans du petit lait; que l'élixir du vitriol ne doit guères entrer que dans le gargariſme, &c.

On donne ici d'excellentes inſtructions pour fournir à peu de frais les vaiſſeaux d'extraits de plantes & de toutes ſortes de proviſions antiſcorbutiques, telles que les choux, les poireaux, les oignons, l'ail, les groſeilles, les meures, les baies de ſureau, le creſſon d'eau, le *cocléaria* du Groënland, l'oſeille, le vin d'abſynthe, la bière de ſapin &c.

Quant à *la cure du ſcorbut & de*

ses symptômes, voici la méthode que conseille M. Lind. Pour corriger une constitution scorbutique, il faut adoucir l'acrimonie des humeurs & les évacuer doucement par les selles, les urines, les sueurs, &c. Alors le lait, & surtout le petit-lait de chévre, aiguisé avec le sel polychreste, ou mêlé avec les sucs antiscorbutiques des Pharmacopées d'Edimbourg & de Londres, ou avec ceux de la dent de lion, de la fumeterre, & des jeunes sommités de froment, est un remède qui seul remplit toutes les indications, sur-tout si l'on y joint l'usage des bains chauds & aromatiques, quand il n'y a aucun péril d'hémorragie.

Mais s'il faut remédier à des symptômes encore plus urgents, calmer une démangeaison qui afflige les gencives, arrêter leur gonflement spongieux, soûtenir des dents qui vacillent; alors les remè-

des tirés de l'alun ſont *très-utiles.* Si, malgré ces ſecours, la putréfaction augmente, il faut uſer fréquemment d'un gargariſme fait avec l'eau d'orge, le miel roſat & acidulé, avec les acides minéraux dont on proportionne la quantité au degré de putréfaction : il faut emporter les chairs fongueuſes, & même les couper, &c.

Dans le cas, toujours dangereux, d'une ſalivation; pour faire une prompte révulſion, on applique les *épiſpaſtiques* ſur les différentes parties du corps; on donne des purgatifs dont l'action ſe borne aux premiéres voies; on excite la ſueur par des bols de thériaque avec du camphre & de la fleur de ſoufre, on en prend *toutes les 4 ou 6 heures ;* on atténue la ſalive épaiſſe & viſqueuſe avec des gargariſmes *d'oximel ſcillitique ;* on diminue la putridité de la bouche par des purgatifs benins; quelque-

fois on administre, avec succès, les remèdes visqueux & glutineux, comme la gomme arabique, la colle de poisson, &c. on les dissout dans la ptisane du malade. Les gargarismes astringents avec l'alun & la décoction de l'écorce de chêne, & l'usage intérieur du quinquina & de l'élixir de vitriol, deviennent absolument nécessaires, &c.

Quand l'enflure, la roideur & la douleur des jambes ne sont pas considérables, on les soulage par de légères frictions avec de la flanelle chaude, ou quelque autre étoffe parfumée : mais si ces accidens sont plus violents, on leur fait une *fomentation chaude & discussive*, ou bien sous une couverture de laine on les expose à la vapeur de cette fomentation. L'enflure ne cédant pas à la *diéte végétale* qu'on doit ordonner, on excite la sueur en mettant les jambes dans des sacs

remplis de ſel chaud, ou en les expoſant à la vapeur d'une eau ſpiritueuſe enflammée. Les ulcères des jambes ſe traitent, comme la putridité des gencives, avec une légère compreſſion qui arrête le progrès du *fungus*, & avec les remèdes antiſcorbutiques &c.

Dans les hémorragies on a recours aux acides minéraux, comme l'eſprit ou l'élixir de vitriol : il faut en prendre ſouvent de petites doſes : ſi l'eſtomach peut en ſupporter de pareils de quinquina, on doit en faire uſage. Pour guérir les fièvres putrides & colliquatives, M. Lind n'ajoûte à ces remèdes que le vin rouge, & dans toutes les douleurs qui tourmentent les ſcorbutiques, il ne leur adminiſtre pour remède génèral que l'oximel ſcillitique, il le leur fait prendre dans une potion diaphorétique chaude, où le vin tient la place d'un cordial ſpiritueux.

Pour la dyſſenterie ſcorbutique, outre les remèdes connus & preſcrits par les Auteurs qui ont traité du ſcorbut, M. Lind recommande l'uſage des végétaux récents, & ſurtout des fruits *acides & acerbes*, & l'infuſion d'ipécacuanha dans de l'eau-de-vie, priſe à doſes petites & fréquentes. La rhubarbe, les écorces ſtomachiques, l'élixir de vitriol, & quelques eaux minérales légèrement ferrugineuſes favoriſent le rétabliſſement des malades, lors même qu'ils ont été épuiſés par des hémorragies & par des évacuations colliquatives.

Si le ſcorbut améne l'hydropiſie, ſi l'enflure, l'œdéme, & les ulcères des jambes ſont opiniâtres, on purge le malade, on lui met des cautères près des endroits ulcèrés, on lui donne un électuaire d'antimoine crud préparé, auquel on ajoûte l'æthiops minèral, & on lui ordonne quelque boiſſon

antiſcorbutique. Si les gencives étant raffermies, les ulcères réſiſtent encore, on adminiſtre de légères frictions avec du mercure éteint dans une petite quantité de baume de ſoufre térébenthiné, & tous les jours on fait prendre au malade une bouteille de la décoction des bois ſudorifiques : en ceſſant ces remèdes, on prend ſoir & matin quelques grains de ſoufre doré d'antimoine, ou le remède du Docteur *Plummer*, dont parlent les Eſſais d'Edimbourg (T. I.)

Après la guériſon, s'il reſtoit encore quelque engourdiſſement, & quelques douleurs dans les articulations, ou des douleurs rhumatiſmales chroniques, il faut alors monter ſouvent à cheval, prendre une ou deux fois par jour une cuillerée de graine de moutarde non écraſée, & ſubir les frictions mercurielles dont on a parlé ci-devant.

M. Lind fait mention de plusieurs antiscorbutiques qui, dans certaines occasions, ont bien réussi, tels que le baumier de Canada, l'écorce de *Winter ; herba vermicularis ;* la petite chélidoine ; la terre de Bergen en Norwege ; l'eau de Mer, &c. il faut recourir à son Traité pour la préparation & l'administration de tous ces remèdes. Il n'a pas oublié les anti-septiques ; ils sont d'un usage indispensable dans une maladie qui, comme le scorbut, est putride de sa nature.

Le virus scorbutique fait dégénèrer les humeurs de leur état naturel : il les épaissit, il les aigrit ; leur viscosité obstrue & leur acrimonie ronge les vaisseaux & les autres solides exposés à leur action. Sur ces principes, M. Lind a fondé sa théorie du scorbut ; elle en explique heureusement tous les phénomènes, sans presque s'écarter de la route frayée par Boerhaave, com-

menté par M. Van Swieten. Dans un des *aphoriſmes* de Boerhaave, il y a une obſervation qui ne doit pas nous échapper, c'eſt que *la guériſon du ſcorbut eſt le chef-d'œuvre de l'Art.* A la vérité ce mal a des ſymptômes & des effets certains, qui le caractériſent en général; mais la cure en dépend moins que des affections particuliéres & individuelles, qui ſe cachent ſous ces affections génériques ou homogénes. Entre le ſcorbut de deux malades, il y a autant de différence qu'entre leur viſage, leur tempérament, ou leur caractère : ces différences vont juſqu'à des oppoſitions & des contrariétés ſi grandes, qu'un remède ſalutaire à l'un ne peut ſouvent être que fatal à l'autre. De-là ce ſage avis de M. Van Swieten : » Il » ne faut pas ſe fier aux titres ſpé- » cieux des remèdes antiſcorbuti- » ques, ni aux éloges qu'on en fait;

» pluſieurs d'entr'eux étant capa-
» bles de faire plus de mal que de
» bien, quand ils ne ſont pas donnés
» à propos, & qu'ils n'ont pas une
» vertu oppoſée à l'eſpèce d'acri-
» monie qui domine.« Les faits & les exemples innombrables qu'on a raſſemblés dans ce Traité, pour en fortifier la doctrine, conduiſent naturellement à cette concluſion, & lèvent toutes les contradictions apparentes qu'on pourroit remarquer dans la doctrine de M. Lind, & même entre les opinions des vrais Docteurs qui ont traité cette matière. Dans la Bibliothèque ſcorbutique, qui termine cet Ouvrage, nous ſommes étonnés qu'on ait oublié Morton qui, dans ſon Traité de la phthiſie, ouvre des vuës & des voies ſi propres à guérir la phthiſie ſcorbutique.

Ce qui nous autoriſoit à donner tant d'étenduë à cet Extrait, c'eſt que le ſcorbut devient, dans nos

climats, une maladie fort à la mode : on dit même que, pour se faire, en ce genre, une vogue utile, d'habiles Médecins affectent de mêler le scorbut à des maladies qui lui sont fort étrangères. Par-là ils gagnent le mérite d'une cure scorbutique, ce qui n'est rien moins qu'indifférent à leur célébrité.

ARTICLE XLIV.

RAISON OU IDÉE de la Poësie. Traduit de l'Italien de GRAVINA. Par M. Requier. Tome II. *in*-12. De la Poësie Italienne. A Paris, chez Despilly, & Augustin-Martin Lottin, rue Saint-Jacques. M. DCC. LV.

L'Auteur de cette Traduction dégage la parole qu'il nous avoit donnée au commencement

de l'année derniére. En publiant, dans notre langue, l'Ouvrage de Gravina ſur la Poëſie Grecque & Latine *, il s'étoit chargé de nous rendre auſſi le Traité de ce Juriſconſulte ſur la Poëſie Italienne ; & c'eſt le Volume que nous annonçons.

Gravina conſacre plus de la moitié de ſon Ouvrage au Poëme du Dante, parce qu'on y *trouve tout le fondement de la Poëſie vulgaire;* c'eſt-à-dire, de la Poëſie moderne des Italiens. Le Dante eſt à l'Italie ce qu'Homère fut à la Grèce ; le père, le chef & le modèle de quiconque a voulu parler le langage des Muſes. Un génie tel que celui du Dante auroit pû égaler la gloire des Anciens, ſi la Langue Italienne eût été, comme celle d'Athènes, ou de Rome,

* Voyez nos Mémoires de Juillet, 1755. II. vol.

exempte de la rime, invention barbare, machine fabriquée pour refroidir l'imagination & pour détruire l'harmonie. Le Dante *n'osa pas abandonner la rime, sans laquelle les esprits grossiers, de son temps; ne l'auroient pas regardé comme* un Poëte; *il fit pourtant des efforts pour déguiser l'affectation trop marquée des terminaisons semblables; en mêlant les rimes, en les interrompant par le moyen d'une troisiéme d'un son différent, &c.*

Cette Langue néanmoins que parla le Dante, étoit à son point d'excellence: car le siecle de Léon X. ne fit que la renouveller; non l'embellir, non la perfectionner: elle put acquérir, par succession de temps, plus d'abondance, non plus de régularité & de vraie beauté: elle put devenir propre à exprimer plus de choses, mais sans éprouver aucun changement dans son génie,

dans ses tours, dans son énergie &c. On dit que le Dante *a écrit en idiome Florentin:* ce qui signifie seulement qu'il *fit prévaloir*, dans ses compositions, *le dialecte des Toscans*, à-peu-près comme Homère qui se servit de tous les dialectes, & ne laissa pas de préférer l'Ionique.

La Langue Italienne est un rejetton du Latin, mais rejetton qui a dégénèré. Du langage d'Auguste est né un Idiome vulgaire, plein de corruptions & d'altérations : avec le temps cet Idiome s'est partagé en divers Dialectes : cependant les Romains, qui tinrent toujours un rang très-distingué en Italie, conserverent une sorte de langage qui devint celui des honnêtes gens, des courtisans, des Orateurs : Gravina l'appelle *Langue commune*, mais *Langue noble*, par opposition avec l'Idiome vulgaire réduit aux usages du simple peuple. Les Tos-

cans affecterent de ne pas se conformer à l'exemple des autres ; ils voulurent substituer leur dialecte particulier à la Langue commune. Le Dante leur en fit des reproches, & il ne laissa pourtant pas de les imiter ; à-peu-près comme font ces Critiques qui reprochent trop d'esprit à certains Auteurs, & qui ne s'abstiennent pas eux-mêmes de répandre, dans leurs compositions, tout l'esprit qui est en leur pouvoir.

Si l'on veut sçavoir pourquoi les Toscans cultiverent extrêmement leur Langue, & sont parvenus enfin à ériger, parmi eux, une espèce d'Aréopage en ce genre ; il faut considérer que le Gouvernement de cette contrée, long-temps Démocratique, fournit à une infinité de citoyens l'occasion de parler en public, & par conséquent de s'appliquer à la pureté de la Langue, *pour attirer plus doucement la*

multitude à leur opinion dans les harangues qu'ils lui faiſoient. Il en fut, à cet égard, de Florence comme d'Athènes qui, durant l'administration populaire, vit naître, dans ſon ſein, une foule d'Orateurs, & acquit plus que toutes les autres Villes Grecques, la gloire du beau langage. Quand les Médicis commencerent à gouverner la Toſcane en maîtres, la ſupériorité du Dialecte Florentin étoit établie & reconnue; elle s'eſt maintenue depuis; elle règne encore; & il ſeroit trop tard de réclamer contre l'uſurpation de ce ſceptre littéraire.

Le Dante » eſt ſemblable à Homère par la vivacité des images; » mais au-deſſous de lui quant au » ſtyle. Ce ſtyle, dans le Poëte » Italien, eſt recherché, ſubtil, » pénètrant; au lieu que, dans » Homère, il eſt naturel, facile & » coulant; tel, en un mot, qu'il

» convient à celui qui devoit s'atti-
» rer les applaudiſſemens de la
» Grèce « &c. Cette raiſon auroit dû valoir également pour le Dante, qui écrivoit ſans doute dans le deſſein d'être applaudi ; mais la différence du peuple auquel il vouloit plaire, fut cauſe apparemment de la diverſité des moyens qu'il employa pour y parvenir. Les compatriotes du Dante n'étoient que des Italiens du 13^e^ ſiècle, & ceux d'Homère étoient des Grecs très-voiſins du ſiècle des Héros.

Le Dante appelle ſon Poëme une Comédie, parce qu'il y *peint vivement des perſonnages de toute eſpèce, & de tout rang, grands, médiocres, petits.* Par-là *ce Poëme eſt ſemblable à l'ancienne Comédie, c'eſt-à-dire à celle d'Ariſtophane, qui caractériſe les mœurs des concitoyens & corrige leurs défauts.* Il entre, dans ce Poëme, de la Politique, de la Morale, de

la Théologie : *Politique* dont le but est de persuader aux Guelfes, ennemis du Dante, qu'il est nécessaire de reconnoître un chef, c'est-à-dire l'Empereur, soûtenu de tout le parti des Gibelins : *Morale* qui consiste à représenter trois états; celui du vice par l'*Enfer*; celui de la Pénitence ou de l'*Amendement* par le *Purgatoire*; celui de la Béatitude, tant naturelle que surnaturelle, par le *Paradis* : *Théologie*, qui est celle des Chrétiens conciliée, en quelques articles, avec celle des Philosophes. C'est ainsi que Gravina défend son Poëte *contre ceux qui ne pénétrant point dans ses vuës relevées, croient qu'il a voulu, contre toute raison & toute bienséance, confondre la Théologie Chrétienne avec la Payenne.* » Par-tout, *ajoûte l'Auteur*, où le Dante apperçoit un » précepte (de vertu) mis en pratique pour lui-même; il découvre l'image

» l'image & l'aurore de la Loi Chré-
» tienne..... Ainsi il ne doit pas être
» blâmé pour avoir placé Caton
» d'Utique hors de l'Enfer ; & pour
» avoir mêlé, dans le Purgatoire,
» les exemples de l'Ecriture sainte
» aux Historiens profanes & même
» aux Fables. « Voilà une explication bénigne, une Apologie dont le patriotisme pourroit bien être le principe. Le Dante étoit un Poëte, & de plus né dans un siècle où les idées n'étoient pas extrêmement précises. Sannazar, long-temps après lui, se permit encore de ces sortes d'alliages de la Fable & de l'Histoire sainte : pourquoi cherche-t-on plus à excuser le premier de ces Auteurs que le second ? La Poësie étoit-elle plus sage au treizième siècle qu'au dix-septième ?

Mais c'en est assez sur le Dante ; disons un mot de ses successeurs. C'est à leur occasion que Gravina raisonne quelques momens *sur le*

Poëme épique & ſur les Romans. Le Boiardo, auteur de l'*Orlando inamoroto*, avoit bien lû les Anciens ; mais il a farci ſon Poëme de Paladins & d'Enchanteurs : inventions Gothiques, quoi qu'en diſe Gravina. Celui-ci aſſure que l'*Orlando inamorato* ſeroit exemt de bien des taches, *s'il eût reçu le poli néceſſaire à chacune de ſes parties.* On y trouve quelquefois des *expreſſions baſſes*, des vers foibles, &c. Il repréſente la nature plutôt groſſiére, que ſimple & aimable &c.

Mais ce Poëte a fait éclore l'Arioſte, génie ſublime, facile, abondant. Son ſtyle a toute la variété qu'on puiſſe deſirer dans un Ouvrage tel que l'*Orlando furioſo.* On y trouve le nombre & l'harmonie dans une juſte proportion avec le ſujet ; les images ſont grandes, les idées belles, les deſcriptions magnifiques : que n'eſt-il plus ſobre

en hyperboles, en digreſſions, en plaiſanteries !

Le Triſſin n'eſt pas fort eſtimé en Italie. Gravina oſe penſer que c'eſt une injuſtice ; & tout ce qu'il dit de ce Poëte, en donne la plus grande idée. Selon lui, » l'Italie » n'a aucun Poëme, en Langue vul» gaire, plus capable de diriger » promptement & avec ſûreté nos » études & nos actions. Il peut ſer» vir ſeul d'exemple pour bannir du » ſtyle la tache commune de l'af» fectation & des ornemens ſuper» flus. Le ſtyle du Triſſin eſt plein » de réſerve & de ſobriété « &c. Il faudroit lire toute cette Notice, qui nous a paru curieuſe.

Celle qui a le Taſſe pour objet, n'eſt ni aſſez claire, ni aſſez préciſe : on ne ſçait ſi Gravina veut louer ce Poëte, ou le critiquer : il y a toute apparence que la Critique a ici plus de part que les Eloges : auquel cas notre Boileau ne

ſeroit coupable d'aucune injuſtice dans le jugement qu'il porte du Taſſe. Il ſemble que c'eſt auſſi la penſée de M. Requier dans une Note au bas de la page 174.

L'Auteur traite après cela de pluſieurs genres de Poëſie, du Dramatique, de l'Eglogue, de la Satyre. Ce qu'il dit, en faveur des Tragédies Italiennes, qu'*on y trouve une invention & un ſtyle auſſi ſimple que dans les Gréques*, eſt-il un jugement ſans appel? Gravina cite lui-même en preuve ſes propres Tragédies au nombre de cinq, dont le public n'a pas été extrêmement ſatisfait. Cet homme pourroit bien être le d'Aubignac de l'Italie; c'eſt-à-dire bon Critique & Poëte médiocre.

Les idées les plus pures & les plus vives de la Poëſie Lyrique Italienne ſe puiſent chez Pétrarque : *il ſçut, autant que l'Italien le permet, faire paſſer, dans ce*

genre d'écrire, les qualités essentielles des Grecs & des Latins..... Ses compositions brillent par le choix & par la beauté des sentences dont elles sont semées; par les expressions aussi fortes que propres, & cueillies, pour ainsi dire, sur la tige même où la Langue Latine & l'Italienne se réunissent. Quoique ces expressions ne soient point étrangères, elles paroissent cependant neuves & surprenantes à l'oreille; leur nouveauté ne venant point des termes, mais de la belle imagination dont elles sont remplies.

Gravina disserte en Philosophe sur la passion de Pétrarque pour Laure; il subtilise & quintessencie les transports de cet amour; il en vient jusqu'à les regarder comme un exercice de vertu: belles paroles sans doute qui auroient pû être agréées de M. de la Bastie, le plus moderne & le plus sçavant des

Apologiſtes de Pétrarque : mais quiconque connoît le cœur humain, n'eſt point la dupe de cette métaphyſique. On ſçait ce que valent des préciſions minutées dans le ſilence du Cabinet ; probablement Pétrarque étoit bien-aiſe qu'on eût du talent pour en faire de ſemblables ſur ſon compte. Du reſte il ſe trahiſſoit trop lui-même, & ſes Poëſies diſent trop de choſes pour qu'on admire la ſageſſe de ces deux fameux habitans de Vaucluſe.

L'Auteur indique encore quelques autres Poëtes plus modernes, mais en ſi peu de mots, qu'il n'eſt pas néceſſaire de nous y arrêter. Le Traducteur, M. Requier, ajoûte à ce Diſcours ſur la Poëſie Italienne deux Lettres Latines de Gravina, l'une *ſur le mépris de la mort* ; l'autre *ſur les bornes qu'on doit mettre à la douleur* : toutes deux du meilleur ſtyle ; on nous

les donne auſſi en François ; & tel eſt le fond de ce petit Volume qui, joint à celui dont nous avons parlé au mois de Juillet dernier, forme un joli Recueil d'obſervations ſur la Poëſie.

ARTICLE XLV.

DE MIRACULIS quæ Pythagoræ, Apollonio Thyanenſi, Franciſco Aſſiſio, Dominico, & Ignatio Loyolæ tribuuntur, Libellus. Editio nova, multis adnotamentis aucta. Auctore Phileleuthero Helvetio. Edimburgi Typis Petri Fox. M. DCC. LV. *Nouvelle Edition d'un petit Livre ſur les miracles qui ſont attribués à Pythagore, à Apollonius de Thyane, à François d'Aſſiſe, à Dominique, & à Ignace de*

Loyola. Par un Suisse, ami de la liberté. A Edimbourg, &c.

CET Ouvrage, que son Auteur appelle un *petit Livre*, est un *in*-8°. de 414 pages, sans la Préface. On n'y parle de Pythagore & d'Apollonius de Thyane, que pour donner une mauvaise compagnie aux Saints reconnus de l'Eglise Romaine. Ceux-ci sont même plus maltraités, dans cette Dissertation, que les deux Payens qu'on leur associe. C'est que personne aujourd'hui n'est partisan de Pythagore & d'Apollonius, au lieu que S. François d'Assise & les autres Saints ont un culte parmi les Catholiques. Voilà ce qui blesse notre *Suisse ami de la liberté.* Supposez-lui, pour un moment, la foi ancienne des Pères & des Conciles à l'égard des Saints, des Reliques &c. vous le verrez tranquille sur les miracles répandus

dans les Légendes : tout au plus remarquerez-vous en lui des desirs modestes & raisonnables pour la correction de quelques Histoires qui se sont glissées dans les Livres Ecclésiastiques : desirs que l'Eglise approuve, bien-loin de les condamner. C'est ainsi que la Critique s'exerce tous les jours, avec édification, par les Hagiographes d'Anvers ; qu'un très-grand nombre de Prélats ont écarté des Offices divins ce qui ne paroissoit pas appuyé de preuves assez solides ; que le Pontife, qui est assis aujourd'hui sur la Chaire de S. Pierre, a sçavamment apprécié, dans son excellent Traité de la Béatification & de la Canonisation des Serviteurs de Dieu, le degré d'autorité qui convient aux Légendes insérées dans le Breviaire. (Voyez ce grand Ouvrage, Tome IV. seconde Partie, p. 114, & suiv.)

Mais le Censeur, dont on vient

de réimprimer la Diſſertation, eſt un Proteſtant armé d'injures & d'invectives contre tout ce qui ſe rapporte au culte des Saints. Les trois qu'il attaque, dans ſon Livre, n'étoient, ſelon lui, que des fanatiques, des ſtupides, des imbècilles, des impertinens, des impudens, des ignorans, des impies, des menteurs &c. & ceux qui ont écrit leurs vies, partagent tant de belles Epithètes : comment après cela ſeroient-ils reçus à exalter les miracles de ces ſaints perſonnages ? Il faut donc penſer qu'ici la Religion des Héros de l'Egliſe Romaine eſt le moyen qu'on emploie pour leur ravir le titre de Thaumaturges ; qu'au lieu d'examiner les faits miraculeux, ſuivant les régles du témoignage, on s'en prend à la cauſe, pour laquelle ces faits auroient exiſté ; qu'on les rejette & qu'on les nie, en ſuppoſant un vice eſſentiel dans cette cauſe,

& qu'enfin tout le Livre de l'Auteur Helvètique n'eſt pas tant une cenſure raiſonnée des miracles attribués aux Saints, qu'une déclamation violente contre les Catholiques & contre les dogmes qu'ils profeſſent.

Pour réfuter de ſuite cet Ouvrage, il ne faudroit pas être fort ſçavant ; mais il ſeroit néceſſaire de ſe livrer à des détails qui exigeroient un volume dans les formes : nous ne pouvons entreprendre cette tâche ; & nous nous bornons à quelques remarques où l'on ne verra que des raiſons ; point d'injures, point de termes de mépris : langage très-facile à prendre, mais qui n'eſt pas celui de la vérité.

I.

Ce Livre, quant à l'exécution littéraire, n'eſt, en grande partie, qu'un tiſſu de paſſages Grecs, Latins,

François, Allemands : tout cela rassemblé sans l'ordre & le goût convenables. Il s'y trouve tel chapitre où l'on voit du Latin confondu avec de l'Allemand, de l'Allemand mêlé de François &c. puis des citations entassées les unes sur les autres, des réflexions qui coupent les phrases, des vers assez mal appliqués ou rapprochés, des Notes quelquefois plus longues que le texte, & presque par-tout un style dur, raboteux, désagréable. Cependant l'Auteur ne renonce pas aux petits avantages que procure la raillerie ; de temps en temps il entreprend d'amuser son Lecteur, il tâche de faire le plaisant : ce qui ne convient ni au génie de cet Ecrivain, ni au sujet qu'il traite, ni au ton de l'Ouvrage entier. Ceci néanmoins est encore plus supportable que la modération prétendue qu'affecte le même Critique, en disant qu'il est ami de tout le

monde, & qu'il ne veut offenſer perſonne ; tandis que, dans ſon Livre, les Saints & leurs Panégyriſtes, les Papes & les défenſeurs du dogme Catholique ſont traités comme les derniers des hommes.

II.

La Logique de ce Diſſertateur n'eſt pas un guide ſur lequel on puiſſe compter : nous en citons quelques exemples.

1o. Dans la queſtion générale des miracles & de la cauſe qui les opère, il ſe détermine pour un ſentiment qui n'eſt ni le plus probable, ni le plus facile à ſoûtenir : il croit que le Démon ne peut faire aucun miracle : & quand on en vient aux prodiges opérés par les Magiciens de Pharaon ; il inſinue, ne pouvant faire mieux, que ces merveilles furent des tours d'adreſſe : or cette opinion ne peut ſe

concilier ni avec la lettre de l'Ecriture, ni avec les évènemens qui ſe paſſerent dans la Cour du Roi d'Egypte ; & l'on met d'ailleurs, dans l'induſtrie de ces Magiciens, un merveilleux qui ſeroit preſque auſſi étonnant que les miracles mêmes.

Mais nous n'inſiſtons point ſur cet article : c'eſt aux raiſons de l'Auteur que nous en voulons. Si le Démon, *dit-il*, avoit le pouvoir de faire des miracles, il n'auroit pas manqué de l'exercer en certaines occaſions où il lui importoit de combattre les prodiges qui venoient de Dieu : cependant nous ne voyons pas que ce pouvoir ait été mis en œuvre, &c. Eh quoi ! *répondra quiconque entend ſeulement les termes de la queſtion*, quand on dit que le Démon peut faire des miracles, conçoit-on que ce pouvoir ſoit indépendant de Dieu ; que l'Ange rebelle puiſſe, à ſon gré, changer les loix de la

nature ; détruire les œuvres du souverain Etre ; gouverner, en un mot, le monde physique & moral comme il lui plaira ? Ne pense-t-on pas au contraire que toute la puissance de cette créature est subordonnée ; qu'elle ne s'étend qu'aux objets que Dieu veut bien lui abandonner ; qu'ainsi dans les occasions où il importoit à ce Prince des ténèbres, de combattre les prodiges divins, rien toutefois n'est sorti de sa main, parce que celle de Dieu l'enchaînoit ?

Mais, *ajoûte l'Auteur*, si le Démon pouvoit faire des miracles, il faudroit en conclure qu'il est tout-puissant : point du tout, *répondrons-nous* : car celui-là seul est tout-puissant qui peut faire toutes les choses possibles. Justement, *replique notre Théologien Suisse*, si le Démon peut faire des miracles, il pourra faire tout ce qui est possible. Très-mauvaise consé-

quence assurément : car le pouvoir de faire tout ce qui est possible, suppose un Etre infini, puisque les choses possibles sont infinies ; au lieu que le pouvoir de faire telle ou telle action miraculeuse, (pouvoir encore, subordonné & dépendant,) ne s'étend point & ne peut s'étendre à tous les possibles : or tel est le pouvoir qu'accordent au Démon, ceux qui disent qu'il peut faire des miracles.

2°. Dans la vie de S. François, écrite par S. Bonaventure, il est dit que le Saint ayant eu la complaisance de demeurer, quelque temps, chez un grand Seigneur ; les Démons le battirent rudement : sans doute, *reprend le Censeur d'un ton de raillerie*, parce que les Démons n'aiment point les Palais des Grands, & parce qu'ils ne veulent pas que les hommes aient de la vanité. Mais cette observation est sans justesse : la vie de S. Fran-

çois porte que ce Saint regarda le mauvais traitement qu'il avoit reçu des Démons, comme une punition de la complaiſance qu'il avoit eue, en ſe laiſſant perſuader de prendre ſon logement chez ce grand Seigneur.* Le Cenſeur prétendroit-il que les Démons ne fiſſent jamais la fonction d'Exécuteurs des vengeances divines ? C'eſt du moins ce que ſon objection ſuppoſe ; & l'on voit combien cette ſuppoſition eſt illuſoire.

Au reſte, on n'a ici qu'un trait de la manière dont l'Auteur rend les actions contenues dans les vies des Saints. Il dénature les unes, il

» * Credo, *dit S. François dans la* » *Légende de S. Bonaventure*, quòd » Dæmones, qui nihil poſſunt niſi » quantum Providentia ſuprema diſpo- » nit, in me ferociter irruerint, quia » non bonam ſpem profert manſio mea » in domo magnatorum.

repréſente les autres imparfaitement; il donne à celles-ci un ridicule qu'elles n'ont pas; il tire de celles-là des concluſions trop générales, trop éloignées, ou tout-à-fait étrangéres. On lit, par exemple, dans la vie de S. Ignace, que peu de jours après ſes premiers projets de converſion, il fut tenté de pourſuivre l'épée à la main un More qui parloit mal de la ſainte Vierge. Ce mouvement d'un zéle peu éclairé eſt blâmé par les Hiſtoriens de ce Saint; mais cela ne ſuffit pas à l'Auteur dont l'Ouvrage nous occupe: il conclut de ce trait, que ſaint Ignace étoit vindicatif; & que n'ayant pas eu l'amour des ennemis, on n'a pû le canoniſer: * com-

* C'eſt ce qu'on lit à la page 394 de l'Ouvrage. On ne trouve pas, en cet endroit, le trait du More: mais, comme l'Auteur dit, qu'il *a montré plus haut de quels ſentimens Ignace étoit animé*

me ſi ce premier mouvement de colère qui n'eut aucune ſuite, & qui précéda de plus de trente années la mort du Saint, n'avoit pas pû être expié par la pénitence ! Ajoûtons un point d'érudition que place ici le Cenſeur : *Ignace*, dit-il, *voulut imiter l'Empereur Caligula qui ordonna de tirer du ſang*, c'eſt-à-dire d'ôter la vie, *à un ancien Préteur que l'Ellebore de l'Iſle d'Anticyre n'avoit pû guérir.* Cela ne ſe concilie-t-il pas bien avec l'hiſtoire d'Ignace qui, dans ce moment, ne ſongeoit ni à Caligula, ni à ſatisfaire un penchant de cruauté ; mais qui doutoit ſim-

---

contre ceux qui penſoient autrement que lui ; & comme on ne voit que le trait du More qui ait été produit en preuve de ces *ſentimens*, il faut bien que l'Auteur conclue de-là le prétendu eſprit vindicatif du Saint, & par conſéquent le tort qu'on a eu de le canoniſer.

plement en homme peu instruit ; si le zéle de la Religion ne l'autorisoit pas à défendre, par les armes, l'honneur de la Mère de Dieu ?

3°. L'Auteur fait (à la page 230) une hypothèse singuliére. » Supposons, *dit-il*, qu'un Missionnaire Papiste veuille convertir un Payen ; & qu'il n'emploie pas pour cette œuvre les argumens très-solides qui démontrent la Religion Chrétienne, mais qu'il se serve seulement des principes régnants chez les Catholiques ; sçavoir, qu'il faut croire à l'Eglise sans rien examiner ; qu'on doit rendre un culte à la Vierge & aux Saints &c. Je soûtiens, *continue l'Auteur*, que ce Payen bien persuadé des vérités de la Religion naturelle, ne pourra se rendre aux raisons du Missionnaire, quand même celui-ci mêleroit à sa prédication quelques dogmes de la Religion Chrétienne. Car

» comment diſtinguera-t-il le vrai
» du faux ? comment embraſſera-
» t-il une Religion qui enſeigne &
» qui protége l'idolâtrie ? &c.... Je
» crois bien, *ajoûte le Cenſeur*,
» que ce Miſſionnaire ſe conduira
» prudemment & qu'il déguiſera
» bien des choſes, s'il ſe voit vis-
» à-vis d'un homme qui ſçache
» raiſonner ; mais ceci eſt de l'arti-
» fice : il faut propoſer la Théologie
» telle qu'on l'enſeigne en Italie &
» en Eſpagne « &c.

Voilà un plan de Miſſion auſſi ridicule que fauſſement imaginé. Comment pourroit-il ſe trouver un Miſſionnaire qui oſât ſe promettre de convertir un Payen Philoſophe, avant que de lui prouver la vérité de l'Evangile & des dogmes qu'il contient ? Comment viendroit-il à la penſée d'aucun homme qui a le ſens commun, de propoſer l'Egliſe comme régle infaillible de vérité, avant que d'avoir

montré ce que c'eſt que Jeſus-Chriſt Fondateur de l'Egliſe? Comment établiroit-on le Culte de Marie & des Saints, ſans expliquer les rapports que Marie & les Saints ont avec Jeſus-Chriſt? &c.

Mais on avoue que le Miſſionnaire Papiſte pourra ſe ménager & *déguiſer bien des choſes*. Eh bien! que déguiſera-t-il? Sans doute il ne dira point qu'*il faut croire à l'Egliſe ſans examen*; mais il dira qu'il faut examiner les titres très-légitimes & très-anciens qui conſtituent l'Egliſe, juge infaillible des controverſes. Il ne dira point que Marie & les Saints doivent partager avec Dieu le culte ſuprême: imputation fauſſe que Meſſieurs les Proteſtans devroient ceſſer de faire aux Catholiques; mais il dira ſimplement qu'on honore Marie & les Saints comme des créatures en qui Dieu a fait éclater les merveilles de ſa grace; qu'il a couronnées

dans le ciel, & dont les prières lui ſont agréables. Il ne dira pas, ce Miſſionnaire, qu'on doit croire tout ce qui eſt dans les Légendes; il ne préconiſera pas le Livre des Conformités de S. François avec Jeſus-Chriſt, ouvrage dont notre Auteur ne ceſſe point de nous objecter l'exiſtence & de nous citer des lambeaux; comme ſi tous les Catholiques, médiocrement même inſtruits, ne ſçavoient pas bien ce que valent ces productions nées dans un ſiècle auquel le nôtre ne reſſemble point; comme ſi le Livre des *conformités* n'étoit pas réduit à n'être qu'un meuble de curioſité dans les Bibliothèques! Et pourquoi les Proteſtans ont-ils tiré des ténèbres ce Livre preſque ignoré? Pourquoi l'ont-ils traduit, commenté, orné d'eſtampes? En cela n'ont-ils pas témoigné autant de haine contre les Catholiques, que ceux-ci avoient fait voir de ſageſſe en

laissant cette composition bizarre dans l'oubli ?

Mais, reprend l'Auteur, il s'agit ici de *la Théologie des Italiens & des Espagnols :* c'est celle-là que le Missionnaire annoncera, s'il ne veut pas user de politique & d'artifice. Qu'est-ce que cela signifie ? Nous avons les Catéchismes d'Italie & d'Espagne, & nous y trouvons tous les mêmes Articles de croyance qu'on enseigne en France, en Allemagne, dans l'ancien & dans le nouveau monde. Quand on exige, en quelque contrée que ce soit de l'Eglise Catholique, une profession de foi exacte & circonstanciée, on prend celle qu'on voit à la fin du Concile de Trente ; & celui qui s'y soumet, passe pour véritable enfant de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine.

L'Auteur nous cite *un certain sçavant Prélat*, comme ayant tenu une doctrine bien plus pure que n'est

n'eſt celle de nos confeſſions de foi. Veut-on parler de M. Boſſuet? Nous avoñs ſon *Expoſition de la doctrine de l'Egliſe Catholique*: Ouvrage tant de fois imprimé & traduit dans toutes les Langues: tout Catholique l'adopte *; & l'on y trouve tous les points qui bleſſent le Cenſeur; entr'autres ce dogme de la *Tranſubſtantiation*, contre lequel notre Théologien, *ami de la liberté*, épuiſe toutes les formules d'invectives & d'injures. Qu'eſt-ce donc, encore une fois, que tout ceci veut dire? L'Auteur s'expli-

* Le Cenſeur pourroit être encore dans le préjugé qui régna ſi long-temps parmi les gens de ſa Communion; ſçavoir que l'*Expoſition* de M. Boſſuet eſt contraire aux déciſions du Concile de Trente. Cette calomnie a été détruite par M. Boſſuet lui-même: on n'a qu'à lire ſon *Avertiſſement* à la tête des Editions poſtérieures, avec les approbations que Rome & la France ont données à ſon Livre.

quera s'il en a la volonté & le talent : c'en eſt aſſez ſur ſa manière de raiſonner : il faudroit un long Volume pour en montrer les défauts. Paſſons à un troiſième Article qui n'eſt pas moins répréhenſible.

III.

Un des plus grands écueils où puiſſe donner un Controverſiſte, eſt d'imputer à ceux qu'il veut combattre, des manières de penſer ou des pratiques qui leur ſont étrangères. L'Auteur de cet Ouvrage mérite, peut-être plus que perſonne, des avis ou des reproches ſur ce point. Dès ſa Préface, il adopte, comme quelque choſe de très-bien dit, un long paſſage du Miniſtre Jurieu, qui aſſure qu'*en Italie & en Eſpagne les Légendes ſont encore l'Evangile des peuples :* ne voilà-t-il pas une accuſation bien vérifiée ? Les Italiens &

les Eſpagnols ne doivent-ils pas être bien confus après la révélation d'un fait ſi humiliant ? Mais ces deux Nations n'entendent point ce qu'on veut leur dire ; elles voient que l'Evangile de Jeſus-Chriſt leur eſt lû, expliqué, recommandé par les Paſteurs, & que les Légendes n'occupent jamais chez elles la place de ce ſaint Livre.

Ecoutez enſuite notre Auteur ſur l'Article de la Tranſubſtantiation : preſque toujours ce dogme le met en fureur ; il ne peut en prononcer le mot ſans l'accompagner d'une épithète odieuſe. Avant que de finir ſa Préface, il vous dira que les Docteurs de l'Egliſe Romaine ne peuvent ſeulement pas expoſer ce qu'ils entendent par *Tranſubſtantiation*. Cependant on a tous les Catéchiſmes qui portent que c'eſt *le changement du pain au propre corps, & du vin au propre ſang de Jeſus-Chriſt.* On a

réſolu, dans une infinité de Livres, les objections formées contre ce Myſtère : on a fait voir que ces difficultés n'égalent point encore celles qui naiſſent des Myſtères incompréhenſibles de la Trinité & de l'Incarnation : Myſtères que les Proteſtants font profeſſion d'admettre & d'adorer : on a obſervé que la Tranſubſtantiation ſuit immédiatement du dogme de la préſence réelle ; que ſi les Calviniſtes ſupportent, dans les Luthériens, la créance de la réalité, ils doivent ſupporter, dans les Catholiques, celle de la Tranſubſtantiation &c. Toutes ces choſes ont été dites & répétées un million de fois ; & voilà un Livre, datté de 1755, qui reproche aux Controverſiſtes de l'Egliſe Romaine de n'avoir encore pû s'expliquer ſur un dogme qui les a occupés durant plus de deux ſiècles.

Combien de fauſſetés notre Cen-

ſeur, précipité & infiniment partial, n'impute-t-il point à ſaint François ! » Cet homme, *dit-il*, » croyoit que le Démon ſouffle immédiatement, dans l'ame, des » penſées impures : « Point du tout. C'eſt ſaint Bonaventure qui dit ſimplement que ce Saint fut une fois violemment tenté par le ſoufle du Démon, *ad inſufflationem Diaboli*. Mais 1° ce *ſoufle* eſt un terme figuré qui ne ſignifie que la ſuggeſtion du malin eſprit. 2° Il n'eſt point dit que ce *ſoufle* opérât immédiatement ſur l'ame. 3° Saint Bonaventure enſeigne, dans ſon Livre *des œuvres du Créateur*, que le Démon agit ſur les organes des ſens & de l'imagination : c'eſt tout ce qu'il lui accorde.

Notre Auteur ne combine point tout cela : il marche toujours du même pas. On lit, dans la vie de ſaint François, qu'un jour il dit à un de ſes compagnons la penſée

dont ce Religieux étoit actuellement occupé. Sur quoi le Cenſeur prétend que le Saint s'attribuoit la puiſſance de Dieu même ſur le fond de l'ame & ſur l'intèrieur des conſciences ; ce qui ne peut être que l'entrepriſe d'un *blaſphèmateur*. Or il n'eſt rien de tout cela dans la Légende. On y voit ſeulement que ſaint François connut la penſée de ſon compagnon ; on ne remarque point que ce ſaint homme s'attribuât à ce ſujet aucune puiſſance ſur le ſecret des cœurs ; & il ne s'agit que de ſçavoir ſi Dieu, par une grace ſpéciale, le lui manifeſtoit quelquefois : manifeſtation au reſte, dont on a quantité d'exemples dans les ſaintes Ecritures & dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

Le Docteur Helvètique vous dira encore que François d'Aſſiſe, Dominique, & Ignace de Loyola faiſoient conſiſter la piété dans l'ignorance ; qu'ils ne regardoient

pas Dieu ſeul comme Tout-puiſſant, mais qu'ils aſſocioient Marie & les Saints à ſa toute-puiſſance; que ces trois perſonnages voulant convertir les ames, n'employoient jamais la doctrine de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, &c. Nous ferions une longue liſte de propoſitions ſemblables, miſes ſur le compte de ces trois Saints : on voit ce qu'il faut en croire : elles ne ſont bonnes qu'à faire illuſion au petit peuple des Cantons Proteſtants, & qu'à l'animer contre les Catholiques.

Cependant l'Auteur eſpère bien que ſes raiſonnemens ſeront de quelque poids auprès des Docteurs de l'Egliſe de France, (il ne fait nul cas de ceux d'Italie & d'Eſpagne.) *Pouvez-vous ſouffrir*, dit-il aux François, *que l'empire ſur les créatures ſoit partagé entre Dieu d'une part, François d'Aſſiſe & une infinité de Saints de l'autre?* Encore une fauſſeté que Meſſieurs

les Proteſtants répètent toujours dans leurs Livres, & ſur laquelle on ne les contredit point dans leurs aſſemblées. Mais quelles réformes l'Auteur attend-il de nos ſçavants Théologiens ? Il en déſireroit un grand nombre ; cependant, pour ſe borner à ce qu'il y a de plus preſſé, ſon projet n'embraſſe encore que l'abolition du culte des Saints, des Légendes, des hiſtoires de Miracles, des honneurs qu'on rend aux Reliques : on lui feroit néanmoins plaiſir d'y ajoûter la condamnation du Pape *comme hèrétique*, parce qu'il fait des canoniſations, & qu'il entretient toutes les parties du culte ſuperſtitieux. Et quel modèle encore les Docteurs François auront-ils ſous les yeux, en purgeant ainſi leur Egliſe de toutes les impuretés qui la ſouillent ? Ecoutons ; voici un mot de conſéquence : On nous indique ici les Pères de la primitive Egliſe :

mais l'Auteur passe légèrement sur ce sage conseil ; & c'est justement là qu'il devoit s'arrêter : nous allons suppléer à son silence.

On ne dit rien dans tout ce Livre, si violent contre saint François, saint Dominique, saint Ignace & tous les Saints des derniers siècles, qu'on ne pût retorquer contre ceux des premiers ; contre la pénitence & la solitude des Anachorètes * ; contre la générosité des Martyrs ; contre la pauvreté volontaire d'une infinité de Chrétiens de tout âge & de toutes conditions, &c. Ce culte des Saints, cette vénération

* Nous désirerions que le Censeur voulût mettre la vie de ces trois Saints vis-à-vis de celle de S. Antoine, par exemple, laquelle a été écrite par saint Athanase ; qu'il comparât ce que le Démon a tenté contre le saint Anachorète d'Egypte, avec les particularités, en ce genre, dont S. Bonaventure fait mention dans la vie de S. François, &c. Notre

pour les Reliques, cette foi des miracles, objets qui ſont en butte aux invectives continuelles de l'Auteur, paroiſſent dès la naiſſance de l'Egliſe. Notre Cenſeur doit ſûrement être fâché que les vêtemens de ſaint Paul & l'ombre même de ſaint Pierre aient guéri les malades, chaſſé les Démons, &c. que les os de l'illuſtre Martyr S. Ignace aient été recueillis, par les Fidèles, & portés comme en triomphe de Rome à Antioche, où les peuples alloient les viſiter *pour en recevoir de grands biens, ſoit pour l'ame, ſoit pour le corps*; que les Chrétiens, témoins du Martyre de ſaint

---

Docteur dira-t-il que cette vie de ſaint Antoine n'eſt pas de ſaint Athanaſe? Qu'il liſe ce que les plus ſçavants Critiques ont répondu, ſur ce point, à Scultet, à Rivet & aux autres Proteſtants, ennemis de l'Etat Monaſtique. Nous renvoyons à Papebrok, au P. Alexandre, à D. Ceillier, au P. de Montfaucon, à M. Fleury &c.

Polycarpe, ſe ſoient gliſſés juſques ſous le bucher, où il finit ſes combats, pour enlever quelques parties de ſes ſacrés oſſemens; qu'enſuite ils aient pris l'habitûde de former des aſſemblées ſolemnelles pour célébrer la mémoire de ce ſaint Evêque, &c.

Ce doit être auſſi une choſe très-déſagréable au Docteur que nous réfutons, de voir toutes les plus grandes lumières de l'Egliſe, les Pères du 4e & du 5e ſiècle, ſaint Baſile, ſaint Ambroiſe, ſaint Jerôme, ſaint Jean-Chryſoſtôme, ſaint Auguſtin, ſaint Grégoire de Nazianze & une multitude d'autres, rendre témoignage au culte des Saints, ſur-tout à celui de la ſainte Mère de Dieu. Quel reſpect n'ont-ils point eu pour les cendres des Martyrs! avec quelle complaiſance n'ont-ils pas raconté les miracles obtenus par leur interceſſion! Le Miniſtre Daillé appelloit *Reli-*

quiaires tous ces ſaints Docteurs ; pour faire voir combien ils étoient zélés pour l'honneur des ſaintes Reliques. Eh bien ! de quel côté nous mettrons-nous aujourd'hui ? ſera-ce avec les nouveaux Réformateurs, avec Daillé, avec notre *Suiſſe ami de la liberté*, ou bien avec tant d'excellents hommes qui nous ont frayé la route il y a plus de quatorze cents ans ? Croirons-nous le grand Chryſoſtôme qui admire les prodiges opérés au tombeau du ſaint Martyr Babylas ; qui s'écrie que ſon deſir ſeroit de baiſer les chaînes de ſaint Paul, de les mettre ſur ſes yeux &c. ou bien nous en rapporterons-nous à l'Auteur de cette Diſſertation, dont la plume diſtille le fiel le plus amer contre les Saints amis de Dieu, contre leurs miracles, contre leurs Reliques ? Diſons-le, en finiſſant ce paragraphe, Meſſieurs les Proteſtants ſont venus trop tard pour nous

enlever la doctrine & les uſages de nos Ancêtres : ils doivent renoncer déſormais à ce projet. Nous avons examiné plus utilement qu'eux les monumens de la Tradition : c'eſt à ces ſaintes régles, à ces pratiques vénérables que nous en appellons continuellement, & auxquelles nous nous fixons, ſans crainte d'être trompés, ni de tromper perſonne.

IV.

On doit être curieux de ſçavoir quels Auteurs notre Critique emploie plus communément dans le cours de ſa Diſſertation. D'abord contre Pythagore & Apollonius de Thyane, il met en œuvre quelques Anciens qui en ont parlé : il leur aſſocie un petit nombre de Modernes, affectant toujours de ramener les uns & les autres à la querelle odieuſe qu'il ſuſcite à l'Egliſe Romaine. M. Dacier, par exemple,

observe que, dans la doctrine de Pythagore, les ames des hommes, purifiées dans ce monde & ornées de vertus, *devenoient dignes des respects & des hommages des autres hommes*. Sur cela il faut que notre Censeur dise : *Eh bien! le bon homme Dacier se montre toujours vrai prosélyte & digne membre de l'Eglise Romaine : il n'avoit qu'à déclarer ici nettement que Pythagore admettoit le Purgatoire & le Culte des ames béatifiées*. Or n'est-ce pas là chercher querelle à pure perte ? M. Dacier prèsente bien ou mal le sentiment de Pythagore : s'il le présente bien, on n'a rien à lui dire ; il ne s'agit là ni du Purgatoire, ni du Culte des Saints ; s'il le présente mal, on peut le critiquer, à la manière des hommes de Lettres, sans affectation & sans injures : mais le Censeur paroît ignorer ce style.

A l'égard des trois Saints qu'il

déchire dans tout ſon Livre, voici ſa méthode; il raſſemble des lambeaux de leurs vies, pour faire connoître, à ſa façon, leur caractère, leur doctrine, leurs miracles. Un Critique qui auroit ſçû les régles de ſon art, ſe ſeroit d'abord muni des meilleurs Livres composés ſur ces matières : pour ſaint François, il auroit eu la vie donnée, il y a vingt-huit ans, par le P. Chalippe ; pour ſaint Dominique, il auroit acquis l'Ouvrage du P. Touron imprimé en 1739; pour ſaint Ignace, il auroit conſulté la grande collection des Bollandiſtes au 31. de Juillet. Or tous ces ſecours ont manqué à l'Auteur, ou bien il les a négligés. Sur ſaint Dominique il ne nous cite qu'une vie en Allemand, dont preſque perſonne ne peut nous certifier l'exactitude : ſur ſaint Ignace, il s'en tient à des morceaux de vies connues; & il ne manque pas

d'objecter, comme Bayle, le défaut de miracles énoncé, dit-on, par Ribadeneïra dans sa premiére Edition. Mais si ce Censeur avoit vû les observations des Bollandistes sur cette prétendue difficulté, il auroit pû modérer son ton, supposé néanmoins que la bonne foi ne lui eût pas manqué : condition qu'il ne nous appartient pas de garantir. Sur saint François, il cite, à la vérité, des passages de la Légende écrite par saint Bonaventure; mais tout cela déplacé, dénaturé : le P. Chalippe auroit pû le redresser en bien des rencontres; il lui auroit appris du moins que Luther même, malgré ses emportemens contre l'Eglise Romaine, comptoit saint François parmi les Saints; qu'il le regardoit comme *un homme admirable, animé d'une merveilleuse ferveur d'esprit.*

Après avoir tracé les caractères des cinq personnages énoncés dans

ſon titre, l'Auteur entreprend de prouver que leurs miracles ne ſont pas de Dieu, parce que leur doctrine étoit contraire à tous les attributs de Dieu; parce que ces miracles détruiſent la Religion Chrétienne; parce qu'en les adoptant, on établiroit un Pyrrhoniſme général dans les choſes ſaintes. Enſuite il prétend que ces miracles ne ſont pas non plus des œuvres du Démon; mais ſeulement l'effet de la fourberie ou de la crédulité. Tout ceci eſt vrai, à la lettre, ſi l'on s'en tient aux miracles de Pythagore & d'Apollonius; & il n'étoit pas néceſſaire de faire une longue Diſſertation pour démontrer ce point de controverſe. Mais les raiſonnemens de l'Auteur ſont nuls & illuſoires, quand il parle des Saints de l'Egliſe Romaine: nous avons donné des exemples de ſa fauſſe Logique & de ſa mauvaiſe foi. Ajoûtons que, dans ſes preuves,

il s'appuie des Livres les moins recevables, de Bayle (Articles ſaint François & ſaint Ignace) c'eſt ſon Auteur favori ; de l'Alcoran des Cordeliers, de l'Auteur des penſées libres ſur la Religion, du voyage d'Italie de Miſſon, des Journaux de Hollande & d'Angleterre &c. nous ne parlons point d'Hoſpinien, de Baſnage, de Serces, de l'Eloge de la Folie & d'une foule d'autres dont la partialité ou l'aigreur eſt connue. Il n'y a guères que le Traité préparatoire à l'Apologie d'Hérodote qui ait manqué au Diſſertateur ; & c'eſt tant pis pour lui : car il auroit trouvé là une récolte très-abondante de jolies hiſtoires ſur les Prêtres, les Moines, les Saints, les Reliques &c. entr'autres une très-divertiſſante nomenclature de curioſités dévotes qu'on garde à Jéruſalem ; comme le muſeau d'un Séraphin, un rayon de l'étoile des Mages, du

han de S. Joseph, de la sueur de S. Michel quand il combatit le Démon : cette derniére Relique auroit bien figuré avec l'aile du même Archange, dont notre Auteur fait un reproche aux Catholiques : comme s'il s'étoit jamais rencontré aucune Eglise ou Monastère dont les possesseurs eussent assez peu de bon sens pour s'attribuer des entités si chimériques !

Il y a aussi, dans ce Livre, un long Chapitre destiné à montrer que, si la Canonisation n'étoit pas contraire aux Loix divines, Socrate mériteroit mieux cet honneur que saint François & les deux autres qu'on lui associe dans toute cette longue *Diatribe*. Voilà encore une chose bien imaginée ; ainsi que le *sancte Socrates* qu'on trouve à la fin du Chapitre. On estime donc qu'un Payen, qu'un Idolatre même seroit plus digne d'être honoré par des Chrétiens, que ceux

qui ont reçu le caractère ſacré du Baptême ! Mais quand ces derniers ſeroient auſſi déteſtables qu'on le prétend ; pourquoi former, contre eux & en faveur d'un Idolâtre, une hypothèſe chimérique & injurieuſe même à la Religion Chrétienne ?

C'en eſt aſſez & peut-être trop ſur ce Livre : s'il s'y trouvoit, en quelques endroits, des obſervations utiles à la pureté du ſaint Culte ; nous dirions à l'Auteur qu'il devoit ſe contenir dans ces bornes : & ce ſeroit le cas de répéter ce qu'on diſoit à Luther, dès le commencement de ſa prétendue Réforme ; qu'il ne falloit pas troubler toute la terre pour corriger quelques abus, & qu'il n'étoit pas néceſſaire de mettre le feu à la maiſon du Père de famille, pour y détruire quelques mauvaiſes pailles qui s'y étoient introduites.

ARTICLE XLVI.

TRAITÉ DE LA CULTURE des Terres. Par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de la Société d'Edimbourg & de l'Académie de Marine, Inſpecteur-Général de la Marine. Tome IV. *in*-12. (pages 609) contenant les expériences & réflexions ſur la Culture des Terres, faites pendant l'année 1754. *A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, & Louis-François Delatour, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LV.

NOUS avions prévû que l'ouvrage de M. Duhamel deviendroit périodique; * c'eſt-à-dire

* Voyez l'Article III. de nos Mémoires de Janvier, 1755.

que chaque année il nous donneroit le détail des *Expériences faites ſur la nouvelle culture des Terres*. Voici, dans le volume que nous annonçons, l'état de ce qui a été pratiqué, en ce genre, durant l'année 1754. On y verra que le nombre des Amateurs de la nouvelle culture a augmenté, & que les ſuccès dont elle a été ſuivie, ſont très-capables d'intéreſſer une infinité d'autres perſonnes.

C'eſt ainſi qu'on procéde dans les Arts utiles. Il faut exhorter long-temps & conſtamment; faire enviſager de grandes utilités; préſenter des exemples illuſtres, &c. Si l'objet n'étoit qu'agréable, on n'auroit pas beſoin de tant d'induſtries. » Voyez, *diſoit Columelle*, combien nous avons de „ maîtres pour la Muſique & pour „ la Gymnaſtique : ces gens-là ne „ manquent ni de diſciples, ni de „ protecteurs : mais l'agriculture,

„ qui eſt un art comparable à l'é-
„ tude de la ſageſſe, * trouve à
„ peine des eſclaves pour l'exer-
„ cer. "

C'étoit bien-là le témoignage public de la décadence des mœurs : auſſi Columelle vivoit-il ſous Tibère & ſous Claude. Si ce bon Citoyen revenoit au monde, il nous croiroit plus honnêtes-gens que les Romains de ſon ſiècle : & quoique la culture des terres aille encore bien lentement parmi nous, au moins trouve-t-elle aujourd'hui des panègyriſtes, des protecteurs, & dans la perſonne de M. Duhamel & de ſes Correſpondans, des hommes extrêmement zélés pour l'inſtruction des Cultivateurs.

Il s'agit de *nouvelle culture*; c'eſt-à-dire, d'une méthode qui fertiliſe les terres, parce qu'on les

* Proxima & quaſi conſanguinea ſapientiæ eſt. *Colum. l.* 1.

remue beaucoup ; qui épargne les ſémences, parce qu'on les diſtribue à propos ; qui laiſſe au même terrein l'avantage de porter chaque année, parce qu'on ménage des intervalles ou des platebandes entre les planches chargées de grain, &c. Si nous n'avions pas rendu compte de cette utile méchanique, à meſure que les autres volumes de M. Duhamel ont paru, nous entrerions ici dans quelques détails ; mais nous ſuppoſons nos Lecteurs inſtruits au moins de l'eſſentiel. Voici ce que nous fournit ce quatrième Tome diſtribué en quatre Chapitres.

Le premier expoſe, en XII. Articles, les expériences faites par divers particuliers, capables d'inventer eux-mêmes & de perfectionner. En Gâtinois, en Bretagne, au Perche, en Guienne, en Champagne, en Normandie, en Bayonnois &c. les tentatives ont toujours été ſuivies

vies du ſuccès : tantôt c'étoit un produit approchant du double ; tantôt une qualité de grain, une beauté de pailles qui attiroient l'admiration du voiſinage ; tantôt une épargne de ſemences à laquelle toute l'attention des Cultivateurs les plus œconomes n'avoit jamais pû parvenir ; tantôt une perfection plus grande introduite dans les inſtrumens de la culture ; tantôt une abondance de vuës nouvelles pour la propagation & l'amélioration des diverſes plantes, autres que le bled, &c. Tous ces Meſſieurs qui ont travaillé, dans nos Provinces, d'après les principes de M. Duhamel, ſe ſont fait un plaiſir de lui communiquer leurs procédés, leurs ſuccès, leurs fautes même & leurs négligences. On voit là le concert des trois choſes, que Columelle exigeoit pour une heureuſe culture ; le *ſçavoir*, le *pouvoir*, le *vouloir* : PRUDEN-

TIAM REI, FACULTATEM IMPENDENDI, VOLUNTATEM AGENDI. C'eſt-à-dire, qu'il faut être inſtruit des bonnes méthodes, qu'il faut pouvoir faire des avances, qu'il faut ne ſe point décourager dans l'exécution. Rien de tout cela n'a manqué aux ſages Obſervateurs, dont on nous expoſe ici les vuës & les travaux.

Le ſecond Chapitre traite des maladies du froment, de la Rouille, de la Coulure, de ce qui rend les Bleds échaudés, glacés, avortés, de la Nielle, du Charbon, de l'Ergot. Un mot de chacune remplira notre objet, & le reſte ſe verra dans l'Ouvrage.

LA ROUILLE eſt une maladie qui attaque les feuilles & les tiges du froment: elle ſe manifeſte par une ſubſtance de couleur de fer rouillé: elle couvre les feuilles & les tiges du froment dans la plus grande force de leur végétation.

Rien de plus pernicieux que cette maladie ; elle détruit les eſpérances de la plus belle moiſſon ; & ce qu'il y a de plus triſte, c'eſt qu'on ne ſçait pas bien encore quelle peut être la cauſe de ce fléau. M. Tillet ſi célèbre par ſes Expériences ſur les bleds, croit que la Rouille vient de l'extravaſation d'un ſuc gras & oléagineux qui, en ſe deſſéchant peu-à-peu, ſe convertit en une pouſſière rouge-orangé. Mais il faut encore bien des obſervations pour lever tous nos doutes en cette matière.

LA COULURE, qui vuide ou amaigrit les épis, peut venir des pluies froides & abondantes, des gèlées qui ſurviennent après un temps humide, &c. Dans les principes de la nouvelle Culture, les grains ſont moins ſujets à couler, parce que les fréquents labours favoriſent le progrès de la végétation.

Les Bleds échaudés, ou retraits, ſont ceux dont les grains contiennent peu de farine, parce qu'ils ont été accueillis trop-tôt d'une grande chaleur, ou parce qu'ils ont verſé lorſqu'ils étoient en lait.

Le Bled glacé eſt celui dont le grain paroît d'un jaune foncé & à demi tranſparent: lèger inconvénient, mais qui ôte toujours au froment une partie de ſa beauté: M. Duhamel en attribue la cauſe aux grandes chaleurs ſurvenues lorſque la farine étoit preſque formée.

Les Bleds avortés ont la tige tortue, nouée, rachitique; les feuilles d'un verd bleuâtre, & contournées en différents ſens; les épis maigres, deſſéchés; les grains noirs comme ceux de la nielle. On ſoupçonne que ce mal eſt produit par des inſectes: le temps & les expériences nous inſtruiront peut-être davantage.

La Nielle cauſe la deſtruction preſque entiére de l'épi, dont il ne reſte alors que le filet du milieu entouré de quelques grains convertis en pouſſière noire. On nous donne ici les obſervations de M. Tillet, & de M. Aimen (autre Naturaliſte très-habile) ſur cette peſte des campagnes; mais on n'en conſtate point encore la cauſe: on nous aſſure ſeulement, que les leſſives de chaux ſont le remède qu'on emploie avec le plus de confiance.

Le Charbon eſt un autre fléau terrible, qui a bien exercé la patience & la ſagacité de M. Tillet: ſes obſervations ſont déja connues par nos Mémoires; M. Duhamel en donne auſſi l'extrait, & il en rèſulte que le *charbon* eſt une pouſſière contagieuſe dont le remède doit être toute leſſive de chaux, de ſel marin, de nitre, & mieux encore la ſoude, la potaſſe, les cendres gravelées, &c. Tout cet Ar-

ticle eſt à lire en conſidération de l'objet, un des plus importants de toute la ſcience œconomique.

L'Ergot n'attaque que le ſeigle, & ſelon M. Tillet, c'eſt l'effet de la piquûre d'un inſecte. Les grains *ergotés* cauſent des maladies très-dangereuſes : on en a fait ſouvent une funeſte expérience en Sologne. Le remède eſt de ſéparer ces grains, par le moyen du crible ; mais, dans les années de diſette, le pauvre payſan ne veut ſe priver de rien ; il emploie tout, & il eſt la victime de ſon indigence. Le pain, formé de ce ſeigle ergoté, produit des gangrènes ſéches qui dépeuplent quelquefois un canton, &c.

Voilà bien des maux répandus ſur l'aliment ordinaire des humains : celui qui ſeroit aſſez heureux pour en délivrer les campagnes, mériteroit de plus grands honneurs que le plus illuſtre Conquérant ; mais

il eſt comme certain, qu'on ne les lui rendroit pas : car il y a long-temps, dit Columelle, que notre luxe & nos délices dédaignent les choſes vraiment utiles, les mœurs antiques, les actions mâles : *Intelligo luxuriæ & deliciis noſtris priſtinum morem, virilemque vitam diſplicuiſſe.*

Parmi les Amateurs de la nouvelle Culture, M. Lullin de Châteauvieux, ancien premier Syndic de la ville de Genève, tient toujours un rang très-diſtingué : chaque année, il fait des eſſais ; il perfectionne la manière de labourer, de ſemer, & les inſtrumens deſtinés à ces uſages ; il étend ſes expériences à la vigne, à la luzerne, au ſain-foin, aux plantes potagères, au lin, au chanvre, aux navets, &c. On nous donne ici, dans le troiſiéme Chapitre & dans l'étenduë de 271 pages, toutes les pratiques qui l'ont occupé

durant l'année 1754, avec les ſuccès dont elles ont été ſuivies. La matière eſt partagée en dix-huit Articles, qui doivent être lûs & non repréſentés dans une Analyſe. Nous tranſcrivons ſeulement, pour donner une idée des progrès de la nouvelle Culture, le témoignage que lui rend le même M. de Châteauvieux. » La marque, *dit-il*, la „ plus certaine qu'elle eſt de plus „ en plus eſtimée, c'eſt la grande „ quantité d'inſtrumens qu'on nous „ demande de toutes parts, & qui „ font à-préſent la principale occu- „ pation de pluſieurs Artiſtes & „ ouvriers de Genève. Nous avons „ envoyé de tous ces inſtrumens, „ & particulièrement beaucoup de „ ſemoirs, dans les Provinces du „ Lyonnois, du Bugey, de Bour- „ gogne, du Dauphiné, de Pro- „ vence; en Lorraine, en Alſace, „ dans les Cantons de Zurich, de „ Berne, de Soleure, de Baſle, de

„ Schaffouſe, dans la Principauté
„ de Porentru, dans le Piémont,
„ à Vienne en Autriche, &c. On
„ en demande actuellement de Na-
„ ples & de Milan. Enfin on va
„ faire partir un de mes ſemoirs
„ pour Conſtantinople, d'où il a
„ été demandé.... On voit, par
„ tous ces préparatifs, combien on
„ s'occupe, en différents endroits,
„ de la nouvelle Culture: de pa-
„ reils exemples ſont bien enga-
„ geants; le deſir d'imiter a de puiſ-
„ ſants attraits. “

M. Duhamel reprend ſon ouvrage dans le quatrième Chapitre, & il y place un *Abrégé de toutes les obſervations Botanico-météréologiques, faites au château de Denainvilliers près Petitviers en Gâtinois pendant l'année 1754.* C'eſt un état ſuivi, mois par mois, de toute la température des ſaiſons: on y ajoûte le ſuccès, en bien ou en mal, des divers fruits

de la terre, avec les Obſervations qui ont eu pour objet les inſectes, les maladies des hommes, les beſtiaux, le gibier, &c. Tout cela, mis dans le point de vuë de l'utilité publique & particuliére, eſt quelque choſe de très-eſtimable: & pour citer encore une fois notre ſage Columelle, ſi *nous n'aimions pas mieux fréquenter le Cirque & le Théatre, que les campagnes & les vignobles*, nous donnerions à la doctrine contenue dans ce Livre, une preférence entiére & abſolue ſur toutes les fines productions de ce qu'on appelle Bel-eſprit.

ARTICLE XLVII.

FABULARUM ÆSOPIARUM Libri quinque, &c. *Cinq Livres de Fables, dans le goût de celles d'Esope.* A Glascow, de l'Imprimerie de Robert & André Foulis. *In*-12. pages 108. 1754. Et se trouve à Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques.

DANS sa Préface, l'Auteur du Recueil que nous annonçons, ne se donne guères que le mérite de la versification ; encore craint-il qu'on n'estime ce mérite plus qu'il ne lui a coûté. Il rend moins compte de son travail que des ressources & des secours qui le lui ont facilité : il se plaît à exposer à ses Lecteurs comment, pour donner à quelques-unes de ces Fables

la forme métrique, quelquefois il n'a eu que de légers changemens à faire dans le choix ou dans l'ordre des mots, de ſorte que ces Fables ſembloient plutôt reprendre d'elles-mêmes cette forme, comme une reſtitution, que la recevoir d'une main étrangère comme un bienfait. Plus jaloux d'acquitter ſa reconnoiſſance que d'enfler ſes richeſſes, le Poëte ne veut pas qu'on confonde ſes fonds avec ſes emprunts, ni ſes revenus avec ſes dettes : le vers le plus indifférent, la plus ſimple moralité, qui ne lui appartiennent pas, il indique ſcrupuleuſement la ſource d'où il les a tirés : en un mot, il eſt plus attentif à publier les moindres prêts qu'on lui fait, qu'un plagiaire ne l'eſt à cacher les larcins qu'il commet.

On trouve, dans cette Préface, de l'érudition & des recherches ſur les anciennes Fables Gréques,

& ſur leurs Traductions Latines, ſur les Manuſcrits & ſur les Editions qu'on en conſerve. Cette Préface ſert de Prologue au premier Livre ; chacun des autres a le ſien.

Dans le Prologue du ſecond Livre, en déclarant ſon goût, ſon attrait, ſon eſtime pour le genre qu'il a choiſi, l'Auteur déploie un talent qui prouve que le charme qui le tranſporte, n'eſt pas une illuſion qui le faſcine.

» Dans les Fables, *dit-il*, un » goût naturel & gracieux, une » Latinité pure, une ſimplicité élé- » gante, un tour aiſé qui ne laiſſe » pas ſentir ce qu'il coûte, voilà » ce qui m'enchante. Aucun cha- » grin, aucun ſouci ne tient chez » moi contre un Vers enjoué, ou » une docte maxime de Phédre & » de Térence.« Il vaut mieux citer que traduire le Latin de notre Poëte.

Capit me fabularum ſuavis indoles,
Capit venuſtâ munditie Latinitas
Simplex, & arti prænitens facilis color
Laborioſæ. Ergò meas omnes mihi
Fere propellunt mentis ægritudines,
Deliniuntve verſibus lepidis ſuis
Monitiſve doctis Phœdrus & Terentius :
Quibus Poëtam vix alium feliciùs
Utile miſcere dulci exiſtimaverim, *&c.*

Au Prologue du troiſième Livre, » Ces Fables Eſopiques, *dit-il*, ont » fait autrefois les délices des plus » grands & des plus ſçavants hommes de la Grèce : jamais aucune » Nation lettrée ne les a mépriſées » comme des contes ſurannés, ou » des fictions badines : le Prince » des Philoſophes, Socrate, le grand » Socrate daigna leur prêter les ornemens de ſa Poëſie, il les en » jugea dignes « &c.

Placuere priſcis Græciæ doctæ Viris,
Summiſque : nec eas, tanquam aniles nænias
Infantibuſve pueris vendibiles jocos,
Contempſit ulla docta gens mortalium.
Pater Sophorum, magnus ille Socrates,
Dignas putavit, quas poliret verſibus.
. . . .
Igitur materiam, quam mihi ſumpſi in manus,
Feſtivitate liberali cùm ſciam
Pollere, & eſſe moribus etiam utilem;
Hanc ego cavere diligenter debui,
Ne culpâ tenuis ingenî corrumperem.

Parmi les cauſes qui hâterent à Rome le déclin de la belle Latinité, notre Fabuliſte compte le peu de ſoin qu'on eut d'exercer la jeuneſſe à une Poëſie douce & coulante, ſimple & noble, enjouée & délicate, dont Varron & Phédre

furent de si beaux modèles : à ce goût sain & náturel succéda la fureur de l'esprit, la passion des traits brillants & recherchés ; enfin l'enthousiasme des Sénèques & de Lucain &c. C'est le sujet du Prologue qui ouvre le quatrième Livre.

Ab illo vetere, simplici, mundo stylo
Magìs recessit in dies Latinitas,
Romana pubes quo se exercuit minùs
In scriptitandis versibus Senariis,
Quales Poëtæ non modo omnes scenici
Veteres solebant in suis comœdiis
Usurpare : imò & alii fermè cæteri
Veteres Poëtæ, si qua præsertim vafræ
Lubido Musæ scriptionem ludicram,
Menippeamque concinnare jusserat,
Metrorum amabant hanc libertatem sequi
Suavem profectò, nec minùs vocabulis,

Quam rebus ipsis pangendis aptissimam.

. . . .

Olim hæc fuere. Sed mox tam liquidum genus
Scribendi, tamque delicatum respuit
Illapsa sensim argutiarum cupiditas,
Demumque turbo Cordubensis obruit.

Dans le Prologue du cinquième Livre, notre Poëte se plaint du discrédit où le Latin est tombé en France. Quand on écrit en cette Langue, on court risque de ne trouver aucun Imprimeur, & si on en trouve, il risque lui-même de ne trouver aucun débit de sa marchandise. Chez l'Etranger, notre Fabuliste a trouvé un zéle généreux & des soins typographiques, dont il ne sçauroit trop se louer. Du côté du papier & des caractères, on ne sçauroit rien ajoûter à la beauté de cette Edition; & du côté de la correction, à peine peut-

on lui reprocher quelques légères taches. * Si les Lettres Latines étoient auſſi-bien ſervies dans nos Imprimeries, bientôt nous les verrions renaître & ranimer, parmi nous, une heureuſe émulation qui, en nous familiariſant davantage avec les bons Auteurs de l'ancienne Rome, rameneroit ce goût ſain & ſolide, dont notre Poete déplore ſi élégamment la chute, qu'on ne l'accuſera jamais d'en être complice.

Hos annos ante ſeptuaginta libris
Stylo Latino ritè compoſitis, ſuus
Honos erat adhuc, ſuaque laus in
Gallia.
Nunc tale vix eſt qui ſuis opus velit

* Dans l'Exemplaire, remis à la Bibliothèque du Roi, nous avons vû ces taches effacées de la main de l'Auteur, avec quelques corrections peu importantes, qui ne ſont arrivées à Glaſcovv qu'après l'Edition achevée.

Subjicere prælis Typographus; vel si
audeat
Magnum est periculum, emptor ne
suus libro,
Suusque lector desit. Tanto obnoxiam
Latinitatem fecit despicatui
Indocta morum facta commutatio!
. . . .
. . . . . Brevi accidet,
Superbâ gentis arrogantiâ, sibi
Ut occludantur limpidi fontes bonæ
Antiquitatis; cujus ingenuæ quidem
Veneres salesque lepidi, & ars æqua-
bilis
In libris, quos nunc Gallica expolit
manus,
Plerisque nullum jam ferè inveniunt
locum.
Hac ipse commotus aliquantulum
fui
Iniquitate temporum & deterritus,
Ne quid Latinè scriptum mandarem
typis.

At primum in iſtis, quas polivi, fabulis
Satis expedita cùm ſit ſimplicitas ſtyli,
Brevitaſque & ſenſûs varietas probabilis;
Legendas modico ſperavi faſtidio,
Venturaſque etiam in multitudinis manus.
Tum ſi longè aliter accidat, pauciſſimis
Contentus eſſe decrevi lectoribus,
Satis beatus, hi modò ſint ſimiles tui,
Optime SALERI, qui lepore candido
Et arte lucidâ, & opibus cunctis bonæ
Antiquitatis jam diu mentem tuam,
Bonam ipſam & alacrem, ornare pulchrè noveris, *&c.*

Voilà un compliment marqué au coin de la bonne Antiquité & de la belle Latinité. Ce n'eſt cependant qu'un ſentiment vrai & ſincère dont le tour & l'expreſſion

ſont ſimples & naturels : il eſt adreſſé à un Sçavant illuſtre qui mèrite trop de louanges pour en aimer aucune. Mais comment ſa modeſtie pourroit-elle réprouver un encens que ſon goût approuveroit autant que ſon mérite le juſtifie, s'il ne brûloit point à ſa gloire ?

Les maximes que le nouveau Fabuliſte a ſemées dans ſes Prologues, ſont autant de régles dont on a droit de ſe prévaloir pour apprécier le mérite de ſes Apologues : mettons nos Lecteurs en état d'appliquer ces maximes à tout ſon travail, en leur citant des exemples tirés 1° des Fables qu'il a inventées & verſifiées ; 2° de celles qu'il a verſifiées ſans les avoir inventées ; 3° de celles qu'il n'a fait que traduire. C'eſt dans la premiére eſpèce que le génie de l'Auteur doit ſe déployer tout entier ; on en jugera par la vingt-cinquiéme du 1er Livre.

MALUS EXSPOLIATA.

Onuſta pulchris, eximiiſque fructibus
Superbiebat Malus: nam quotidie
Herilis ad ſe ventitabat familia,
Modò hoc, modò illud pomum, cui maturitas
Pretium addidiſſet, decerpendi gratiâ.
Sic illa amicos facere, ſtulta credidit:
At, præter folia, poſtquàm nihil ſuperfuit,
Eadem repentè ſe ſe deſertam videns,
Heu! fuerat, inquit, diviti nullus mihi
Amicus, quoniam nullus eſt nunc pauperi.

C'eſt aux bons Latiniſtes à voir s'il manque quelque choſe à la ſimplicité & à la délicateſſe du ſtyle. Sur une Traduction plus littérale qu'élégante, que nous hazardons, ceux qui n'entendent pas le Latin, pourront juger de la vérité de l'image, & de la juſteſſe de l'alluſion.

» Chargé des fruits les plus
» beaux & les plus exquis, un pom-
» mier étoit tout fier de ſon far-
» deau : tous les jours les gens de
» ſon maître venoient le viſiter,
» pour cueillir ſes pommes, les
» unes après les autres, à meſure
» qu'elles atteignoient leur point
» de maturité. Cet arbre vain fut
» aſſez dupe pour croire avoir
» gagné autant d'amis qu'il avoit
» reçu de viſites. Mais, quand il
» ne lui reſta plus que des feuilles,
» voyant qu'on l'abandonnoit, Ah !
» *dit-il*, dans mon opulence je n'ai
» point eu d'amis, puiſque je n'en
» ai aucun dans mon indigence.

Si, dans notre citation, nous euſſions affecté un choix marqué, nous aurions probablement préféré la cinquiéme Fable du quatrième Livre. Au reſte nous ne ſçaurions bien ſûrement diſtinguer toutes celles dont l'invention appartient au nouvel Auteur ; il auroit dû lui-

même faire cette distinction, au moins pour la satisfaction de ses Lecteurs. La 9e & la 23e du premier Livre; la 42e du troisième; la 17e du quatrième; la 16e, la 24e, la 35e du cinquième Livre nous ont plû singulièrement parmi celles qui nous paroissent neuves.

Produisons-en une des plus courtes, pour faire voir que notre Fabuliste n'a pas besoin d'un grand espace pour déployer les fleurs de sa naïve élégance & de sa simplicité délicate.

ROSA ET AMARANTHUS.

(*Lib. 2. XLIII.*)

Quis non odoris nostri delicias amat?
Quis non tenellæ frondis purpureum decus?
Dixit Amarantho nimiùm sibi placens Rosa.
Amaranthus autem, nil mihi quidem, refert,
Contigit horum simile; sed vivo diu.

Qui

» Qui pourroit n'être pas enchan-
» té de l'odeur qui s'exhale de mon
» ſein, & de la pourpre qui brille
» ſur mes fleurs ? Ainſi parloit à
» l'Amaranthe, la Roſe trop épri-
» ſe de ſes charmes. Pour moi,
» reprit l'Amaranthe, je n'ai aucun
» de ces avantages ; mais je vis
» long-temps.

L'exemple de la ſeconde eſpèce ſera la Fable des deux grenouilles ; elle eſt priſe du Recueil de Robert Etienne. Pour faire ſentir ce que ces Apologues gagnent dans la verſification de l'Auteur, avant ſes Vers, nous tranſcrirons la Proſe qui lui a ſervi de matière, & nous traduirons le tout ſans prétendre à aucun autre mérite que celui de la fidélité.

Ranæ duæ in palude veſcebantur; æſtate autem ſiccatâ palude, illâ derelictâ quærebant aliam. Cæterùm profundum invenerunt pu-

teum : quo viso altera inquit, Descendamus heus tu in hunc puteum. Illa respondens ait, Si igitur & hîc aqua aruerit, quomodò ascendemus? Fabula declarat non oportere inconsideratè res aggredi.

» Deux grenouilles vivoient ensemble dans un marais. L'été » l'ayant desséché, elles le quitte» rent pour en chercher un autre. A » la vuë d'un puits profond qu'elles » rencontrerent, l'une dit : Allons, » vîte, descendons dans ce puits. » Mais, reprit l'autre, si son eau » vient à tarir, comment remon» ter ? Cette Fable nous apprend » qu'il ne faut rien entreprendre » inconsidérément.

RANÆ. (*Lib. 2. XXII.*)

Cùm fureret æstàs immodica, suam
duæ
Paludem Ranæ siccatam reliquerant,
Inopesque circum errabant quærentes
aquam.

Ad puteum tandem deveniunt; utque
 uberi
Illum scatere aquarum copiâ vident,
Perbibere cupiunt; unaque, huc age,
 ô soror,
Quin, inquit, saltu mittimus corpus-
 cula?
Sed hic si pariter puteus aruerit, re-
 fert
Altera, quo pacto hinc jam licebit
 egredi?
 Itus est imprudens, de reditu si non
 liquet.

» Pendant les chaleurs excessi-
» ves d'un été brûlant, un marais
» se dessécha : ce fut, pour deux
» grenouilles qui l'habitoient, une
» nécessité d'en sortir. Errantes
» dans leur disette, elles couroient
» tous les environs pour chercher
» de l'eau. Enfin elles aboutirent à
» un puits dont la source étoit fort
» abondante; à la vue de cette eau,

» leur ſoif redouble & les preſſe
» plus vivement. Allons, ma ſœur,
» dit l'une, qu'attendons-nous ?
» ſautons dedans. Mais, ma ſœur,
» répondit l'autre, ſi ce puits vient
» auſſi à ſe deſſécher, comment
» en ſortirons-nous ? L'aller n'eſt
» pas ſage, ſi le retour n'eſt ſûr.

Au lieu de cette Fable, ſi nous euſſions cité la 9^{e} ou la 12^{e} du premier Livre ; la 31^{e} ou la 34^{e} du ſecond ; la 29^{e} ou la 34^{e} du troiſième ; la 2^{e} ou la 6^{e} du quatrième ; la 17^{e} ou la 36^{e} du cinquième ; on auroit encore mieux ſenti combien l'or des mines où puiſe notre Fabuliſte, s'épure & ſe perfectionne dans ſon creuſet.

Il ne nous reſte plus qu'à produire un exemple de ſimple traduction : en prenant pour original, un Apologue de notre inimitable La Fontaine, nous ne ſerons pas accuſés de favoriſer le Traducteur, ni ſa copie.

LA MORT ET LE BUCHERON.

Un pauvre Bucheron tout couvert de ramée
Sous le faix d'un fagot aussi-bien que des ans,
Gémissant & courbé marchoit à pas pesans,
Et tâchoit de gagner sa chaumine enfumée.
Enfin n'en pouvant plus d'effort & de douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son malheur;
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde?
Point de pain quelquefois, & jamais de repos.
Sa femme, ses enfans, les soldats, les impôts,
Le créancier & la corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

Il appelle la mort, elle vient sans tarder,
Lui demande ce qu'il faut faire,
C'est, dit-il, afin de m'aider
A recharger ce bois; tu ne tarderas guères.
Le trépas vient tout guérir;
Mais ne bougeons d'où nous sommes.
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

MORS ET RUSTICUS. (*Lib.* 2. *X.*)

Vetulus redibat nemore Rusticus, ferens
Vix se, suumque fascem: victus denique
Labore & annis, posuit infelix onus.
Tum cogitare tristis omnia incipit
Quæcumque perfert nunc, vel olim pertulit.
Nam quas faventis ille fortunæ vices
Habuit, in annos si retrò elapsos velit
Reflectere animum? Paupere quondam in casa
Vitam auspicatus, miserias inter, miser

Reptavit infans ; hinc malorum quis modus ?
Vel quando duri ferreum fati ordinem
Explere paulùm destitit ? Conjux mala :
Desidiâ inertes liberi : immodicis herus
Juvandus operis : milites, domesticam
Queis sæpe oportet præbere supellectilem :
Rigidus coactor : creditor, impatiens moræ :
Victûs facultas rara ; perpetuus labor ;
Ac denique mali plurimum ; prope nil boni.
His simul ob oculos positis omnibus sibi,
Suoque motus hocce postremo statu,
Senex misellus calamitatis ultimum,
Gradum attigisse credidit : Mortem invocat.
Adest : quid, inquit, me rogas ? Fascem hunc uti
Recipiam, dixit ille ; me, precor, adjuva.
Mali medela Mors venit, gravius malum.

Dans le François, la narration est plus simple, plus serrée & plus vive : dans le Latin, elle est plus ornée, plus pleine & plus traînante ; il semble que sentant ce désavantage l'Auteur ait voulu s'en venger dans l'affabulation, où un vers en a rendu quatre, & a enchéri sur la finesse de la pensée & sur l'énergie des termes.

La plûpart des sujets qui ne sont pas de son invention, notre Auteur les a tirés des sources communes, telles que les Recueils publiés par Robert Etienne & par Joachim Camerarius, qui sont comme un fond public, dont tout le monde fait usage : il en a pris de bien d'autres Ecrivains dont quelques-uns ne sont pas Fabulistes de profession. Il ne les traduit pas toujours en Copiste servile ; assez souvent, dans le corps de l'Apologue & plus souvent encore dans l'Epilogue, il se permet des changemens qui nous paroiss-

ſent autant d'améliorations. Avant que de finir cet Article, diſons un mot des Modernes qui ſe ſont le plus diſtingués dans la carrière des Fabuliſtes Latins.

Depuis le XV^e ſiècle, les plus anciens ſont Gaſpar Barthius, Pantaleon Candidus & Bandinus Gualfreduccius : dans ſes Vers, aucun de ces Auteurs n'a employé la même meſure que Phédre. Les deux premiers ſont Allemans, le troiſième eſt Italien : le ſtyle de ceux-là eſt mauvais ; celui du dernier eſt rampant & négligé.

Dans ſon Recueil, intitulé *Apologi Phædrii*, Jacques Reignier, Médecin de Baulne, s'eſt aſtraint au Metre Iambique : ſa latinité eſt aſſez bonne ; mais peu délicat dans le choix des matériaux, prolixe dans ſes narrations, il n'a point ſçu répandre ſur ſes Apologues ces agrémens qui ſont le ſel d'une bonne Fable. Ses meilleurs ſujets

sont tirés des Fables Italiennes de Farga, qui mériteroit d'être connu en France, & peut-être de l'être autant que le Verdizotti.

Dans la classe de ces Fabulistes Latins, Gabriel Faerne de Cremone occupe depuis long-temps le premier rang : c'étoit un Critique fort lettré ; le style de ses Fables est fort châtié, il ne lui manque que cette espèce d'élégance & de simplicité qu'on recherche spécialement dans l'Apologue : ce qui vient peut-être de ce qu'il ne s'est pas uniquement attaché aux Vers senaires, dont la mesure est la plus uniforme & la plus convenable aux Fables Latines. Entre Phedre & Faerne, MM. de Thou & de la Monnoye, ont trouvé une ressemblance dont tous les Connoisseurs ne sont pas également frappés.

Dans les Œuvres de Commire, nous avons un Livre entier de

Fables. Le goût & la latinité en sont exquis : mais plusieurs sont plutôt des pièces allégoriques que des Apologues Esopiques. M. l'Abbé Fraguier a aussi fait un petit nombre de Fables : si elles étoient toutes également morales, on ne pourroit trop les admirer. Pour n'être pas assez esclaves de l'antique simplicité, ces deux Auteurs n'en sont pas moins supérieurs à MM. Ménage & Le Fevre, qui ont aussi composé, en Latin, quelques Fables justement estimées.

Un célèbre Jésuite Italien, nommé Charles de Aquino, a publié quelques Fables en Vers Iambes. Quelque estime que l'Italie fasse de ce Poëte ingénieux & sçavant ; ses Vers sonores & énergiques sont souvent trop durs, quelquefois trop hérissés de pointes pour plaire à tous les Connoisseurs.

Sur cette légère ébauche où nous avons hazardé une esquisse de nos

principaux Fabuliſtes Latins, le Public pourra aiſément aſſigner au nouvel Auteur que nous lui annonçons, le rang qu'il doit occuper parmi ſes rivaux. Ce n'eſt pas à nous de lui marquer ſa place immédiatement après Phèdre : cependant entre ce Maître & ſon nouveau diſciple, nous ne croyons pas qu'il reſte un intervalle où l'on veuille, à ſon préjudice, placer beaucoup de nos modernes Fabuliſtes.

ARTICLE XLVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

Calendrier perpétuel, au moyen duquel on peut aiſément vérifier & fixer les dates qui ſe rencontrent dans les titres, & Auteurs tant anciens que modernes, pour tous les ſiècles de l'Ere vulgaire; avec un Avertiſſement qui en explique les uſages. Un Calendrier perpétuel eſt également utile pour vérifier les anciennes dates, & pour déterminer les époques futures. On avoit, dans pluſieurs Livres, des méthodes relatives à ces

deux objets ; mais rien d'aussi commode ni d'aussi court que ce qu'on nous donne ici. C'est un Tableau, d'environ vingt pouces de haut sur quinze de large, contenant d'un côté trois Tables, dont la premiére marque le nombre d'Or ou Cycle lunaire, l'Epacte & le terme Paschal ; la seconde présente le Cycle solaire, les concurrens, la lettre dominicale, les mois, les jours du mois répondants à leurs quantièmes, suivant notre façon de compter & suivant l'usage Romain ; enfin les Dimanches de l'année & les Fêtes mobiles ; la troisième donne l'Indiction Romaine commençant au premier de Janvier.

Le second côté du Tableau comprend deux parties, dont la premiére est un Calendrier des nouvelles Lunes, tant pour l'ancien que pour le nouveau Calendrier : l'autre partie est le dévelop-

pement d'un Cycle entier de dix-neuf ans ou du nombre d'Or, composé de ses 235 lunaisons combinées avec dix-neuf années solaires; le tout présenté sous la forme très-élégante de vingt cercles concentriques.

Il ne nous est pas possible de bien expliquer, sans le Tableau même, tous les usages de ce Calendrier. Imaginez que, quand on a, dans les Chartes anciennes, quelques caractères donnés, comme la lune, le jour, le régne d'un prince, sans l'articulation expresse de l'année, bientôt ce dernier caractère, le plus important de tous, se découvre au moyen de trois ou quatre opérations très-faciles qu'indique le Tableau. Concevez aussi que, pour déterminer les caractères d'une année future quelconque, c'est-à-dire, son nombre d'Or, son Epacte, sa Lettre dominicale, sa Pâque & toutes ses Fêtes mobiles,

il ſuffit de ſe rendre familières quelques pratiques qu'on annonce ici, & de ſuivre exactement les procédés du Tableau. On ne nous donne, au reſte, que le Manuel de toute cette doctrine Chronologique : on n'en explique point la Théorie, parce qu'une ſimple feuille de papier ne peut contenir ce qui remplit des Livres entiers. L'adreſſe de l'Auteur a été de réduire, dans des limites très-bornées, les réſultats de ſes connoiſſances, & l'abrégé uſuel de ce qui caractériſe les inſtans de notre vie.

« Cet Auteur eſt M. Hugnin, chez qui ſe trouve le Calendrier avec le Mémoire ou Avertiſſement deſtiné à l'expliquer. *Il demeure Quai de Bourbon, Iſle S. Louis, vis-à-vis le Port au Foin.* »

Quo Loco inter cives vir Litteratus habendus ſit, Oratio *habita in Regio Ludovici Magni Collegio*

S. J. *die veneris 20. Febr. 1756, à Joan. Bapt. Geoffroy, ejusdem Societatis Sacerdote.* QUEL RANG, PARMI LES CITOYENS, DOIT-ON ASSIGNER A L'HOMME DE LETTRES? Discours prononcé par le P. GEOFFROY, Jésuite, &c.

Dans la Controverse fameuse de *l'influence des Lettres sur les mœurs*, on a excédé de part & d'autre. Les uns ont regardé les Lettres comme très-propres par elles-mêmes à rendre l'homme vertueux; les autres ont soûtenu que le vice & la corruption étoient & devoient être les effets naturels, immédiats, essentiels de la litérature; deux extrémités répréhensibles, deux sources d'erreur & de mauvais raisonnemens. Voici un Orateur qui ne se fait ni juge, ni partie dans le démêlé; il expose simplement ses pensées qui sont vraies, & qui doivent réunir tous les esprits. Les Lettres, *dit-il*, jointes à la pro-

bité, ſont très-utiles ; les Lettres ſéparées de la probité, ſont très-préjudiciables. Ainſi avant que de conſidérer *l'influence des Lettres ſur les mœurs*, on ſuppoſe l'homme vertueux ou vicieux : dans le premier cas, les Lettres feront beaucoup de bien ; dans le ſecond, elles feront beaucoup de mal ; & pour répondre directement à la queſtion du Programme, le P. Geoffroy dit : Si l'homme de Lettres eſt vertueux, il doit être placé au nombre des meilleurs citoyens ; *ſi bonus eſt, inter optimos* : Si l'homme de Lettres eſt vicieux, il doit être compté parmi les plus mauvais citoyens ; *ſi malus eſt, inter cives peſſimos*. C'eſt toute la diſtribution du Diſcours.

Première Partie. Les hommes de Lettres rendent, à-peu-près, dans un Etat, le même ſervice que les Juges, les Commerçans, les Guerriers. Ils corrigent les mœurs, ils enrichiſſent la patrie, ils lui

procurent de la gloire au-dehors. Quant à la correction des mœurs, il ne faut pas compter que le Littérateur l'opère formellement & radicalement ; il ne fait que répandre, dans le détail des actions ordinaires, plus d'aménité, de douceur, de gaieté : avantages précieux que l'Orateur relève extrêmement, par la comparaison des défauts contraires. Rome, dans ses premiers siècles, eut des vertus : ses Maîtres sçurent manier également le soc de la charrue & les faisceaux consulaires. Mais quelle rusticité de mœurs ! Opposez l'élégant Scipion à l'austère Cincinnatus : auquel des deux donnerez-vous la préférence ? *Fruatur suâ laude integrâ Cincinnatus ille vocatus ab aratris ad fasces, à fascibus ad aratra revertens ; exhibeatur laureato vomere proscindens glebas Consul colonus. Admiratione digna hæc virtus equidem ;*

& litteris ad celebrandas ut ad promovendas virtutes inventis consignata. At cum admiratione amorem obtineat Scipio ille servator Italiæ fatiscentis, laborantis patriæ vindex, exultantis Africæ domitor; è triumphali curru demittens se ad artes pacificas quas inter arma coluerat; victoriæ multiplicis lauros deponens eruditæ in amicitiæ sinu; præliorum intervalla dispungens amœnitate studiorum; congressus feliciter cum Annibale, colloquens eleganter cum Lælio; post subactam in Africâ barbariem, humanitatem perpoliens Romæ; Bellator magnus, Civis bonus, Litterarum cultor & virtutum, utrisque maximus.

Les hommes de Lettres enrichissent la Patrie par leurs recherches & par leurs découvertes en toute matière de Sciences & d'Arts; par la communication des richesses littéraires; par l'activité générale que

le zèle des connoiſſances met dans les eſprits. Quelle émulation Athènes vaincue n'inſpira-t-elle point à Rome victorieuſe ! *Terras quidem armata implebat nominis ſui terrore (Roma;) ſed urbanitatis & elegantiæ ſuæ famâ implebant orbem inermes Athenæ : jacebat ſtrata ſub ruinis æmula ejus Carthago ; ſed artibus illuſtrata eminebat civitas cui & ipſa ſe inferret æmulam : victorem Annibalis pepererat ; ſed parem non opponebat Demoſtheni. Ambitioni ſatis non erat Principatus armorum, quandiù Litterarum principatum præripi pateretur : vendicare hunc ſibi non poterat bello ; commercio quodam & erudito mercatu quæſivit. Hinc adeò dum gentes cum victis Ducibus ſuis migrarent Romam, cives ſuos illa mittebat Athenas : deducti Reges in Italiam jura recipiebant à bellicoſo Senatu ; Regum victores in Græciam profecti à*

Senatu litterato præcepta repoſcebant. Reginam Romam inviſebant populi; Magiſtras Athenas frequentabat Roma. Is verò fuit exitus felicis commercii, ut palmam non illis eriperet, ſed haberet ſibi propriam, & quæ bellicoſas gentes vicerat, ab eruditâ gente non vinceretur.

Enfin les hommes de Lettres procurent à l'Etat la gloire du dehors : ils rendent leur Nation célébre chez l'Etranger : ils donnent même, en quelque ſorte, l'immortalité au ſiècle qui les a vû naître & proſpèrer dans l'étude des Sciences. Rien de plus renommé que le ſiècle d'Auguſte, que le ſiècle de François I. que le ſiècle de Louis XIV. & ce renom eſt dû principalement à l'éclat des Lettres protégées par ces Princes. Ce morceau très-noble & très-bien préſenté mériteroit encore d'être tranſcrit; mais nous devons auſſi notre

attention à la ſeconde Partie : celle qui vient de nous occuper eſt intéreſſante par les grandes images qu'elle renferme ; celle dont nous allons parler eſt pleine de feu, de force, de pathètique, &c.

Seconde Partie. Etre vicieux & cultiver les Lettres, c'eſt ne valoir pas mieux que les *voleurs*, les *traîtres*, les *meurtriers*, les *empoiſonneurs* : tel eſt le plan que ſe trace l'Auteur ; & comment l'exécute-t-il ? Il faut penſer que tout l'eſſor de l'Imagination, toute la véhémence de l'Art Oratoire, tous les ornemens du Langage, tout le ſel de l'Ironie, tous les éclats de la Critique, tout le zèle de la Religion ; que toutes les reſſources, en un mot, de l'Orateur, du Patriote, du Chrétien, ſont épuiſées, pour faire connoître les abus de la littérature quand elle ſe trouve jointe avec le vice. Alors les Littérateurs *ſont méchans ; ils uſent*

méchamment des Lettres ; ils font ſervir les Lettres à des œuvres de méchanceté : alors ce ſont des hommes pernicieux dans l'Etat, dans la République littéraire, dans le Chriſtianiſme ; & combien de portraits forment les détails de cette vaſte expoſition ! Un Machiavel, un Pierre Aretin, un Théophile, un Vanini, un Spinoſa &c. & les Plagiaires impudents, & les Ecrivains mercenaires, & les Satyriques armés de calomnies, & les Auteurs de Romans frivoles ou obſcènes, & les Abbréviateurs de gros Volumes pleins d'impiété, & les Inventeurs de ſyſtêmes Antichrétiens ; & les Amateurs, les Protecteurs, les Admirateurs de toutes ces peſtes de la Littérature, de la Patrie, de la Religion ; voilà une partie des perſonnages qui rempliſſent ici la ſcène : ils y entrent ſucceſſivement ; ils y paroiſſent ſous les dehors qui leur conviennent ;

ils fournissent tous à l'Orateur des traits de raillerie ou d'indignation; ils entendent enfin de sa bouche cette vive & éloquente invitation: *At vos à lædendis moribus, à violandâ societate, à virtute lacessendâ abstinete tandem, quicumque scriptores estis, invitis litteris nefarii, & à me invito delineati. Audite artes, & patriam, & virtutes orantes ut consulatis vobis denique & parcatis sibi. Inclamant Litteræ, Vestra exornavimus ingenia cultu elegantiarum; an ut civilia vitiorum pravitate inficeretis? Liberales sumus & ingenuæ, nocentes ne facite & invidiosas. Inclamat Patria, Errantes ego Artes prima collegi hospitio; an ut pravo illarum usu civium meorum consortia fœdarentur? Benefica propter vos in illas fui, noxias ne mihi facite & exitiosas. Inclamant virtutes, Revocatæ sunt è tenebris Litteræ; an ut ipsâ igno-*

rantiæ nocte pejor nobis claritas affulgeret? Sanctum erat & gloriosum apud Paganos veteres Litterati nomen, an impium sit aut inhonestum apud Christianos?

Ce discours, qui a été très-applaudi par les Auditeurs, contient un grand nombre de vérités.

D'abord il est certain, comme on le marque dans la premiére partie, que le propre des Lettres est de rendre le Citoyen plus aimable, l'Etat plus riche, la Nation plus brillante. Nous ne croyons pas que les adversaires mêmes de la Littérature lui contestent ces avantages : il n'est pas question, dans cette controverse, d'agrémens, d'éclat, d'opulence; mais de probité, de vertu, de mœurs, de Religion.

En second lieu, il est évident que si, à l'exemple d'un Fenelon, ou de l'Auteur tout récent des Odes Sacrées, on sçait joindre la vertu & l'esprit du Christianisme aux Let-

tres, ce ſera une ſource de biens pour la patrie, pour la littérature, pour la Religion. Tout le monde conviendra encore de ce point; & l'on pourra déſirer que le P. Geoffroy donne, dans un autre diſcours, des régles & des moyens pour faire cette importante conciliation.

En troiſiéme lieu, l'Orateur, raiſonnant de l'état actuel des Lettres, inſpire de juſtes défiances à quiconque veut entrer dans cette République. Il fait appercevoir des ridicules, des travers, des excès, des malverſations, des procédés injuſtes, bizarres, arrogants, irréligieux, &c. Que de monſtres dans une carrière où l'on ne devroit trouver que la Raiſon, la Religion, & leurs compagnes, les Vertus!

Enfin, il y a un mot bien effrayant à la page 25 de ce Diſcours. *Les Lettres*, dit l'Auteur, *étant livrées à la multitude, où il*

y a plus de méchans que de bons Citoyens ; il doit arriver que, pour un petit nombre de gens qui feront un bon usage des connoissances, la plûpart en abuseront. „ Cùm „ obviæ sint multitudini, in quâ „ mali plures sunt quàm boni ; „ fieri non potest ut benè ab ali- „ quibus, quin à plurimis pessimè „ usurpentur : “ d'où il faut conclure : 1° Que les Lettres, très-bonnes, très-saines, très-pures, par elles-mêmes, sont des poisons chez la plûpart des hommes, parce que ceux-ci sont méchants & vicieux : 2°. Que pour ne se pas perdre avec les Lettres, il faut veiller extrêmement sur soi-même ; pour ne se point percer de ce glaive à double tranchant, il faut être dans tout l'exercice de sa Raison & de sa Religion. C'est-à-peu près le terme & tout le fruit de ce sage & intéressant Discours. *Il a été imprimé chez Thiboust, place de Cambray.*

On publie un *Prospectus* fort curieux, sous le titre de *Ruines des plus beaux monumens de la Grèce ; ou Recueil de desseins & de vuës de ces monumens ; avec leur histoire & des Réflexions sur les progrès de l'Architecture.* Par M. Le Roy, Architecte, ancien Pensionnaire du Roi à Rome, & de l'Institut de Bologne.

Cet Ouvrage sera un Volume *in-fol.* divisé en deux Parties, dont la premiére contiendra l'Histoire des monumens & vingt-neuf planches ; la seconde présentera les détails d'Architecture, concernant les mêmes monumens & trente-deux planches : le tout du prix de 54 liv. pour les Souscripteurs, & de 72 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit : les souscriptions seront reçues chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, jusqu'à la fin de Juillet ; & l'Ouvrage sera délivré vers la fin de cette année 1756.

Nous diſons que ce *Proſpectus* eſt fort *curieux*, parce qu'il nous promet de grandes lumières en fait d'Antiquités & d'Architecture. La Grèce, dans cette Partie des Arts ainſi que dans toutes les autres, a éclairé le monde; elle a propoſé des modèles à tous les ſiècles; & Rome même, cette ſuperbe maîtreſſe des Nations, a été obligée de céder la palme de l'Architecture comme des autres Arts, aux Grecs vaincus & ſubjugués. Les monumens antiques de l'Italie, quoique très-reſpectables, ſur-tout en comparaiſon de notre barbarie Celtique, n'ont pourtant ni la force, ni la variété, ni l'eſprit qu'on admire dans les reſtes d'Athènes, de Corinthe, de Sparte, &c.

Ce beau pays appartient aujourd'hui à des Barbares: ainſi le temps, ſous leur domination, fait encore plus de ravages que par-tout ailleurs; cependant les Voyageurs

intelligents, comme M. Le Roy, Auteur de la belle entreprise énoncée dans ce *Prospectus*, recueillent encore de la Grèce des miracles de l'Art.

Dans la premiére Partie, on nous donnera le plan de Sparte & d'Athènes, avec tout ce qui concerne les monumens de ces deux puissantes Villes. Pausanias sera cité en témoignage, expliqué, commenté, & sans doute qu'on lui prêtera de l'agrément, du feu, de l'esprit même & de la vie: c'est bien dommage qu'il n'ait eu que des yeux, de la bonne volonté, de la sincérité, & presque point d'ame, ni de connoissances. On réfutera des Voyageurs modernes, plus inexcusables que Pausanias, parce qu'ils n'ont pas même vû aussi-bien que lui. Cette Partie sera précédée d'un discours sur l'Histoire de l'Architecture. Nous osons prier l'Auteur de ne pas craindre d'en dire trop sur cet objet si

important. Quand on y conſacreroit cent pages *in-fol.* qui pourroit s'en plaindre? *Hiſtoire de l'Architecture*, *Hiſtoire des Architectes*, *Hiſtoire des plus beaux Monumens*, en ce genre : trois Livres qui nous manquent, & qu'on déſire très-ardemment.

A la tête de la ſeconde Partie, on placera un Diſcours *ſur les Principes de l'Art* : ouvrage apparemment didactique, & pour lequel il ne faut pas épargner non plus les détails. Il eſt bon de ſuppoſer que le monde ne ſçait rien, qu'il a beſoin de lumières ſur tout ; mais on doit ſe reſſouvenir qu'il ne les recevra point, ſi elles ne ſont nobles, grandes, attrayantes ; ſi, en l'inſtruiſant, on n'a le don de lui plaire & de l'attacher. Nous ne pouvons dire au reſte comment cela ſe peut & ſe doit faire ; mais nous ſçavons bien que c'eſt la route du ſuccès. On aura, dans cette Partie, les détails

de l'Art; c'est-à-dire ce qui concerne les rapports, les proportions, les mesures, les ornemens, les divers goûts d'Architecture; & l'on prendra pour modèles ces beaux restes de la Grèce, ces ruines éloquentes qui parlent plus haut, pour la gloire des Anciens, que tous les panégyriques qu'on en a pû faire.

M. Le Roy, qui entreprend cet Ouvrage, a tout vû, tout dessiné sur les lieux; il est Artiste lui-même & fils d'un père très-célèbre dans une partie considérable des Arts. Ajoûterions-nous bien une circonstance, qui n'est pas indiquée sur le *Prospectus*, mais dont on nous certifie la vérité? C'est que M. le Comte de Caylus & M. Mariette s'intéressent fort à cette entreprise; qu'ils y donnent le coup d'œil d'Amateurs & de Connoisseurs: c'en est assez pour accélérer la Souscription, qui d'ailleurs n'a pour objet que de faire rentrer les frais principaux; l'Ou-

vrage devant être un monument de gloire pour la Nation, non une affaire d'intérêt pour l'Auteur & pour ceux qui veulent bien le seconder.

Elévations du Chrétien malade & mourant conforme à Jesus-Christ dans les différentes circonstances de sa Passion & de sa Mort &c. Par M. P. (Peronnet) Chanoine Régulier, Prieur-Curé dans le Diocèse de Sens. Volume *in*-12. pag. 525, sans la Préface. *Chez Augustin-Martin Lottin, rue S. Jacques, au Coq.* M. DCC. LVI. Jesus-Christ est toujours le modèle des Chrétiens ; mais, dans les circonstances de sa Passion, il l'est particuliérement des malades & des mourans. C'est sous ce point de vuë que l'Auteur de ces *Elévations* envisage ce grand sujet. » Il regarde la Passion » de Jesus-Christ, depuis sa derniére » Pâque & l'institution de l'Eucha-

» riſtie jusqu'à ſon crucifiement, » comme une image de l'état d'un » Chrétien malade, & depuis ſon » crucifiement jusqu'à ſon dernier » ſoupir, comme une image de l'état » d'un Chrétien mourant.« Chaque *Elévation*, précédée d'un texte de la Paſſion, repréſente à-peu-près chaque circonſtance de cette douloureuſe époque de la vie du Sauveur ; on en rapproche les divers degrés de ſouffrance où ſe trouve un malade ; on lui inſpire des ſentimens conformes à cette ſituation, ou plutôt on ſuppoſe qu'il en eſt déja pénétré, puiſque c'eſt toujours le malade qui parle dans ce Livre. » Nous ſuppoſons, *dit l'Auteur*, » un malade à qui le Seigneur a » laiſſé jusqu'au dernier ſoupir une » pleine connoiſſance, une entiére » liberté d'eſprit, comme cela arri- » ve ſouvent, & qui n'ayant pas at- » tendu le temps de la maladie pour » ſe remplir de ces grandes vérités,

» fait alors usage de la sainte provi-
» sion qu'il en a faite en santé. « On pouvoit ajoûter, ce semble, que ce Livre est fait aussi pour les Chrétiens en santé ; c'est à eux sur-tout qu'il convient de préparer toutes choses pour le dernier combat. Saint Paul *mouroit tous les jours ;* & comment *mouroit-il*, demande S. Chrysostôme ? *En desirant cette derniére heure, & en s'y préparant :* c'est la réponse du même S. Docteur.

Le Livre qu'on nous donne est néanmoins destiné particuliérement pour les malades & les mourans : nous ne croyons pas qu'aucune des situations où ils peuvent se trouver, échappe à l'Auteur, ni qu'il oublie aucun des sentimens qui peuvent leur convenir. Au reste ce n'est point un petit mérite que d'avoir sçû soûtenir & varier des *élévations* & des *affections* dans l'étenduë de près de 600 pages : cela suppose une abondance dont le cœur

doit être, encore plus que l'esprit, la source primitive & le principe.

Nous citons un morceau de la LIX^e Elévation, où *le Chrétien mourant, ayant le Crucifix dans la main, implore la miséricorde de Jesus-Christ:* TOUT EST CONSOMMÉ (Joan. XIX.) » Oui, mon Dieu, » tout est consommé pour moi; » mais voilà mon unique espéran- » ce, la seule ressource qui me reste. » Tout est passé pour moi; mais » vous êtes toujours le même à mon » égard, divin JESUS crucifié. Tout » m'abandonne; mais vous ne m'a- » bandonnez pas. Mes yeux se fer- » ment sur tous les objets; mais » vous me les ouvrez sur le plus » consolant de tous. Je n'ai plus rien » à attendre sur la terre; mais j'y » possede encore tout, en vous possé- » dant. Sors donc, mon ame, de ce » corps mortel. Que crains-tu por- » tant dans tes mains le signe salu- » taire de notre rédemption? Quelle

» confiance ne doit pas te donner le » titre inestimable que tu apperçois » au haut de la Croix ! *JESUS de* » *Nazareth, Roi des Juifs* ; c'est ton » Sauveur qui y est attaché ; un Dieu » fait homme pour ton salut ; le Roi » de l'univers qui vient t'appeller, » pour te faire participant des biens » ineffables de son Royaume, &c.

Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, distribue un Ecrit de 14 pages *in-8°.* intitulé *Sentimens des Catholiques de France sur le Mémoire au sujet des Mariages clandestins des Protestans.* C'est la réfutation de ce *Mémoire* trop favorable à nos Religionnaires de France. L'Auteur a voulu être court & n'indiquer que les principes : ce qui suffit en effet pour obvier aux mauvais effets du *Mémoire.* Dans une seconde Edition, on pourra néanmoins s'étendre davantage & expliquer plus au-long les *sentimens* de tous les vrais *Catholiques.*

Martin, rue S. Jacques, publie le *Catalogue des Livres de feu M. Petis de la Croix, Secrétaire-Interprète du Roi pour les Langues Orientales.* Ce qui rend ce Cabinet précieux, c'eſt la collection de Livres qui traitent des Langues Orientales, & ſur-tout les Mſſ. Arabes, Turcs, Perſans qui forment ici une ſuite d'environ 60 Nos.

La vente a dû commencer le 6. de ce mois d'Avril, & peut durer encore chez M. Cochin, Avocat au Parlement, rue de Savoye.

LETTRE AUX JOURNALISTES de Trévoux ſur la Table générale, promiſe pour la Collection de leurs Mémoires.

MM. RR. PP.

Les Mémoires de Trévoux forment une Collection aſſez curieuſe & aſſez digne d'être conſultée, pour mériter la Table des matières, annoncée dans le Volume de Décembre, 1755.

L'obligation que l'on aura de ce travail à Mr. de Sainte-Colombe, croîtra, s'il veut bien se prêter à quelques petites perfections qui semblent manquer à la forme de la *Table du Journal des Sçavans*, si estimable d'ailleurs.

1o. Souvent on n'y distingue pas l'Extrait d'une phrase des Journalistes, d'avec l'indication du titre d'un Livre : ensorte que l'on peut prendre aisément l'un pour l'autre. Avec des guillemets, ou un caractère Italique, on auroit à peu de frais cette distinction. On en éprouve la conséquence dans l'usage.

2o. Le format des Livres, le lieu & l'année de l'impression sont aussi des circonstances nécessaires, dans une Table qui devient une espèce d'Histoire littéraire. L'Indication de l'année du Journal, où le Livre est annoncé, ou analysé, ne peut que jetter en erreur, parce que souvent il n'est parlé d'un Ouvrage que longtemps après qu'il a paru.

Par la même raison, il seroit bon de marquer s'il y a des Editions antérieures à celle que le Journal a annoncée ; comme aussi d'ajoûter, à l'Article de chaque Auteur, tous ses Ouvrages connus, même ceux dont le Journal n'a pas parlé, avec une Note pour en faire la distinction.

3o. C'est tout au moins une incom-

modité, pour un Livre à recherches, de trouver la matière d'une lettre de l'Alphabet coupée en deux Volumes ; & si l'abondance des Articles ne permet pas au Libraire de finir avec un Volume, & l'oblige de remettre l'excédent pour le commencement d'un autre, il peut, au moins, procurer à l'Acquéreur la facilité de joindre cet excédent au Tome précédent, au hazard de le faire plus gros. Il suffiroit, pour cet avantage, de commencer la matière de chaque lettre de l'Alphabet par la premiére page d'un cahier, avec vignette & titre.

Les Imprimeurs de l'Encyclopédie avoient promis cet agrément à leurs Souscripteurs, mais ils ne l'ont procuré qu'à demi ; car si l'on veut former les Volumes par l'ordre des lettres, on aura souvent un Tome qui commencera mesquinement sans vignette, & on en aura au contraire deux ou trois dans le corps du Volume : on pourroit réparer cette petite faute par le moyen d'un carton pour la premiére page de chaque lettre.

Ce sont là sans doute, MM. RR. PP., des minucies en comparaison du fond de l'Ouvrage ; mais les plus petites perfections ne doivent pas être négligées, quand elles sont possibles. Au surplus l'Auteur de ces Remarques les soumet-

tra avec grande justice à vos lumières, & à votre jugement, qu'il seroit néanmoins charmé de connoître, ne fût-ce que pour rectifier ses idées.

Il a l'honneur d'être &c.

Votre, &c.

28. Janvier, 1756.

REPONSE DE M. DE SAINTE-COLOMBE, Auteur de la Table, à la Lettre précédente.

Je dois mille remercimens à l'Auteur Anonyme de cette Lettre : quoique les avis qu'il veut bien m'y donner, ne tombent en aucune sorte sur mon PROSPECTUS, je n'en suis pas moins sensible à son intention, & je me trouve très-heureux d'avoir sçu le prévenir en démêlant le premier, & prenant soin d'éviter les défauts qu'il me met sous les yeux. Je serois plus heureux encore, si la petitesse du format *in*-12, dans lequel ma Table doit être imprimée, étoit susceptible de toute la perfection qu'on peut facilement donner à de pareils Ouvrages dans une Edition *in*-4°.

Je passe aux observations de l'Anonyme.

Le défaut relevé, dans la premiére, est très-remarquable : aussi ai-je eu soin de montrer au Public, que ma Table auroit en ce point un avantage qui lui seroit vraiment particulier. (On peut voir *page* 3034 du mois de Décembre dernier, *ligne* 7.) Le titre de l'Ouvrage, que j'ai donné pour exemple de ma méthode, est en lettres capitales ; l'Extrait du Journal en caractères Romains, & l'Indication en Italiques. Quoi de plus distingué ?

La seconde observation ne regarde pas davantage mon PROSPECTUS, puisque le titre du Livre (même *page* 3034) est suivi non-seulement du nom de son Auteur, mais encore de l'indication de son format, du nom de la Ville où il a été imprimé, & de l'année qu'il a paru ; a quoi j'ajoûterai le nombre de Volumes, Tomes ou Parties, ainsi que les noms des Auteurs qui se sont tenus cachés, & que j'aurai pû découvrir. Par-là je compte dévoiler nombre d'Anonymes ou Pseudonymes : ce qui, sans doute, sera de quelque relief pour ma Table.

Mais je ne pense pas de même que l'Anonyme à l'égard des Editions antérieures, & de tous les Ouvrages de chaque Auteur, dont il n'est pas fait men-

tion dans le Journal. En effet, cette réflexion ne peut quadrer avec le plan d'une Table. Ce seroit tout au plus l'objet d'une Bibliothèque générale. Or ce qui seroit une perfection pour un autre Ouvrage, seroit un défaut pour celui-ci.

Quant à la troisiéme observation, la plus grave à mon égard; quoique je l'aie suffisamment prévenue dans mon PROSPECTUS, cependant je m'y arrêterai davantage, d'autant que c'est par rapport au défaut qu'on y relève, que je me récrie si fort contre le format *in*-12, & que je me suis, en quelque sorte, replié sur moi-même par la nouvelle méthode que j'ai embrassée pour ma Table. En effet, j'ai observé (*page* 3032) que je séparois chaque lettre en six divisions principales, dont chacune renfermeroit indistinctement, dans l'ordre alphabètique, toutes ses sous-divisions. Et comme, vû la petitesse du format auquel je suis assujetti; & de plus, à raison des lettres A, C, M, P, & autres qui fournissent une très-grande quantité d'Articles, je me verrai souvent dans la nécessité de rejetter une partie d'une lettre dans un autre Volume; du moins les divisions que j'ai annoncées, remédieront-elles à l'inconvénient qui résulte

d'ordinaire du partage d'une lettre en deux Volumes : car alors j'aurai l'attention de finir un Volume & de commencer l'autre par une de mes six divisions principales ; par exemple : La lettre A fournira sans doute assez de matière pour deux de mes petits Volumes, & peut-être même davantage. On sçait assez que cette lettre, dans tout Ouvrage alphabètique, est toujours une des plus remplies. Ainsi donc supposant que les Parties de la Théologie, de la Jurisprudence, & de la Médecine, déja précédées de la Préface, forment un juste Volume plus ou moins considèrable, j'aurai soin de ne point entamer la matière de la classe de l'Histoire de cette même lettre A, que par le second Volume de ma Table. Par là je me mets hors de reproche, & tous mes Volumes commencent & finissent d'une manière satisfaisante. Sur quoi j'observerai en outre, que chacune de mes six divisions commençant toujours par titre, lettre de deux points, feuillet *recto*, & même s'il est nécessaire par cahier ; ma Table aura toujours un coup d'œil agréable, & se prêtera à tous les arrangemens des Curieux : puisse-t-elle mériter cette faveur de leur part ! Si elle les affectoit à ce point, je me croirois trop payé de

mon travail, quelque ingrat & rebutant qu'il soit par lui-même.

J'ai, ce me semble, répondu à tous les Articles qui me peuvent regarder dans la Lettre de l'Anonyme. Quant aux points qui concernent la Table du Journal des Sçavans & le Dictionnaire Encyclopédique, je ne dois me permettre sur cela ni apologie, ni censure : j'imagine seulement que les Souscripteurs auront, à la fin de l'Edition, tous les agrémens qu'on leur a promis d'avance.

Je finis, en réïterant le témoignage de ma reconnoissance à l'égard de l'Auteur auquel je viens de répondre, & en faisant de nouvelles invitations aux Sçavans de m'aider de leurs lumières, & de rectifier mon plan en m'offrant de nouvelles vuës. Je serai attentif à y satisfaire : je les prie seulement de me rendre au plutôt ce service, d'autant que l'impression une fois commencée, il ne me seroit plus possible de remanier mon plan, sans le rendre disparat, & dès-là vicieux dans l'exécution.

A Paris, 5. Février,
1756.

DE SAINTE-COLOMBE.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois d'Avril, 1756.
II. Volume.

ARTICLE XLI. *Essai Physique sur l'heure des Marées dans la Mer Rouge, &c.* 965

ART. XLII. *Explication d'un passage de Virgile.* 989

ART. XLIII. *Traité du scorbut, &c.* 995

ART. XLIV. *Raison ou Idée de la Poësie.* 1025

ART. XLV. De miraculis quæ Pythagoræ, Apollonio Thyanensi, Francisco Assisio, &c. tribuuntur, &c. *Sur les miracles de Pythagore, d'Apollonius de Thyane, de S. François d'Assise, &c.* 1039

ART. XLVI. *Traité de la Culture des Terres, &c.* 1077

Art. XLVII. Fabularum Æsopiarum Libri quinque, &c. *Cinq Livres de Fables Latines, &c.* 1091
Art. XLVIII. Nouvelles Littéraires. 1117

ERRATA

Pour Avril, 1756. I. vol.

Pag. 865, en signature *Août*, lisez, *Avril.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 1. Avril, 1756.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon chez J. Deville.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5053